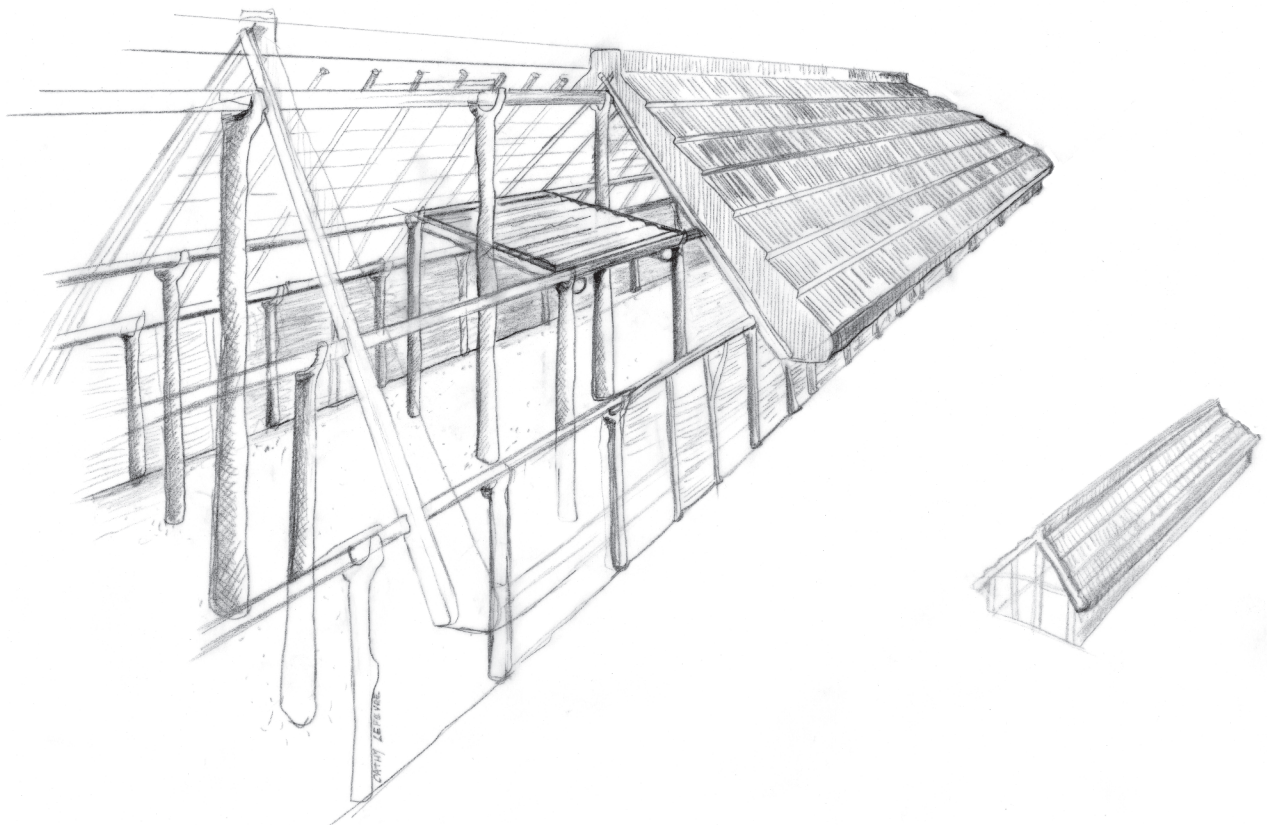


INTERNÉO 9 - 2012

Journée d'information du 17 novembre 2012, Paris

en hommage à Henri Carré



**ouvrage publié par l'Association pour les Études
Interrégionales sur le Néolithique (InterNéo)
et la Société Préhistorique Française**

InterNéo

L'Association pour les études interrégionales sur le Néolithique (InterNéo), association régie par la loi du 1er juillet 1901, a été créée le 15 décembre 1990, et déclarée à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 07/03/91 (publication au JO du 3/04/91).

Son objet est d'organiser des colloques, congrès, séminaires et autres manifestations scientifiques propres à faciliter les contacts entre chercheurs, de publier le résultat de ces recherches, et, d'une manière générale, de favoriser le développement des recherches sur le Néolithique en France. La constitution de l'association a permis d'officialiser une pratique qui remontait à 1972, dans laquelle un groupe consultatif réuni autour de Henri Carré, fondateur, sollicitait les organisateurs des colloques annuels (pour l'essentiel les Directions des Antiquités préhistoriques).

Afin de favoriser l'articulation avec les *Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, il a été décidé - à Poitiers en 1994 - que les *Colloques interrégionaux sur le Néolithique* auraient une périodicité bisannuelle à partir de 1996. Soucieuse de préserver le lien entre les chercheurs et la dynamique de la recherche, l'association InterNéo s'est en même temps engagée à organiser, une année sur deux en alternance avec le colloque, une journée d'information réservée en priorité à des communications d'actualité (Le XXXème Colloque interrégional sur le Néolithique s'est tenu à Tours en 2011).

Le principe retenu est le suivant : un appel à communication est lancé en avril, par l'intermédiaire d'une 1ère circulaire; une quinzaine de communications de 15 minutes sont retenues par les organisateurs (désignés à chaque assemblée générale précédente) ; les communicants adressent un texte de 4 à 10 pages (illustrations comprises) deux mois avant la réunion ; ces textes sont réunis en un recueil d'environ 150 pages, remis à chaque participant le jour de la rencontre, contre un droit modique d'inscription qui vaut cotisation annuelle à l'association.

La *Série* de volumes intitulée « InterNéo X, Journée d'information du... » comporte 8 volumes ; celui-ci est donc le neuvième de la série (cf. liste en dernière page de ce volume)

Siège social :

Université Paris 1
Centre de Recherches Protohistoriques
3 rue Michelet
F - 75006 Paris

Composition du bureau en 2012 :

Président : Cyrille Billard
Secrétaire : Marie Besse
Trésorier : Ivan Praud

Conseil d'administration :

Tiers renouvelable en 2012 : Marie Besse, Françoise Bostyn, Cynthia Jaulneau
Tiers renouvelable en 2013 : François Giligny, Roland Irribarria, Ivan Praud
Tiers renouvelable en 2014 : Cyrille Billard, Lamys Hachem, Anne Hauzeur

Organisateurs de la journée du 17 novembre 2012 et édition du volume :

Cynthia Jaulneau et Cécile Monchablon

Illustration de couverture :

Reconstitution architecturale de la maison 9 du site Rubané de Saint-Martin-sur-le-Pré, Marne (dessin : C. Lefevre), cf. Garmond *et al.*, ce volume.

SOMMAIRE

Arielle AMPOSTA, Françoise BOSTYN, Nicolas CAYOL, Emmanuelle MARTIAL, Sabine NEGRONI, Gilles PRILAUX, Marc TALON et Nathalie VANDAMME Premiers apports du programme archéologique du canal Seine-Nord Europe pour le Néolithique dans le nord de la France	7
Céline LEPROVOST La fouille préventive de la Plateforme départementale d'activités de Brumath et environs : découverte du premier village du Néolithique moyen en Alsace	21
Bertrand PERRIN L'habitat rubané de Thionville « Boucle de la Milliaire » (moselle)	25
Nicolas GARMOND, Sophie BINDER, Sandrine BONNARDIN, Denis BOUQUIN, Caroline HAMON, Cathy LEFEVRE et Frédéric POUPON, avec la coll. d'Isabelle FOURNIER et Gilles FRONTEAU L'habitat Rubané de St-Martin/Pré « R. des Castors » (Marne). Premiers résultats	35
Dominique PROST, Lisandre BEDAULT, Miguel BIARD, Catherine DUPONT, Nicolas FROMONT et Caroline HAMON, avec la coll. de Denis LÉPINAY et Serge LE MAHO Le site du Néolithique ancien de Saint-Pierre-d'Autils (Haute-Normandie - Eure) : présentation liminaire	49
Katia MEUNIER, Lisandre BEDAULT, Sandrine CARY, Philippe CHAMBON, Fabien CONVERTINI, Christophe CROUTSCH, Caroline HAMON et Jean-Gabriel PARIAT Deux enceintes du Néolithique moyen 1 à Gurgy « le Nouzeau » (Yonne)	61
Anthony DENAIRE et Michel MAUVILLY Guémar « Rotenberger Weg », première grande nécropole Grossgartach et Roessen (Néolithique moyen) de Haute-Alsace	73
Sabine NEGRONI, Françoise BOSTYN, Ivan PRAUD, Aurélie SALAVERT et Julia WATTEZ Une occupation du Néolithique moyen II à Sauchy Lestrée (Pas-de-Calais)	87
Carine MULLER-PELLETIER et Esther GATTO avec la coll. de Philippe ALIX, Cathy GEORJON, Jean-François PASTY et David PELLETIER Les Queyriaux, un vaste ensemble villageois structuré du Chasséen et du Bronze moyen à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : premiers éléments	101
Tony HAMON, Marie-France CREUSILLET et Marylise ONFRAY Une fosse du Néolithique moyen II tardif à Prunay le Gillon « Les Carreaux » (Eure-et-Loir)	111
Michel BESNARD, Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT, Mathieu KRAXNER et Guy SAN JUAN L'enceinte du Néolithique récent/final de Basly « La Campagne » (Calvados)	123
Stéphane BLANCHET, Théophile NICOLAS et Sébastien TORON Des constructions inédites à la transition Néolithique final-Bronze ancien en Bretagne : premier bilan	135
Bruno AUBRY, Emmanuel GHESQUIÈRE, Cyril MARCIGNY, Sylvain MAZET, Laurent CHANTREUIL, Erik GALLOUIN, Lorraine MANCEAU et Véronique THÉRON Les occupations néolithiques du site d'Alizay/Igoville « Le Postel, Le Port au Chanvre » (Eure) : présentation liminaire Tranche 1 - 2011	147
Marianne DECKERS, Sylvie RORIVE et Marie-Hélène ROUSSEAU Découverte d'une sépulture campaniforme sur le site de la ZAC Barrois « Le Bois de la Chaussée » à Pecquencourt (Nord)	155

PREMIERS APPORTS DU PROGRAMME ARCHÉOLOGIQUE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE POUR LE NÉOLITHIQUE DANS LE NORD DE LA FRANCE

Arielle AMPOSTA, Françoise BOSTYN, Nicolas CAYOL, Emmanuelle MARTIAL,
Sabine NEGRONI, Gilles PRILAUX, Marc TALON et Nathalie VANDAMME

Le programme archéologique du canal Seine-Nord Europe mené par l'Inrap depuis septembre 2008 est lié à la construction en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, par Voies Navigables de France d'un canal à grand gabarit sur 106 km entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac, voie d'eau qui permettra de raccorder la région parisienne au nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas (fig. 1, n°1).

Cet important aménagement fait l'objet, sur plus de 2 500 hectares et sur prescriptions des services de l'État (SRA de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais), d'un diagnostic archéologique puis de fouilles ; ces surfaces correspondant d'une part au tracé du canal et d'autre part à divers ouvrages annexes, aux plateformes portuaires multimodales et aux zones de stockage de terre.

Le tracé du canal Seine-Nord Europe recoupe sur un axe nord-sud le centre de l'interrégion de l'Inrap Nord-Picardie, trois-quarts de ce transect touchant la Picardie et un quart le Nord-Pas-de-Calais. À partir de Compiègne, les 18 premiers kilomètres du projet sont situés dans la vallée de l'Oise et consistent pour l'essentiel à l'aménagement de la rivière et l'élargissement du canal actuel. De Noyon jusqu'à Aubencheul-au-Bac, le canal Seine-Nord Europe, parallèle au canal du Nord, sera construit en rebord ou sur le plateau, préservant ainsi les vallées. Dès 2004, les archéologues ont pris progressivement conscience de l'emprise du projet, et ont rapidement mesuré l'intérêt de tels travaux dont l'ampleur est sans commune mesure avec les aménagements réalisés jusqu'alors en France.

Pour réaliser l'expertise puis la fouille des sites archéologiques les mieux conservés, l'Inrap a mis en place une direction de projet qui a été établie dans des locaux situés au centre du tracé à Croix-Moligneaux entre Ham et Péronne. Chargée de coordonner l'ensemble des équipes opérationnelles, elle est constituée d'un staff administratif et fonctionnel d'une dizaine de personnes et d'un plateau technique mutualisant diverses ressources (topographie, SIG, DAO, PAO, géophysique, coordination paléoenvironnement) au service des différents chantiers. S'appuyant sur la dynamique, l'expérience et les compétences des personnels de ces régions, un programme archéologique a été élaboré et mis en œuvre depuis septembre 2008 (Prilaux et Talon 2012).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le diagnostic archéologique a été réalisé, jusqu'à présent sur 1700 hectares et un premier bilan sur les apports de ce programme à nos connaissances sur le Néolithique peut d'ores et déjà être établi.

Précisons au préalable que si le secteur des vallées de l'Aisne et de l'Oise, point de départ du nouveau canal, est relativement bien connu du fait notamment des recherches menées dans le cadre des programmes sur les sablières de ces deux vallées, il n'en est pas de même du reste du tracé qui recoupe les rebords de plateaux le long de la vallée de la Somme puis les plateaux limitant le Cambrasis et l'Arrageois. En effet, le transect documente des territoires impactés jusqu'ici par peu d'aménagements et représente une occasion unique d'explorer des paysages peu connus par l'archéologie, quelle que soit la période concernée. Il devrait ainsi, pour le Néolithique, être décisif, sur l'implantation du Néolithique ancien de la Somme et du Pas-de-Calais, les limites notamment entre les groupes culturels du Néolithique moyen II, (Chasséen septentrional, Michelsberg et groupe de Spiere) et du Néolithique final (Gord et Deûle-Escaut).

La particularité du programme de diagnostic porte sur la mise en place, dès le début des sondages, de trois types d'équipes différents constitués de compétences particulières favorisant la détection et la compréhension des sites (sondages surfaciques, sondages en puits, sondages en fond de vallée). L'implication de référents régionaux intervenant également pour assurer l'expertise ou l'étude des vestiges a permis de définir le plus précisément possible les indices et les occupations découvertes, tout en permettant à la communauté scientifique locale d'être informée de l'évolution du chantier.

L'utilisation de pelles mécaniques équipées de godets de curage de 3 mètres de large a favorisé le repérage et l'identification des vestiges du Néolithique et de la protohistoire ancienne qui laissent peu de traces au sol car ils s'étendent souvent sur de faibles surfaces (fig. 1, n°3).

L'opération du canal Seine-Nord Europe se distingue également par la mise en place d'un tutorat de jeunes responsables épaulés par des spécialistes régionaux sur la plupart des fouilles réalisées. Autre apport important, la présence permanente au sein de la coordination d'une équipe pluridisciplinaire qui a permis des approches croisées novatrices (prospection magnétique et étude géophysique, cartographie et analyse du phosphore).

Sur les 1700 hectares actuellement diagnostiqués, plus de 320 indices de sites ont été identifiés (fig. 2).

Six pour cent de ces indices se rapportent à la période néolithique. Ce résultat qui correspond à une vingtaine d'indices est relativement faible au vu du nombre d'hectares diagnostiqués et il est encore difficile de mesurer l'impact des problèmes d'identification et de conservation des sites (fig. 1, n°2). Cependant douze de ces indices identifiés lors du diagnostic ont fait l'objet d'une prescription, ce qui montre l'intérêt des instances décisionnaires pour le Néolithique de ce secteur.

Parmi les fouilles réalisées, on décompte ainsi :

- une occupation du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain à Languevoisin-Quiquery "Sole du Bois Marotte" (Somme), fouille N. Cayol et N. Vandamme.
- une enceinte du Néolithique moyen II à Villers-Carbonnel « Sole d'Happlincourt » (Somme), fouille F. Bostyn et S. Négroni.
- une occupation du Néolithique moyen II à Sauchy-Lestrée « le Mont des Trois Pensées » (Pas-de-Calais), fouille S. Négroni (voir ce volume).
- une occupation du Deûle-Escaut ainsi qu'un site mégalithique sur la plateforme multimodale de Marquion -Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais), fouille E. Martial et A. Amposta.
- un site néolithique (niveaux du Néolithique moyen II et récent final) à la confluence Aisne-Oise fait toujours actuellement l'objet d'une intervention à Choisy-au-Bac (Oise), fouille C. Riche.

LES PRINCIPALES DÉCOUVERTES

Le site du Néolithique ancien de Languevoisin-Quiquery (N. C. et N. V.)

Le site du Néolithique ancien de Languevoisin est situé à quelques kilomètres au sud de la ville de Nesle sur le rebord d'une petite vallée où coule l'Ingon. Cette occupation se présente essentiellement sous la forme de fosses assez arasées, néanmoins très riches en mobilier, dont l'attribution au Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain, groupe culturel du Néolithique ancien, ne laisse aucun doute.

À l'issue du décapage sur un hectare, six fosses sont clairement attribuables au Villeneuve-Saint-Germain (fig. 3, n°1). Celles-ci sont implantées sur un substrat limoneux. Une autre fosse localisée sur la limite pourrait être attribuable à une phase plus récente du Néolithique, probablement au Néolithique moyen. Une occupation de La Tène ancienne se manifeste également sous la forme de plusieurs silos au nord de l'emprise de décapage.

Globalement toutes les structures néolithiques sont fortement arasées.

Plusieurs types de fosses ont été répertoriés :

- des fosses de rejets, de plan ovalaire, au profil en cuvette, malheureusement mal conservées.

- Le comblement de ces fosses est très anthropisé, charbonneux, comprenant des nodules de torchis et surtout un abondant mobilier archéologique (silex, céramique et parure) ;
- une structure de combustion : ce four, d'environ 3 m de long comprend une sole et un cendrier. L'étalement des cendres signale la vidange régulière de la sole, l'absence de pierre rubéfiée permet d'écarter l'hypothèse d'un four à pierre chauffante (fig. 3, n°2) ;
 - une fosse en Y. Il s'agit d'une fosse oblongue au profil en forme de fente.

Bien que limité, le corpus céramique étudié par Nathalie Vandamme apporte des informations très intéressantes sur cette période mal connue dans ce secteur géographique. L'ensemble apparaît très homogène et renvoie la datation du site à une phase récente du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. La majorité des pâtes comporte une fraction sableuse, dont l'origine naturelle est probable mais difficile à mettre en évidence. La présence d'os pilé dans plusieurs cas est à souligner. Le montage des vases est réalisé à l'aide de colombins. Le catalogue des formes est réduit puisque l'on retrouve principalement des vases en 2/3 de sphère. Ces formes s'intègrent parfaitement dans le corpus de formes de la culture de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. On retrouve également une forme en bouteille. Les préhensions conservées se composent d'anses en boudin à perforation horizontale. Les décors peu fréquents comprennent essentiellement des cordons en forme de "V" situés entre l'anse et le bord (fig. 3, n°3), déterminants dans la datation, ou des boutons appliqués sur la panse. Le corpus s'avère trop réduit pour pouvoir déterminer si le site de Languevoisin reçoit plutôt des influences provenant de Belgique (faciès Blicquy) ou plutôt du Bassin de la Seine (faciès Villeneuve-Saint-Germain), d'où son appellation de Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain (BVSG).

L'ensemble des structures néolithiques livre un matériel lithique abondant (étude F. Bostyn). Cette industrie est principalement réalisée sur des matériaux siliceux locaux issus de la craie. On note cependant la présence de produits laminaires provenant des niveaux bartoniens du Bassin parisien. La production d'éclat est majoritaire et sert de support à un outillage très varié (denticulé, grattoir, éclat retouché...). En revanche les lames recueillies sur le site, qu'elles soient en silex local ou exogène, ne semblent pas avoir été produites sur place. Elles ont servi de support pour de nombreux outils (grattoirs, burins, faucille...).

L'examen tracéologique (par N. Cayol) des bords utilisés de ces outils a permis d'identifier leur utilisation dans un grand nombre d'activités, telle la récolte et le traitement des végétaux sous de nombreuses formes (céréales, textiles, artisanat du bois), le traitement des matières animales (travail de l'os, boucherie et peausserie). Ces assemblages d'outils et d'activités se retrouvent dans de nombreuses fosses de rejets domestiques BVSG. Autre découverte emblématique du Villeneuve-Saint-Germain sur le site : les bracelets en schiste (étude I. Praud). Plusieurs structures ont livré des fragments de bracelets. Les matières premières utilisées sont diverses. La présence d'un bracelet manufacturé sur un schiste provenant du Massif armoricain traduit des liens économiques avec des régions lointaines. L'étude des macrorestes végétaux – réalisée par Marie-France Dietsch-Sellami - informe sur la culture de l'amidonner, mais aussi de l'orge vêtue, de l'engrain, du froment et du pavot œillette. Les richesses des lisières (noisettes, pommes, prunelles) étaient aussi consommées ou, comme le gaillet gratteron, utilisées à des fins techniques.

La découverte de ce site du Néolithique ancien est importante pour la recherche sur le Néolithique régional car sa localisation s'inscrit dans une région comprise entre la vallée de l'Oise et les rivages de la Manche et la Mer du Nord où la présence du Néolithique ancien n'était pas attestée jusqu'à très récemment. La diversité des matières premières montre que le gisement est intégré au sein d'un vaste réseau de circulation mettant en scène des domaines géographiques éloignés mais toujours compris dans l'aire de peuplement de ce groupe. La présence d'objets en silex tertiaire atteste une fois de plus d'un axe de circulation des matières premières depuis le Bassin parisien. Cependant la présence de matériaux armoricains dans ces séries, alors qu'ils sont absents des séries belges et picardes, pourrait suggérer un lien avec les sites normands.

Le site du Néolithique moyen de Villers-Carbonnel (F. B. et S. N.)

Le site de Villers-Carbonnel "la Sole d'Happlincourt" est implanté sur une légère pente à proximité immédiate de la confluence entre la Somme et le Passillon. Le décapage sur une sur-

face de 4,5 ha a permis la découverte d'une occupation néolithique comprenant plusieurs fossés d'enceinte, palissadés ou non (fig. 4, n°1 et 2). L'occupation se développe sur deux types de substrat ; dans la partie méridionale, les structures ont été creusées dans la craie (fig. 4, n°5), alors que dans la moitié septentrionale, le substrat est constitué de limons sableux. Ces différences ont eu un impact direct sur les modalités de creusement et d'aménagements des structures, ainsi que sur leur état de conservation et celui du mobilier. L'emprise d'un peu plus de 450 m de long pour une centaine de mètres de large a livré, au nord et au sud mais sans « solution » de continuité, des tronçons de deux palissades et de fossés interrompus. L'organisation spatiale, la morphologie des creusements des fossés et des poteaux, les relations stratigraphiques ainsi que la présence ou non de mobilier archéologique dans les remplissages, permettent d'envisager deux grandes étapes de construction. La première ne comprenait qu'une palissade enserrant une surface estimée à 6 ha. La seconde correspond à un agrandissement important du site, dont la surface envisagée d'au moins 20 ha était entourée d'une palissade doublée à l'extérieur de tronçons de fossés. Sur une partie de l'emprise au nord-est du décapage, la seconde étape semble reprendre en partie le tracé de la première palissade. Lors de la première phase d'occupation, les poteaux de forme circulaire suggèrent l'emploi de troncs d'arbre entier. Par contre, les empreintes semi-circulaires observées dans la palissade de la seconde phase montrent que les troncs ont été ici refendus (fig. 4, n°3). La quantité nettement plus élevée de troncs nécessaires à la réalisation de cette extension est sans doute l'un des éléments explicatifs de ce changement dans les modes de construction des palissades. À l'intérieur de cet espace enclos, de nombreuses fosses ont été retrouvées ainsi qu'un four et un probable bâtiment mal conservé mais dont la longueur minimale est de 20 mètres.

Un abondant mobilier archéologique a été retrouvé dans la palissade « interne » ainsi que dans les tronçons de fossés et les fosses. La céramique comprend de nombreux vases à col, des bouteilles, des disques en terre cuite, et des coupes à socle décorées d'incisions (ou de gravures sur pâte cuite ou sèche) qui renvoient à l'univers Chasséen. L'abondant matériel lithique réalisé essentiellement sur le silex local a été utilisé pour produire des éclats de forme plutôt allongée destinés à la confection de grattoirs, pièces à dos, tranchets et denticulés. La présence de plusieurs pointes de flèches de forme tranchante ou perçante doit être signalée. Les néolithiques ont également importé des outils finis comme des haches produites directement sur les minières. Dans les structures creusées dans la craie, d'abondants vestiges osseux et de nombreux outils en os (poinçons) et bois de cerf (gaine de hache perforée, pic) ont été retrouvés. L'une des découvertes importantes de la fouille est sans nul doute celle d'une statuette féminine en terre cuite entière dans le four (fig. 4, n°4 et 6).

L'ensemble des éléments rapproche cette occupation de l'univers Chasséen ; la poursuite des études permettra d'affiner le phasage chronologique. Dans une région vide d'occupations néolithiques, le site de Villers-Carbonnel constitue un jalon important pour la compréhension des interactions entre les groupes culturels en présence à la charnière des Ve et IVe millénaires, le Chasséen septentrional au sud-ouest, le Michelsberg au sud-est et le groupe de Spiere au nord.

Le Néolithique final à Sauchy-Lestrée (Pas-de-Calais) : premiers résultats (A. A. et E. M.)

La principale occupation du Néolithique final mise au jour sur le tracé du Canal Seine-Nord Europe a été fouillée pendant l'été 2011 sur l'emprise de la plateforme multimodale de Marquion-Sauchy-Lestrée, à 9 km de Cambrai (Pas-de-Calais) dans le bassin versant de l'Escaut. Le site est implanté à la limite des plateaux crayeux de l'Artois et du Cambrésis recouverts de loess pléistocènes et traversés localement par une vallée sèche de faible amplitude. Il occupe, à 70 m d'altitude, le haut de versant exposé au sud. Le relief est ponctuellement souligné par un placage d'argiles et de sables, reliques de formations tertiaires (Landénien continental) dont les ressources en grès ont été exploitées depuis le Néolithique jusqu'à leur épuisement il y a quelques décennies.

Le site de Sauchy-Lestrée se trouve non loin de deux autres sites néolithique final, celui de Raillencourt-Sainte-olle à 5 km vers l'Est (Bostyn, Praud 2000 ; Martial *et al.* 2004) et celui d'Arleux à 7 km au nord (Julien et Leroy 2008).

L'occupation étudiée sur une surface d'1 ha se caractérise par l'existence de trois bâtiments déjà mis au jour lors du diagnostic en 2009. D'autres vestiges attribuables à la fin du Néolithique ont été découverts sur les 150 ha d'emprise de la plateforme : un peu plus au sud un aménagement mégalithique fouillé en août-septembre 2012, à l'ouest un secteur pas encore fouillé qui comprend au moins un bâtiment et, enfin, une fosse livrant du mobilier caractéristique sur l'emprise d'une villa gallo-romaine.

Les objectifs de la fouille étaient de caractériser l'occupation et son extension, de dater les bâtiments, d'en déterminer la fonction, d'en étudier l'architecture et de définir la place du site dans le groupe Deûle-Escaut auquel il se rattache.

Outre quelques trous de chablis et impacts d'obus de la Première Guerre mondiale, beaucoup de structures en creux n'ont pu faire l'objet d'une attribution chronologique faute de mobilier archéologique. Un réseau de fossés protohistorique recoupe les vestiges néolithiques. Aucun autre aménagement, ni de palissade associée aux bâtiments, n'a été mis au jour sur cette implantation qui apparaît ainsi de type ouvert. L'absence de fosses de rejet, récurrente sur les sites d'habitat Néolithique final du nord de la France, explique l'indigence du mobilier lithique et céramique dont l'étude n'est pas encore réalisée au moment de la rédaction de ce texte ; la faune n'a pas été conservée dans les limons décarbonatés.

Les trois bâtiments, de forme rectangulaire, sont assez bien conservés. Ils présentent des différences morphologiques assez nettes et des orientations légèrement divergentes. Une distance de 35 m sépare les bâtiments n°700 et n°800 alors que l'angle nord-est du bâtiment 700 vient au contact de la construction n°600, ces deux derniers au moins étant vraisemblablement diachrones (fig. 5).

Le bâtiment 600, orienté nord-ouest/sud-est, présente des angles arrondis et son pignon arrière est légèrement incurvé. Il mesure 13,50 m de long sur 5 m de large (surface : 67,50 m²). Des trous de poteaux assez régulièrement implantés, parfois doublés, dans la tranchée de fondation constituent les éléments porteurs de la charpente en l'absence d'un axe faîtière. Entre ces poteaux, des pieux de diamètre beaucoup plus petit ont pu être observés à certains endroits. La tranchée de fondation s'interrompt à l'est pour laisser la place à deux gros trous de poteaux qui encadrent l'entrée légèrement rentrante. Dans l'aire interne, cinq gros poteaux forment un cadre rectangulaire suggérant l'existence d'un étage et confortant la stabilité générale du bâtiment. Au centre de l'espace interne, on trouve une structure de combustion, jusque-là inédite dans ces architectures.

Le bâtiment 700, orienté est-ouest, est de forme rectangulaire à pignons vraisemblablement curvilignes. Il mesure 17 m de long sur 5 m de large (surface : 85 m²). L'ossature de cette construction consiste exclusivement en poteaux plantés dont quelques-uns sont manquants. L'organisation interne, à ce stade de l'étude, est encore difficile à préciser.

Le bâtiment 800, orienté sud-ouest/nord-est, est le plus vaste. Il mesure 16,70 m de long pour 6,30 m de large (surface : 105 m²). De forme rectangulaire, il se caractérise par un pignon occidental légèrement curviligne opposé à un pignon plutôt rectiligne. Ce bâtiment est implanté sur une tranchée de fondation continue sur toute la périphérie. Sur le côté oriental, la répartition des poteaux s'interrompt pour ménager vraisemblablement l'entrée du bâtiment. Les bois d'architecture employés ont des morphologies variées. L'aire interne, qui comporte un mur de refend bien marqué dans la partie arrière, pourrait ainsi se diviser en trois parties d'après la répartition des éléments porteurs. L'espace central, le plus vaste, pourrait également supporter un étage.

Ces trois constructions s'inscrivent parfaitement dans l'architecture des bâtiments Deûle-Escaut (Joseph *et al.* 2011) caractérisée par des plans rectangulaires et des plans à absides sur tranchée de fondation ou sur poteaux plantés. Les bâtiments de Sauchy-Lestrée appartiennent à la catégorie des petites constructions. Les bâtiments 600 et 800 présentent de fortes affinités avec ceux de Glisy découverts dans la Somme (Joseph 2008) et, dans une moindre mesure, avec celui d'Arques (Pas-de-Calais ; Elleboode *et al.* 2008) où l'absence d'axe faîtière se retrouve dans le bâtiment 600 de Sauchy-Lestrée. Quant au bâtiment 700, les parallèles morphologiques les plus pertinents orientent les affinités vers le secteur de Douai. L'étude de l'architecture (par I. Praud) sera enrichie par une étude du torchis (par A. Amposta).

Des analyses complémentaires à l'étude archéologique ont été mises en œuvre, dont les résultats encore partiels sont en cours d'acquisition : des études carpologique (par M.-F. Dietsch-Sellami) et anthracologique (par A. Salavert), la cartographie et l'analyse du phosphore (par F. Broes et K. Fechner) ainsi qu'une étude géophysique (par G. Hulin).

La cartographie du phosphore, élément chimique présent dans les tissus de tout être vivant et particulièrement concentré dans les excréments et dans les bio-minéraux composant les ossements, a été réalisée d'abord sur les bâtiments puis sur la totalité de la surface décapée dans l'objectif d'aborder certaines activités liées notamment à l'élevage ou au stockage de certaines denrées. Les taux de phosphore enregistrés, globalement faibles comme sur les sites de Lauwin-Planque et d'Aire-sur-la-Lys, permettent d'écarter l'hypothèse d'une accumulation importante de matières organiques et d'une pollution engendrée par la stabulation à l'intérieur des bâtiments de Sauchy. Le phosphore y serait plus vraisemblablement d'origine domestique lié à la préparation des repas, au stockage et à la consommation de denrées alimentaires ; sa présence pourrait éventuellement être liée au torchis des parois. L'analyse fine des résultats de cette étude prendra en compte l'étude topographique et pédologique.

Une prospection magnétique a été menée sur la quasi-totalité de la surface décapée dans l'objectif de repérer des anomalies d'aimantation liées aux oxydes de fer et d'en observer le lien éventuel avec les vestiges archéologiques. La carte d'anomalies magnétiques montre que les structures constitutives des bâtiments sont peu marquées d'un point de vue géophysique et que les seuls vestiges visibles sont ceux qui contiennent des matériaux chauffés, en particulier des graines carbonisées. La carte d'aimantation totale met en avant des zones de plus ou moins forte aimantation pouvant traduire des phénomènes anthropiques. Les zones où les valeurs sont les plus élevées pourraient être liées à une aimantation thermorémanente, donc à des phénomènes de chauffe. L'anomalie la plus importante est située au niveau des bâtiments 600 et 700. La relation très nette entre les effets de parois bien marqués et le plan du bâtiment 700 indique clairement que cette anomalie d'aimantation est d'origine archéologique. La structure de combustion du bâtiment 600 correspond également à un signal fort. Le bâtiment 800 est, quant à lui, dans une zone de faible aimantation, qui contraste très fortement avec la cartographie du phosphore.

L'interprétation en termes archéologiques de ces données au fort potentiel d'information, croisées avec les résultats des études paléobotaniques et ceux de l'analyse spatiale aboutira, nous l'espérons, à préciser l'organisation des espaces intérieurs et la nature des activités qui s'y déroulaient.

Les cinq dates au radiocarbone mesurées par AMS (Beta Analytic) sur coquilles de noix et grain de céréale carbonisés prélevés dans le comblement des structures de fondation des bâtiments confirment l'occupation du site vers le milieu du III^e millénaire d'après leur calibration. Selon les âges obtenus, le bâtiment 600 serait le plus ancien (Beta 321532 : 4050+/-30 BP), suivi du bâtiment 800 (Beta 321529 : 3990+/-30 BP et Beta 321533 : 3980 +/-30 BP), le bâtiment 700 serait le plus récent (Beta 321530 : 3920+/-30 BP et Beta 321531 : 3910+/-30 BP). Les dates des bâtiments 600 et 800 montrent de bonnes corrélations avec celles des constructions de Glisy et d'Arques. La date plus récente du bâtiment 700 par rapport à ceux de Lambres ou même de Lauwin-Planque suggère une perdurance du modèle architectural à pignons curvilignes sur poteaux plantés.

L'étude de ce site s'inscrit dans le cadre des recherches menées sur le Néolithique final du nord de la France qui compte désormais 25 sites totalisant 28 plans de bâtiments (Martial et Praud 2011). Le croisement des différentes études devrait permettre de caractériser l'occupation de Sauchy-Lestree et de définir sa place parmi les autres sites du groupe Deûle-Escaut. La présence de plusieurs bâtiments de morphologie distincte, bien conservés, alimente la réflexion sur l'habitat domestique du Deûle-Escaut. L'approche pluridisciplinaire complétée par l'analyse techno-fonctionnelle de l'outillage lithique permettra d'appréhender une partie des activités qui se sont déroulées sur le site. On pourra vérifier, en particulier, si le traitement des végétaux est aussi fortement représenté ici que sur certains sites contemporains de la vallée de la Deûle. La

présence de graines de lin associées aux bâtiments 700 et 800 pose la question d'une éventuelle activité textile sur le site (Martial et Médard 2007).

CONCLUSION

Les apports de l'opération canal Seine-Nord Europe couvrent la plupart des grandes étapes du Néolithique régional et permettent de documenter un secteur encore méconnu. De taille et de densité très variables, les sites et les vestiges qui leur sont rattachés témoignent de la diversité des formes d'occupations présentes dans cette zone. En revanche, on note la quasi absence de sites relevant du monde funéraire.

Du point de vue culturel, les résultats apportés par les différentes fouilles déjà réalisées sont nombreux. Pour le Néolithique ancien, ces investigations ont permis de confirmer la colonisation au cœur des plateaux picards, dans la Somme dès le Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. Pour le Néolithique moyen – majoritairement représenté –, les apports de l'opération canal Seine Nord Europe sont multiples, concernant notamment la définition des groupes culturels, de leurs limites territoriales et leurs zones d'influence. Enfin pour le Néolithique final, des opérations de grande envergure telles les plateformes multimodales ont permis d'appréhender un site dans un large environnement naturel.

Les investigations se poursuivent toujours – 800 hectares restent à sonder, notamment avec l'extension de diagnostics aux abords de plusieurs des sites ayant déjà fait l'objet de fouilles, en l'occurrence des vallées ou des zones boisées. Ces opérations permettront de compléter l'étude de ces sites mais aussi de mieux cerner le paléoenvironnement ou les ressources naturelles. Enfin, plusieurs sites sont actuellement en cours de fouille dans des zones au potentiel important, tel le site de Choisy-au-Bac à la confluence Aisne-Oise.

L'exploitation des données d'une grande partie des fouilles étant en cours, d'autres éléments devraient compléter ces premières informations auxquels viendront s'ajouter les résultats des fouilles de cette année et celles prévues jusqu'en 2014, année de la fin des travaux de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

BOSTYN F., PRAUD I., (2000) - Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-olle « le Grand Camp » (Nord). *InterNéo 3, journée du 2 d'information du décembre 2000*, Paris, éd. InterNéo et SPF, p. 119-130.

ELLEBOODE E., COUBRAY S., MARTIAL E. (2008) – Un bâtiment du III^e millénaire av. J.-C. découvert à Arques (Pas-de-Calais). *InterNéo 7, Journée d'information du 22 novembre 2008*, Paris, éd. InterNéo et SPF, p.153-162.

JOSEPH F. (2008) – Le site d'habitat du III^e millénaire avant J.-C. de la « ZAC Jules Verne » à Glisy (Somme) : présentation préliminaire. *InterNéo 7, Journée d'information du 22 novembre 2008*, Paris, éd. InterNéo et SPF, p. 163-172.

JOSEPH F., JULIEN M., LEROY-LANGELIN E., LORIN Y., PRAUD I. (2011) - L'architecture domestique des sites du III^e millénaire avant notre ère dans le Nord de la France. In : *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*. Actes du 29^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq (France), 2-3 octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, p. 249-272.

JULIEN M. et LEROY E. (2008) – L'habitat du Néolithique final dans la région de Douai (Nord) : résultats préliminaires. *InterNéo 7, Journée d'information du 22 novembre 2008*, Paris, éd. InterNéo et SPF, p. 143-152

- MARTIAL E., PRAUD I., BOSTYN F. (2004) - Recherches récentes sur le Néolithique final dans le Nord de la France, *in* VANDER LINDEN M. et SALANOVA L. (dir.) - *Le troisième millénaire dans le Nord de la France et en Belgique*, Actes de la journée d'études SRBAP-SPF, 8 mars 2003, Lille, *Mémoire de la Société Préhistorique Française XXXV, Anthropologica et Praehistorica*, 115, p. 49-71.
- MARTIAL E. et MÉDARD F. (2007) - Acquisition et traitement des matières textiles d'origine végétale en Préhistoire : l'exemple du lin. *In Plant Processing from a Prehistoric and Ethnographic Perspective*, Proceedings of a workshop at Ghent University (Belgium), November 28, 2006, BAR International Series 1718, p. 67-82.
- MARTIAL E. et PRAUD I. (2011) - Une approche pluridisciplinaire des sites du Néolithique final entre Deûle et Escaut : premiers résultats et perspectives. *In* : BOSTYN (F.), MARTIAL (E.), PRAUD (I.) (dir.) - *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*. Actes du 29^e colloque Interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, 2 et 3 octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 28, p. 575-583.
- PRILAUX G. et TALON M. (2012) - La construction du canal Seine-Nord Europe et son intégration dans le paysage archéologique, *In* : Nouveaux champs de la recherche archéologique, *Archéopages* Hors série, p. 56-68.

Arielle AMPOSTA
Programme Canal Seine Nord Europe,
Inrap
arielle.amposta@inrap.fr

Françoise BOSTYN
Inrap Nord-Picardie,
UMR 8215 Trajectoires
francoise.bostyn@inrap.fr

Nicolas CAYOL
Inrap Nord-Picardie,
UMR 8215 Trajectoires
nicolas.cayol@inrap.fr

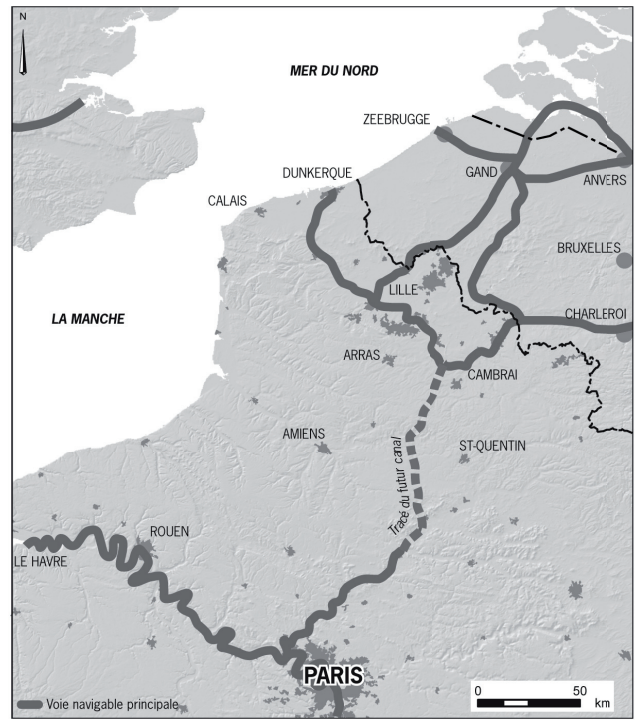
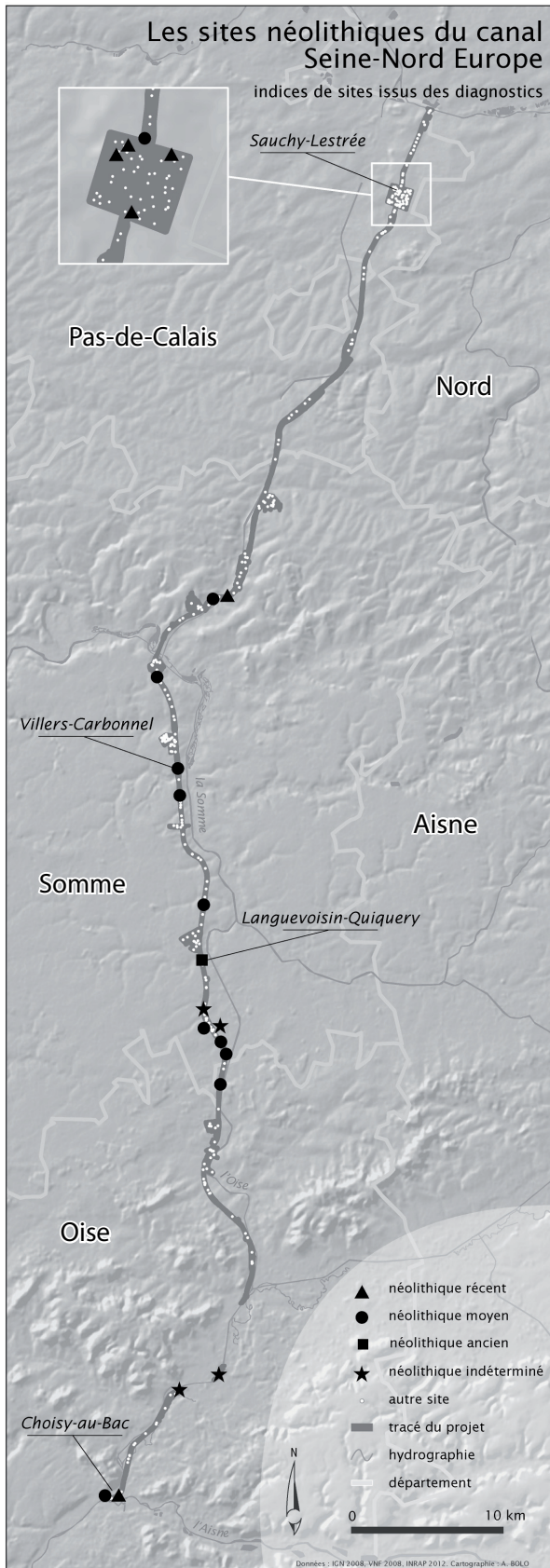
Emmanuelle MARTIAL
Inrap Nord-Picardie, UMR
8215 Trajectoires
emmanuelle.martial@inrap.fr

Sabine NEGRONI
Programme Canal Seine Nord Europe,
Inrap
sabine.negrone@inrap.fr

Gilles PRILAUX
Programme Canal Seine Nord Europe
Inrap / UMR 8164 Halma-Ipel
gilles.prilaux@inrap.fr

Marc TALON
Programme Canal Seine Nord Europe
Inrap / UMR 8164 Halma-Ipel
marc.talon@inrap.fr

Nathalie VANDAMME
Programme Canal Seine Nord Europe,
Inrap
nathalie.vandamme@inrap.fr



1



3

2

Fig. 1 - 1 : Carte du tracé du canal Seine-Nord Europe (DAO C. Font, Inrap) ; 2 : Carte représentant les indices de sites repérés pour les périodes néolithiques lors du diagnostic des 1700 hectares déjà réalisé sur le canal Seine-Nord Europe. Sont également reportés les sites fouillés cités dans le texte (carte A. Bolo et C. Font, Inrap) ; 3 : Diagnostic en cours sur tranchées continues espacées de 20 m avec l'utilisation de godet de 3 m de large favorisant la lecture et détection des vestiges néolithiques et protohistoriques (photo M. Talon, Inrap)

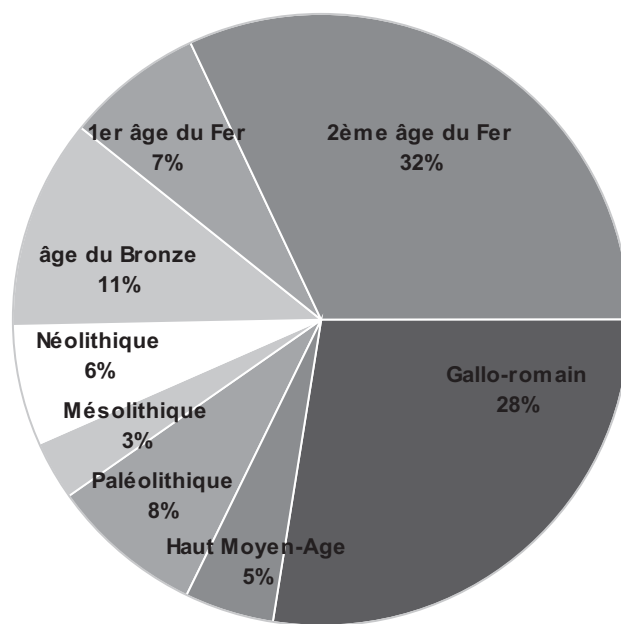
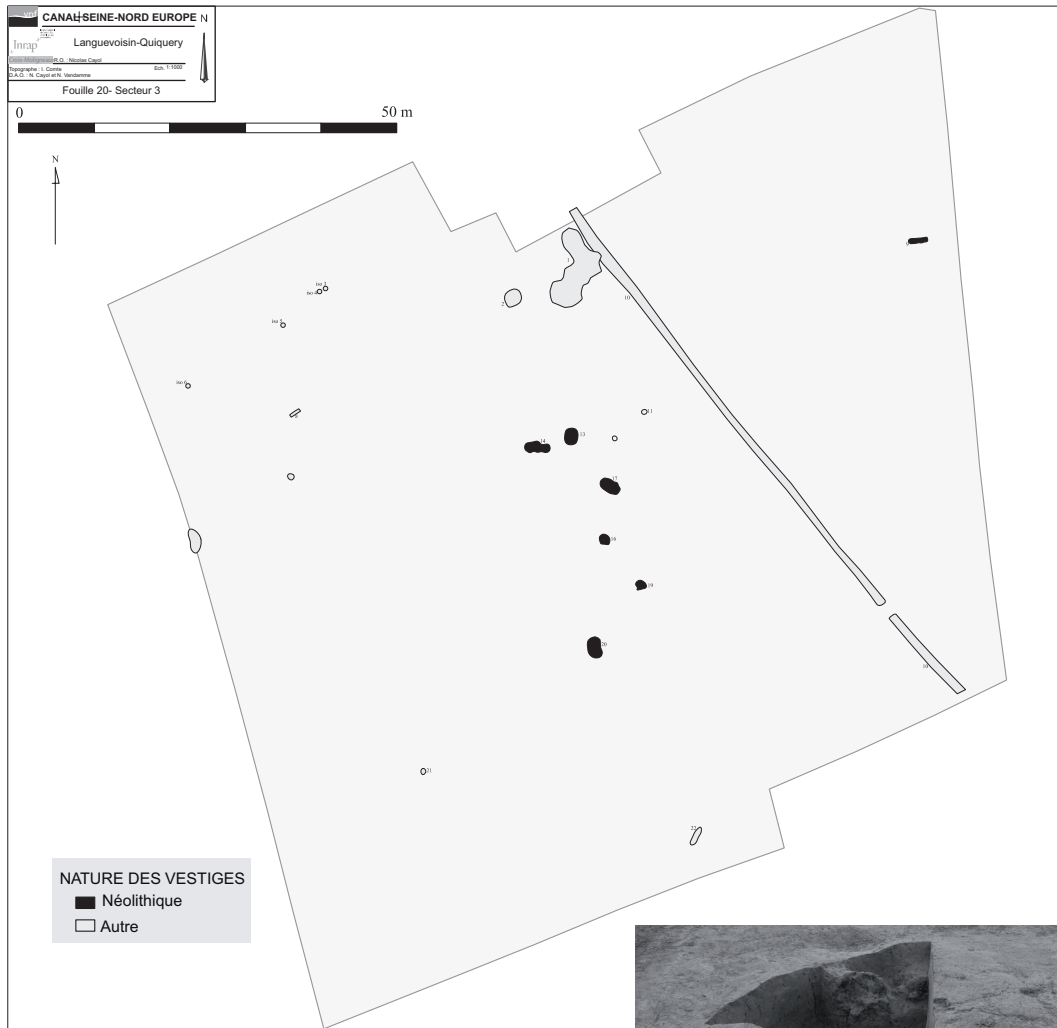


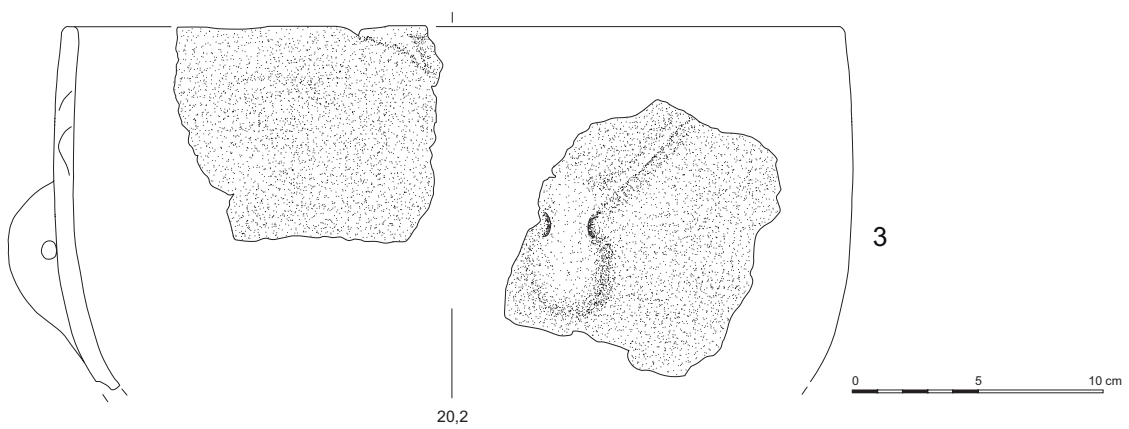
Fig. 2 - Synthèse chronologique des indices de sites diagnostiqués



1



2



3

Fig. 3 - 1 : plan de la fouille de Languevoisin-Quiquery (DAO I. Comte et N. Cayol) ; 2 : mobilier céramique (N. Vandamme) ; 3 : four en cours de fouille (cliché N. Vandamme).

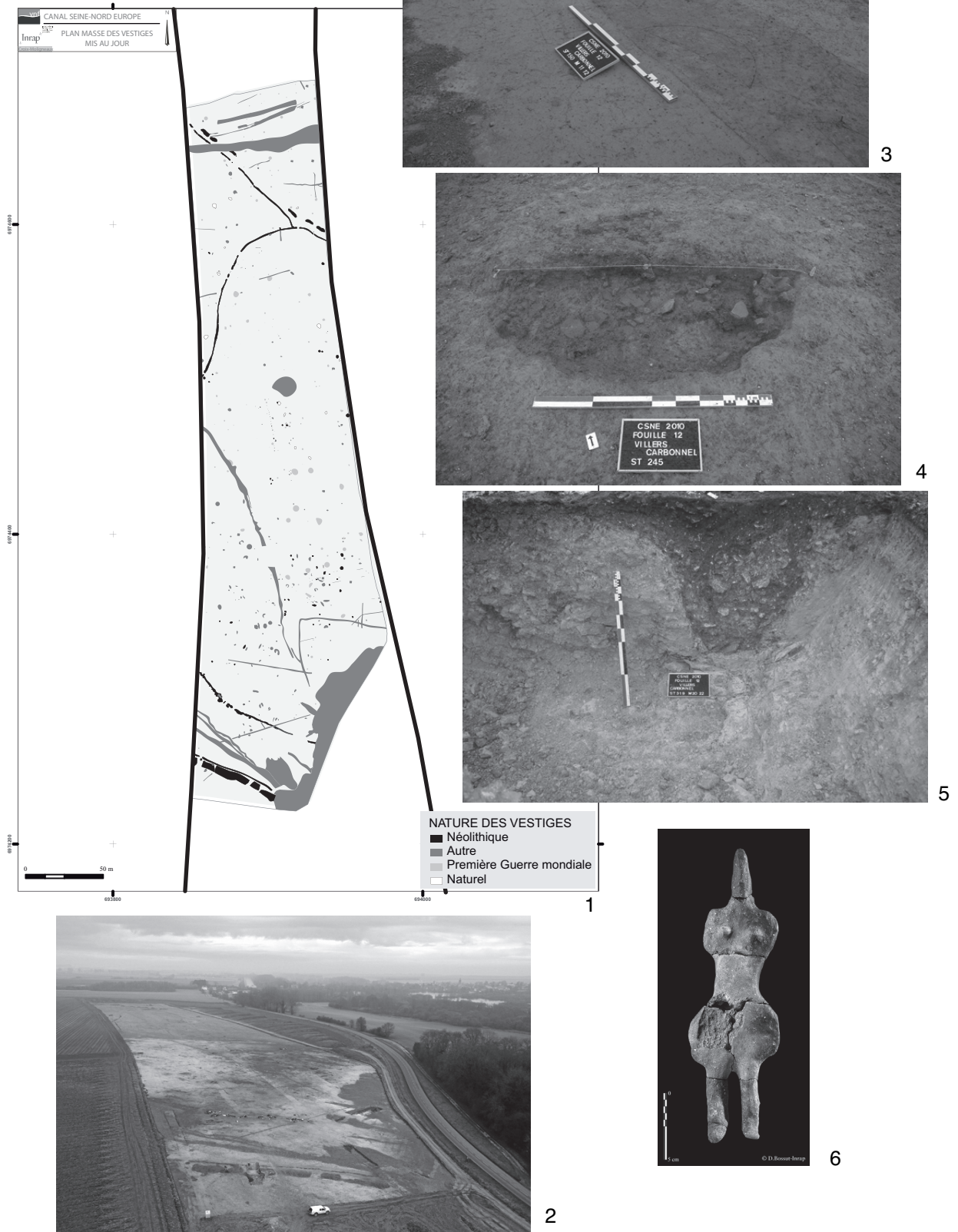


Fig. 4 - 1 : plan provisoire de la fouille de Villers-Carbonnel (DAO C. Font) ; 2 : vue aérienne du décapage depuis le sud (photo V. Thellier, aérophotostudio) ; 3 : vue les poteaux refendus dans la palissade la plus septentrionale (photo F. Bostyn) ; 4 : four en cours de fouille (photo A. Amposta) ; 5 : coupe dans la première palissade creusée dans la craie (photo F. Bostyn) ; 6 : statuette en terre cuite provenant du four (photo D. Bossut).

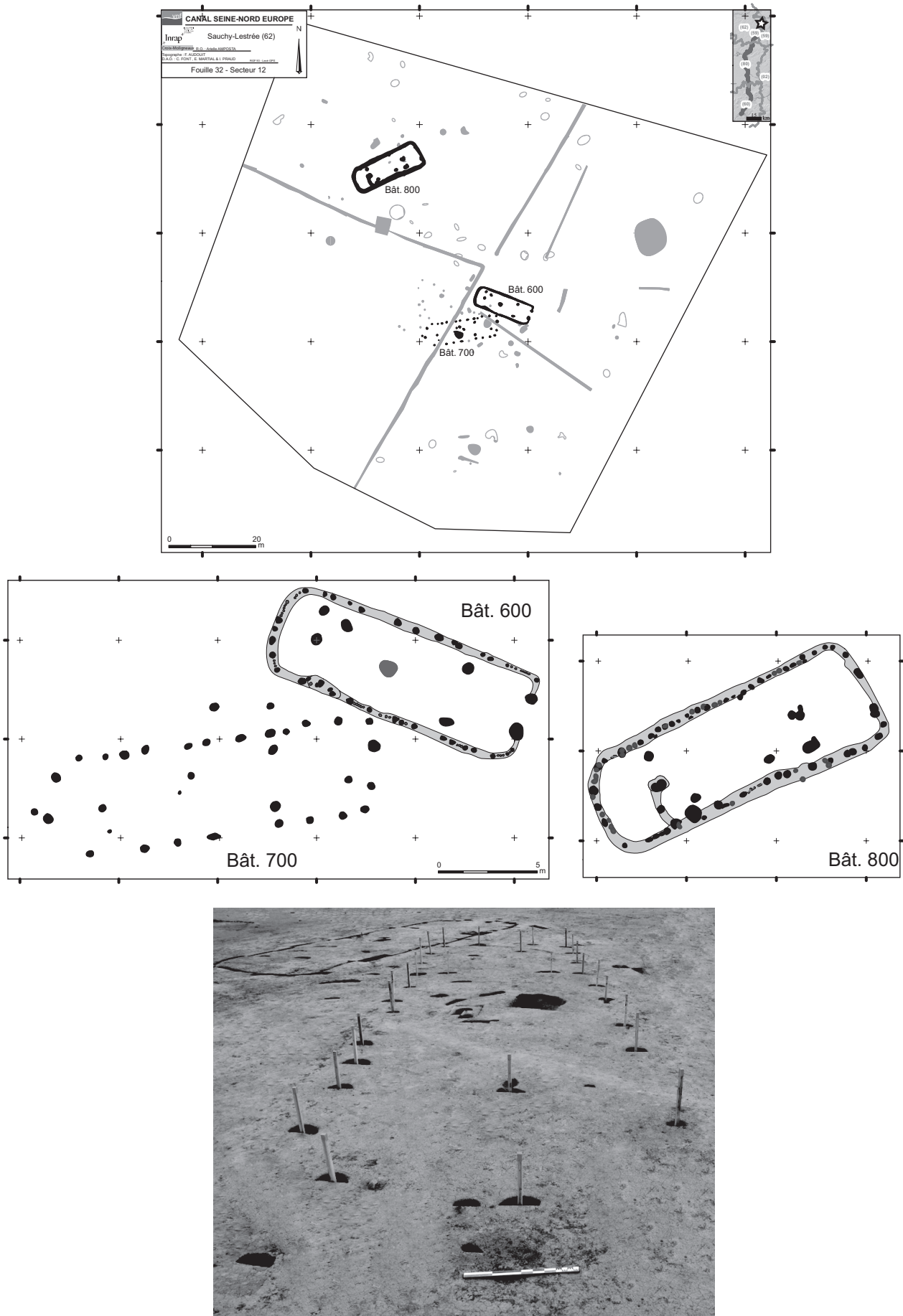


Fig. 5 - L'occupation Néolithique final de Sauchy-Lestree (DAO C. Font, A. Amposta, E. Martial et I. Praud ; cliché A. Amposta).

LA FOUILLE PRÉVENTIVE DE LA PLATEFORME DÉPARTEMENTALE D'ACTIVITÉS DE BRUMATH ET ENVIRONS : DÉCOUVERTE DU PREMIER VILLAGE DU NÉOLITHIQUE MOYEN EN ALSACE.

Céline LEPROVOST

Après la réalisation d'un diagnostic sur les 110 ha que couvre la Plateforme départementale d'activités de Brumath et environs en 2009, une fouille préventive s'étalant sur 6 ans a été décidée par le SRA. Cette fouille a débuté en 2011 par la partie nord du site, entre la départementale D421 et l'autoroute A4. Dans trois des dix fenêtres fouillées, des vestiges du Néolithique moyen ont été mis au jour et plus particulièrement un habitat, une nécropole et des fosses d'extraction.

Si l'étude n'a pas encore débuté, l'observation sur le terrain du mobilier céramique a permis de déterminer avec certitude l'appartenance de ces ensembles à la culture Grossgartach sans pouvoir pour l'instant attester de leur contemporanéité.

Quatre bâtiments ont été mis au jour dans la zone 2 (fig. 1). Ils sont recoupés par de nombreuses structures gallo-romaines. Fusiformes, ces bâtiments mesurent entre 16 et 30 m de long pour une largeur de 6 et 8 m. Ils sont construits sur poteaux et/ou sablières basses avec plusieurs cloisonnements internes. Dans la partie est du plus petit bâtiment, plusieurs fragments de bois calcinés ont été découverts au niveau d'une des sablières : du chêne a servi de matière première. À l'intérieur des bâtiments, des fosses circulaires peu profondes ont été observées. L'une d'elles contient une jatte quadripode. L'étude du comblement très charbonneux nous permettra de déterminer s'il s'agit d'un foyer ou d'une zone de stockage. Ce type de bâtiment est connu en Allemagne (à Hambach et Aldenhoven, à 400 km environ au Nord de Brumath, Stockli 2002). Les villages se composent d'environ 8 à 10 bâtiments. Ici l'emprise de la zone 2 ne nous permet pas de circonscrire le village dans sa globalité.

La nécropole observée sur la zone 3 se compose de 42 inhumations et de deux crémations. De plan ovalaire, l'ensemble funéraire s'étend sur 60 m de long pour 30 m de large, dans une orientation nord-ouest/sud-est. Cette orientation est classique de la culture Grossgartach. Aucune des inhumations ne contient d'ossement, exception faite des os brûlés des crémations. Seuls le mobilier ainsi que des restes de planches de bois ont été observés. Le mobilier se compose majoritairement de céramique (gobelets carénés, à pied, décorés ou non). Les individus sont inhumés dans des fosses oblongues assez larges permettant l'installation du mobilier aux extrémités et sur les cotés de la tombe. On note de nombreux regroupements d'objets au centre des tombes. Ce type de dépôt peut s'expliquer par la présence au-dessus de l'inhumé d'un ou plusieurs niveaux de planches de bois qui séparent la chambre du mobilier.

Les fosses d'extraction ont été découvertes dans la fenêtre 5 de la fouille 2011. Ce sont de grandes fosses de 7 à 8 m de diamètre, peu profondes (50 cm environ) dont le fond est irrégulier. Après extraction des matières premières, elles ont été comblées principalement par apports naturels, on retrouve toutefois à l'intérieur de nombreux fragments de céramiques et d'outils en pierre.

Le diagnostic de la dernière zone à l'Est (réalisé en février 2012) a mis en évidence la présence d'une seconde nécropole plus étendue que la première et datée du Grossgartach ancien. La fouille 2012 de la zone sud a confirmé la présence d'une autre zone d'extraction au sud de la zone d'habitat. Le diagnostic 2009 a révélé la présence d'une possible deuxième zone d'habitat à l'Est. Si l'on reprend tous ces éléments, cela nous conduit à penser que deux villages et leurs nécropoles associées se sont développés sur les 110 ha de la Plateforme départementale d'activités. Ils ne semblent pas être contemporains et sont les premiers observés dans la région. L'étude du mobilier découvert en 2011 et 2012, ainsi que les futures fouilles de 2013 à 2017, permettront d'en savoir plus sur ce type d'ensemble encore inconnu en Alsace. La connaissance de la culture Grossgartach dans cette région est en plein essor grâce aux grands travaux de constructions de

zones d'activités. Avec quatre nécropoles (Rosheim, Entzheim, Lingolsheim et Ertsein) pour le Bas-Rhin (Denaire 2009, Lichardus 1980), l'étude du site de la PDA de Brumath et environs va permettre de lier, pour la première fois, ensembles d'habitats et ensembles funéraires.

BIBLIOGRAPHIE

- DENAIRE A. 2009 - Le Néolithique moyen du sud de la plaine du Rhin supérieur et du nord de la Franche-Comté. Les cultures de Hinkelstein, Grossgartach et Roessen au travers de leur production céramique (Rhin Meuse Moselle Monographies d'Archéologie du Grand Est). Strasbourg, Université de Strasbourg, 2009, 655p.
- LICHARDUS-ITTEN M. 1980 - Die Gräberfelder der Grossgartacher Gruppe im Elsass. Bonn : R. Habelt, 1980, 220 p., 31 pl. (Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde ; 25).
- STOCKLI W. E. 2002 - Absolute und relative Chronologie des Früh- und Mittelneolithikums in Westdeutschland (Rheinland und Rhein-Main Gebiet), Seminar für Ur- und Frühgeschichte Jüngere und Provinzialrömische Abteilung, Archäologie Verlag, Basler Hefte zur Archäologie num. 1, Basel, 2002, 142 p.)

Céline LEPROVOST
Archéologue territoriale
Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan
2 allée Thomas Edison, ZI Sud Cirsud
67600 Sélestat
03,90,58,55,43
celine.leprovost@pair-archeologie.fr



Fig. 1 - Plan des 4 bâtiments Grossgartach de la zone 2 de la fouille 2011 à Brumath (67)

L'HABITAT RUBANÉ DE THIONVILLE « BOUCLE DE LA MILLIAIRE » (MOSELLE)

Bertrand PERRIN

INTRODUCTION

Le site de Thionville « Boucle de la Milliaire » se trouve en Lorraine, à l'extrême nord du département de la Moselle (fig. 1)

Le Rubané de la moyenne vallée de la Moselle est relativement bien connu avec près d'une centaine de sites répertoriés entre le secteur de Metz et la région de Trèves.

L'occupation du Néolithique ancien de Thionville « Boucle de la Milliaire » avait déjà fait l'objet de trois opérations archéologiques dans les années 1970 et 1980.

Le site a été découvert en 1972 lors de la construction d'un bâtiment. Les travaux de terrassement ayant déjà commencé, les fouilles se sont déroulées dans des conditions très difficiles. À cette occasion, sept structures rubanées ont été découvertes. Quelques années plus tard, en 1979, d'autres constructions à 50 m au nord de la première fouille ont entraîné la mise au jour et la destruction partielle de trois nouvelles structures rubanées. Enfin, une nouvelle opération archéologique a été effectuée en 1984, à 50 m à l'ouest des chantiers précédents. Quatre bandes de fouille, totalisant environ 3000 m², ont été réalisées après les premiers travaux de terrassement effectués par le génie civil. Lors de cette nouvelle fouille, 21 structures rubanées ont été mises au jour.

Les trois opérations archéologiques ont permis d'étudier 31 fosses datées du Néolithique ancien. Ces structures sont toutes de grandes dimensions et plus ou moins profondes. Les conditions difficiles dans lesquelles ont été réalisées ces différents chantiers expliquent vraisemblablement l'absence de trous de poteau et donc de plan de bâtiment.

L'opération de 2009/2010 a fourni l'opportunité d'étudier une parcelle supplémentaire de 3050 m² située directement à l'est des précédentes fouilles. 62 structures attribuées au Néolithique ancien ont été découvertes dans cette nouvelle zone.

Au total, en prenant en compte toutes les opérations archéologiques sur le site de Thionville « Boucle de la Milliaire », 93 structures rubanées ont été mises au jour (fig. 2).

L'ORGANISATION DES STRUCTURES

L'état de conservation des structures mises au jour lors de la fouille de 2009/2010 est relativement mauvais. Plusieurs fosses ne sont conservées que sur une dizaine de centimètres. Il semblerait que l'érosion a été relativement importante sur ce site et a sûrement détruit nombre de structures peu profondes.

L'implantation des structures rubanées est restreinte au quart nord-ouest de la zone prescrite (fig. 3), cela nous permet d'identifier la limite est de l'occupation. On observe aussi qu'au sud-est de la parcelle la densité de structures est relativement faible. Cela semble annoncer la limite sud du site. En prenant en compte les différentes opérations archéologiques réalisées depuis les années 1970, on peut estimer la superficie totale du village rubané à environ 2 ha (fig. 2).

Plusieurs structures témoignent de la présence de maisons rubanées (trous de poteau, fossé arrière de fondation et fosses latérales). Cependant, aucun plan complet n'a pu être dégagé du fait de la mauvaise conservation des vestiges.

L'emplacement de deux maisons a été identifié avec certitude, les différentes structures d'habitat suggèrent la présence d'au moins deux autres habitations (fig. 4).

LES MAISONS ET LES STRUCTURES D'HABITAT

La maison 1 (fig. 5)

Le plan de cette maison est relativement mal conservé mais quelques vestiges ont tout de même pu être observés. Le fossé arrière de fondation ainsi que quatre trous de poteau faisant partie de la paroi arrière et de la paroi nord du bâtiment ont été mis au jour. Le très mauvais état de conservation des structures (le fossé arrière ne faisait que quelques centimètres) semble indiquer que l'érosion a fait disparaître le reste de la maison.

Directement au nord de ces structures, on note la présence de deux fosses latérales. Elles se développent parallèlement au bâtiment.

En se basant sur les fosses latérales, la longueur minimum de la maison est de 15 m pour une largeur d'environ 6 m au niveau du fossé arrière de fondation. Son orientation est nord-ouest / sud-est.

L'espace entre les deux fosses latérales est de 0,80 m, il pourrait correspondre à l'emplacement d'une entrée.

La maison 2 (fig. 5)

La maison 2 présente un état de conservation somme toute moyen. Une grande partie des trous de poteau de la paroi nord et une des tierces ont été mises au jour. La partie sud de l'habitation a, semble-t-il, été complètement détruite par l'érosion.

Cette maison se trouve dans le même axe que la maison 1.

Les trous de poteau de la paroi nord ne sont pas parfaitement alignés, on peut donc se demander s'ils sont les éléments d'un seul ou de deux bâtiments. Même s'il est difficile de se prononcer pour une des deux hypothèses, nous préférons les considérer comme faisant partie d'une seule maison, car, mis à part le problème d'alignement des poteaux, aucun indice ne permet d'argumenter pour la présence de deux bâtiments.

La longueur de la maison est difficile à établir, mais les trous de poteau de la paroi nord nous permettent de l'estimer à plus 12 m. Sa largeur au niveau de la tierce conservée est évaluée à environ 6 m. Son orientation est nord-ouest / sud-est.

Aucune fosse latérale n'a pu être associée à cette maison avec certitude.

La maison 3

La présence d'une troisième habitation est suggérée par l'alignement de quatre trous de poteau et par une structure interprétée comme un élément d'un fossé arrière de fondation. Ce bâtiment se développerait au nord de la maison 2. Les quatre trous de poteau alignés seraient les vestiges des poteaux sud des tierces. Une fosse dont la forme et l'orientation nous permet de l'interpréter comme une fosse latérale, pourrait alors être associée à ce bâtiment. Les dimensions du bâtiment ne sont pas estimables. Il a la même orientation que les deux autres maisons présentées précédemment (nord-ouest / sud-est).

La maison 4

La maison 4 est hypothétique. Les seuls indices de sa possible existence sont deux fosses aux dimensions et aux orientations correspondant à celles des fosses latérales, deux trous de poteau et d'un petit morceau de fossé interprétable comme une partie du fossé arrière de fondation. La disparition des autres structures internes de la maison est très certainement due à l'érosion qui devient plus importante lorsqu'on se dirige vers le sud du chantier.

Il est difficile de tirer des conclusions quant à l'organisation architecturale des maisons tant le niveau de conservation des bâtiments est mauvais.

En revanche, nous connaissons les orientations des bâtiments mis au jour à Thionville. Cel-

les-ci se situent selon un axe nord-ouest / sud-est et plus précisément entre 25° et 35° ouest, ce qui est tout à fait comparable aux autres maisons connues dans la moyenne vallée de la Moselle (fig. 6).

Au niveau de la répartition du mobilier céramique dans les fosses latérales, les seules structures exploitables sont les fosses latérales associées à la maison 1.

Lors de la fouille, deux concentrations de mobilier ont été observées (fig. 5). Une est située au niveau de la partie arrière de l'habitation, la seconde est localisée au centre de la fosse nord-est, qui couvre certainement la partie avant de la maison (fig. 5). Pour le mobilier lithique, celui-ci est concentré quasi exclusivement dans le centre de la fosse nord-est.

Les autres structures d'habitat

Les autres structures d'habitat n'appellent que peu de commentaires. Il s'agit des fosses que l'on retrouve habituellement sur les sites d'habitat rubanés et qui gravitent autour des bâtiments. Nous pouvons tout de même signaler la présence d'une fente (Schlitzgruben). Il s'agit d'une longue fosse étroite (2,30 m pour 0,65 m) avec une profondeur importante (1,30 m). Son profil présente un fond en très légère cuvette avec des parois sub-verticales qui s'évasent légèrement dans la partie supérieure. Elle a une orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est qui contraste avec l'orientation des maisons. Ce type de structure est relativement rare dans le Rubané de la moyenne vallée de la Moselle et il s'agit, à notre connaissance, de la première découverte dans le nord de la Lorraine.

LE MOBILIER

L'ensemble du mobilier rubané mis au jour lors de la fouille de Thionville « Boucle de la Milliaire » réalisée en 2009/2010 compte 1326 tessons de céramique, 3 fragments de bracelets en céramique, 1 fusaïole, 38 artefacts en silex, 1 fragment de lame d'herminette en roche polie, 3 outils en grès ou en quartzite, 2 bouchardes aménagées sur galet et 4 fragments de blocs de colorant dont un en hématite. Les seuls restes d'animaux sont de rares fragments d'os calcinés. L'absence d'os non brûlés, d'outil en os ou d'élément de parure en matière calcaire s'explique par la forte acidité du terrain.

La céramique

La céramique est de loin la catégorie de mobilier la plus abondante sur le site de Thionville « Boucle de la Milliaire ». D'après les bords, le mobilier céramique appartient à un minimum de 70 individus.

Les ensembles les plus importants ont été mis au jour dans les fosses latérales des maisons rubanées. La majorité du mobilier peut être attribuée aux phases 5/6 et 6 du Rubané de Lorraine (Rubané récent ; Blouet *et al.*, 2007). La plupart des décors de bord sont effectués au peigne à deux ou trois dents en impression simple (fig. 7, n° 1, 2 et 4). L'utilisation du peigne à deux ou trois dents est aussi largement employée pour le remplissage des bandes et des motifs secondaires. Certains éléments semblent toutefois plus évolués avec des décors réalisés au peigne à trois dents pivotant (fig. 7, n° 3).

Quelques tessons semblent appartenir à une phase légèrement antérieure (phase 5 du Rubané de Lorraine) (fig. 7, n° 5 et 6).

Enfin les étapes 7, 8 voire 9 (Rubané final) sont aussi représentées. Le motif principal en T avec un cordon encadré par trois rangées d'impressions pivotantes est attribué à la phase 8 (fig. 8, n° 1). Le décor en guirlande avec peigne à cinq dents très légèrement pivotant pourrait, quant à lui, correspondre à la fin du Rubané final (phase 8 ou 9) (fig. 8, n° 2). D'autres tessons avec des impressions pivotantes ont aussi été découverts dans les structures rubanées sans que l'on puisse les attribuer à une phase précise du Rubané final. Les tessons au décor tardif ont été mis au jour associés avec des éléments au caractère plus ancien. Aucune fosse n'a livré du mobilier attribuable exclusivement au Rubané final.

Ces datations sont cohérentes avec celles des fouilles effectuées au XX^{ème} siècle. En effet, pour les fouilles de 1972 (Decker et Guillaume, 1974) et 1979 (Thévenin, 1981), les fosses ont

été attribuées au Rubané récent. Pour les fouilles de 1984 (Blouet et Mervelet, 1986), le mobilier publié est daté du Rubané final : la céramique de deux fosses est attribuée à la phase 7 et une autre structure a livré des tessons de la phase 8, voire du début de la phase 9.

Les autres artefacts en terre cuite

Une fusaïole et trois fragments de bracelets ont aussi été mis au jour dans les structures rubanées.

La fusaïole (fig. 8, n° 5) mesure 3,5 cm de diamètre. Son profil est circulaire. Sa couleur, beige à orangée, montre une cuisson en atmosphère oxydante. Son lissage est sommaire.

Les trois fragments de bracelets (fig. 8, n° 3 et 4) appartiennent à deux individus. Ils sont décorés de rainures. Le bracelet dont la largeur complète est conservée (5 cm) présente quatre rainures. Il est à noter qu'un autre fragment fut découvert à Thionville « la Milliaire » lors des fouilles réalisées en 1972 (Decker et Guillaume, 1974).

L'outillage lithique

Comme d'ordinaire sur les sites rubanés de Lorraine, les artefacts en silex taillé sont rares. À Thionville « Boucle de la Milliaire », 38 pièces ont été mises au jour. Parmi elles, 28 ont été identifiées comme des outils (fig. 9, n° 1 à 5). Il s'agit principalement de lames retouchées dont certaines présentent des traces de lustré, de grattoirs et de pièces esquillées. On note aussi la présence d'une armature de flèche. Quatre pièces présentent des traces attestant de plusieurs usages successifs. Pour trois individus, il s'agit de lames présentant des plages de lustrées qui ont été par la suite retouchées pour devenir des grattoirs. Le dernier outil est une lame qui a été, tout d'abord, utilisée en tant que perçoir puis vraisemblablement en tant qu'armature de faucille. Ces pièces ont eu une longue durée de vie qui indique un souci d'économie de la matière première.

L'outillage poli se résume à la partie distale d'une grande lame d'herminette plate en roche volcanique gris clair (fig. 9, n° 6). Cet outil présente un arrachement sur sa face inférieure. La partie conservée mesure 5,3 cm de long pour 5,9 cm de large et 1,4 cm d'épaisseur.

Enfin, cinq artefacts mis au jour à Thionville peuvent être rattachés au matériel de mouture et de polissage. Il s'agit de deux polissoirs en grès (très certainement issus de pièce à l'origine plus grande appartenant à la catégorie des meules), d'un polissoir en quartzite du Taunus et de deux bouchardes en galet.

Le colorant

Trois blocs d'ocre et un bloc d'hématite ont été mis au jour dans les structures rubanées.

Le bloc d'hématite (fig. 9, n° 7) est remarquable par ses dimensions conséquentes (7,8 cm de long pour 7,4 cm de large, 2,9 cm d'épaisseur et 364 g). Il présente plusieurs surfaces d'abrasion.

CONCLUSION

Il est difficile de pouvoir tirer des conclusions quant à l'organisation du village rubané. En effet, cette étude est affectée par la mauvaise conservation des vestiges et, par conséquent, par la disparition de nombreux trous de poteau. Cependant, on remarque tout de même la forte densité des structures rubanées dans la partie nord-ouest du site. La proximité des maisons, voire leurs recouvrements, s'explique par une longue durée de vie de l'occupation. Le mobilier recueilli dans les structures d'habitat montre que le site perdure du début du Rubané récent (phase 5) jusqu'au Rubané final (phase 8 ou 9). On assiste à des enchevêtrements de plusieurs ensembles diachroniques comme c'est le cas sur de nombreux sites rubanés : une telle densité est tout à fait comparable à celles des sites d'Ay-sur-Moselle (Blouet *et al.*, 2007), de Remerschen (Hauzeur, 2006), ou du site récemment fouillé de Florange (Denaire et Robert, 2009) qui se situent non loin de Thionville.

Si l'occupation rubanée du site de Thionville « Boucle de la Milliaire » apparaît probablement à l'étape 5, elle atteint sa densité maximum aux étapes 5/6 et 6. Ensuite, seuls quelques rares

tessons nous indiquent la pérennité de l'habitat lors du rubané final. Il est à noter que lors des fouilles de 1984 sur la parcelle à l'ouest des fouilles de 2009/2010, trois fosses datant de cette phase avaient été découvertes. Le cœur de l'occupation du Rubané final a donc très bien pu se déplacer à l'ouest. La parcelle récemment fouillée n'est vraisemblablement située qu'en périphérie de cette occupation tardive.

BIBLIOGRAPHIE

- BARLÉ M. (1997) - *La céramique rubanée du site de Thionville-la-Milliaire* (Moselle). Mémoire de Maîtrise, université Paris I, 2 vol., 66 fig., 77 p.
- BLOUET V., DECKER E., KLAG T., PETITDIDIER M.-P. et THOMASHAUSEN L. (2007) - *Le Néolithique ancien de Lorraine*. Publication de l'A.C.R. sur le Néolithique ancien de Lorraine, 3 vol., 298 fig., 444 p.
- BLOUET V. et MERVELET Ph. (1986) - Un ensemble Rubané final à Thionville (57), lieu-dit la Milliaire. *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, 8, p.75-82.
- DECKER E. et GUILLAUME Ch. (1974) - Thionville « La Milliaire » (Moselle) site Rubané récent. *Bulletin de la société Préhistorique Française*, tome 71, Etude et travaux, fascicule 2, p. 479-488.
- DENAIRE A. et ROBERT F. (2009) - *Florange « Avenue de Lorraine », un site d'habitat du Néolithique ancien et moyen en Moselle*, D.F.S. de sauvetage urgent, ANTEA-Archéologie, Metz, S.R.A. Lorraine, 285 p.
- HAUZEUR A. (2006) - *Le Rubané au Luxembourg ; Contribution à l'étude du Rubané du Nord-ouest européen*, Luxembourg : Musée national d'histoire et d'art, 668 p.
- THÉVENIN A. (1981) - Information Archéologique région Lorraine. In : *Gallia préhistoire*, 24, 2, p. 495-496.

Bertrand PERRIN
ANTEA-Archéologie
bertrand.perrin@antea-archeologie.com



Fig. 1 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Localisation du site.

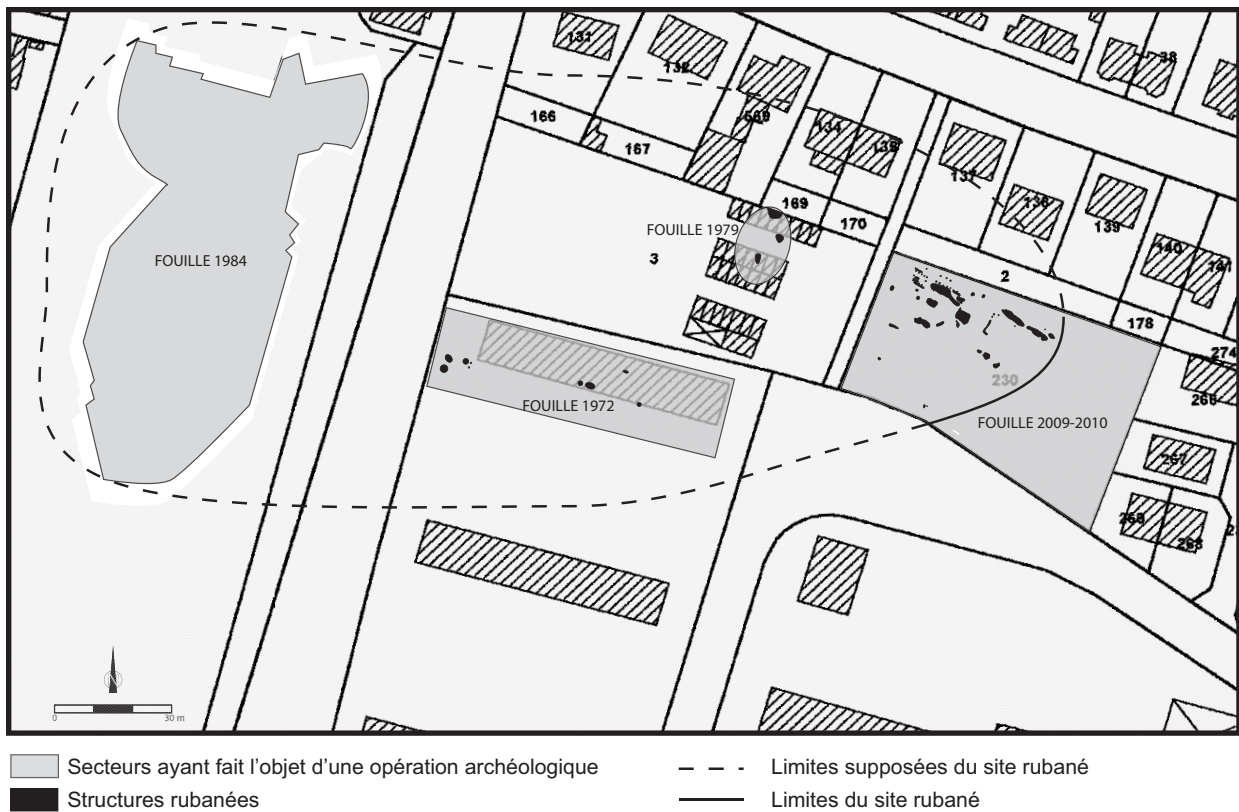


Fig. 2 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Emprises des différentes fouilles dans le quartier de la Milliaire.



Fig. 3 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Plan de répartition des structures rubanées.

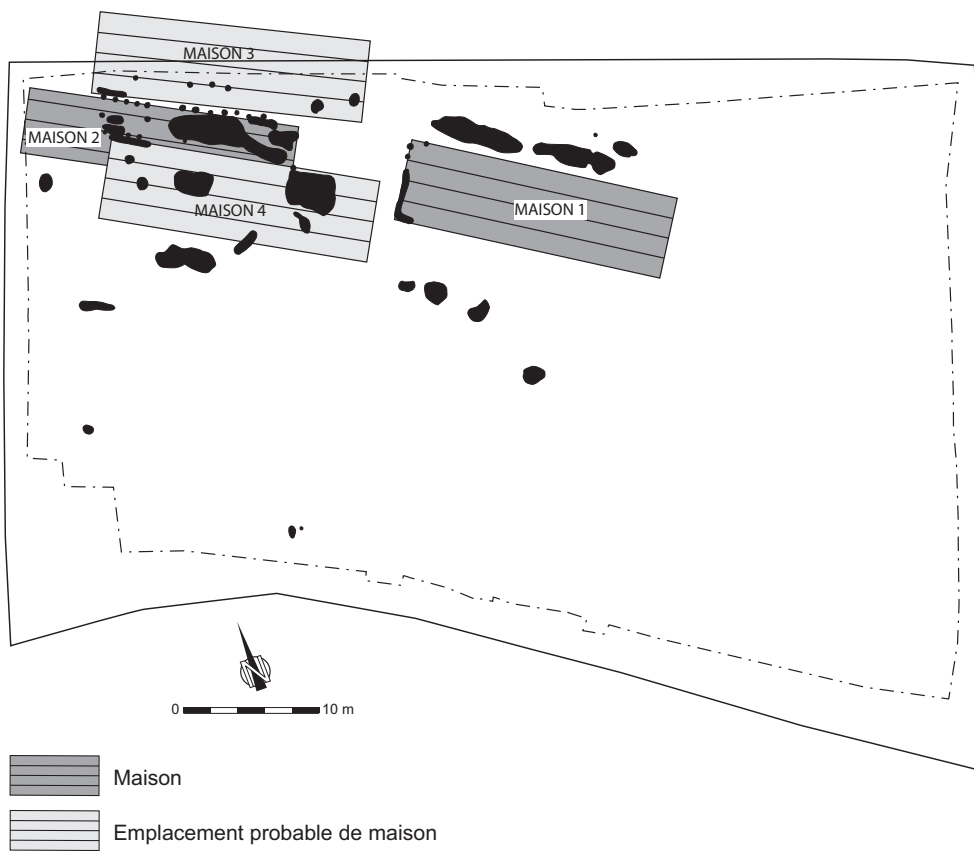


Fig. 4 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Localisation des maisons rubanées.

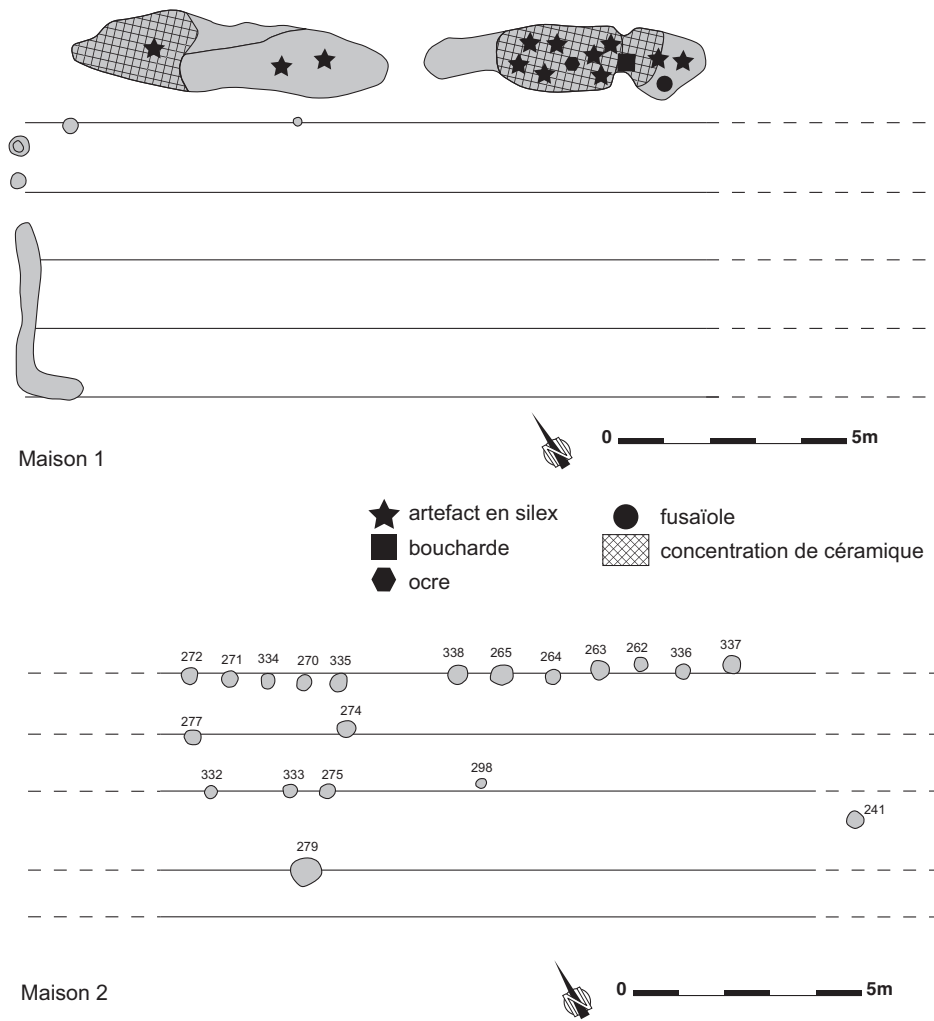


Fig. 5 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Plans des maisons rubanées 1 et 2.

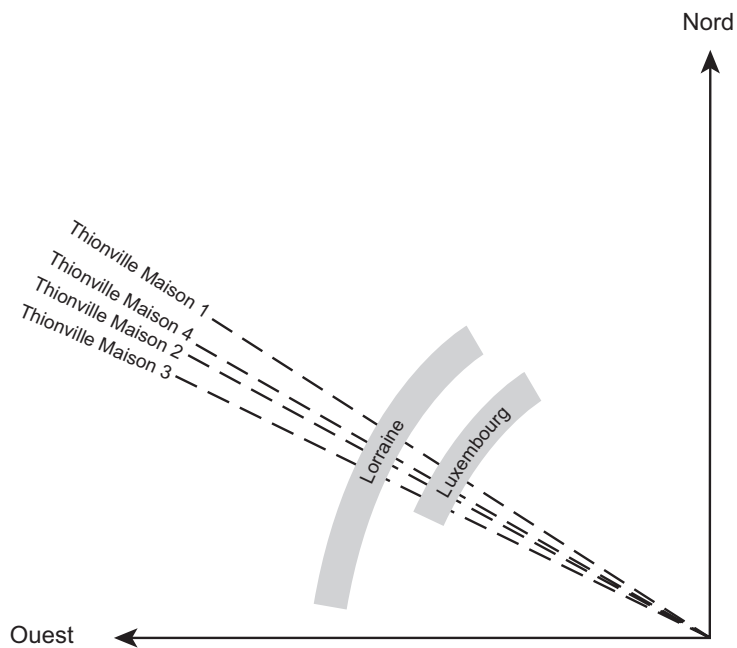


Fig. 6 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Orientation des maisons rubanées découvertes en Lorraine et au Luxembourg (d'après Hauzeur, 2006 complétée).

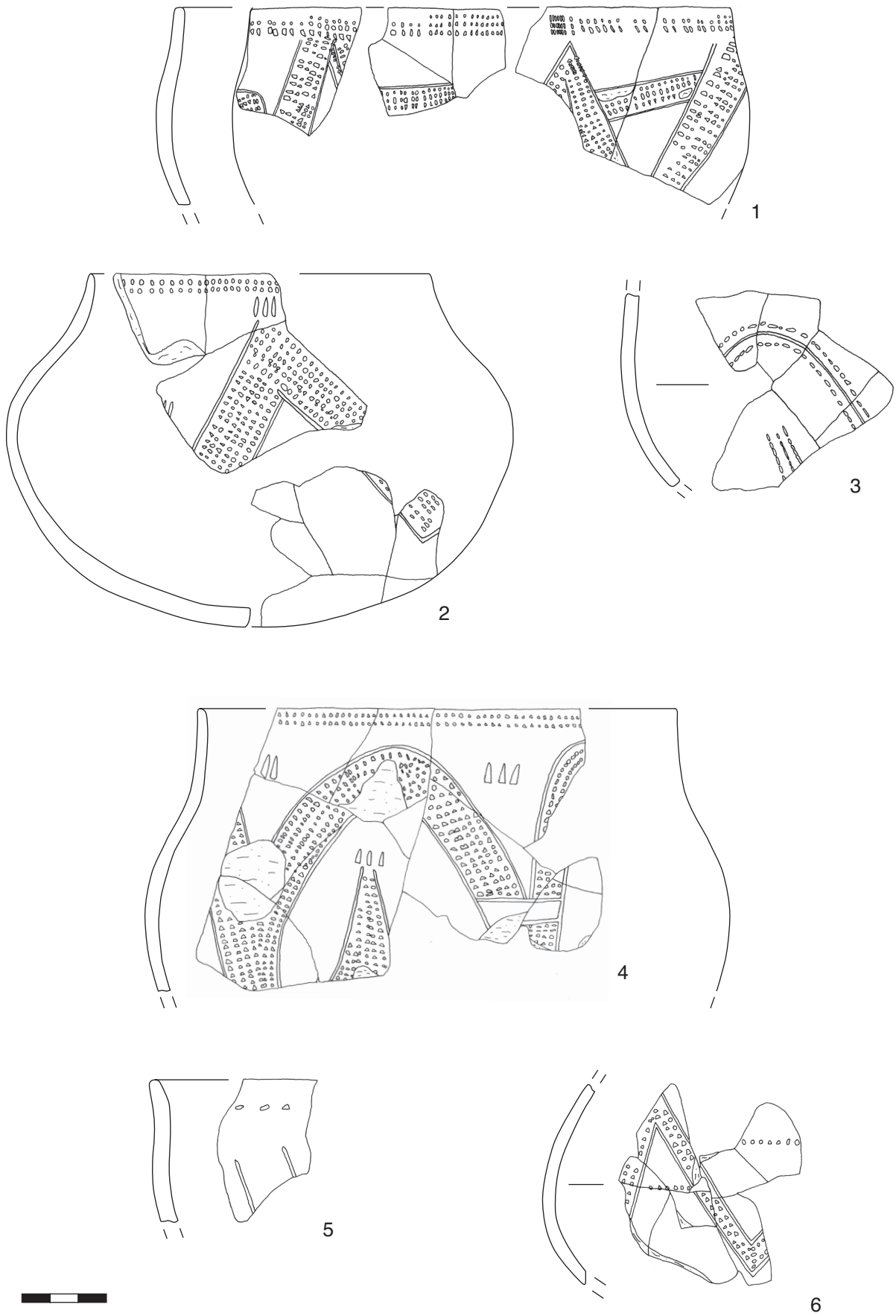


Fig. 7 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Céramique. 1, 2 et 3 : tessons des phases 5 et 5/6 (Rubané récent) ; 5 et 6 : tessons de la phase 5 (Rubané récent).

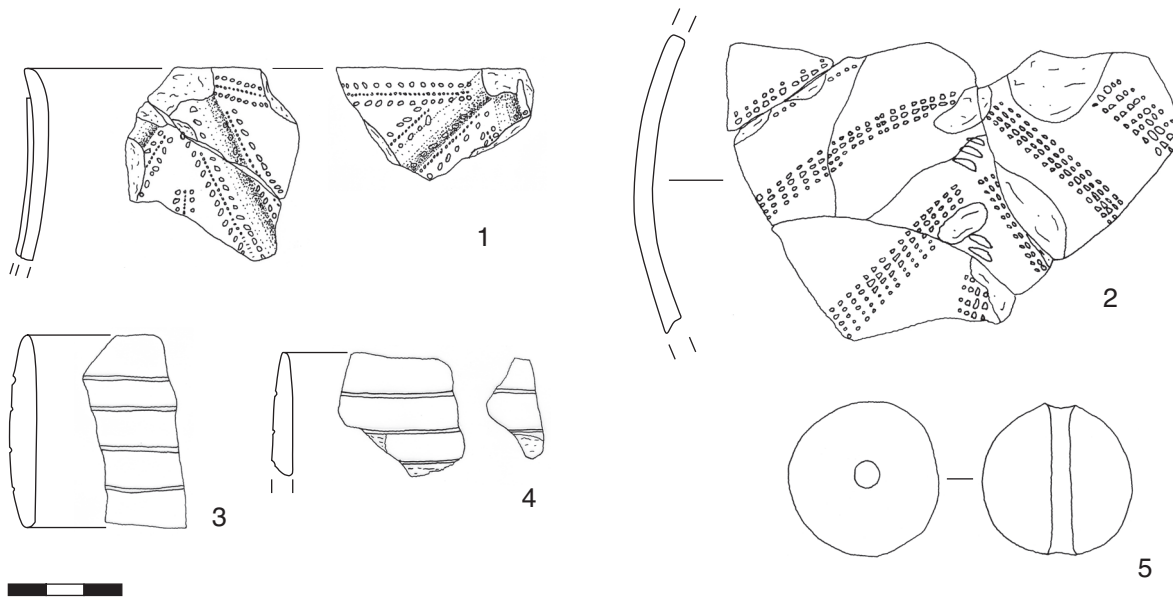


Fig. 8 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». Céramique. 1 : tessons de la phase 8 (Rubané final) ; 2 : tesson de la phase 8 ou 9 (Rubané final) ; 3 et 4 : fragments de bracelets en terre cuite ; 5 : fusaïole en terre cuite.

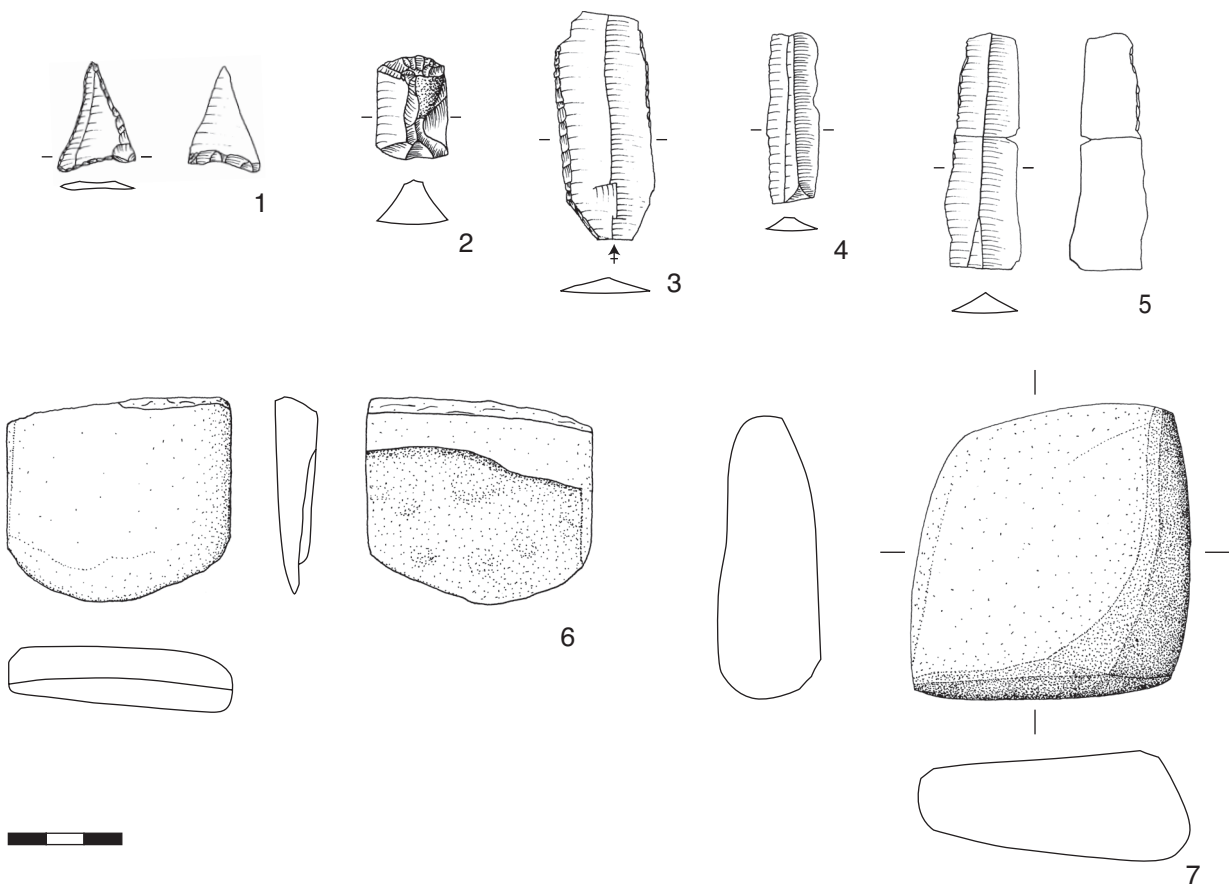


Fig. 9 - Thionville « Boucle de la Milliaire ». 1 à 5 : outils en silex ; 6 : fragment de lame d'herminette plate ; 7 : bloc d'hématite.

L'HABITAT RUBANÉ DE SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ « RUE DES CASTORS » (MARNE). PREMIERS RÉSULTATS.

Nicolas GARMOND, Sophie BINDER, Sandrine BONNARDIN, Denis BOUQUIN, Caroline HAMON, Cathy LEFEVRE et Frédéric POUPON, avec la collaboration d'Isabelle FOURNIER et Gilles FRONTEAU

À l'occasion d'un aménagement de la Renaissance Immobilière Châlonnaise, deux campagnes de fouilles ont été menées « Rue des Castors » à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne). Ces opérations ont été réalisées par le service archéologique de Reims Métropole en 2010 et en 2011, sur une emprise totale de 5400 m² (Garmond dir., 2012).

Le terrain est constitué de limons crayeux et de grèves, recouverts par un horizon limoneux alluvial. Il marque une légère pente nord/sud vers la Marne, dont il constitue le bord de la terrasse droite. Les terres situées au sud étaient encore, à l'époque moderne, réputées pour leur fertilité, en raison de leur fréquente inondation par la rivière, qui y déposait des limons. Cette fertilité du sol est probablement une des raisons de la richesse archéologique du secteur. En effet, de nombreuses occurrences archéologiques sont attestées à Saint-Martin-sur-le-Pré et en périphérie, allant du Mésolithique à l'époque Moderne.

Le terrain fouillé a révélé des vestiges nombreux et denses : 294 faits archéologiques ont été mis au jour en surface du terrain naturel. Parmi d'autres vestiges protohistoriques et antiques, les traces d'un village danubien ont été découvertes (fig. 1).

LE VILLAGE DANUBIEN

L'occupation la plus ancienne est une partie d'un village danubien, attribué au Rubané récent du Bassin parisien. Le site est incomplet, s'étendant hors emprise dans plusieurs directions.

Trois unités d'habitation, orientées NO/SE, ont été mises au jour, plus une quatrième probable, le tout étant accompagné de trois sépultures, d'une batterie de fosses à profil en V-Y et d'autres fosses périphériques.

L'unité d'habitation 1 est composée d'une petite maison très arasée, St. 1, dont seuls subsistent les 2/3 sud. Une fosse latérale a été retrouvée au nord de la maison.

L'unité d'habitation 4 comporte une maison également très arasée, St. 4, longue d'au moins 12 m. Deux fosses latérales, riches en mobilier, ont été retrouvées de part et d'autre du bâtiment.

L'unité d'habitation 9 est constituée d'une grande maison trapézoïdale, St. 9, relativement bien préservée, longue de 29 m et large de 6,7 m à l'avant (fig. 2). La paroi arrière de l'édifice est préservée, de même que 55 trous de poteau, dont les plus profonds atteignent 0,8 m de diamètre et de fond. Les empreintes de pièces de bois sont bien visibles et attestent, pour les poteaux de tierce, de l'utilisation de troncs de 0,3 à 0,6 m de diamètre. La maison est entourée par deux fosses latérales, qui livrent un assemblage mobilier conséquent.

La bonne conservation des empreintes de l'édifice a permis la réalisation d'une reconstitution architecturale (fig. 2). L'édifice, en bois, torchis et toiture végétale, serait haut de 4,6 m. L'étude révèle notamment que les tierces rapprochées, que l'on appelle parfois des « couloirs » (Coudart 1998), serviraient de portiques autoporteurs maintenant la structure de l'édifice, pour-

raient servir de supports à des plateformes aériennes au sein de la maison et, potentiellement, à des ouvertures de type lucarnes.

Au nord du site, deux fosses (F24 et F54) appartiennent à une probable maison totalement érodée, l'ensemble constituant donc une quatrième unité d'habitation.

Les fosses latérales des bâtiments sont de dimensions variables, avec des profondeurs n'excédant pas 0,8 m. Ces fosses livrent souvent un abondant mobilier : faune, céramique, industrie lithique, macro-outillage, torchis et même parure.

Entre les maisons, plusieurs fosses, dont deux fosses-silos, viennent occuper l'espace. L'élément le plus original est sans nul doute une batterie de sept fosses profondes à profil en V-Y (fig. 3), dont cinq sont disposées sur un arc-de-cercle qui s'appuie sur l'avant de la maison 1. Une de ces fosses livre, au fond, une portion de cervidé en connexion anatomique qui a été datée par radiocarbone et assure la contemporanéité des fosses avec le village danubien. Cinq fosses sur les sept livrent du mobilier dans le comblement supérieur, et il s'agit toujours de mobilier du Néolithique ancien. Si l'hypothèse cynégétique pourrait être avancée, cette batterie de fosses dénote des modèles théoriques actuels (Achart-Corompt *et al.* à paraître), notamment par la présence d'un habitat contemporain autour. Les enceintes du Rubané belge (Bosquet *et al.* 2007) ouvrent la voie à une autre hypothèse, puisque sur ces sites des *Schlitzgruben* sont situées au sein des dispositifs d'entrée, à l'interruption d'un fossé. La batterie de fosses à profil en V-Y de Saint-Martin-sur-le-Pré pourrait ainsi constituer un dispositif « défensif » au sens large, au sein du village ou sur la bordure nord de celui-ci. La méconnaissance du plan complet du village ne permet pas de conclure quant à la fonction de ce dispositif atypique pour les villages danubiens. On ne peut, de plus, exclure que ces fosses illustrent une étape de l'occupation légèrement antérieure, et auraient ainsi été comblées au moment de l'installation du village.

Les trois inhumations qui ont été mises au jour sont localisées dans l'angle nord-est du site et plus particulièrement à proximité des fosses latérales des habitats. Il s'agit de trois sépultures primaires à inhumation qui présentent chacune leurs caractéristiques propres (fig. 4).

- La sépulture 38 se caractérise par une fosse sub-rectangulaire de 5,4 m de long pour 2,2 m de large et 1 m de profondeur par rapport au niveau de décapage. Le cadavre a été placé au contact de la paroi sud-est et selon une orientation nord-est/sud-ouest. Le squelette, qui appartient probablement à une femme, (Bruzek *et al.* 2005), repose sur le dos, les membres supérieurs sont fléchis, les mains en avant de l'épaule droite ; le membre inférieur droit est fléchi et se superpose au genou du membre inférieur gauche qui repose en extension. Les arguments taphonomiques ne permettent pas de statuer sur la présence ou non d'un dispositif funéraire périssable au sein de la fosse. Cependant, la position du squelette tend à suggérer qu'il s'agit d'une position acquise suite à l'inhumation et que le défunt n'a sans doute pas été déposé initialement sur le dos.

- La sépulture 451 contient le squelette d'un immature biologique décédé vers 6 ans (\pm 24 mois ; Ubelaker 1990). Ce dernier repose sur le côté gauche, en position fléchie, dans une fosse ovale d'environ 1,78 m de long pour 0,7 m de large et 0,18 m de profondeur, selon une orientation sud-est/nord-est. Le squelette est trop lacunaire pour pouvoir restituer les éventuels aménagements de la sépulture. Le défunt était accompagné de sept perles en dentales et cinq perles trapézoïdales.

- La sépulture 471 est située à moins de 2 m au sud de F451 et présente la même orientation. La fosse est de forme ovale (2 m de long pour 0,9 m de large et 0,92 m de profondeur) et présente une banquette d'1,3 m x 0,4 m, aménagée le long de la paroi sud. Le défunt, vraisemblablement de sexe féminin, est déposé sur le côté gauche, les membres supérieurs fléchis en avant du corps, les membres inférieurs également fléchis. Il est accompagné de trente-neuf perles situées à la périphérie du bloc cranio-facial. Les indices taphonomiques pourraient indiquer

l'existence d'une enveloppe funéraire qui serait associée à une parure de perles liées entre elles par un lien.

Les éléments chronologiques permettent d'attribuer ces sépultures au RRBP et les pratiques funéraires sont plutôt cohérentes avec ce que l'on connaît habituellement de cette période. Toutefois, il est à noter que le fait 38 pose quelques interrogations, notamment sur son orientation et l'utilisation d'une fosse aussi imposante pour y déposer un seul cadavre, qui plus est au contact d'une paroi.

LE MOBILIER

Le mobilier retrouvé sur le site est abondant et permet une bonne caractérisation de cette série du Rubané.

La céramique

Le corpus céramique est constitué d'un ensemble de 1052 tessons pour un poids total de 8,96 kg. Les tessons sont très fragmentés et aucun profil complet ne nous est parvenu. L'étude a cependant permis de comptabiliser un nombre minimum de 121 individus-vases. Deux types de céramiques coexistent : la céramique fine et la céramique épaisse. La céramique fine non décorée prédomine. La céramique épaisse constitue 24 % du corpus. Elle est donc beaucoup moins représentée que les vases en céramique fine. Son épaisseur oscille entre 0,8 et 1,2 cm.

Les céramiques de Saint-Martin-sur-le-Pré (fig. 5), avec leurs thèmes et motifs décoratifs en « T » et en chevrons, ainsi que l'utilisation rare du peigne à deux dents en impression séparée, au profit d'une utilisation majoritaire du peigne à deux et trois dents en impression pivotante (un seul peigne à quatre dents), établissent des correspondances certaines avec le RRBP tel qu'il est reconnu dans les sites de la Vallée de l'Aisne (Ilett, Constantin 2010). De par l'analyse des thèmes décoratifs et leur réalisation, le Rubané de Saint-Martin-sur-le-Pré se rattache plus particulièrement à l'étape moyenne du RRBP de la vallée de l'Aisne (Constantin, Ilett 1997). Des tessons affichant des motifs plus complexes, des bandeaux hachurés et des triangles suspendus d'affinités mosellanes, sont également présents. Ces quelques éléments se distinguent nettement par leurs groupes de pâtes, dont les composants ne sont pas d'origine locale. Ces préparations sont clairement différentes des autres productions céramiques observées en grande proportion dans le corpus de Saint-Martin-sur-le-Pré.

L'industrie lithique

L'industrie lithique est relativement réduite, avec seulement 207 individus. Le mobilier se répartit dans toutes les structures néolithiques du site, sans distinctions particulières.

La série comporte une part d'éclats importante : 55 %. Cependant, ces éclats sont tous des déchets issus d'un débitage laminaire par percussion indirecte, qui livre des lames relativement standardisées. Les supports sont débités sur des silex sénoniens de la Montagne de Reims, plus rarement sur du silex tertiaire bartonien. Les nucléus à lames semblent, après abandon, réutilisés en nucléus à petits éclats. Sept herminettes, plus ou moins complètes, sont en roches tenaces diverses (schiste, micaschiste, quartzite, microdiorite, basalte). Ces roches proviennent vraisemblablement des Massifs ardennais et vosgiens, elles sont donc directement issues d'autres groupes du Rubané.

L'outillage lithique (fig. 6) comporte soixante-quatre individus. Outre les herminettes, on trouve dix grattoirs, treize éclats et lames retouchés, huit perçoirs, six pièces esquillées, cinq armatures de faucilles, cinq burins, quatre bouchardes, deux armatures de flèches, un denticulé, un bord abattu, une troncature et un polyèdre. Les pointes de flèche sont des armatures perçantes, dans la tradition champenoise. Les burins sur lame sont particulièrement intéressants, puisqu'ils étaient jusqu'alors presque inconnus dans le Rubané champenois, excepté sur le site RRBP de

Saint-Dizier (Haute-Marne). Ce corpus s'inscrit parfaitement dans la tradition des industries lithiques du Rubané du nord-est de la France (Allard 2005).

Le macro-outillage

Sept fosses rubanées ont livré cinquante-deux outils et fragments d'outils macro-lithiques (fig. 6). Ces outils sont confectionnés dans des grès quartzitiques issus des niveaux tertiaires du Bassin parisien disponibles à une vingtaine de kilomètres du site.

La fosse 54 a livré une demi-molette de belle facture réutilisée comme « outil à surface polie », ainsi qu'une molette à main entière. Un objet atypique en calcaire crayeux provient également de cette fosse : l'émoissé couvrant et la striation très dense de sa surface active évoque l'abrasion d'un matériau dur à large plage de contact. La fosse 56 présente un percuteur sur silex et deux fragments de polissoirs sur grès ferrugineux. La fosse 131 en livre un fragment, accompagné de trois fragments d'outils de mouture. La fosse 285 livre un outillage très diversifié d'une vingtaine de pièces parmi lesquelles il faut mentionner une molette en grès coquillier, deux percuteurs en chaille, un polissoir à rainure, un fragment de polissoir à double plage d'utilisation et un « outil à pan de fracture émoissé ».

La faune

Les vestiges fauniques sont au nombre de 5188 restes pour un poids de 52,312 kg. 35,6 % de ces restes ont pu être identifiés au rang de l'espèce, soit 1848 fragments pour 45,893 kg. Ils proviennent principalement des unités d'habitation 1 (N = 274), 4 (N = 1751), 9 (N = 1699) et de la quatrième unité d'habitation probable (N = 1283). Les autres restes sont issus des fosses à profil en V-Y F15, F19, F23 et F48.

88,3 % des restes appartiennent aux mammifères domestiques. À l'instar de ce qui a pu être observé dans l'Aisne sur les sites de Cuiry-lès-Chaudardes (Hachem 2011) et de Berry-au-Bac (Ilett, Plateaux 1995, p. 128-141), le bœuf est le taxon le plus fréquent (76,9 % des restes de la triade), suivi de loin par les caprinés (14,5 %) et le porc (8,6 %). Le gibier représente 11,7 % des vestiges fauniques. Le cerf est l'animal le mieux attesté (53,9 % des restes de faune sauvage), suivi de l'aurochs (30,4 %), du chevreuil (9,2 %) et du sanglier (5,5 %). Le blaireau et le cheval sont figurés par un reste chacun (0,5 %).

Néanmoins, des différences flagrantes apparaissent entre les trois unités les plus riches en restes déterminés (St 4, St 9 et l'unité d'habitation probable). Les deux premières, dont la grande maison St9, se caractérisent par une forte proportion d'espèces domestiques (> à 90 %), tandis que la dernière, probablement une petite maison danubienne arasée, présente le taux de gibier le plus élevé avec 22 % des restes (dont 41,9 % dans F24). Ces distinctions ne sont pas sans rappeler celles observées à Cuiry-lès-Chaudardes et pourraient évoquer la présence d'une maison plus « chasseuse » que les autres (Hachem 2011).

L'industrie osseuse

L'industrie osseuse, en raison de la mauvaise conservation, n'est attestée que par trois outils, deux poinçons et un raclor (remerciements à Y. Maigrot et I. Sidera).

La parure

La parure se compose de cinquante-deux objets provenant de deux sépultures (F451, F471) et d'une fosse de construction (F56). Dans le détail (figure 6), ce corpus comprend sept dentales, deux coquilles de *Littorina* perforées, une coquille d'*Ancilla obesula* perforée et quarante-deux perles trapézoïdales en coquille de *Cardiidés*. Il s'agit exclusivement d'objets en coquillage dont les origines sont variées. Les perles trapézoïdales sont caractéristiques des contextes du RRBP (Bonnardin 2009) Le défunt de la sépulture 471 a pu être inhumé habillé d'une sorte de pectoral/plastron de perles géométriques en coquillage.

Datation

La céramique permet d'attribuer cette série au RRBP, ce que conforte le reste du mobilier. Neuf datations ont été réalisées sur diverses structures du site (fosses latérales, trous de poteau, sépultures, fosses à profil en V-Y) et sur différents matériaux (os animaux et humains, bois de cervidés, charbons, graines). Sans surprise, les dates se trouvent majoritairement dans une fourchette comprise entre 5200 et 4800 avant J.-C., avec une forte probabilité entre 5100 et 4900 avant J.-C. Ces dates, malgré des variances larges, sont donc en parfaite adéquation avec le mobilier.

SYNTHÈSE SUR LE VILLAGE DANUBIEN

Le mobilier permet d'attribuer ce site au RRBP et plus précisément à l'étape moyenne de la séquence de la vallée de l'Aisne. Le site de Saint-Martin-sur-le-Pré est voisin du site du Rubané récent champenois (RRC) de Juvigny (7 km) : sa découverte introduit donc un nouvel élément significatif au débat sur les liens chronologiques entre le RRC et le RRBP. En effet, deux hypothèses s'opposaient jusqu'alors sur les relations entre le RRC et le RRBP. La première voulait une contemporanéité du RRC et du RRBP (Tappret, Villes, 1996, p. 247), la seconde l'antériorité du RRC sur le RRBP (Ilett, Plateaux 1995, p. 87). De part les différences visibles sur la céramique des sites de Saint-Martin-sur-le-Pré et de Juvigny, qui renvoient à des horizons chronologiques bien distincts, on peut désormais exclure la première hypothèse. Le RRBP occupe bien une place tardive dans la chronologie du Rubané champenois.

On peut même remarquer certaines similitudes, dans l'approvisionnement lithique notamment, qui suggèrent qu'il existe un lien entre les deux sites. Au vu du rapprochement géographique, les populations de Saint-Martin-sur-le-Pré pourraient bien descendre de celles de Juvigny. Il manque cependant un maillon entre ces deux sites, qui pourrait être une phase ancienne du RRBP tel qu'il est défini dans la vallée de l'Aisne.

Le village danubien de Saint-Martin-sur-le-Pré, bien qu'incomplètement connu, permet de bien définir le RRBP champenois. Le site montre plusieurs caractères atypiques, notamment une batterie de fosses à profil en V-Y au sein même du village. On ne peut donc qu'espérer que la fouille d'autres parties du village permette de mieux en comprendre le fonctionnement et d'étoffer le corpus mobilier.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-COROMPT N., DEBROSSES V., RIQUIER V. (*à paraître*) – Bilan d'étape du projet de recherche régional Champagne-Ardenne, *in* : *Chasse, culture ou artisanat ? Les fosses « à profil en Y-V-W »*, actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne, 15-16 novembre 2010, Revue Archéologique de l'Est.
- ALLARD P. (2005) – *L'industrie lithique des populations rubanées du Nord-Est de la France et de la Belgique*, Internationale Archäologie, 86, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., 2005.
- BONNARDIN S. (2009) – *La parure funéraire du Néolithique ancien en Bassins parisien et Rhénan. Rubané, Hinkelstein, Villeneuve-Saint-Germain*, Mémoire n°XLIX de la Société Préhistorique Française, 322 p.
- BOSQUET D., GOFFIOUL C., PREUD'HOMME D. (2007) – Les enceintes rubanées de Belgique : apports des fouilles récentes, *in* : *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*. Actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 Novembre 1999, 27^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, Tours, 2007, p. 5-20.

- BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P. (2005) – Identification biologique individuelle en paléanthropologie. In : O. Dutour, J.-J. Hublin, B. Vandermeersch (éd.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, p. 217-246.
- CONSTANTIN C., ILETT M. (1997) – Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin parisien. In : C. Jeunesse C. (dir.) *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, Actes du 22e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 1995, (CAPRAA supplément n°3), p. 281-300
- COUDART A. (1998) – *Architecture et société néolithique*, Document d'Archéologie Française n°67, Paris, éditions de la MSH, 242 p.
- GARMOND N. dir. (2012) – Saint-Martin-sur-le-Pré, Rue des Castors, phases 1 et 2, Marne, Champagne-Ardenne, rapport final d'opération, service archéologique de Reims Métropole, Reims, Service régional de l'archéologie.
- HACHEM L. (2011) – *Le site néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes – I. De l'analyse de la faune à la structuration sociale*. Internationale Archäologie, 120. Rahden : M. Leidorf, 549 p.
- ILETT M., PLATEAU M. (1995) – *Le site Néolithique de Berry-au-Bac, « Le chemin de la Pêcherie »* (Aisne) Centre National de la Recherche Scientifique, Centre de Recherche Archéologique, CNRS éditions.
- ILETT M., CONSTANTIN C. (2010) – La production céramique du Rubané de la vallée de l'Aisne : état des lieux. In : C. Manen, F. Convertini, D. Binder, I. Sénépart (dir.) *Premières sociétés paysannes de Méditerranée occidentale – structures des productions céramiques*, Mémoire de la Société Préhistorique Française 51, Paris, p. 239-248.
- TAPPRET E., VILLES A. (1996) – Contribution de la Champagne à l'étude du Néolithique ancien. In : P. Duhamel (dir.) *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?* Actes d 18e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon 1991 (Dijon, Revue Archéologique de l'Est, supplément n°14), p. 175-256.
- UBELAKER D.-H. (1990) – *Human Skeletal Remains. Excavation, Aanalysis, Interprétation*. Manuals on archaeology, 2. Washington, Taraxacum, 3ème éd.

Nicolas GARMOND (UMR 8215 Trajectoires),
Sophie BINDER,
Denis BOUQUIN (UMR 6298 ArTèHiS ; LABO, univ. Libre de Bruxelles),
Isabelle FOURNIER,
Frédéric POUPON (UMR 7324 CITERES-LAT)
Service archéologique de Reims Métropole
6, rue du Val Clair,
51100 REIMS
nicolas.garmond@reimsmetropole.fr

Sandrine BONNARDIN
Cé pam – UMR 7264. Pôle Universitaire Saint-Jean-d'Angély (SJA 3)
24, avenue des Diables-Bleus,
06357 NICE Cedex 4
Sandrine.Bonnardin@unice.fr

Gilles FRONTEAU
Université de Reims Champagne Ardenne - EA3795 GEGENAA
2 Esplanade Roland Garros,
51100 Reims
gilles.fronteau@univ-reims.fr

Caroline HAMON
CNRS - UMR 8215 Trajectoires,
Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
21, allée de l'Université,
92023 Nanterre cedex
caroline.hamon@mae.cnrs.fr

Cathy LEFEVRE
Architecte DPLG
catylefevre@yahoo.fr

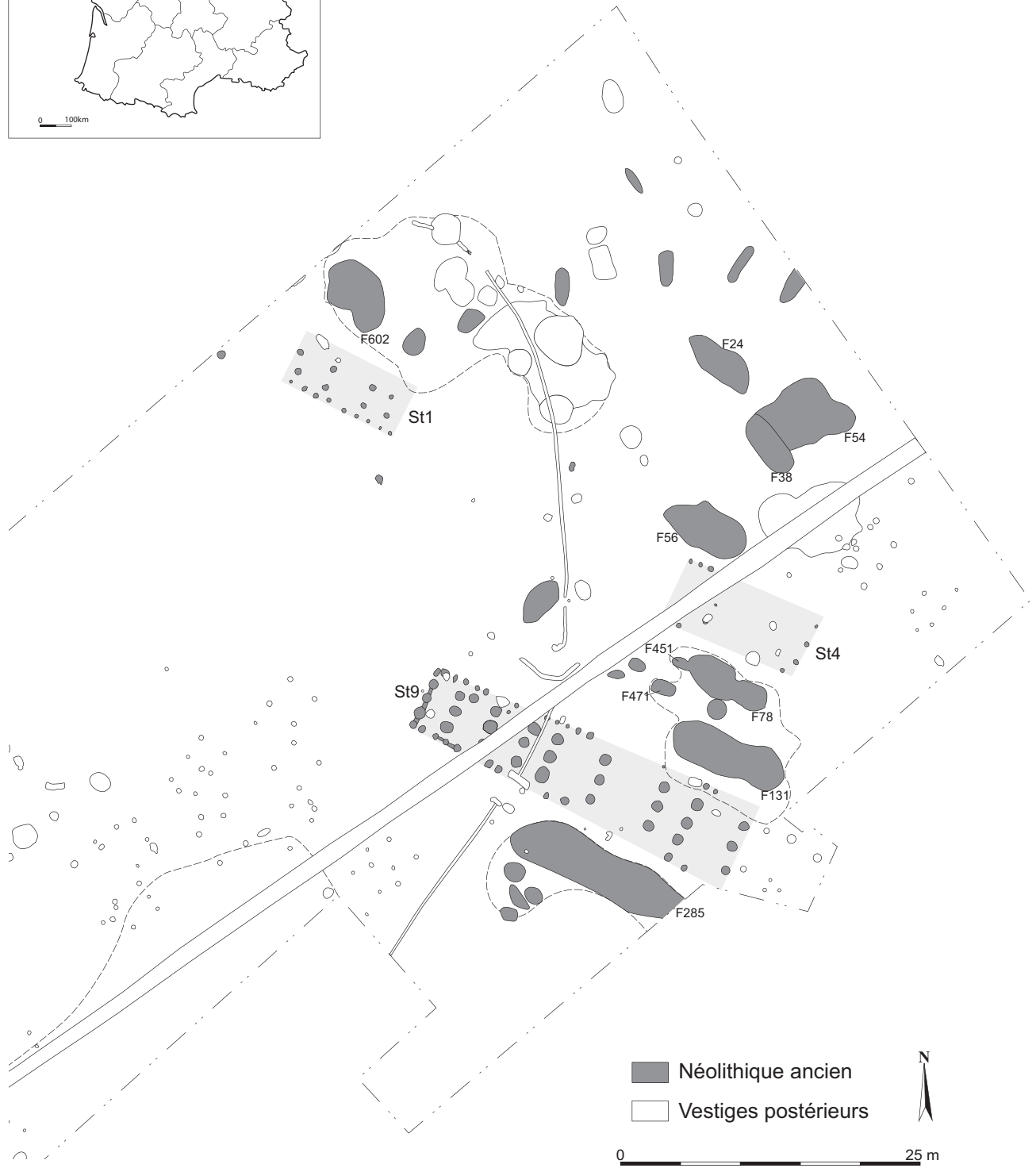
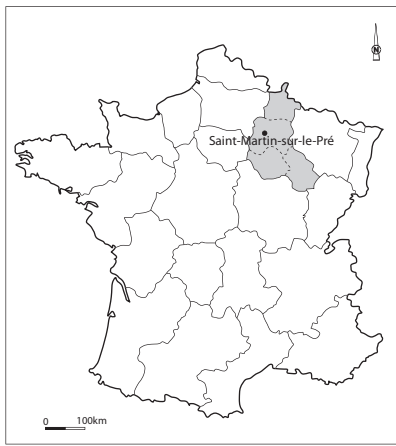


Fig.1 - Plan général des occupations du Néolithique ancien du site de St-Martin-sur-le-Pré « Rue des Castors » (51)

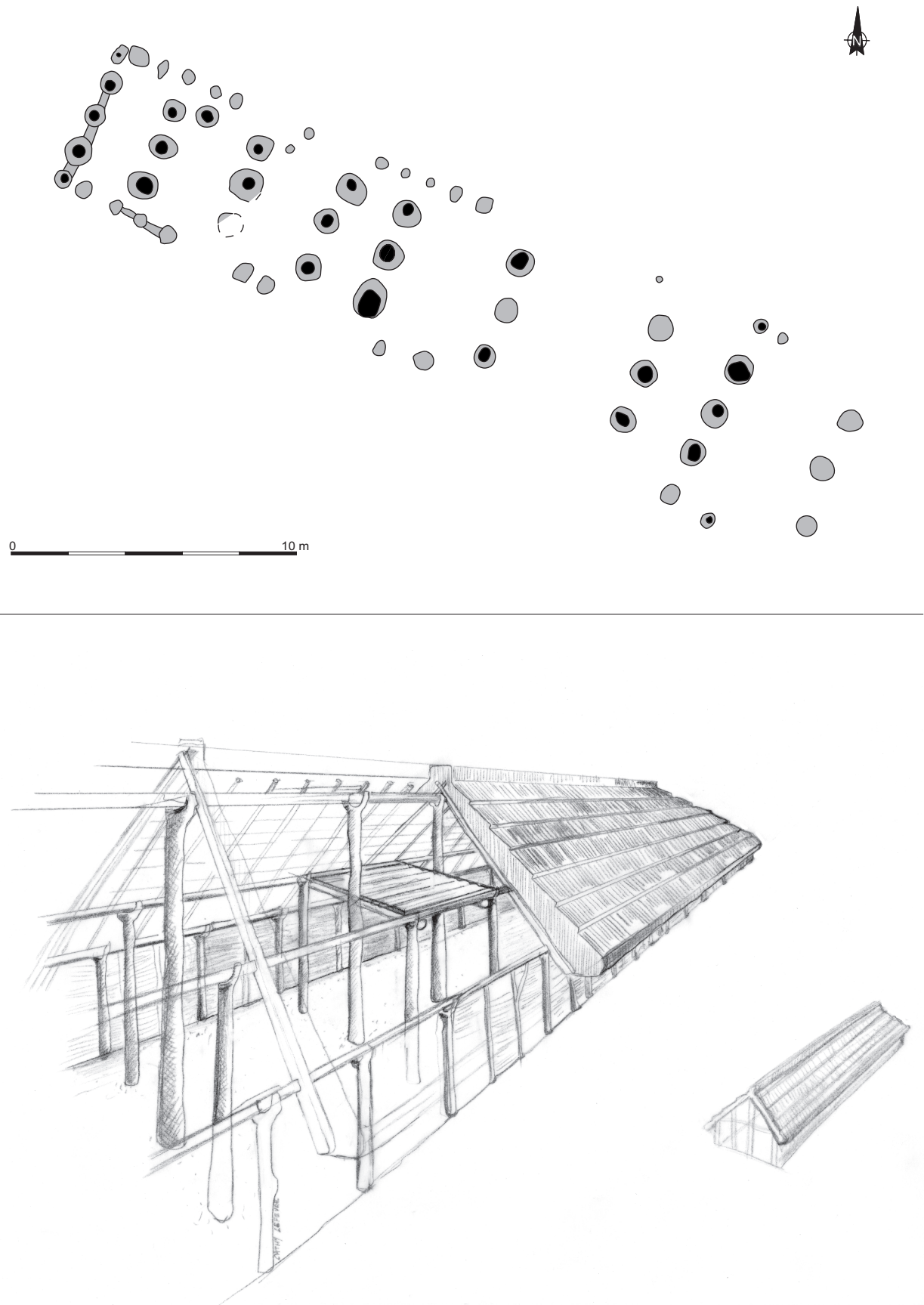
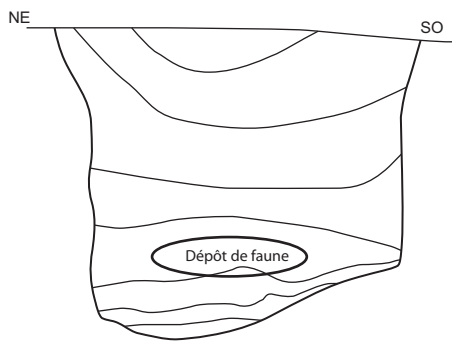
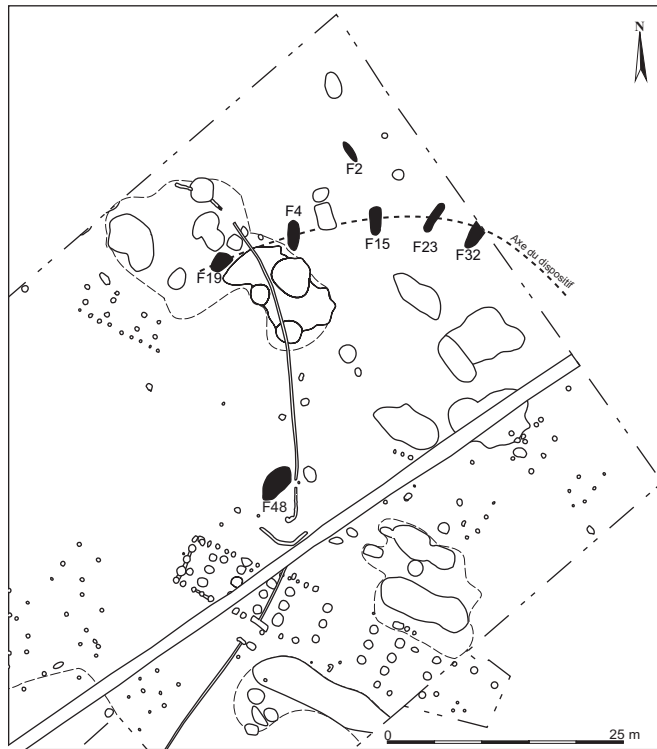
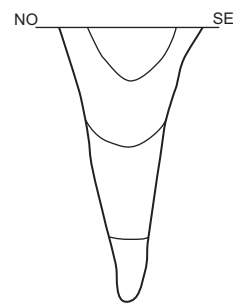


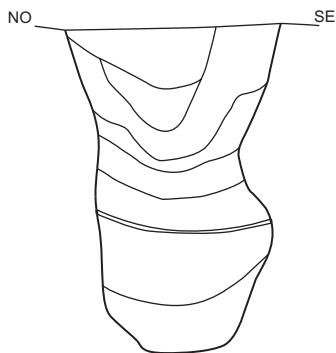
Fig.2 - plan et reconstitution architecturale de la maison 9 du site de St-Martin-sur-le-Pré « Rue des Castors » (51) (Plan : DAO : N. Garmond ; dessin : C. Lefevre).



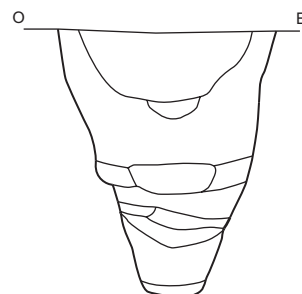
F19 (coupe longitudinale)



F23 (coupe transversale)



F32 (coupe transversale)



F15 (coupe transversale)

Fig.3 - Batterie de fosses à profil en V-Y à St-Martin-sur-le-Pré « Rue des Castors » (51) (DAO : N. Garmond / D. Rennesson).

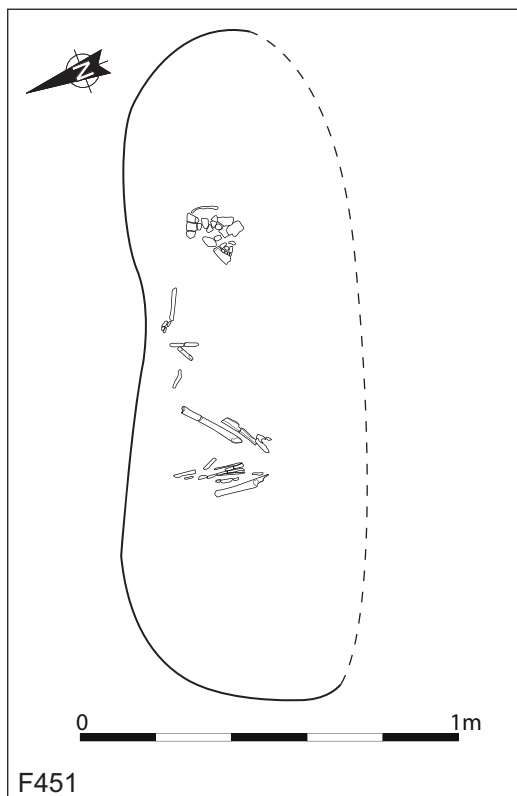
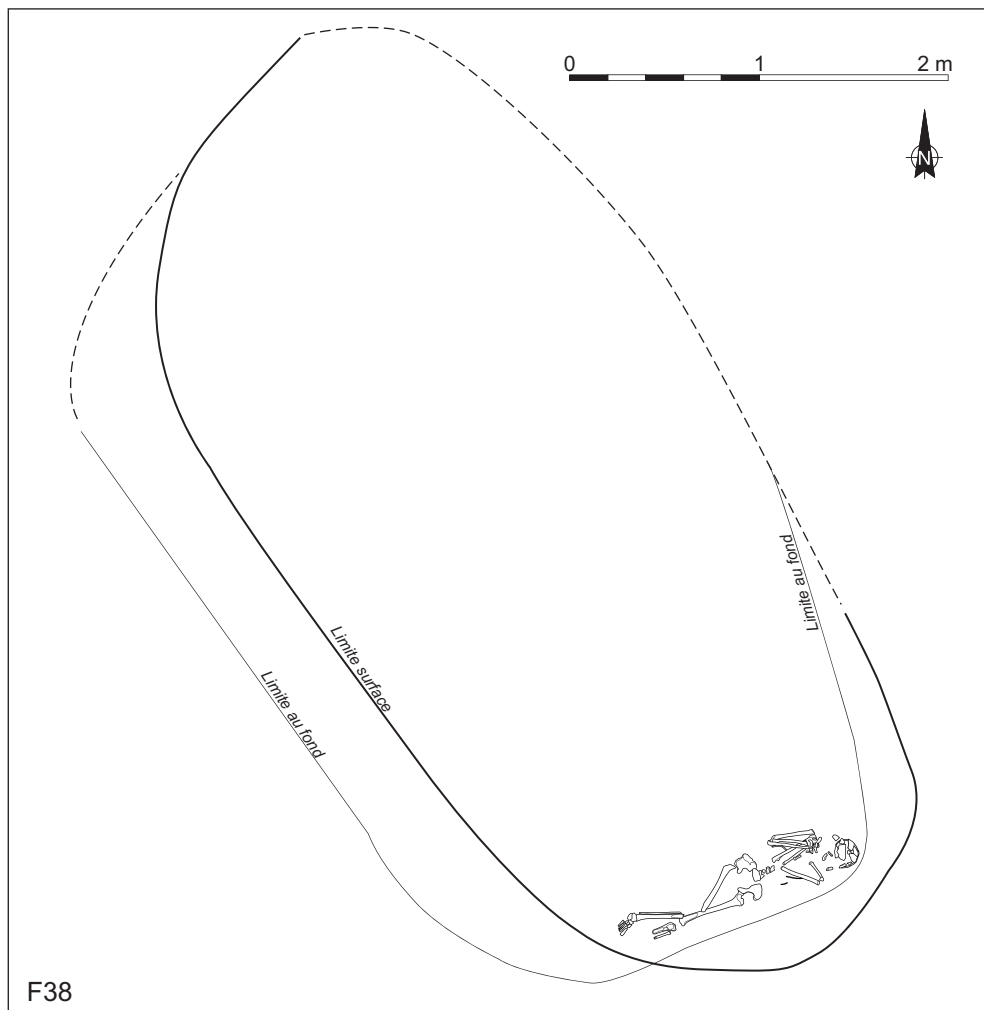


Fig.4 - Sépultures néolithiques à St-Martin-sur-le-Pré « Rue des Castors » (51) (DAO D. Bouquin, photographie D. Rennesson).

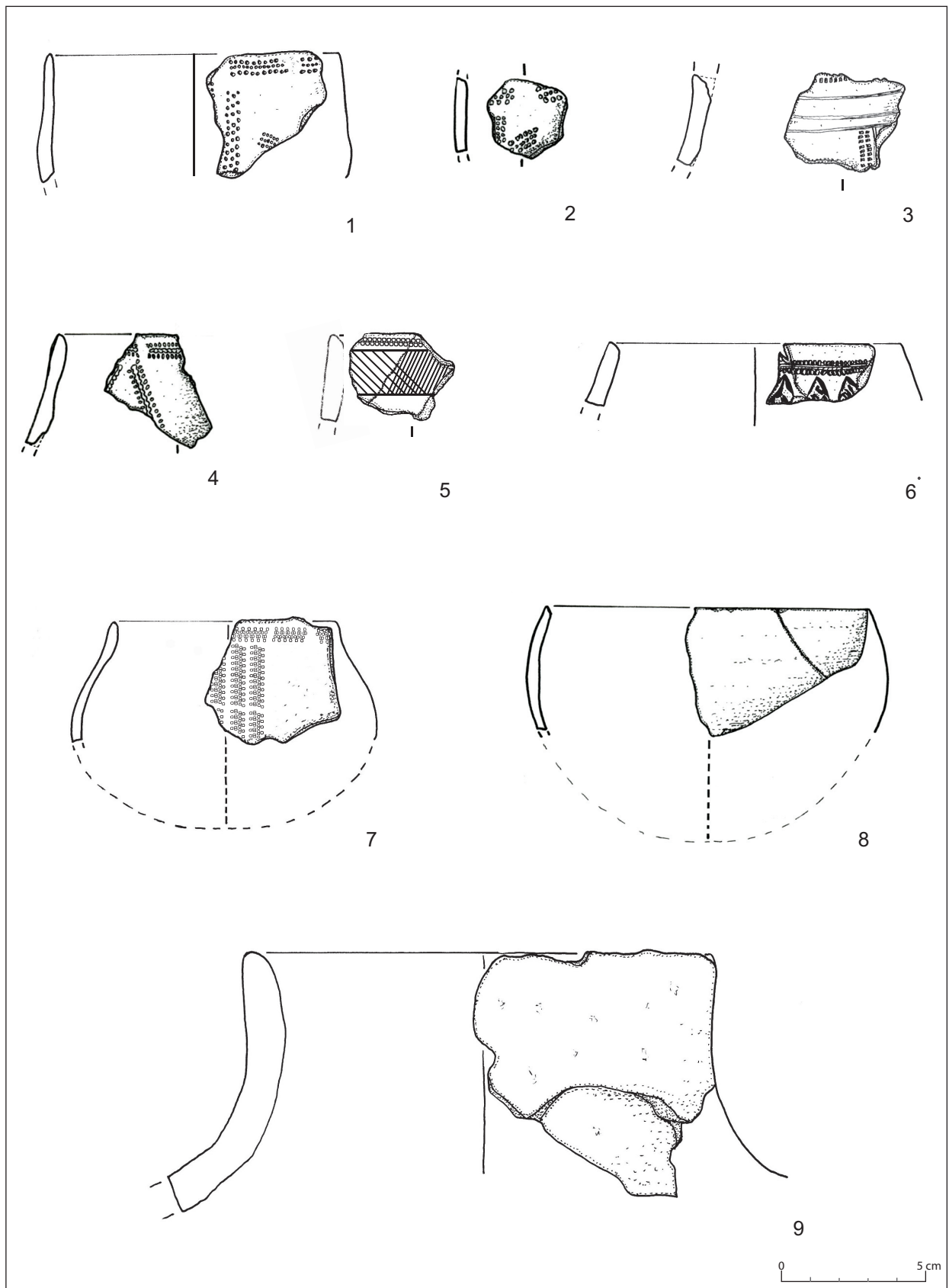


Fig. 5 - Quelques céramiques des fosses latérales. 1 et 2 : décors en «T» et motifs secondaires au peigne à trois dents en impression pivotante, 3 : décor en «T» au peigne à deux dents en impression séparée, 4 : décor en chevrons au peigne à trois dents en impression pivotante, 5 et 6 : décors d'affinités mossellanes, 7 : décor au peigne à quatre dents en impression pivotante, 8 : Céramique fine non-décorée, 9 : céramique épaisse (dessins S. Binder)

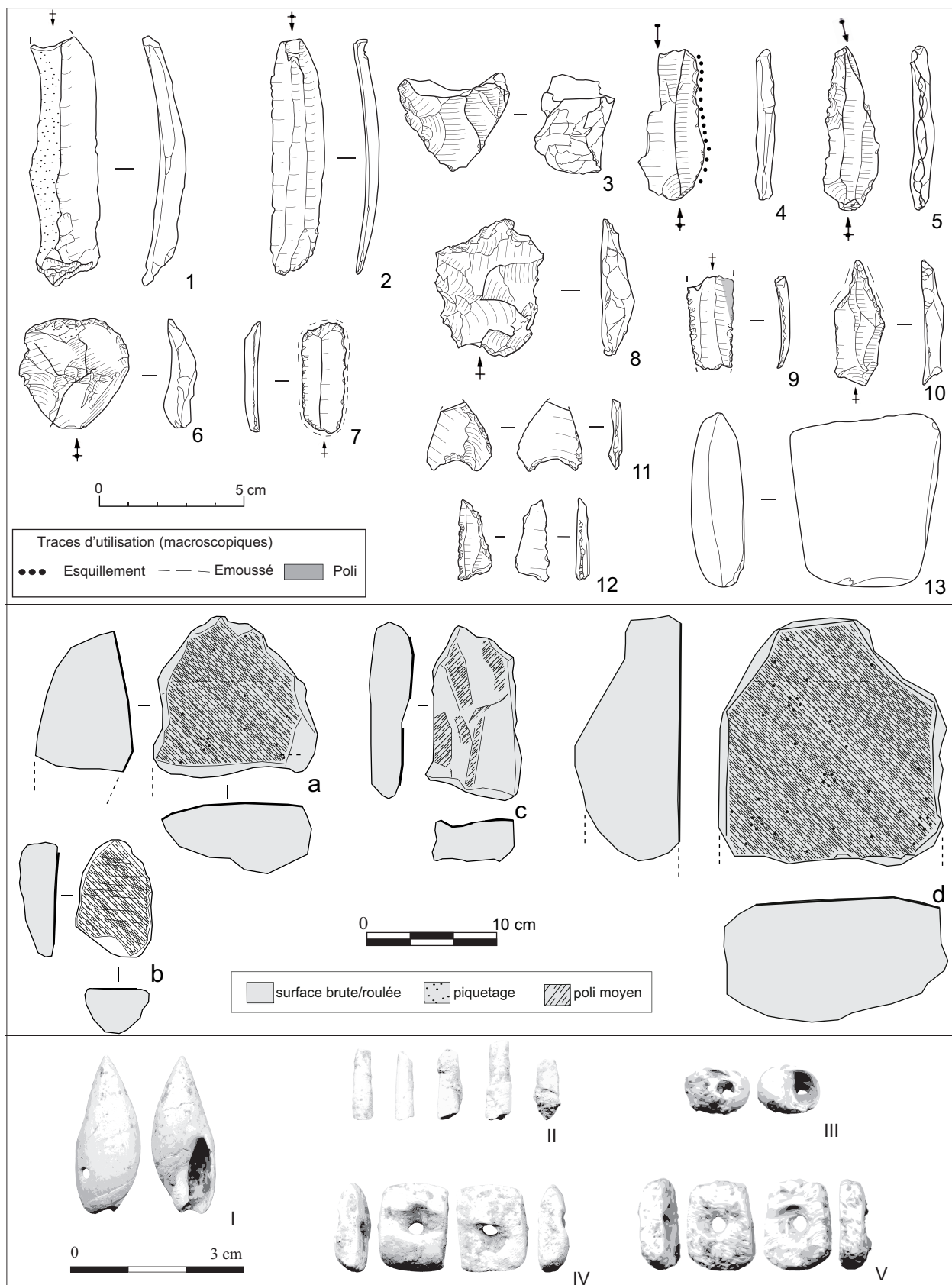


Fig. 6 - Industrie lithique (1, 2 : lames, 3 : nucléus, 4, 5 : burins, 6, 7 : grattoirs, 8 : denticulé, 9 : armature de faucille, 10 : perçoir, 11, 12 : armatures de flèche, 13 : herminette ; dessins C. Carlier), outils macro-lithiques (a : molette-osp ; b : outil sur craie ; c : polissoir ; d : polissoir sur grès ferrugineux ; dessins C. Hamon), et parure (I : coquille d'*Ancilla obesula* perforée ; II : dentales (*Dentalium* sp.) ; III : coquille de *Littorina obtusata* perforée ; IV et V : perles trapézoïdales en coquille de *Cardiids* ; photographie S. Bonnardin).

LE SITE DU NÉOLITHIQUE ANCIEN DE SAINT-PIERRE-D'AUTILS (HAUTE-NORMANDIE - EURE) : PRÉSENTATION LIMINAIRE

Dominique PROST, Lisandre BEDAULT, Miguel BIARD, Catherine DUPONT,
Nicolas FROMONT et Caroline HAMON
avec la collaboration de Denis LÉPINAY et Serge LE MAHO

INTRODUCTION ET LOCALISATION DU SITE

La fouille de ce site, réalisée en 2010 par l'INRAP, fait suite à la découverte de la sépulture d'enfant attribuée au BVSG (Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain) lors du diagnostic de 2006 (Aubry *et al.*, 2010). L'opération a eu lieu dans le département de l'Eure en Haute-Normandie, et se trouve au bord de la route nationale 15 entre Gaillon et Vernon dans la carrière de granulats GSM, exploitée par Italcementi group (fig. 1). L'occupation néolithique mise au jour se trouve en bord de Seine sur la rive droite du fleuve, au pied d'une zone humide traversée par un paléochenal comblé, à cette époque, de tourbes puis d'argiles plastiques d'origine palustre. Les coordonnées Lambert du site sont les suivantes : X : 585972, Y : 6892797, Z : 13 à 14 m. Nous exposons ici sous forme condensée et succincte une présentation liminaire des données sur le mobilier provenant de ce site. Le rapport de fouille n'étant pas encore achevé, nous projetons de développer l'approche chronoculturelle sur la base d'une documentation plus étoffée lors d'une publication ultérieure.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES VESTIGES

La sépulture d'enfant est située à l'extrémité ouest de l'aire d'habitat où furent révélés à la fouille trois plans de bâtiments et 69 structures dont 37 trous de poteaux, 30 fosses et deux foyers à pierres chauffées, l'ensemble se répartissant sur environ 7000 m² (fig. 1). À l'emplacement des trois bâtiments disposés perpendiculairement à l'axe de la pente vers la Seine, plusieurs fosses latérales furent mises au jour. Le plan des bâtiments n'est pas conservé dans sa totalité. Seuls les trous de poteaux des tierces étaient en partie conservés. On ne peut donc pas préciser les dimensions et formes exactes de ces bâtiments. Tout juste peut-on s'assurer qu'ils étaient orientés à peu près sud-est – nord-ouest. Les fosses latérales, bien mieux conservées, ont livré la majorité du mobilier recueilli sur le site. Il est constitué d'une importante quantité de tessons de céramique (4746 tessons), de 15893 silex taillés, d'un outillage macrolithique en grès (373 pièces), de plusieurs restes osseux bien conservés (4981 restes), d'outils en os (10 pièces) et de quelques éléments de parure en céramique, en schiste, en os et en coquilles marines.

La céramique

Les 238 récipients individualisés se partagent entre 72% à pâte fine (172 vases), 25% à pâte grossière (60 vases). On reconnaît également 1,3% de vases de type Limbourg (3 vases). Restent trois récipients mal identifiés. Les vases décorés représentent 39% du corpus (93 individus). Les décors sur pâte fine représentent 31% du corpus et ceux sur pâte grossière, 6,7%.

Des deux sites majeurs attribués au VSG moyen-récent en Haute-Normandie, à Aubevoye « La Chartreuse » (Riche *et al.*, 2010) et Poses « Sur la Mare » (Bostyn *et al.*, 2003), seul ce dernier, le plus ancien, partage le plus d'éléments communs avec Saint-Pierre-d'Autils. Les techniques décoratives sont à peu près les mêmes, avec des décors faits majoritairement par impression (au peigne, au poinçon) et par incision. Les arêtes de poisson et les motifs en forme de bandes ou de panneaux au peigne pivotant se retrouvent le plus fréquemment, auxquels s'ajoutent les motifs en triangles incisés et les hachures sous divers aspects. Des décors secondaires au poinçon et à la spatule ou au peigne viennent parfois s'ajouter aux motifs principaux. De

façon générale, sans rentrer dans les détails, ces caractères descriptifs communs aux deux sites normands figurent en bonne place sur la majorité des sites du VSG moyen du Bassin parisien (Constantin, 1985). On notera le cas d'un récipient décoré par incisions de triangles sous le bord et par des panneaux verticaux en arêtes de poisson, qui présente exactement les mêmes motifs sur un vase de forme similaire à Poses (Bostyn *et al.*, 2003, fig. 86, n°4). Les triangles sous forme de rangées, sous le bord, pointe en haut ou en bas, se retrouvent également sur ces deux sites.

Par contre, Saint-Pierre-d'Autils se caractérise par une très faible représentativité des décors modelés notamment ceux en V (un seul exemplaire). C'est également le cas des rangées de boutons et ceux jumelés sous bord et sur panse. Il en est de même pour les rangées ou bandes multiples horizontales couvrantes de triangles sous le bord et sur panse, typiques de l'étape moyenne du BVSG, qui sont limitées à Saint-Pierres-d'Autils à deux bandes, au maximum. On notera enfin que les décors au peigne pivotant du BVSG de Poses faits de motifs en zigzag ou « au compas » sont également absents sur notre site, les impressions étant systématiquement plus serrées. On signalera, enfin, l'absence sur notre site de cordons et de décors en guirlande fréquents à l'étape moyenne et récente du BVSG du Bassin parisien, mis à part un décor inédit en « arceau », sous bord à deux rangées, thème inversé de la guirlande (fig. 2, n°3).

Saint-Pierre-d'Autils livre aussi des indices d'ancienneté propres ou communs à l'étape finale du RRBP, étape définie il y a une quinzaine d'années sur une large partie du Bassin parisien dans la vallée de l'Aisne (Constantin et Ilett, 1997) mais aussi plus récemment dans le sud-est (Meunier, 2008) et la basse vallée de la Marne (Lanchon, 2008). C'est notamment le cas des décors en T (fig. 2, n°2 et 4), de quelques décors secondaires au peigne comme les croix de Malte et les motifs solaires auxquels on peut ajouter les décors en étoile incisés (fig. 2, n°4, 5 et 7) qui peuvent perdurer à la phase ancienne du BVSG (fig. 2).

L'industrie lithique en silex

La fouille du site de Saint-Pierre-d'Autils a livré 400 kilos de silex taillés. Le décompte concernant le mobilier lithique fait état de 15893 pièces, dont 688 nucléus et 1466 outils. Seules les structures qui ont fait l'objet d'une fouille rigoureuse et totale ont été sélectionnées afin de répondre le plus honnêtement aux problématiques en fonction du temps alloué à leur étude. Il s'agit des structures n°44 et 48 (bâtiment 1), n°196 (bâtiment 2) et n°170 du bâtiment 3, totalisant 9906 pièces.

Le mobilier, en partie étudié, peut toutefois être considéré dans ses grandes lignes comme représentatif de ce site.

D'emblée, ce qui caractérise au premier abord cette industrie est l'existence de deux productions distinctes, d'une part celle d'éclats sur silex local de plus ou moins bonne qualité, largement dominants (87 à 91% des produits), obtenus au percuteur dur, et d'autre part une petite production très standardisée et bien maîtrisée de lames et lamelles par percussion indirecte sur des silex de bonne qualité d'origine locale ou régionale (absence de silex exogène des formations tertiaires), variant de 1,2 à 4%.

L'outillage, provenant des fosses étudiées (600 pièces), regroupe environ dix catégories. La vision générale de l'outillage montre l'emploi de supports variés sans aucune standardisation (fig. 3).

Les grattoirs sont, comme d'habitude, les plus nombreux. Ils sont réalisés majoritairement à partir d'éclats avec des plages corticales plus ou moins envahissantes. Leur morphologie varie, mais reste de dimension moyenne. On notera l'existence de petits grattoirs au front étroit et à la retouche soignée sur des lames régulières débitées par percussion indirecte (fig. 3, n°7 et 8). Le front des grattoirs est, dans la majeure partie des cas, situé sur des parties à convexité marquée de l'éclat support. Ces caractères se situent le plus souvent en partie distale mais il n'est pas rare de constater un front de grattoir sur les bords latéraux ou la partie proximale de l'éclat si ceux-ci sont convexes. Les denticulés sont eux aussi bien présents (fig. 3, n°18). Ils sont effec-

tués à partir d'éclats aux formes très variées. Les dents sont proches ou espacées, réalisées par percussion au percuteur dur. Les pièces retouchées constituent une catégorie qui réunit tous les supports affectés par des retouches établies de façon aléatoire, sans concordance typologique connue. Dans la plupart des cas, les supports sont anodins, ne présentant aucune forme standard ou particulière.

Les armatures de faucille sont présentes au nombre de quatre individus, reconnaissables par leurs lustrés (fig. 3, n°9 à 11). Trois d'entre elles se caractérisent par l'utilisation de petites lames parallèles à trois pans obtenues par percussion indirecte. La partie distale du support est affectée par une troncature oblique à retouche directe, abrupte. On note la présence de résidus de colle sur l'une d'entre elles (fig. 3, n°9). La dernière armature a été identifiée uniquement grâce au lustré car elle n'est pas retouchée (fig. 3, n°11).

Les percuteurs, faisant partie de cette panoplie d'outils, se caractérisent par un recouvrement de plus de 60% de stigmates de percussion et par l'absence de zones polies. Les supports des percuteurs sont, dans la plupart des cas, des nucléus mais aussi de gros cassons. Les nucléus comptent 41 cas d'utilisation en percuteur. Les stigmates sont très localisés et parfois peu profonds. Cela indiquerait une action courte dans la durée.

La fosse 170 est la première structure ayant livré un tranchet (fig. 3, n°17). Il s'agit d'un éclat qui a fait l'objet d'un façonnage bifacial sur les bords avec un coup de tranchet qui vient former la partie active.

L'industrie macrolithique en grès

Le macro-outillage rassemble 373 pièces, dont 29 outils, 71 éclats et fragments d'outils. Le faible nombre d'outils complets nous permet difficilement d'établir des comparaisons avec d'autres corpus d'outils macrolithiques du BVSG. Mais certains éléments présentent un caractère inédit : un objet en calcaire de la structure 44, une enclume de la structure 196 et un racloir de la structure 241. De plus, la part importante d'outils à surfaces polies à Saint-Pierre-d'Autils trouve peu de comparaison dans le BVSG, sauf à Poses « Sur la Mare » (Hamon in Bostyn *et al.*, 2003). Nous aurions donc peut-être affaire, là, à une spécificité régionale au sein du BVSG, liée à la pratique d'une activité particulière mais non propre au Néolithique ancien (Monchablon 1999, Martial *et al.*, 2011).

Les restes osseux

La taille de l'assemblage de Saint-Pierre d'Autils, 4 981 restes osseux, et la bonne conservation des os permettent de considérer la série comme représentative de ce qui a été rejeté sur le site. L'état de fracturation relève en général de l'action anthropique. Ainsi, les caractéristiques observées sur les os indiquent que nous avons affaire à des déchets osseux liés à des activités réalisées sur le site. En effet, même si elles sont rares, les actions anthropiques relevées sur les os témoignent d'activités d'abattage, de découpage, de consommation et de rejet sur place. Sur l'ensemble du site, la faune, très peu diversifiée, est composée majoritairement d'animaux issus de l'élevage (bœuf, porc, mouton et chèvre) qui représentent 73,3 % de l'échantillon déterminé (tab. 1). En nombre de restes, les bovins sont prépondérants (près de 51 %) et sont largement mieux représentés que ceux des caprinés (11,8%) et des porcs (10,6 %). Exploités en tant que seconde ressource carnée, les caprinés et les porcs sont représentés de manière équivalente hormis dans l'unité d'habitation 2 où les chèvres et les moutons prédominent légèrement sur les cochons. Quant à la faune chassée, les grands animaux sauvages, sanglier, aurochs et cervidés, occupent une place moindre au sein du village avec 7,7 % du NRD. Parmi ces derniers, les restes de cervidés sont les plus nombreux. Ils sont représentés essentiellement par leur os attestant bien que ces animaux ont été chassés. Quelques éléments de ramures ont pu être identifiés comme étant des chutes. L'aurochs occupe la seconde place. Puis viennent le sanglier et le chevreuil qui sont en proportion similaire. On s'étonnera, et ceci d'autant plus que la conservation des os est bonne, de l'absence des restes du petit gibier (blaireau, martres, lièvre et castor), habituellement rencontrés en contexte d'habitat du Néolithique ancien dans le Bassin parisien.

Les résultats obtenus à partir du corpus de Saint-Pierre-d'Autils s'inscrivent dans ce qui a déjà été décrit pour l'ensemble des sites du Néolithique ancien dans le Bassin parisien où l'élevage présente un taux élevé à plus de 80 % des restes osseux, accordant une large place aux bovins domestiques. La gestion des troupeaux est orientée vers une exploitation principalement bouchère avec le maintien sur pied de quelques bêtes plus âgées, probablement pour assurer la reproduction. La recherche du lait n'est également pas exclue des modes d'exploitation des troupeaux de bovins et d'ovins. Mais les indices relatifs à ce type d'exploitation restent ténus, l'abattage post-lactation n'étant pas attesté sur les habitats du RRBP et du BVSG (Hachem, 1995, 2011 ; Bedault 2012).

Bien que la chasse du grand gibier ne représente que 10 % sur l'habitat de Saint-Pierre-d'Autils, il s'agit en réalité d'une activité pratiquée tout au long du Néolithique ancien et qui perdure dans le temps (Arbogast, 1994, 2001 ; Hachem, 1995, 2001 ; 2011; Tresset, 1996 ; Bedault, Hachem, 2008).

Ainsi, on peut retenir que la proportion des espèces retrouvées à Saint-Pierre-d'Autils s'inscrit clairement dans le schéma des tendances alimentaires du Néolithique ancien et qu'il pourrait correspondre à une étape ancienne du BVSG ou au tout début du BVSG moyen : pour l'élevage, le bœuf en premier lieu suivi des caprinés et des porcs en proportion plus ou moins équivalente, avec toutefois un léger avantage des chèvres et des moutons sur les suinés domestiques et pour la chasse du gros gibier, dominance du cerf sur les autres espèces et quasi absence du chevreuil. Notons toutefois que, si le facteur chronologique est l'un des principaux éléments de réponse aux variabilités observées dans la composition de la faune du Néolithique ancien, il est certain que d'autres facteurs doivent être pris en compte pour expliquer ces changements dans les stratégies d'exploitation des animaux et dans la gestion des troupeaux : changement climatique et nouveaux besoins économiques (notamment lié à l'augmentation de la population), fonction et fonctionnement des villages et des habitations, territoires fréquentés par les hommes du BVSG et relations entre les villages contemporains (Bedault, 2012).

	NR	% NR	NMif-c	Masse (g)	% Masse (g)
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	722	50,9	18	31367,9	72,4
Porc (<i>Sus scrofa domesticus</i>)	150	10,6	7	1419,2	3,3
Caprinés :	168	11,8	10	1051,2	2,4
Chèvre (<i>Capra hircus</i>)	1	0,1	1	13,1	0,0
Mouton (<i>Ovis aries</i>)	15	1,1	2	121,4	0,3
Aurochs (<i>Bos primigenius</i>)	28	2,0	2	2475	5,7
Sanglier (<i>Sus scrofa scrofa</i>)	16	1,1	2	494,5	1,1
Cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	51	3,6	3	1432,4	3,3
Chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)	14	1,0	1	51	0,1
Total animaux domestiques	1040	73,3	35	33838,3	78,1
Total animaux sauvages	109	7,7	8	4452,9	10,3
Bos sp.	80	5,6		2626,6	6,1
Sus sp.	38	2,7		494,5	1,1
Ruminant sp.	108	7,6		905	2,1
Grands ruminants sp.	43	3,0	-	710,7	1,6
Petits ruminants sp.	65	4,6		194,3	0,4
Mammifère sp.	15	1,1		136,6	0,3
Microfaune sp.	1	0,1		1,1	0,0
Bois de cerf	24	0,5		793,4	1,6
Bois de chevreuil	3	0,1	-	75,5	0,2
Total NRD	1418	28	43	43323,9	87
Total NRI	3563	72	-	6567,9	13
TOTAL	4981	100	43	49891,8	100

Tab.1 Proportions des espèces animales présentes à Saint-Pierre d'Autils.

NR = nombre de restes ; NMif-c = nombre minimum d'individus de fréquence et de comparaison ; Masse en gramme (L. Bedault)

L'industrie osseuse

Au total, la série comprend dix pièces réparties dans six fosses, l'unité d'habitation 1 regroupant le plus grand nombre de ces pièces. L'outillage fut confectionné à partir de fragments osseux. Aucun produit façonné sur des ramures de cervidés ou sur des dents n'a été retrouvé.

Mis à part deux éléments qui correspondent à des ébauches de fabrication, toutes les pièces sont des outils provenant, presque à chaque fois, d'os longs de grands et de petits ruminants. Ont été identifiés six biseaux sur éclats diaphysaires de grands ruminant et deux pointes, l'une sur éclat osseux, l'autre sur fragment de diaphyse de métatarse de capriné. De manière générale, cette petite série se distingue des ensembles BVSG rencontrés jusque-là par une utilisation préférentielle des biseaux au dépend des pointes sur métapodes de petits et grands ruminants habituellement majoritaires dans les corpus étudiés (Maigrot, 2006).

Les éléments de parure et de coquilles

Plusieurs parures en coquillages ont été identifiées à Saint-Pierre-d'Autils : deux dentales, trois perles discoïdes finies ou en cours de finition et trois ébauches toutes en coque *Cerastoderma* sp. Elles ont été identifiées dans des fosses de remplissage Néolithique ancien (contexte VSG), qui jouxtent les bâtiments. Ces coquilles viennent compléter les 39 fragments de dentales découverts dans une sépulture d'enfant (Aubry *et al.* 2010). L'analyse de toutes les coquilles découvertes à Saint-Pierre-d'Autils est intéressante. Cette démarche reste rare car les fragments coquilliers non retouchés ont tendance à être écartés dès la fouille des éléments de parure. Elle a permis de mettre en évidence sept déchets coquilliers de *Cardiidae* (famille à laquelle appartient la coque) correspondant sans doute à la première étape de façonnage de perles qui consiste à écraser les valves (Laporte 2009, p. 487).

Les parures découvertes dans la zone d'habitat rappellent le site de Marolles-sur-Seine où des perles de calcaire ont été confectionnées (Augereau et Bonnardin 1998). La présence de parure dans des fosses qui jouxtent les bâtiments, l'association perles et coquilles percées, la diversité des formes, des modules de perles et la chaîne opératoire utilisée sont similaires malgré une matière première différente. Ces similitudes pourraient correspondre à de mêmes influences culturelles. La question de la division du travail, par unité d'habitation, avait été posée à Marolles-sur-Seine (Augereau et Bonnardin 1998). Le cas de Saint-Pierre-d'Autils montre que l'activité de confection de parures n'était peut-être pas l'exclusivité d'une unique maison et donc peut-être pas réservée à une seule personne au sein du groupe.

L'ensemble de la chaîne opératoire est proche de ce qui a été décrit sur le site contemporain de Marolles-sur-Seine (Augereau et Bonnardin 1998) et plus tardif de Ponthezières (Laporte 1998 et 2009). L'application d'une même chaîne opératoire à partir de matières premières différentes malgré des contraintes techniques accentuées à Marolles-sur-Seine ont permis d'émettre l'hypothèse de l'adaptation d'une tradition technique élaborée à partir de coquillages, qu'elle soit atlantique ou méditerranéenne (Laporte, 1998). La similitude des contextes de découvertes des parures de Marolles-sur-Seine et le fait que les perles discoïdes de Saint-Pierre-d'Autils soient en coquille semble corroborer cette hypothèse.

Le site a livré les restes de quatre anneaux : deux en argile, un en schiste et le dernier en os. Ils s'ajoutent aux trois exemplaires en schiste, issus de la sépulture fouillée lors du diagnostic (Aubry *et al.*, 2010). L'origine du schiste, la provenance anatomique et l'espèce exploitée pour l'objet en os sont indéterminées. La première pièce en argile est en tonnelet avec au minimum quatre rainures. La seconde est très abîmée. Sa section est en D ou en trapèze, aussi épaisse que large. L'anneau en schiste est de type plat à couronne étroite. Enfin, l'objet en os est de très petit gabarit (13 mm de diamètre interne) avec une section plus haute que large.

À lui seul, ce corpus ne peut asseoir la datation précise du gisement, cependant, il contribue à l'envisager. Les anneaux en tonnelet rainuré en terre se retrouvent tout au long du Néolithique ancien. Les anneaux épais et en tonnelet en argile apparaissent avec l'étape finale du RRBP et perdurent dans le BVSG (Constantin, à paraître). Les anneaux plats en schiste se retrouvent dès le début du BVSG, voire dès la fin du RRBP. Et les petits anneaux en os sont plutôt caractéristiques de la fin du RRBP, même s'ils semblent perdurer sporadiquement au début du BVSG. Par comparaison avec les autres séries régionales, la présence exclusive de pièces en pierre aussi étroites invite à proposer une datation antérieure à la fin de l'étape moyenne du BVSG (Fromont, 2011a). La série étudiée est cependant trop réduite pour confirmer ce diagnostic.

CONCLUSION

La fouille à la carrière GSM de Saint-Pierre-d'Autils a révélé un nouveau site d'habitat du Néolithique ancien en Haute-Normandie comportant, cette fois-ci, une sépulture d'enfant, venant ainsi enrichir nos connaissances sur cette période désormais bien documentée dans la région. Les vestiges de ce site montrent de nombreuses correspondances avec ceux du BVSG du Bassin parisien, mais fournissent aussi des éléments distinctifs qui ne sont pas encore, à ce stade, clairement élucidés. Ce qui fait avant tout l'importance de cette découverte est la richesse de son mobilier bien conservé qui présente plusieurs indices chronoculturels susceptibles d'apporter des informations sur une nouvelle attribution chronologique au sein du BVSG régional. En effet, la première tendance est que ce site semble se situer à une phase antérieure à celle du BVSG moyen de Poses « Sur-la-Mare » (Eure). Une étude plus approfondie nous donnera l'occasion, dans une prochaine publication, après la réalisation du rapport final d'opération, de discuter plus précisément sur cette appartenance chronoculturelle et de tenter de comprendre les particularités qui affectent son mobilier.

BIBLIOGRAPHIE

- ARBOGAST R.-M. (1994) – *Premiers élevages néolithiques du nord-est de la France*, Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège n°67, Liège, 165 p.
- ARBOGAST R.-M. (2001) – Variabilité de la représentation des animaux sauvages et statut de la chasse sur les sites du Rubané du nord de la France, in Arbogast R.-M., Jeunesse C., Schibler J., (dir.), *Rôle et statut de la chasse Dans le Néolithique ancien danubien (5500-4900 av. J.-C.) / Rolle und Bedeutung der Jagd während des Frühneolithikums Mitteleuropas (Linearbandkeramik 5500-4900 v. Chr.)*, Premières rencontres danubiennes : Actes de la table ronde, 20 et 21 novembre 1996, Strasbourg, International Archäologie n°1, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., p. 77-90.
- AUBRY N., HONORÉ D., GUILLON M., FROMONT N., (2010) - Une sépulture du Néolithique ancien à Saint-Pierre-d'Autils « carrière GSM », in Billard C., et Legris M. (dir.), *Premiers néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion, actes du colloque interrégional sur le Néolithique (2007, Le Havre)*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Archéologie et Culture, p.101-115, 12 fig.
- AUGEREAU A., BONNARDIN S. (1998) - Marolles-sur-Seine "Le Chemin de Sens" (Seine-et-Marne) et la fabrication de la parure en calcaire au Néolithique ancien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 95-1, p. 23-40.
- BEDAULT L. (2012) – L'exploitation des ressources animales dans la société du Néolithique ancien du Villeneuve-Saint-Germain en Bassin parisien : synthèse des données archéozoologiques. Thèse de doctorat, Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2 volumes.
- BEDAULT L., HACHEM L. (2008) – Recherches sur les sociétés du Néolithique danubien à partir du Bassin parisien : approche structurelle des données archéozoologiques, in Burnez-Lanotte L., Ilett M., Allard P., (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC.)*, Namur, 24-25 novembre 2006, Mémoire XLIV de la Société préhistorique française, Paris, p. 222- 243.
- BONNARDIN S. (2009) – La parure funéraire des premières sociétés pastorales des Bassins parisiens et rhénan : Rubané, Hinkelstein et Villeneuve-Saint-Germain, *Collection Mémoires de la Société préhistorique française*, t. XLIX, 322 p.
- BOSTYN F. (dir.) (2003) – Le Néolithique ancien en Haute-Normandie : Le village Villeneuve-

- Saint-Germain de Poses "Sur la Mare" et les sites de la boucle du Vaudreuil. Société préhistorique française, travaux n°4, 342 p., 292 fig.
- CONSTANTIN C. (1985) - Fin du Rubané, céramique du Limbourg et Post-Rubané en Hainaut - Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut et en Bassin parisien. B.A.R. international Séries, n°273, 2 volumes, 356 & 294 p.
- CONSTANTIN C. (à paraître) - Précisions sur l'étape finale du Rubané récent du Bassin parisien, in MEUNIER K., ILETT M. (dir.), Chronologie du Rubané dans le Bassin parisien, séance de la Société préhistorique française, 10 juin 2011.
- CONSTANTIN C., ILETT M. (1997) – Une étape finale dans le Rubané Récent du Bassin Parisien, in Jeunesse C. (dir.), Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine », actes du 22e colloque interrégional sur le Néolithique (Strasbourg, 1995), Zimmersheim, Supplément aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, p. 281-300.
- FROMONT N., (2011) - Anneaux et cultures du Néolithique ancien. Production, circulation et utilisation entre massifs ardennais et armoricain, Thèse de doctorat, université de Paris 1, 2 vol., 1136 p.
- HACHEM L. (1995) – La faune rubanée de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne, France) : Essai sur la place de l'animal dans la première société néolithique du Bassin parisien, Thèse de doctorat, Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, 3 volumes.
- HACHEM L. (2011) – Le site néolithique de Cuiry-les-Chaudardes – I : De l'analyse de la faune à la structuration sociale, International Archäologie, 120, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., 549 p.
- LANCHON Y. (2008) - La culture de Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain dans la basse vallée de la Marne : approche chronologique à partir de la céramique, in Burnez-Lanotte L., Ilett M., Allard P., (dir.), Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 BC.), Namur, 24-25 novembre 2006, Mémoire XLIV de la Société préhistorique française, Paris, p143-159.
- LAPORTE L. (1998) - Production Centres along the French. International Atlantic Coast during the late Neolithic. In : S. Milliken & M. Vidale, Craft Specialization: Operational sequences and Beyond, Papers from the EAA Third Annual Meeting at Ravenna 1997, IV, BAR Series 720, p. 17-23.
- LAPORTE L. (2009) Laporte L., 1998 - Production Centres along the French. International Atlantic Coast during the late Neolithic. In : S. Milliken & M. Vidale, Craft Specialization: Operational sequences and Beyond, Papers from the EAA Third Annual Meeting at Ravenna 1997, IV, BAR Series 720, p. 17-23.
- MARTIAL E., CAYOL N., HAMON C., MAIGROT Y., MEDARD F., MONCHABLON C. (2011) – Production et fonction des outillages au Néolithique final dans la vallée de la Deule (Nord-Pas-de-Calais), in Bostyn F., Martial E., Praud I. (dir.), Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen, actes du 29e Colloque international sur le Néolithique (Villeneuve d'Ascq, 2-3 octobre 2009), Amiens, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 28.
- MEUNIER K. (2008) – La céramique du Néolithique ancien dans le sud-est du Bassin parisien, mémoire de thèse de doctorat en Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, sous la dir. de M. Lichardus-Iten, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 u CNRS, 2 vol.

MONCHABLON C. (1999) – Le matériel en grès et calcaire, in Allard P. (dir.), Bucy-le-Long « La Fosselle », Rapport de fouille de sauvetage urgent, SRA de Picardie, Amiens, p.52-62.

RICHE C., RAVON E., BEDAULT L. (2010) – Le site Villeneuve-Saint-Germain d'Aubevoye « La Chartreuse » (Eure) : premiers résultats (campagnes de fouilles 2003-2007). in Billard C., et Legris M. (dir.), Premiers néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion, actes du colloque interrégional sur le Néolithique (2007, Le Havre), Presses Universitaires de Rennes, coll. Archéologie et Culture, p. 41-63, 11 fig.

TRESSET A. (1996) – Le rôle des relations homme/animal dans l'évolution économique et culturelle des sociétés des V^e et VI^e millénaires en Bassin Parisien : Approche ethno-zooteknique fondée sur les ossements animaux, Thèse de doctorat, Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, 3 Vol.

Lisandre BEDAULT
UMR 8215 Trajectoires,
MAE, 21 allée de l'Université
92023 Nanterre cedex France.
lisandre.bedault@mae.u-paris10.fr

Caroline HAMON
CNRS, UMR 8215 Trajectoires
MAE 21, allée de l'Université
92023 Nanterre cedex
caroline.hamon@mae.cnrs.fr

Miguel BIARD
INRAP Grand-Ouest,
30 Bd de Verdun
76120 Grand-Quevilly cedex,
miguel.biard@inrap.fr

Serge LE MAHO
INRAP Grand-Ouest,
30 Bd de Verdun
76120 Grand-Quevilly cedex
serge.lemaho@inrap.fr

Catherine DUPONT
CNRS, UMR 6566 CReAAH,
Rennes I-Beaulieu
35042 Rennes cedex
catherine.dupont@univ-rennes1.fr

Denis LÉPINAY
INRAP Grand-Ouest,
30 Bd de Verdun
76120 Grand-Quevilly cedex
denis.lepinay@inrap.fr

Nicolas FROMONT
INRAP Grand-Ouest,
4, rue du Tertre
44477 Carquefou cedex
UMR 8215 Trajectoires
nicolas.fromont@inrap.fr

Dominique PROST
INRAP Grand-Ouest,
30 Bd de Verdun
76120 Grand-Quevilly cedex
UMR 6566, CReAAH, Rennes I-Beaulieu
35042 Rennes cedex
dominique.prost@inrap.fr

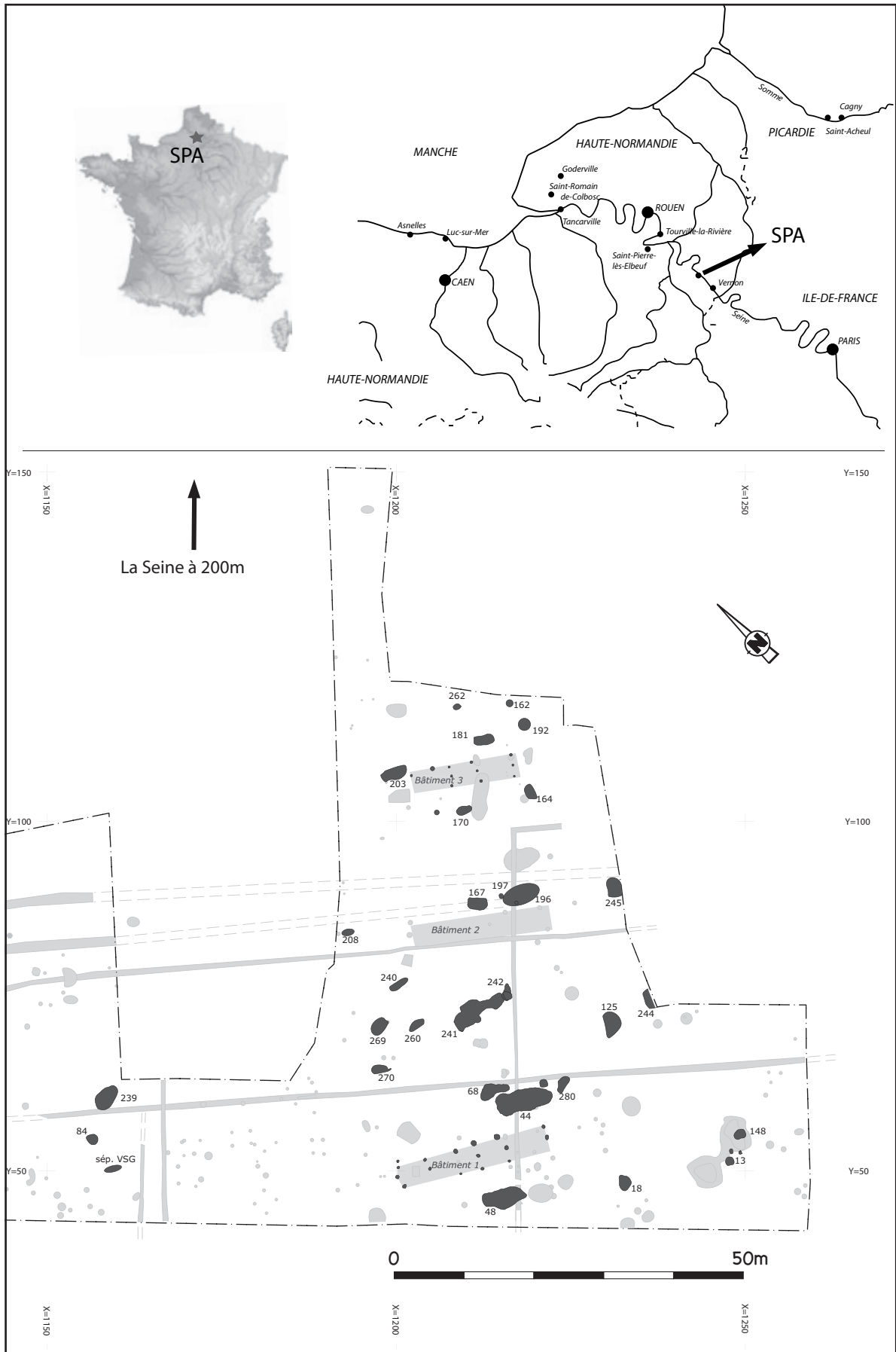


Fig. 1 - Localisation et plan masse de l'occupation néolithique de Saint-Pierre-d'Autils (SPA)

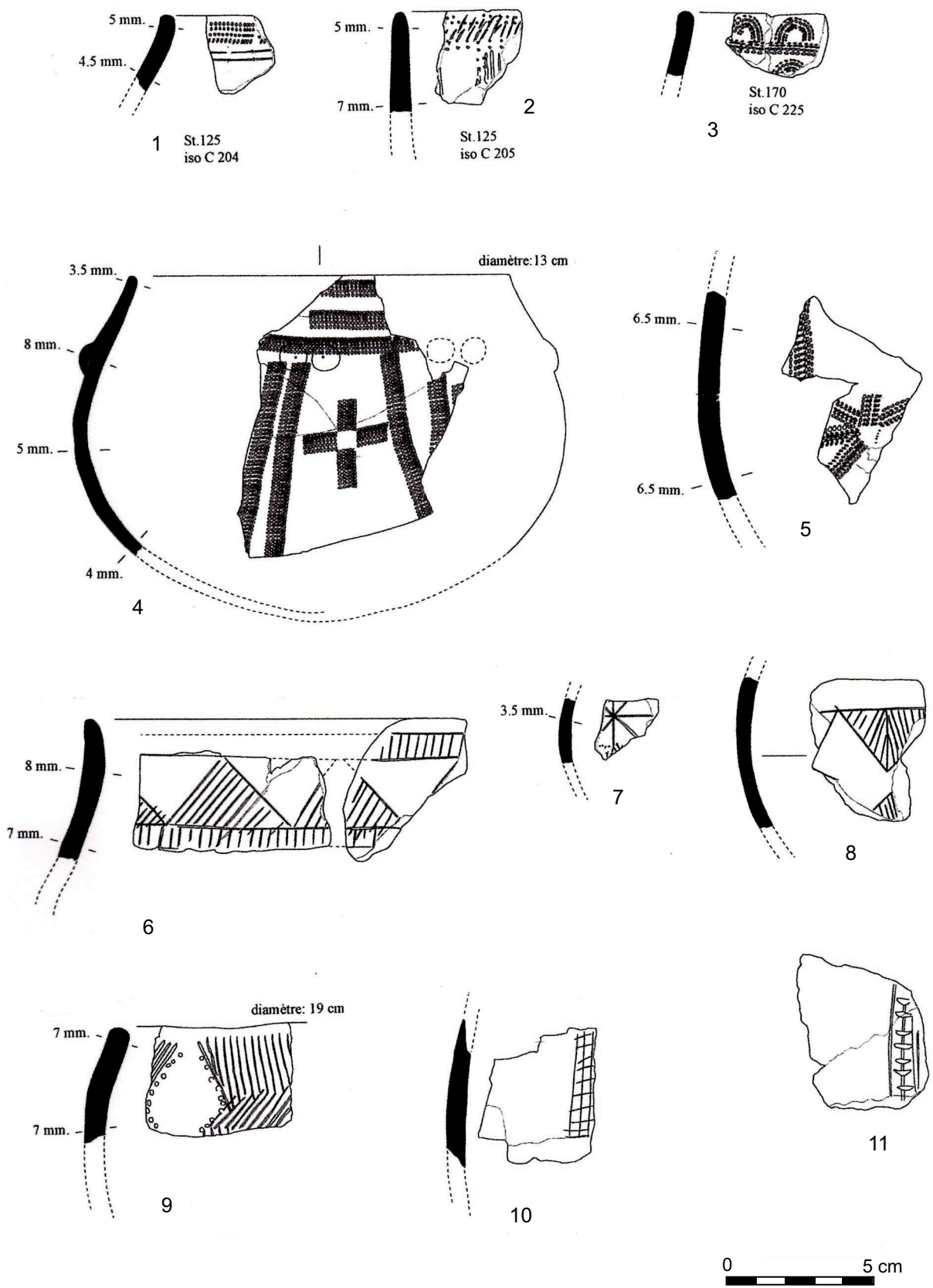


Fig. 2 - céramique fine décorée (dessin et DAO S. Le Maho)

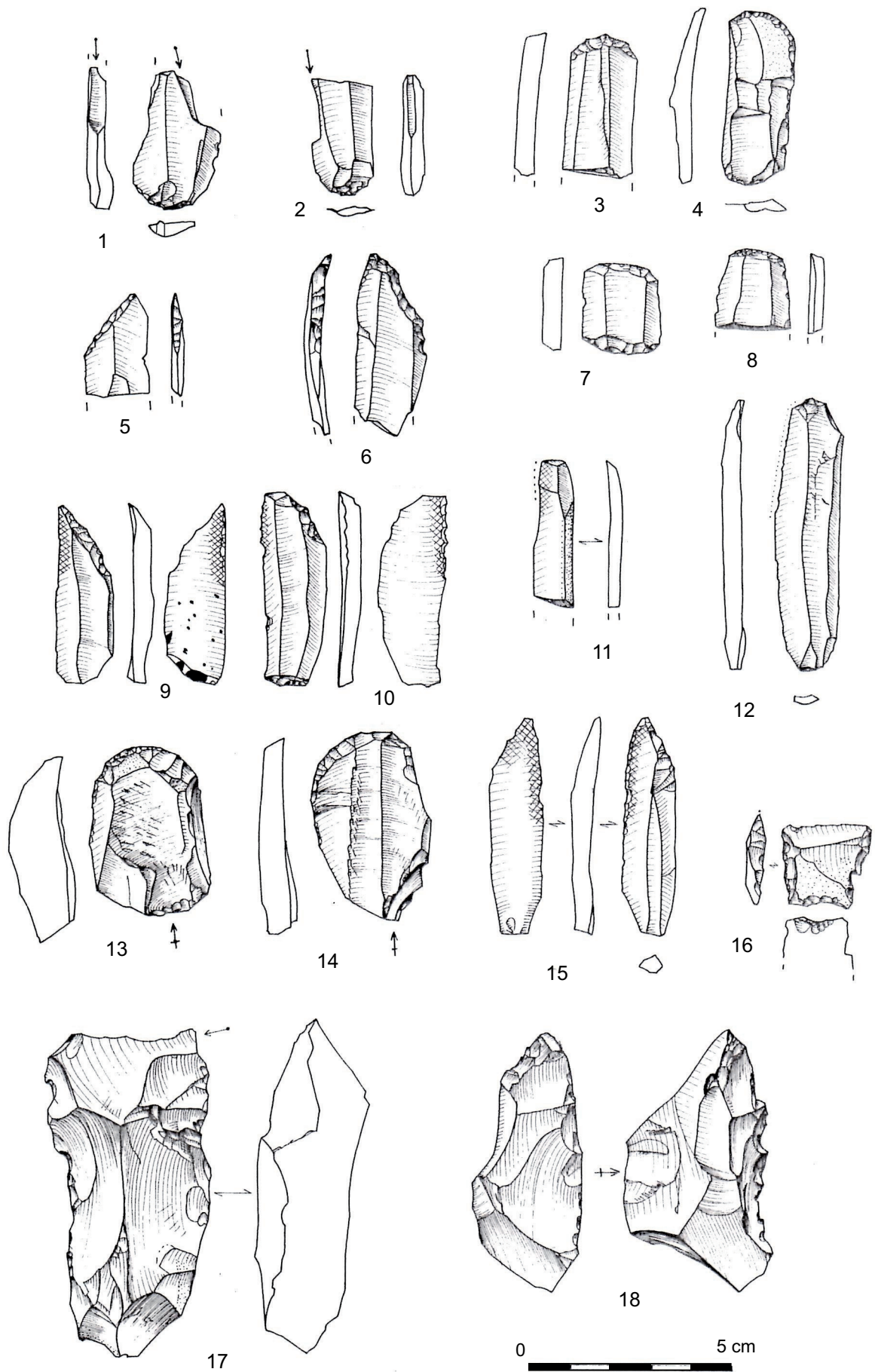


Fig. 3 - outillage lithique sur lame et sur éclat (dessin D. Prost)

DEUX ENCEINTES DU NÉOLITHIQUE MOYEN 1 À GURGY « LE NOUZEAU » (YONNE)

Katia MEUNIER, Lisandre BEDAULT, Sandrine CARY, Philippe CHAMBON,
Fabien CONVERTINI, Christophe CROUTSCH, Caroline HAMON et Jean-Gabriel PARIAT

INTRODUCTION

Le site de Gurgy « le Nouzeau » est localisé dans la vallée de l'Yonne, sur la rive droite, à une dizaine de kilomètres au nord d'Auxerre (fig. 1). Il se situe dans une carrière de granulats qui fait l'objet d'une surveillance archéologique depuis les années 1980. Le site avait déjà été identifié dans le cadre d'un programme de prospection aérienne entrepris par J.-P. Delor. La fouille du site est intervenue à l'occasion de l'extension de la carrière par les Sablières de Gurgy. Suite à deux diagnostics archéologiques réalisés en 2004 sur une surface totale de 17,15 ha, aux lieux-dits « Néron, le Nouzeau et le Nord de la Picardie », la fouille s'est déroulée en 2005 et a porté sur une emprise de 7,4 ha (Meunier *et al.*, 2007). Elle a permis la mise au jour de plusieurs occupations se succédant du Néolithique au Moyen Âge. Concernant le Néolithique, l'occupation se rattachant à la culture de Cerny est la plus étendue, avec l'association de deux enceintes. Au milieu de la plus grande, avait également été découverte une sépulture campaniforme (Meunier *et al.*, 2011).

Dans le secteur de Gurgy, le cours de l'Yonne est très sinueux, avec de nombreux méandres et d'anciens chenaux qui produisent de légers dômes sablo-graveleux. C'est à l'extérieur de l'un de ces méandres, en fond de vallée, à moins de 50 m du cours actuel de la rivière, que l'enceinte est implantée (fig. 2). Encadrée par deux anciens chenaux, elle se situe sur une légère butte, à une altitude moyenne de 88 m NGF.

Ce site s'intègre dans un environnement archéologique très riche concernant le Néolithique moyen. De nombreuses occupations de cette période ont été repérées par prospection aérienne et/ou fouillées. Plusieurs enceintes et nécropoles ont été fouillées aux « Noisats » (Rottier *et al.*, 2005), à Monéteau « Macherin » (Augereau, Chambon dir., 2011), à Beaumont « le Crot aux Moines » (Pellet *et al.*, 1982). Deux enceintes supposées du Néolithique moyen figurent par ailleurs parmi les sites repérés par prospection aérienne, à Gurgy « Le Plisson » et « Ferme de Néron ». Cette documentation exceptionnelle, dominée par des ensembles funéraires très importants et concentrée sur une portion de vallée de 10 km, a permis d'initier le programme collectif de recherche « Évolution, coexistence, confrontation de pratiques funéraires entre 4500 et 4000 av. J.-C. sur un micro territoire : la vallée de l'Yonne, entre le Serein et le Baulche. » (Chambon *et al.*, sous presse). Le site de Gurgy « le Nouzeau » s'inscrit donc dans ces problématiques d'évolution des pratiques funéraires dans un contexte culturel complexe, qui voit la succession des cultures du Cerny et du Chasséen dans une région favorable à de multiples influences culturelles.

ORGANISATION DU SITE

Établi au sud-ouest de l'emprise décapée de 7,4 ha, le site néolithique se caractérise par l'association de deux enceintes encastrées l'une dans l'autre (fig. 3), la petite (enceinte 1) barrant la plus grande (enceinte 2). Se rattachent également à cet ensemble plusieurs alignements de structures de combustion, quelques fosses éparses ainsi que 2 sépultures.

Les deux enceintes

Formée d'un simple fossé de palissade, l'enceinte 1 est faiblement arquée et relie les tronçons rectilignes de la grande enceinte. L'enceinte 2, constituée d'une tranchée de palissade dou-

blée d'un fossé externe interrompu, s'incurve sur deux bras qui se prolongent vers un méandre actuel de l'Yonne. Le tracé de cet ouvrage reste incomplet car les terrains les plus proches de la rivière n'ont pu être exploités. Par ailleurs, le déplacement du cours de l'Yonne, notamment depuis l'Antiquité, a très probablement détruit une partie du gisement. La surface du site étudiée reste néanmoins honorable en regard du faible nombre d'enceintes explorées sur une large emprise : l'enceinte 2 délimite une superficie de 1,6 ha. D'après les données fournies par les photographies aériennes de 1982, on peut estimer que les bras rectilignes se prolongeaient au-delà de la limite d'emprise de 10 à 50 mètres au minimum, ce qui porte à au moins 2,5 ha la surface enclose.

L'enceinte 1 a été fouillée sur une longueur de 175 mètres. Le fossé est formé de sept tronçons de longueur inégale séparés par de courtes ouvertures mesurant 1 m à 1,65 m. Celles-ci ne présentent pas d'aménagement particulier à l'exception de certaines extrémités qui présentent un creusement plus profond. Ce fossé est dans l'ensemble assez arasé, avec une largeur de 0,75 m maximum et une faible profondeur conservée sur 0,20 à 0,40 m sous le niveau de décapage. Le comblement est homogène et ne montre pas de traces de poteaux. L'un des tronçons comporte, sur plusieurs mètres, une couche détritique charbonneuse contenant du mobilier très fragmenté.

L'enceinte 2 a été fouillée sur un tracé de plus de 300 mètres. Elle est composée d'un fossé de palissade doublé d'une cinquantaine de fosses externes. La palissade comprend six grands tronçons séparés par quatre courtes interruptions mesurant 0,80 à 1,20 m. Ces entrées sont marquées par des poteaux plus profonds aux extrémités de chaque tronçon, et de poteaux supplémentaires à l'intérieur de la palissade. Le fossé présente une largeur d'environ 55 cm. Sa profondeur varie fortement, entre 0,30 et 0,70 m, et peut atteindre 1 m. Les coupes réalisées sur la totalité de la palissade montrent, sur certaines portions, des traces de poteaux. Quant au fossé interrompu externe à la palissade, il se compose de fosses aux formes et dimensions très variables. Suivant les secteurs, la profondeur varie entre 0,10 et 0,70 m.

La relation chronologique entre les deux enceintes pose problème car le manque de données stratigraphiques ainsi que l'indigence et la répartition spatiale du mobilier permettent difficilement d'argumenter. En effet, du point de vue stratigraphique, l'enceinte 1 butte de part et d'autre sur la palissade de la grande enceinte ; cependant, au sud, l'enceinte 1 s'arrête clairement sur la palissade 2, mais leur comblement semblable ne permet pas de comprendre leur relation stratigraphique, tandis qu'au nord, elle n'a été identifiée que sur la base d'une trace diffuse. Par ailleurs, l'enceinte 1 relie deux paléochenaux dont l'un a été sondé lors de la fouille, mais il était probablement déjà comblé au Néolithique moyen (étude géomorphologique C. Chaussé). Les deux enceintes sont-elles contemporaines ou successives ? On peut envisager les deux hypothèses. Soit l'enceinte 1 subdivise l'espace interne de l'enceinte 2, soit elle représente une première occupation du site, mais son caractère ouvert ne peut s'expliquer que si les paléochenaux étaient actifs.

Des structures de combustion

Une série de structures liées à la combustion constitue une spécificité du site de Gurgy « le Nouzeau ». Elles s'organisent en plusieurs alignements dans l'aire interne des deux ouvrages ainsi qu'à l'extérieur (fig. 3). Quelques unes sont dispersées. Elles présentent toutes un plan subrectangulaire ou ovale d'une longueur d'environ 2 mètres (fig. 4). Aucune d'entre elles ne montre de trace de rubéfaction au sein de la structure même. En revanche, leur comblement, constitué de limon brun à brun-noir, peut être très charbonneux dans le fond. De plus, elles ont livré exclusivement du mobilier en grès et en granite brûlé (étude C. Hamon). Deux de ces structures ont fourni une date en cohérence avec celles de l'enceinte : il s'agit d'une fosse isolée à l'intérieur de l'enceinte 2 et d'une seconde intégrée dans un alignement extérieur. C'est en particulier l'association de ces structures aux enceintes et leurs assemblages constitués de meules réemployées qui permettent des rapprochements avec les enceintes du Néolithique moyen de la Bassée, notamment celle de Balloy « les Réaudins ». En revanche, si les concentrations de structures de combustion sont maintenant bien documentées au Néolithique moyen, l'organisation en alignements reste rare dans (la moitié nord) de la France. (C'est dans la région Centre que les exemple

se multiplient, notamment à Mignières (28), à Muides (41) pour la même période le groupe de Chambon (Irribarria, 2003), et à Saumeray pour le Chasséen ancien (Agogué, Hamon, 1998). Néanmoins, l'organisation de Gurgy « le Nouzeau » trouve de meilleures comparaisons dans le chasséen méridional d'Auvergne (Muller-Pelletier, Pelletier, 2011).

Répartition du mobilier

En regard de l'importante surface exploitée, le mobilier mis au jour dans les 2 enceintes est peu abondant.

- La céramique, très fragmentée, regroupe 535 tessons qui correspondent à 16 individus définis à partir de formes et de décors (étude K. Meunier ; analyse pétrographique F. Convertini) ;
- l'industrie en silex se compose de 348 pièces dont 78 outils (étude S. Cary) ;
- le mobilier en grès est peu abondant, avec 32 fragments dont 8 outils (étude C. Hamon) ;
- les restes de faune sont rares, avec 49 restes dont 31 déterminés (étude L. Bedault).

La répartition du mobilier présente néanmoins, d'un point de vue spatial, quelques aspects marquants :

- dans l'enceinte 1, l'ensemble du mobilier est concentré aux deux extrémités du fossé, avec notamment, au sud, une couche détritique comportant la majeure partie du mobilier et la présence exceptionnelle de deux « dépôts » de chevilles osseuses d'aurochs (étude L. Bedault) ;
- dans l'enceinte 2, le mobilier est réparti dans la partie arquée de l'ouvrage, avec une plus grande densité à proximité des entrées, conformément à ce qui s'observe de manière générale dans les enceintes du Bassin parisien ;
- dans la partie nord de l'enceinte 2, de part et d'autre de l'une des entrées, des ossements humains (23 restes) étaient dispersés dans le fossé interrompu (étude J.-G. Pariat). Également dans cette zone, à l'extérieur de l'enceinte, deux sépultures dépourvues de mobilier jouxtaient l'une des fosses du fossé interrompu (étude Ph. Chambon).

LES PROBLÉMATIQUES CHRONO-CULTURELLES

Sur le site de Gurgy « le Nouzeau », les problématiques chrono-culturelles présentent un enjeu double. En Auxerrois, les faciès culturels du Néolithique moyen restent mal identifiés du fait du manque de corpus de référence. Pour la culture de Cerny, le faciès Barbuise n'est représenté que dans le nord de la vallée de l'Yonne et le « Cerny à cordons », attesté plus au sud, n'est documenté que par des séries indigentes (Duhamel, Prestreau, 1997). Quant au Chasséen, il apparaît très tôt dans la vallée de l'Yonne, nouant des relations avec le Cerny et le Post-Rössen (Prestreau, 2006). Par ailleurs, la présence de deux enceintes, témoins probables de deux phases d'occupation du site, pose la question de l'évolution chronologique d'un faciès culturel sur un même lieu. L'étude des mobiliers céramique et lithique s'est donc attachée à comparer les corpus issus des deux enceintes.

La céramique

La céramique des deux enceintes montre des caractères Cerny (fig. 5). Les formes représentées sont des plats à pain, une forme à fond ovoïde, une forme ouverte à ouverture déformée. Les décors se limitent à des boutons au repoussé et des pastilles. Seuls deux décors issus de fosses isolées attestent d'impressions réalisées avec un peigne à 2 dents et un poinçon. Le matériau, essentiellement local, contient des sables présents naturellement dans l'argile et, dans la moitié des individus, du dégraissant osseux en quantité abondante (étude F. Convertini). Cependant, ces caractères sont ubiquistes et ne suffisent pas à préciser le faciès culturel.

Néanmoins, plusieurs indices du « Nouzeau » nous permettent de suggérer des parallèles avec le groupe de Chambon. En particulier, la disposition particulière de deux grosses pastilles aplaties appliquées sur un col de bouteille (fig. 5). Ce type de pastilles est fréquent dans le groupe de Cerny, mais il s'agit généralement d'éléments isolés sur le vase, en symétrie ternaire ou binaire. On rencontre en revanche de telles rangées de pastilles dans le groupe de Chambon,

notamment au niveau de l'encolure, au même emplacement du vase que l'exemplaire de Gurgy (Hamon *et al.*, 1997, p. 207, fig. 9 n° 1). Malgré la faiblesse du corpus du « Nouzeau », l'extrême rareté de céramique décorée est marquante car celle-ci occupe généralement la plus large part des productions Cerny. Ces deux aspects font écho au vase à ouverture carrée et à décor d'affinités Chambon déposé dans l'une des tombes de la nécropole monumentale d'Escolives-Sainte-Camille « La Pièce de l'Etang » (Duhamel, 2004, fig. 4).

La faiblesse du corpus et la rareté des décors ne permettent pas en outre de distinguer deux phases chronologiques sur le site. Les deux corpus possèdent en commun l'utilisation de dégraissant à l'os, la présence de surfaces majoritairement beige-orangé et brunes et de plats à pain. Les différences remarquées entre le mobilier des deux enceintes ne sont pas assez significatives d'un point de vue chronologique.

L'industrie en silex

En revanche, la comparaison de l'industrie en silex de chacune des deux enceintes fait apparaître quelques différences (étude S. Cary). S'apparentant aux ensembles Cerny Barbuise, l'industrie de l'enceinte 1, majoritairement constituée de produits sur éclat (62 %), présente quelques outils caractéristiques tels que tranchet et armature tranchante (fig. 6). Quant à la série de l'enceinte 2, elle n'a pas fourni d'outils caractéristiques, mais la présence de produits laminaires plus nombreux (34 %) et plus réguliers, ainsi que la mise en évidence de débitage par percussion indirecte suffisent à la différencier de l'enceinte 1, et de façon plus large des séries Cerny. Pour expliquer la présence de cette technique, attestée sur 4 produits laminaires, les hypothèses proposées privilégient des influences méridionales (Chasséen bourguignon de type Chassey) ou nord-orientales (groupes Rössen ou Epi-Rössen).

Les datations radiocarbone

Une série de dates ¹⁴C a été réalisée à partir d'échantillons provenant des deux ensembles. Concernant l'enceinte 1, deux dates ont été obtenues à partir d'un charbon de bois issu d'une couche détritique et d'une cheville osseuse d'aurochs déposée dans le fond du fossé. Les deux dates sont identiques (4651 à 4449 av. J.-C.) et permettent de placer l'occupation au début du Cerny.

Quant à l'enceinte 2, le corpus de quatre dates, effectuées sur des échantillons répartis sur les portions nord et nord-est de l'ouvrage, est plus hétéroclite et aboutit à une fourchette chronologique large : 4900 à 4300 av. J.-C. Deux échantillons proviennent de la palissade (os de faune et charbon issu d'une couche de comblement) : ils ont fourni des dates se situant de la fin du Néolithique ancien au début du groupe de Cerny : 4791 à 4596 av. J.-C. ; 4686 à 4488 av. J.-C. Deux autres échantillons osseux de faune sont issus du fossé interrompu et indiquent une datation plus tardive : 4584 à 4372 av. J.-C. et 4353 à 4244 av. J.-C. Elles s'intègrent à la séquence Cerny, voire à la séquence chasséenne de l'Yonne. Ces données radiocarbone restent difficiles à interpréter car les échantillons sont de nature différente et se réfèrent à des événements différents. Aucun poteau brûlé sur place n'étant identifié, il n'a pas été possible de dater la construction de la palissade. Les éléments de datation sont donc en relation soit avec le démantèlement et la condamnation de cette palissade soit avec l'utilisation des fosses du fossé interrompu comme dépotoir durant l'occupation de l'enceinte : il peut s'agir aussi bien d'anciens matériaux rapportés que de déchets de consommation produits durant la phase d'occupation du site.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Dans la partie nord de l'enceinte 2, quelques ossements humains étaient dispersés dans plusieurs fosses du fossé interrompu (étude J.-G. Pariat). Comprises entre 5000 et 4715 av. J.-C., les datations de quatre de ces ossements s'intègrent au Néolithique ancien. Leur enfouissement dans le fossé interrompu est donc bien postérieur à leur inhumation, mais dans des conditions qui restent indéterminées.

Également dans cette zone, à l'extérieur de l'enceinte, deux sépultures côte-à-côte dépourvues de mobilier jouxtaient le fossé interrompu (étude Ph. Chambon). Elles ont également donné des dates anciennes mais différentes (5293 à 4939 av. J.-C. ; 4840 à 4692 av. J.-C.). Ces résultats posent d'ailleurs deux problèmes. En premier lieu, l'écart de plusieurs siècles entre les deux dates diverge des caractères identiques présentés par les deux sépultures. En effet, leur proximité ainsi que leur orientation et leur position similaires induisent une contemporanéité. En second lieu, leur attribution au Néolithique ancien est assez surprenante car leur positionnement et leur isolement ne correspondent pas aux règles que l'on retrouve habituellement sur les sites du Rubané et du Blicquy-VSG.

CONCLUSION

Les enceintes du Néolithique moyen constituent un sujet d'étude majeur dans la vallée de l'Yonne, cependant elles sont surtout documentées à partir de prospections aériennes (Delor, 1995 ; Prestreau, 2002). Dans un cadre local, celle de Monéteau « Macherin » a été fouillée aux trois quarts, quant à celle de Beaumont « le Crôt aux Moines », une petite portion très riche en mobilier a seulement été explorée. La fouille de Gurgy « le Nouzeau », malgré l'indigence du mobilier, est donc importante, permettant de développer plusieurs problématiques. L'attribution des deux ouvrages du Nouzeau à un horizon ancien du Néolithique moyen est remarquable car l'enceinte Cerny la plus proche se situe au nord de l'Yonne, à Villeneuve-la-Guyard (Prestreau, 1992).

L'absence de traces d'habitat et de structures de stockage dans l'aire enclose ainsi que la présence de « dépôts » sont des caractères fréquents dans les enceintes du Néolithique moyen du nord de la France. En revanche, le nombre de structures de combustion et leur agencement en alignements fait référence au Néolithique moyen méridional.

Cette occupation de la seconde moitié du V^e millénaire relance ainsi plusieurs questions majeures. Reste en suspens, en particulier, celle de la définition d'un faciès précis de cet horizon Cerny reconnu. Dans plusieurs domaines de recherche, tels que les traditions céramiques et lithiques, la structure et la taille des enceintes ou les fosses de combustion, des liens avec plusieurs sphères culturelles sont envisagés : Groupe de Chambon, Chasséen méridional, Post-Rössen. Enfin, les liens entre funéraire et enceinte ont par ailleurs été soulevés par le biais de deux sépultures et d'ossements épars qui ont donné des dates plus anciennes que les autres vestiges datés de l'enceinte.

BIBLIOGRAPHIE

- AGOGUÉ O., HAMON T. (1998) – Foyers, lieux de passage, et habitats au Chasséen : l'exemple de Saumeray "Le Bas-des-Touches", Eure-et-Loir (France). In : Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest. Actes du 23^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Bruxelles, 24-26 octobre 1997, p. 71-90.
- AUGEREAU A., CHAMBON P. (dir.), Bonnardin S., Convertini F., Hamon C., Meunier K., Oberlin C., Sidéra I., THIOL S., THIRAUULT E., Tresset A., TRISTAN C., Wattez J. avec la coll de P. ALIX, G. MONTHEL, P. PIHUIT (2011) – Les occupations néolithiques de Macherin à Monéteau (Yonne). Paris, Ed. Société Préhistorique Française, Mémoire n°53, 422 p.
- CHAMBON P., ROTTIERS S., AUGEREAU A., BONNARDIN S., MEUNIER K., PARIAT J.-G. (sous presse) – Évolution, coexistence et confrontation de pratiques funéraires entre 4700 et 4000 av. J.-C. sur un microterritoire dans la vallée de l'Yonne. In : Actes du XXVII^e Congrès Préhistorique de France, Transitions, ruptures et continuités durant la Préhistoire, Bordeaux – Les Eyzies 31 mai – 5 juin 2010, Mémoire de la Société Préhistorique Française.

- CONSTANTIN C., KUIJPER W. J. (2002) – Utilisation de mousse comme dégraissant dans des céramiques néolithiques de France et de Belgique. Bulletin de la Société Préhistorique française, tome 99, n°4, p. 775-783.
- DELOR J.-P. (1995) – Atlas archéologique de l'Yonne : Le Néolithique. Première partie : apport de la prospection aérienne à la connaissance de l'occupation néolithique du Bassin de l'Yonne. Auxerre.
- DUHAMEL P. (2004) – La nécropole monumentale d'Escolives-Sainte-Camille "La Pièce de l'étang" (Yonne), premiers résultats (fouilles 1997-1999), InterNéo 5, 2004, p. 63-72.
- DUHAMEL P., PRESTREAU M. (1997) – Emergence, développement et contacts de la société Cerny en bassin d'Yonne. Point des connaissances et voies de recherche. In : Constantin C., Mordant D. et Simonin D., La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994, APRAIF, p. 111-134.
- HAMON T., IRRIBARRIA R., RIALLAND Y., VERJUX C. (1997) – Le groupe de Chambon à la lumière des découvertes récentes en région Centre. In : Constantin C., Mordant D., Simonin D. (dir.), La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n°6, p. 195-218.
- IRRIBARRIA R. (2003) – Les structures à pierres chauffées du site néolithique de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher, France). In : Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des Métaux, Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000, coll. Préhistoires, 9, éd. Monique Mergoïl, Montagnac, p. 421-429.
- MEUNIER K., CROUTSCH C., JOLLY V., BEDAULT L., BEMILLI C., BONNARDIN S., CARY S., CHAMBON P., CHAUSSÉ C., CONVERTINI F., COUBRAY S., HUMBERT L., LABEAUNE R., LEGROS V., PARIAT J.-G., PUTELAT O., RAVOIRE F., SALANOVA L., avec la coll. de A. AUMARD (2007) – Gurgy « Le Nouzeau » (Yonne) : Néolithique moyen, Protohistoire, Moyen Age. Rapport d'opération archéologique, INRAP, SRA Bourgogne.
- MEUNIER K., BONNARDIN S., CHAMBON P., CONVERTINI F., RENARD C., SALANOVA L. (2011) – La sépulture campaniforme de Gurgy « Le Nouzeau ». In : Salanova L. et Tcheremissinoff Y. Les sépultures individuelles campaniformes. Gallia Préhistoire, XLII supplément, CNRS Editions, Paris 2011, p. 63-77.
- MULLER-PELLETIER C., PELLETIER D. (2011) – Les structures de combustion à pierres chauffées du Néolithique moyen 1 des Acilloux (Cournon-d'Auvergne, Puy-de-Dôme). In : Beeching A., Thirault E. et Vital J. (dir.) – Economie et société à la fin de la Préhistoire, actualité de la recherche. 7e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, 3-4 novembre 2006, Bron. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne n°34, ALPARA – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 305-315.
- PELLET C., DELOR J.-P., EDERLET R. (1982) – L'enceinte à fossé interrompu du « Crot aux Moines » sur la commune de Beaumont (Yonne). Note préliminaire. Le Néolithique de l'Est de la France. Actes du colloque de Sens, septembre 1980. Société archéologique de Sens, cahier n° 1, p. 155-160.
- PRESTREAU M. (2002) – Enceintes néolithiques de Bourgogne : bilan et axes de recherches. Revue Archéologique de l'Est, t. 51-2001/2002, p. 429-449.
- PRESTREAU M. (2006) – Le Chasséen dans l'Yonne. In : Baray L. (dir) - Artisanat, sociétés et civilisations. Hommage à Jean-Paul Thévenot, Actes du colloque organisé par l'UMR

5594 , Dijon, et le Centre de Recherches et d'Etude du Patrimoine (CEREP), Sens, avril 2003, Revue archéologique de l'Est, 24e supplément, 2006.

ROTTIER S., MORDANT C., CHAMBON PH., THÉVENET C. (2005) – Découverte de plus d'une centaine de sépultures du Néolithique moyen à Gurgy, les Noisats (Yonne), Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 102, 3, p. 641-645.

Katia MEUNIER
Inrap GES
UMR 8215 Trajectoires
18 rue de la Chapelle
89510 Passy

Lisandre BEDAULT
UMR 8215 Trajectoires
Maison René Ginouvès
21 allée de l'Université
92023 Nanterre Cedex

Philippe CHAMBON
CNRS, UMR 7041 ArScAn,
Equipe ethnologie préhistorique
Maison René Ginouvès
21 allée de l'Université
92023 Nanterre Cedex

Fabien CONVERTINI
INRAP MED
UMR 7269, LAMPEA
Km delta
561, rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes

Christophe CROUTSCH
Pôle d'Archéologie Interdépartemental
Rhénan
2, allée Thomas Edison -ZA Sud - CIR-
SUD
67600 Sélestat

Caroline HAMON
CNRS, UMR 8215 Trajectoires
Maison René Ginouvès
21 allée de l'Université
92023 Nanterre Cedex

Jean-Gabriel PARIAT
Service départemental d'archéologie du
Val d'Oise
UMR 7041 ArScAn,
Equipe Ethnologie préhistorique
Abbaye de Maubuisson
Rue Richard-de-Tour
95310 – Saint-Ouen-l'Aumône

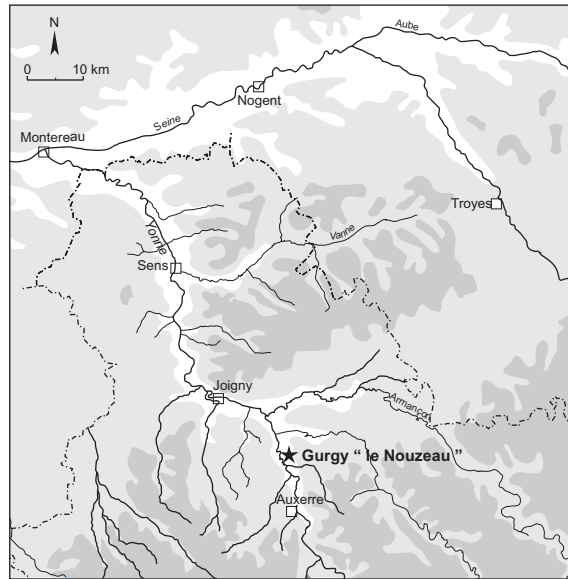


Fig. 1 - Localisation géographique du site de Gurgy "le Nouzeau" (DAO : F. Müller/Inrap).



Fig. 2 - Localisation topographique du site de Gurgy "le Nouzeau" (DAO : F. Müller/Inrap).

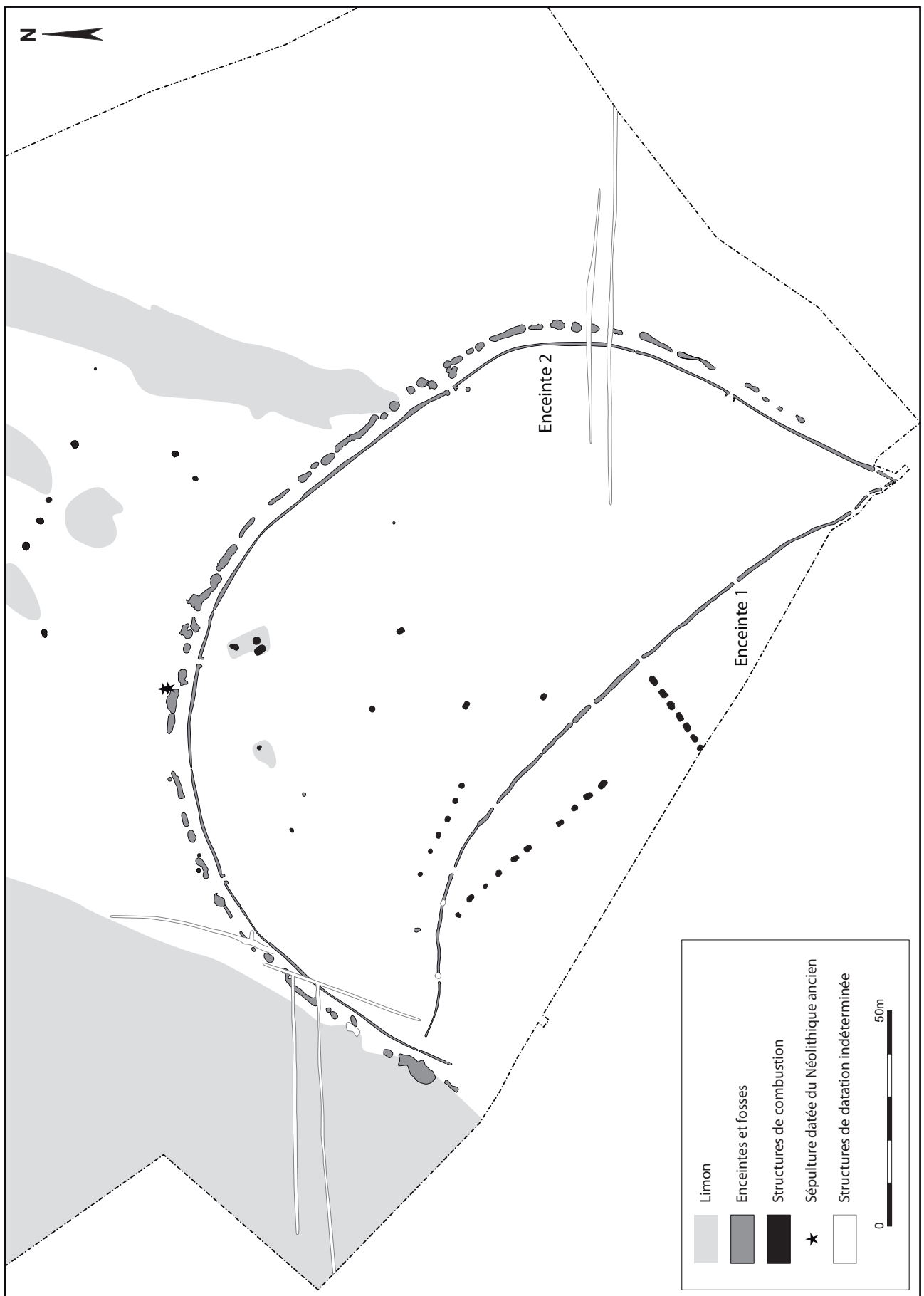


Fig. 3 - Plan des occupations du Néolithique moyen de Gurgy "le Nouzeau" (DAO : C. Lefèvre, P. Noguès, P. Pihuit/Inrap).

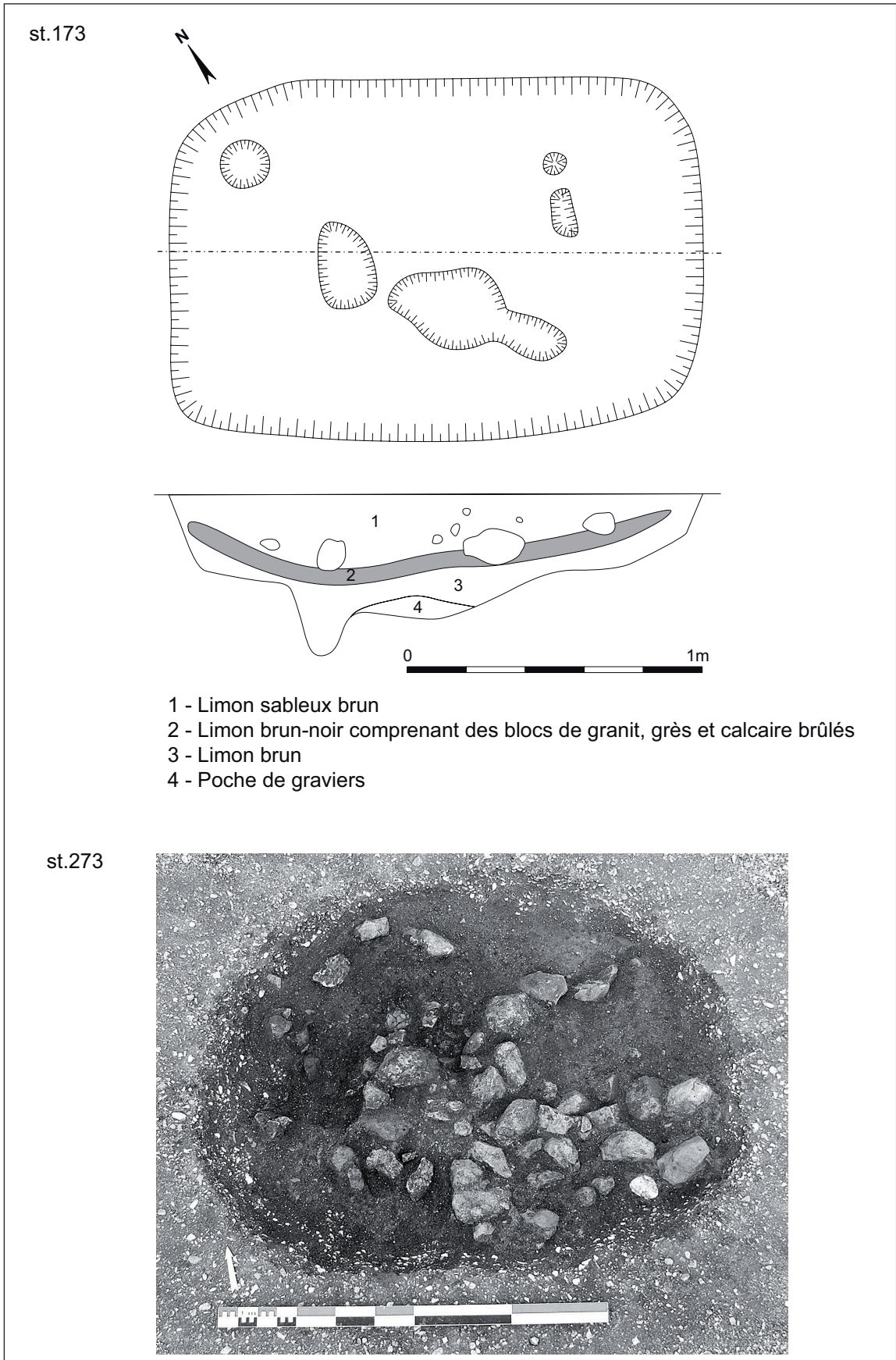


Fig. 4 - Exemples de structures de combustion à Gurgy “le Nouzeau” (DAO : P. Pihuit/Inrap).

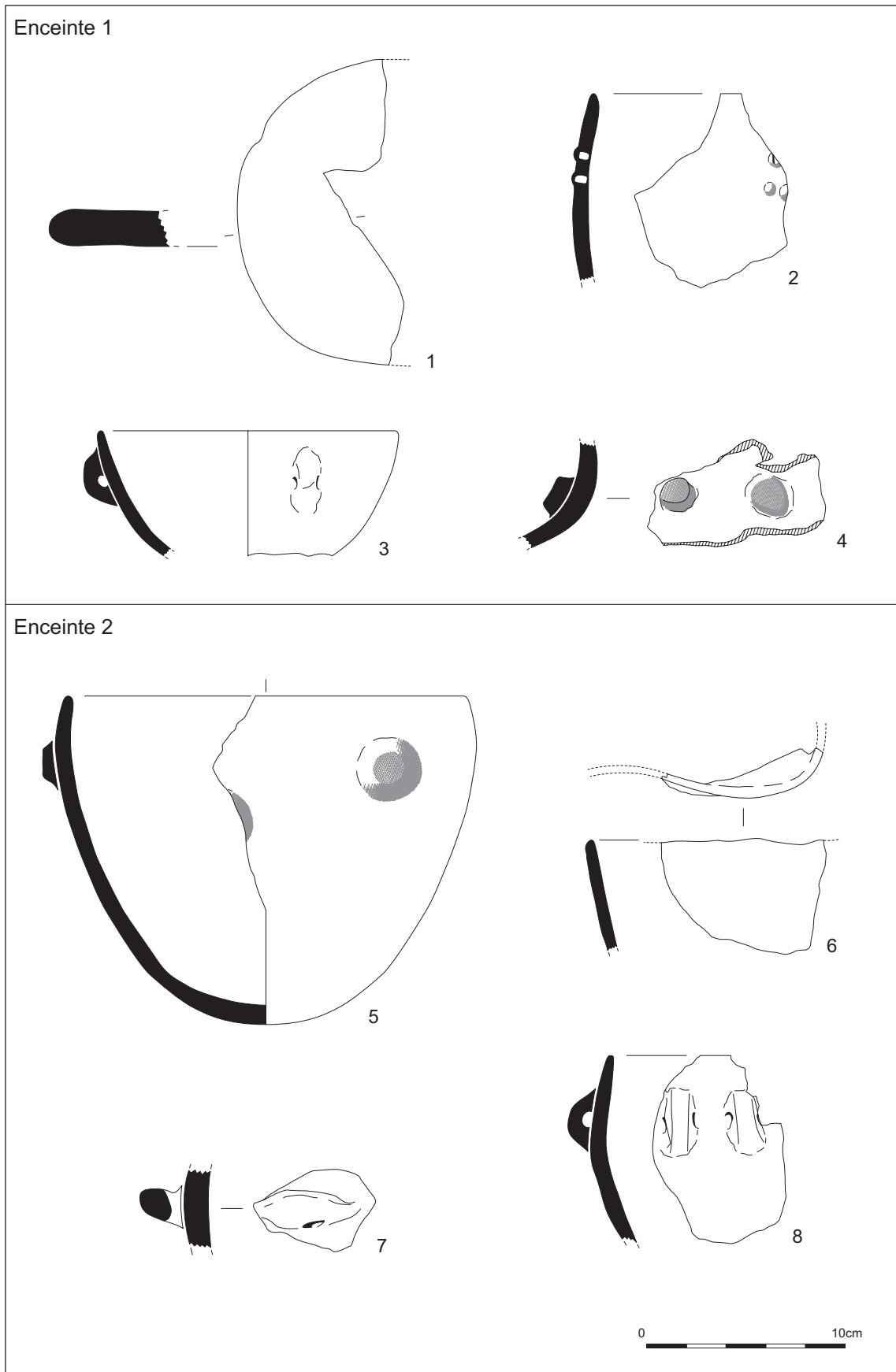


Fig. 5 - Céramiques caractéristiques des deux enceintes du Néolithique moyen de Gurgy "le Nouzeau"
(DAO : P. Pihuit/Inrap).

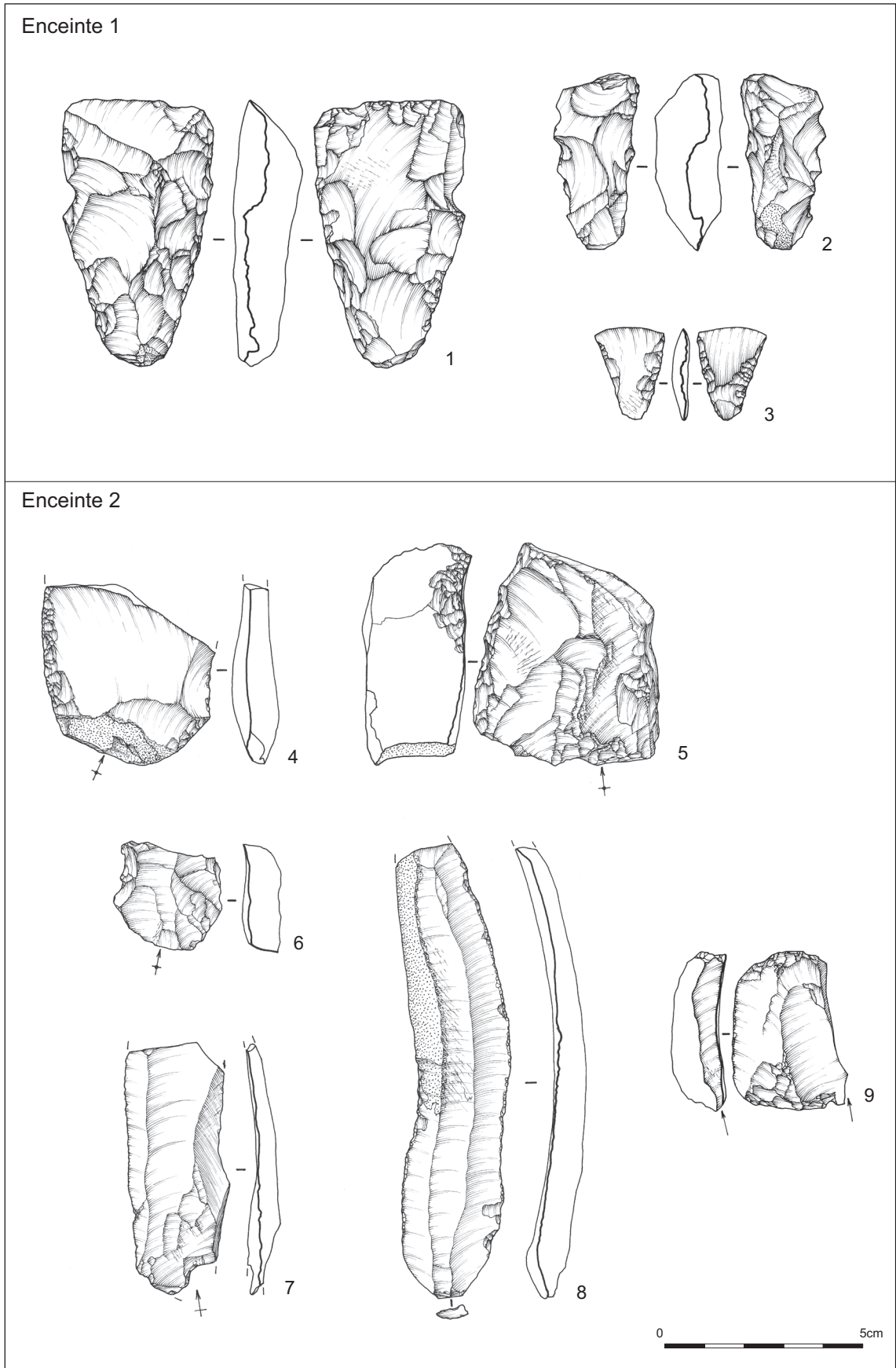


Fig. 6 - Industrie en silex des deux enceintes du Néolithique moyen de Gurgy "le Nouzeau" (E. Boitard-Bidault/Inrap, *del.*).

GUÉMAR « ROTENBERGER WEG », PREMIÈRE GRANDE NÉCROPOLE GROSSGARTACH ET ROESSEN (NÉOLITHIQUE MOYEN) DE HAUTE-ALSACE

Anthony DENAIRE et Michel MAUVILLY

INTRODUCTION

La commune de Guémar est localisée au pied des collines sous-vosgiennes à une dizaine de kilomètres au nord de Colmar (fig. 1). Le site du « Rotenberger Weg » a été découvert en 2009 lors de la réalisation d'un diagnostic précédant l'aménagement d'une vaste zone d'activités à cheval sur les territoires de Bergheim et de Guémar (Bonvalot *et al.*, 2009). La fouille préventive qui s'en est suivie en 2010 a permis d'étudier, entre autres, une grande nécropole du début du Néolithique moyen, la première explorée en Haute-Alsace.

La découverte de cette occupation Grossgartach et Roessen est une nouveauté dans ce secteur jusqu'à présent vierge de vestiges de la première moitié du 5^{ème} millénaire av. J.-C. (fig. 2 ; Denaire, 2009). La fouille sur la parcelle voisine de Bergheim « Saulager » a récemment complété la séquence locale, en mettant au jour un village du Néolithique ancien Rubané (inédit ; fouille B. Perrin, Antea-Archéologie).

LA NÉCROPOLE DE GUÉMAR

Le site du *Rotenberger Weg* est localisé sur les cônes de déjection de deux rivières vosgiennes, à hauteur de leur débouché dans la plaine alsacienne. Sa topographie est marquée par une légère pente vers le sud, descendant vers le cours actuel d'un des nombreux *Muehlbach* qui coulent en Alsace.

Sur les 12 000 m² décapés, 288 structures ont été fouillées dont 79 tombes du Néolithique moyen (fig. 3). Il semble que toutes les limites de cet ensemble aient été atteintes ; quelques doutes subsistent néanmoins compte tenu de la proximité des bermes du chantier vers l'ouest et le sud. Aucune trace d'un habitat contemporain n'a été mise en évidence.

L'état de conservation des tombes de Guémar est globalement mauvais. Les profondeurs conservées n'excèdent pas 40 cm sous le niveau de décapage et l'acidité du sol a dissous la quasi-totalité des os et des objets en matière calcaire. Il est donc probable que le nombre de sépultures était plus important à l'origine, ce que corrobore d'ailleurs la découverte de mobilier hors-contexte. En effet, des outils en silex et deux meules ont été ramassés à trois endroits différents, en dehors de tout creusement visible. Ils correspondent vraisemblablement au mobilier d'au moins quatre sépultures supplémentaires, ce qui porte à 83 le nombre de tombes ; 35 ont livré du mobilier Grossgartach, 4 Roessen (fig. 3). L'attribution des autres sépultures n'a pu être tranchée, faute de mobilier ou, du moins, d'objets caractéristiques.

Ces tombes sont réparties en six groupes spatiaux plus ou moins denses (9 à 31 tombes chacun), disposés en un large arc-de-cercle ouvert vers l'est et délimitant un espace vierge de tout vestige d'environ 50 x 30 m. Cette absence de vestiges pose question. Il n'est pas impossible que quelques tombes peu profondes y aient été aménagées, puis complètement « gommées » par l'érosion et les activités agricoles. Toutefois, l'absence de tout artefact permet d'envisager que ce vide correspond à la réalité passée et d'y voir un espace interdit aux sépultures (place cérémonielle ?).

À l'intérieur de chaque groupe, les tombes semblent disposées en rangées plus ou moins régulières (fig. 3).

Les pratiques funéraires

La profondeur moyenne des sépultures ne dépasse pas 15 cm sous le niveau de décapage (40 cm au max.). Ces fosses mesurent en moyenne 1,75 m de long (entre 0,45 et 3 m) et 0,75 m de large (de 0,35 à 1,30 m). La plupart présentent un plan ovale, subtrapézoïdal (fig. 4), ou oblong (fig. 5), plus rarement quadrangulaire (fig. 6). Aucune trace de coffrage ou d'aménagement interne n'a pu être mise en évidence. La rareté des recoupements implique un marquage des sépultures en surface.

Les plus petites fosses, comme la st. 187 mesurant 0,45 x 0,35 m, ont pu accueillir des restes brûlés. La non préservation des os ne permet malheureusement pas de conclure quant à la présence éventuelle de crémations attestées ponctuellement sur la plupart des nécropoles contemporaines (Spatz, 1999 ; Denaire, 2009 ; Leprovost et Queyras, 2011). Il peut toutefois s'agir de sépultures de très jeunes enfants.

Seules 6 tombes ont livré des fragments d'os et de dents humains. Les squelettes de la sépulture 39 sont les seuls à avoir pu faire l'objet d'une étude anthropologique : un jeune adulte, probablement une femme avec, entre ses jambes, un fœtus. Dans trois autres cas, de fines traces jaunâtres ont été observées. Elles dessinent le contour de trois crânes (st. 54, 59 et 61) et des jambes (st. 61 ; fig. 5). Aucune étude biologique n'a pu être menée ; on ne peut que constater que le défunt de la tombe 61 a *a priori* une taille adulte.

Les couronnes dentaires recueillies dans les tombes 45 et 54 ne permettent pas de conclure quant à l'âge des défunts, l'acidité du sol expliquant sans doute à elle seule l'absence de racine.

La présence d'enfants peut être déduite de la taille assez réduite de certaines fosses compte tenu de la position allongée des défunts qui constitue la norme au Grossgartach et au Roessen dans le Sud de la plaine du Rhin supérieur. Précisons que les défunts des tombes 39 et 61, les seuls dont la position est connue, ont été inhumés sur le dos, les jambes en extension.

La majorité des fosses sont orientées selon un axe ouest-est. Quelques-unes se démarquent par leur orientation nord-est/sud-ouest ou nord-ouest/sud-est. D'après les rares fragments de dents recueillis et les quelques traces osseuses préservées, il semble que les défunts aient été inhumés tête vers l'est. La localisation des anneaux-disques dans la tombe 58 – un type de parure habituellement portée au-dessus du coude (Denaire et Jeunesse, 2008) – va également dans ce sens.

Le mobilier

Sur les 79 tombes fouillées, 52 ont livré du mobilier. La céramique est de loin la catégorie la mieux représentée. Elle est attestée dans 43 tombes. Pour le Grossgartach, la série est dominée par les vases carénés décorés (fig. 4, n° 2) qui représentent un tiers de la soixantaine de vases mis au jour. Une large part de la gamme des formes connues pour le Grossgartach est présente à Guémar : écuelles, bols hémisphériques, tronconiques, à profil en S, à fond plat ou munis d'un fond annulaire creux (fig. 5, n° 1), jattes à bord polylobé, jattes ovales quadripodes, gobelets et pots à paroi subverticale, à paroi rentrante, à panse globulaire... Comme toujours, l'éventail des formes Roessen est nettement plus réduit. Outre les omniprésents gobelets à panse globulaire décorés ou non (*Kugelbecher*), un seul autre type est attesté : la jatte à profil en S à pied annulaire.

L'outillage lithique taillé est la deuxième catégorie par ordre de fréquence (41 pièces dans 12 tombes). Outre de nombreux débris et éclats retouchés, l'inventaire comprend onze armatures de flèches – dont les beaux exemplaires de la tombe 11 (Roessen ; fig. 6) –, dix lames et fragments de lames ainsi que neuf armatures de faucille dont trois pour la seule tombe 23 (Grossgartach).

Le mobilier lithique en silex de la sépulture 69 mérite d'être détaillé. Il comprend un petit éclat appointé (pointe de flèche?), une armature de faucille, un éclat court utilisé, un débris de lame retouchée et un fragment d'éclat irrégulier aux bords émoussés et portant de fréquentes traces de rouille sur les deux faces. Cette dernière pièce présente les stigmates caractéristiques d'éléments en silex frappés que nous pouvons trouver dans les kits des nécessaires à briquet. Nous aurions là une explication possible à cet assortiment pour le moins disparate.

Une quinzaine de pièces ont été débitées dans des variétés de silex de couleur miel plus ou moins translucides, à grain fin et de très bonne qualité. Manifestement, il s'agit de différentes catégories de silex allochtones: silex sénoniens du Crétacé champenois ou de l'Aude et silex tertiaires du Bassin parisien. Les matériaux régionaux issus des contreforts septentrionaux du massif jurassien, avec une dizaine de pièces, sont également bien représentés. Enfin, quelques-unes ont été obtenues dans des variétés de silex de très bonne qualité, mais dont l'origine, peut-être relativement lointaine, reste à préciser.

Le matériel de mouture est attesté dans 12 tombes (14 pièces), toutes Grossgartach. Deux meules ont également été découvertes hors contexte et une meule a été réutilisée comme ancrage de vigne (traces d'oxydation du fil de fer).

Seules deux tombes ont livré un moulin fonctionnel (meule et molette appariée ; st. 35 et 79) ; dans les autres cas, seule une meule ou une molette, complète ou fragmentaire, a été déposée dans la fosse.

Avec seulement 5 pièces, l'outillage poli reste très discret : 1 lame d'herminette haute (st. 69), 2 lames d'herminette plate (st. 59 et 186), 2 lames de hache perforées, l'une complète (s. 72), l'autre brisée anciennement au niveau de sa perforation (st. 31). Toutes ces pièces ont été découvertes dans des fosses Grossgartach. L'origine des matériaux est probablement vosgienne.

En comparaison des autres nécropoles, la parure est sous-représentée ; la faute à l'acidité du sol qui a détruit ces éléments pour la plupart façonnés en calcaire ou en matière dure animale. La seule exception concerne les perles en nacre et en dentale de la tombe 39, creusée dans le lœss. Elles proviennent d'un collier porté par l'adulte et, éventuellement, d'un bracelet porté au niveau de son coude droit. Un petit fragment de dentale a également été retrouvé parmi les os du fœtus.

Les seuls autres éléments de parure conservés sont cinq anneaux-disques en roche qui ont eux aussi souffert de leur enfouissement. Une seule pièce est complète (st. 47). Si les deux pièces retrouvées dans la fosse 58 semblent avoir été portées par le défunt, cela n'est pas évident dans les autres cas. Ainsi, celui découvert dans la tombe 51 a été brisé avant son dépôt et ses fragments ont été dispersés dans la fosse, placés tantôt sur, tantôt sous les tessons d'un vase caréné lui aussi volontairement cassé. Quatre de ces pièces sont attribuées au Grossgartach, la cinquième au Roessen.

Pour être exhaustif, il faut mentionner une petite pointe façonnée sur métapode de capriné recueillie dans la tombe 39 (long. : 10,2 cm) et six petits fragments d'ocre et d'hématite dans quatre tombes (Grossgartach et Roessen). La moitié d'entre eux présente des facettes d'utilisation.

Datation

Même si la majorité des tombes ne peuvent faire l'objet d'une datation fine, faute de mobilier, les quelques vases décorés permettent de brosser à grands traits l'évolution de cette nécropole. Elle est fondée dès l'étape ancienne du Grossgartach (st. 52, fig. 4 ; GG1 de la chronologie régionale ; Denaire, 2009) et connaît son pic d'utilisation aux étapes 2 et 3. Au cours de l'étape 5 du Grossgartach et du Planig-Friedberg, le nombre de tombes diminue fortement. Le site continue d'être utilisé au cours du Roessen, mais de manière discrète (fig. 3). L'absence de l'étape 4 de la chronologie régionale ne doit pas surprendre compte tenu de la faiblesse de l'effectif daté (28 tombes) et de la durée probablement assez courte de cette étape (Denaire, 2009).

DISCUSSION ET PREMIERS ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Bien que l'état de conservation des tombes de Guémar soit mauvais, l'intérêt de cette nécropole, la première en Haute-Alsace, n'est pas négligeable. Certes, aucune étude ne peut être menée sur la répartition par âge ou par sexe. D'autres aspects des pratiques funéraires peuvent être illustrés, comme la question du bris des objets avant leur dépôt. Outre certains éléments de parure comme l'anneau-disque de la tombe 51 et la lame de hache de la tombe 31, déjà signalés,

la plupart des observations concernent les vases. Un des exemples les plus évidents est celui d'un vase de la tombe 59, brisé en deux ; l'un des fragments a été déposé sous une meule, l'autre placé à une dizaine de centimètres.

Certaines meules et molettes sont également incomplètes. D'ailleurs, nombre de ces pièces sont usées et, à deux exceptions près, il s'agit de meule ou de molette seule, autrement dit, le moulin déposé n'est pas fonctionnel.

La pratique du bris concerne aussi probablement les outils munis de lames ou d'armatures en silex. Dans ce cas, elle a certainement dû se concentrer sur les manches et les hampes. Cette hypothèse peut être avancée au regard de la localisation des 3 armatures de la tombe 23, retrouvées dispersées. Si on considère qu'elles appartenaient à une même faucille, alors cette dernière a été cassée avant son dépôt dans la fosse. De même, la dispersion des armatures de flèches de la tombe 11 (fig. 6, n° 1-4) – si elle n'est pas due à des perturbations plus tardives – ne donne pas l'image d'un ensemble bien rangé, mais celle d'un carquois au contenu dispersé.

Cette nécropole offre l'opportunité de comparer les pratiques funéraires du Néolithique moyen de Haute-Alsace, ou, du moins, une partie d'entre elles, avec celles de régions mieux documentées comme la Basse-Alsace ou la région du Kaiserstuhl située côté allemand (fig. 7). Jusqu'à présent, ces pratiques n'étaient connues dans le Sud de la plaine alsacienne qu'au travers de tombes isolées et de petits ensembles fouillés anciennement (Eguisheim, fig. 7, n° 3) ou très mal conservés (Régisheim, fig. 7, n° 2).

Globalement, les pratiques funéraires observées à Guémar sont conformes à celles mises en évidence ailleurs dans le Rhin supérieur. Sans se lancer dans une comparaison détaillée qui n'a pas sa place ici, rappelons que la forme des fosses sépulcrales, la position allongée des défunts (st. 39 et 61), la composition du mobilier (en tenant compte de la non conservation de certains matériaux) sont similaires à ce qui a été observé dans les autres nécropoles alsaciennes et badoises.

Des différences doivent tout de même être pointées. La première concerne l'orientation. Si on retient que l'orientation tête à l'est des quelques individus aux os partiellement conservés est représentative, elle constitue une différence importante avec les nécropoles du sud du pays de Bade ou de Basse-Alsace où les défunts ont la tête au nord-ouest. Seule la nécropole d'Enzheim (Bas-Rhin) se distingue par la présence, à côté d'une majorité d'individus inhumés tête au nord-ouest, de plusieurs défunts enterrés tête au sud-ouest, au nord et au sud-est (Leprovoost et Queyras, 2011). Précisons qu'en Haute-Alsace, l'orientation privilégiée semble être la même qu'à Guémar (Denaire et Jeunesse, 2008).

La faible fréquence du mobilier est également surprenante : à peine deux tiers des tombes de Guémar en ont livré, alors qu'ailleurs la proportion avoisine 100 %. La taphonomie seule ne peut expliquer cette différence, d'autant que la catégorie la mieux représentée dans toutes les nécropoles du Néolithique moyen est la céramique qui se conserve même dans un milieu acide. De même, l'outillage lithique est présent dans près de la moitié des tombes Grossgartach contre à peine un tiers à Guémar.

La présence d'anneaux-disques, portés ou déposés dans quatre tombes Grossgartach et Roessen, constitue une différence importante avec la Basse-Alsace où ce type de parure est absent des plus de 300 tombes aujourd'hui recensées dans cette région. Ces anneaux-disques sont en revanche bien attestés au sein des quelques tombes connues dans le reste de la Haute-Alsace ; une sépulture Roessen de Jechtingen en a également livré (Dornheim, 2011). Cette catégorie de parure, dont la répartition est centrée sur le Sud de l'Alsace, illustre parfaitement l'existence de clivages importants au sein des cultures du Néolithique moyen (Denaire, 2009 ; Denaire et Jeunesse, 2008). Ces derniers concernent également le répertoire décoratif des potiers et, d'après l'exemple de Guémar, les pratiques funéraires, du moins, certains aspects comme l'orientation. Les études en cours et la multiplication des découvertes liées au développement de l'archéologie préventive devraient permettre d'avancer rapidement sur ce point et apporter de nouveaux éléments de réflexion.

BIBLIOGRAPHIE

- BONVALOT F., ANGLI P., BASOGNE F., CHAUVIN S., GERNIGON K., JONVILLE D., LANDOLT M., QUEYRAS M., SCHAAL C., VIGREUX, T. (2009) – *Guémar « Rotenberger Weg », zone d'activités du Muehlbach (tranche 4)*, Rapport de diagnostic, Strasbourg, Service Régional de l'Archéologie, 51 p. et annexes.
- DENAIRE A. (2009) – *Le Néolithique moyen du sud de la plaine du Rhin supérieur et du nord de la Franche-Comté. Les cultures de Hinkelstein, Grossgartach et Roessen au travers de leur production céramique*, Strasbourg, Monographie d'Archéologie du Grand Est 3, 469 p. et 186 pl.
- DENAIRE A., JEUNESSE C. (2008) – Trois nouvelles tombes du Néolithique moyen (cultures de Grossgartach et de Roessen) découvertes à Reguisheim « Oberfeld », « Grossfeld » et Sierentz « Zac Hoell » (Haut-Rhin), *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 51, p. 3-13.
- DORNHEIM S. (2011) – Jechtingen « Humbergäcker » : ein mittelneolithisches Gräberfeld am Kaisertuhl, in Denaire, A., Jeunesse, C., Lefranc, P. (éd.), *Nécropoles et enceintes danubiennes du 5ème millénaire dans le Nord-Est de la France et le Sud-Ouest de l'Allemagne*, Actes de la table ronde de Strasbourg (juin 2010), Strasbourg (Monographie d'Archéologie du Grand Est 5), p. 127-142.
- LEPROVOST C., QUEYRAS M. (2011) – La nécropole d'Entzheim (Bas-Rhin) : nouvelles données, in Denaire, A., Jeunesse, C., Lefranc, P. (éd.), *Nécropoles et enceintes danubiennes du 5ème millénaire dans le Nord-Est de la France et le Sud-Ouest de l'Allemagne*, Actes de la table ronde de Strasbourg (juin 2010), Strasbourg (Monographie d'Archéologie du Grand Est 5), p. 115-126.
- SPATZ H. (1999) – *Das mittelneolithische Gräberfeld von Trebur, Kreis Gross-Gerau*, Wiesbaden, Materialien zur Vor- und Frühgeschichte von Hessen 19, 2 vol.

Anthony DENAIRE
 Responsable du Département Néolithique,
 Antea-Archéologie / UMR 7044, Université de Strasbourg
 11 rue de Zurich
 F-68440 Habsheim
 anthony.denaire@antea-archeologie.

Michel MAUVILLY
 Chef de secteur pré- et protohistoire,
 Service Archéologique de l'État de Fribourg (Suisse)
 Planche-Supérieure 13
 CH-1700 Fribourg
 michel.mauvilly@fr.ch

- **Annexe** - liste des sites ayant livré des tombes Grossgartach et Roessen dans le Sud de la plaine du Rhin supérieur (fig. 7) : **1**, Bernolsheim Plateforme Départementale d'Activités" (Bas-Rhin) ; **2**, Cravanche (Territoire de Belfort) ; **3**, Eguisheim „Bühl" (Haut-Rhin) ; **4**, Entzheim „Les Terres de la Chapelle" (Bas-Rhin) ; **5**, Entzheim „Lotissement d'activités Entzheim 4" (Bas-Rhin) ; **6**, Entzheim „1, 5 km à l'est de la gare, au bord du terrain d'aviation" (Bas-Rhin) ; **7**, Entzheim „Sablière Rieb" (Bas-Rhin) ; **8**, Entzheim-Geispolsheim „Quadrant sud-est/Parc d'Activités Aéroparc Lidl" / „Lotissement d'activités Entzheim 4" „In der Klamm" (Bas-Rhin) ; **9**, Erstein „Krebsrott" (Bas-Rhin) ; **10**, Guémar „Rotenberger Weg" (Haut-Rhin) ; **11**, Herrlisheim-près-Colmar (Haut-Rhin) ; **12**, Hoerdtsheim (Bas-Rhin) ; **13**, Jechtinannexe denaïregen „Humbergäckler" (Kreis Emmendingen, Allemagne) ; **14**, Kolbsheim „Extrémité ouest de l'agglomération" (Bas-Rhin) ; **15**, Kolbsheim „Vogeseblick", (Bas-Rhin) ; **16**, Lingolsheim „Sablières Fischer et Schott" (Bas-Rhin) ; **17**, Niedernai „Grossbreitel" et „Kirchbühl" (Bas-Rhin) ; **18**, Obernai (Bas-Rhin) ; **19**, Oberrotweil „Luchtelgasse" (Kreis Freiburg, Allemagne) ; **20**, Pfulgriesheim „Griesheimer Feld" et „Mittelhausbergen Weg" (Bas-Rhin) ; **21**, Réguisheim „Grossfeld / Oberfeld" (Haut-Rhin) ; **22**, Riegel „Breite" (Kreis Emmendingen, Allemagne) ; **23**, Rixheim „Gravière" (Haut-Rhin) ; **24**, Rosheim „Rosenmeer" (Bas-Rhin) ; **25**, Schwindratzheim „Zone artisanale, rue du Général Leclerc" (Bas-Rhin) ; **26**, Sierentz „Zac Hoell" (Haut-Rhin) ; **27**, Souffelweyersheim „Sablière Lienhardt" (Bas-Rhin) ; **28**, Wolfisheim „Auf dem Hunsrück/Im Strit" (Bas-Rhin).

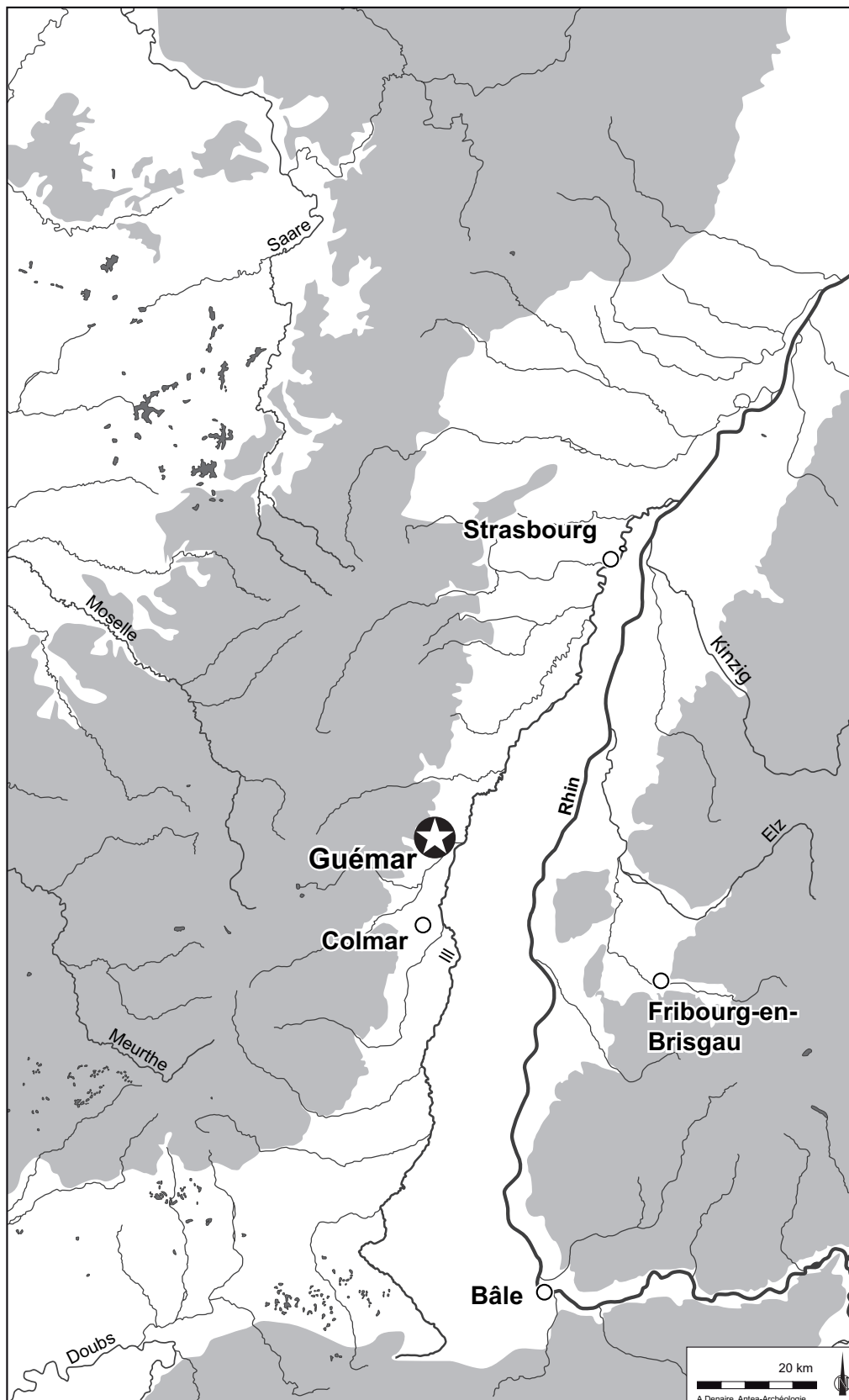


Fig. 1 – Localisation du site de Guémar « Rotenberger Weg » (DAO, A. Denaire).

	Basse-Alsace		Haute-Alsace et Kaiserstuhl
4000 av. J.-C.	Michelsberg III		Munzingen A
	Michelsberg ancien du Rhin supérieur	R i e g e l	BORS
	BORS		Bruebach-Oberbergen
			Bruebach-Oberbergen
4500 av. J.-C.	Bischheim rhénan		
	Roessen		
	Grossgartach		
5000 av. J.-C.	Hinkelstein		
	Rubané		

Fig. 2 – Tableau chronologique de la séquence Néolithique ancien / moyen dans le Sud de la plaine du Rhin supérieur (DAO, A. Denaire)

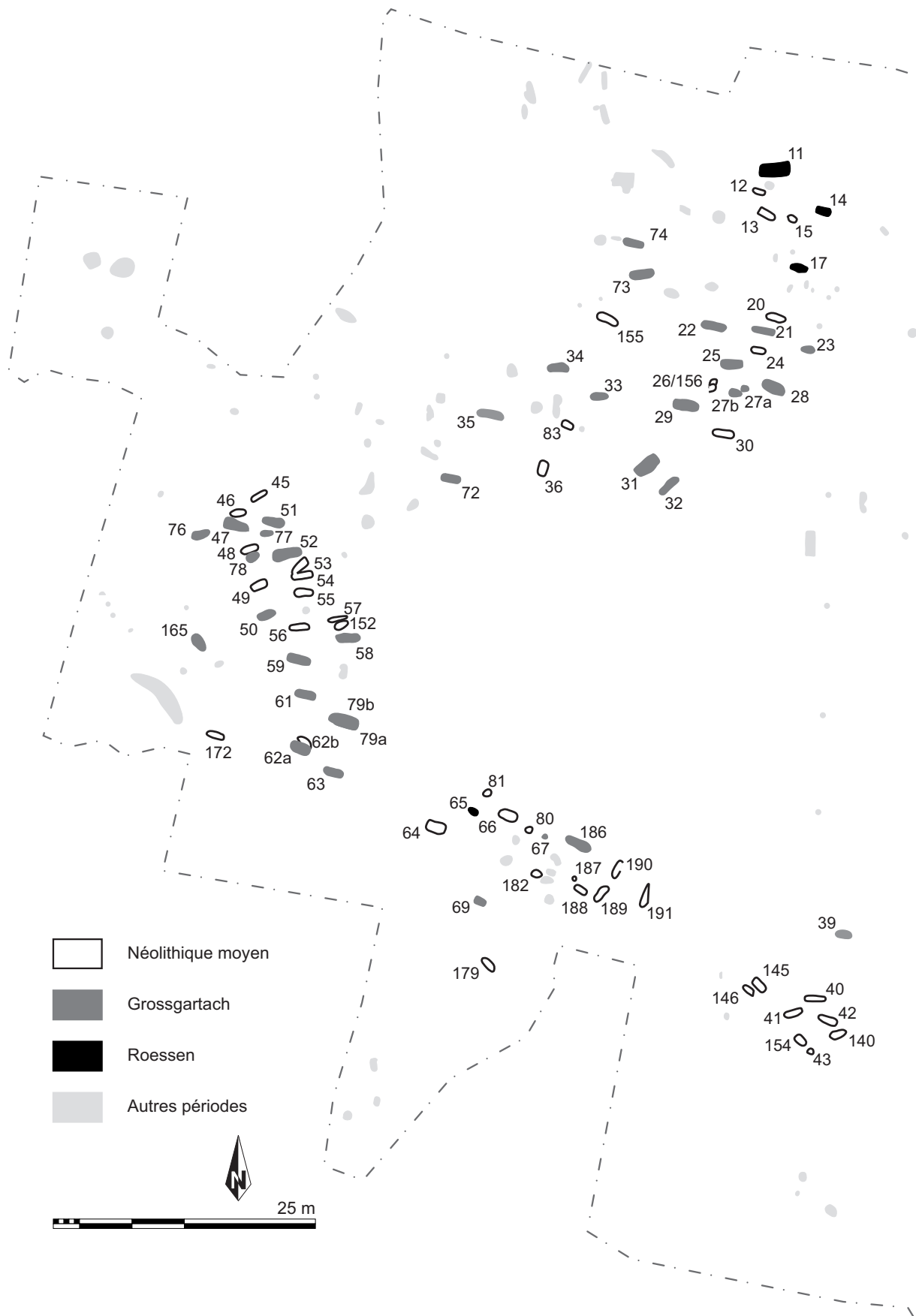


Fig. 3 – Plan du site de Guémar « Rotenberger Weg » (DAO, A. Denaire).

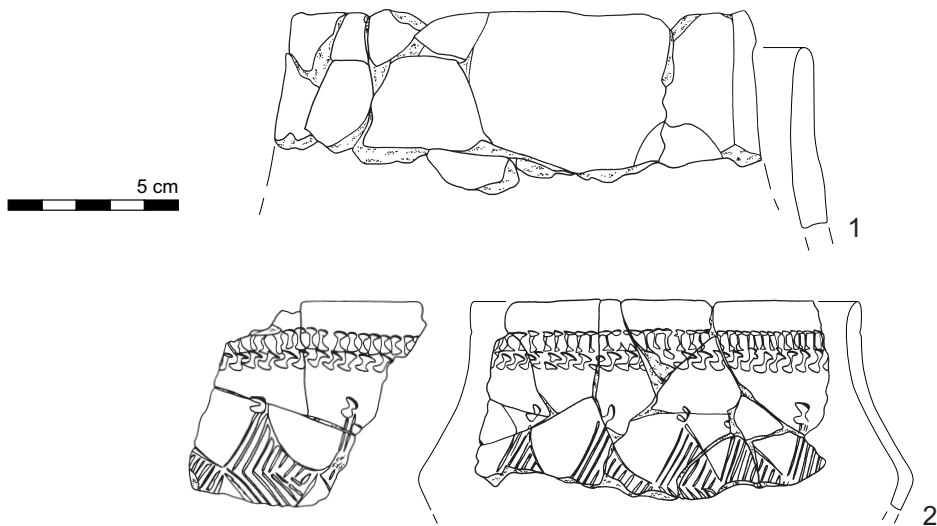
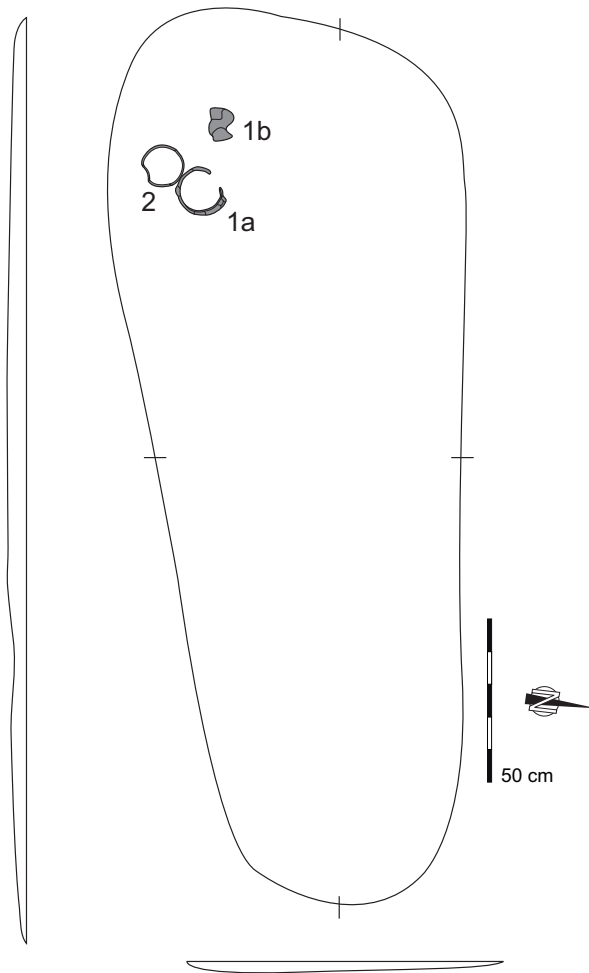


Fig. 4 – Guémar « Rotenberger Weg », tombe 52 (Grossgartach). 1-2, céramique (dessins A. Denaire ; DAO, A. Mauduit et A. Denaire).

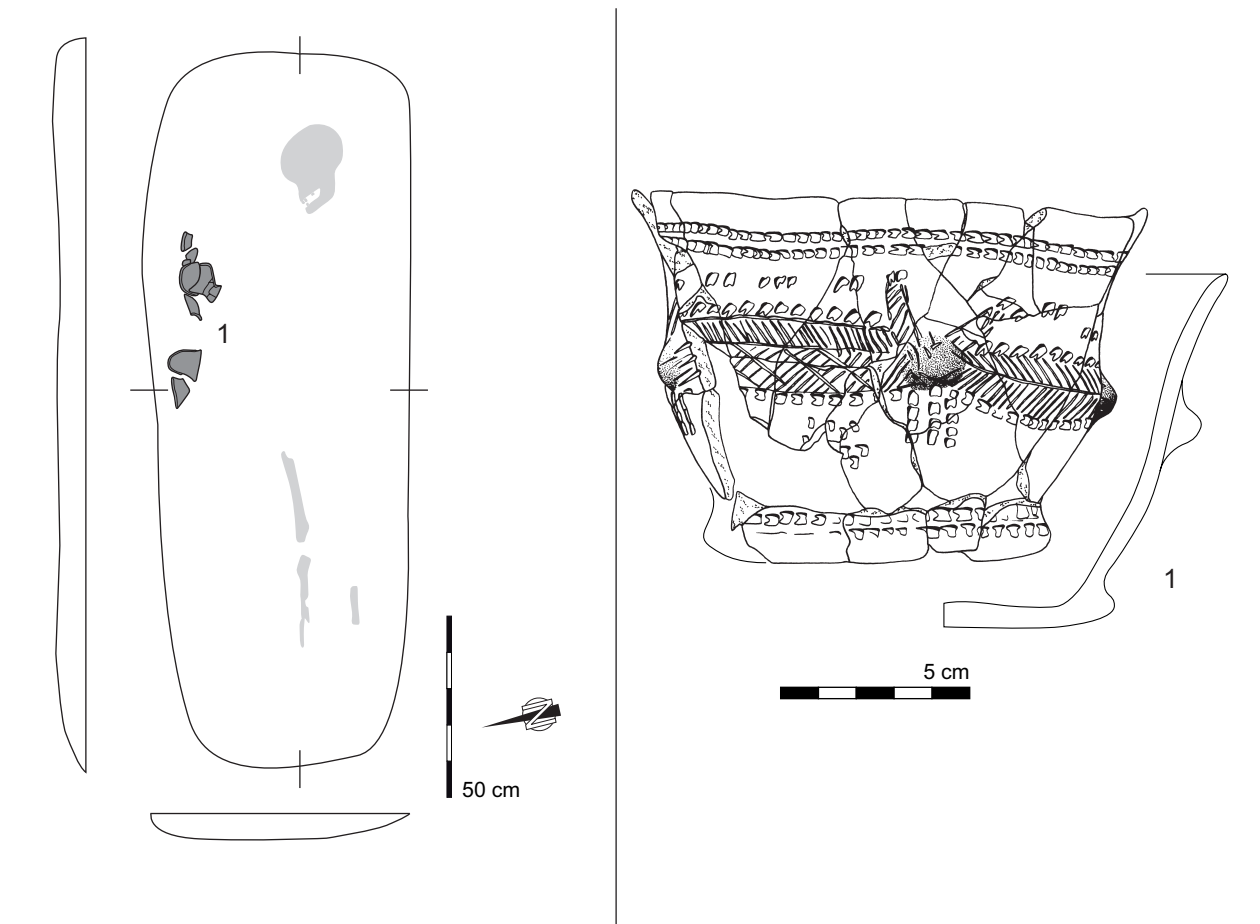


Fig. 5 – Guémar « Rotenberger Weg », tombe 61 (Grossgartach). 1, céramique (dessins A. Denaire ; DAO, A. Mauduit et A. Denaire ; cliché Antea-Archéologie).

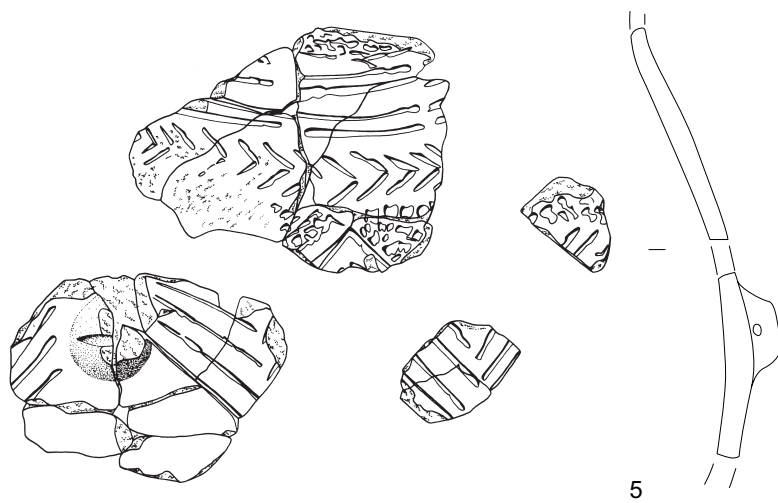
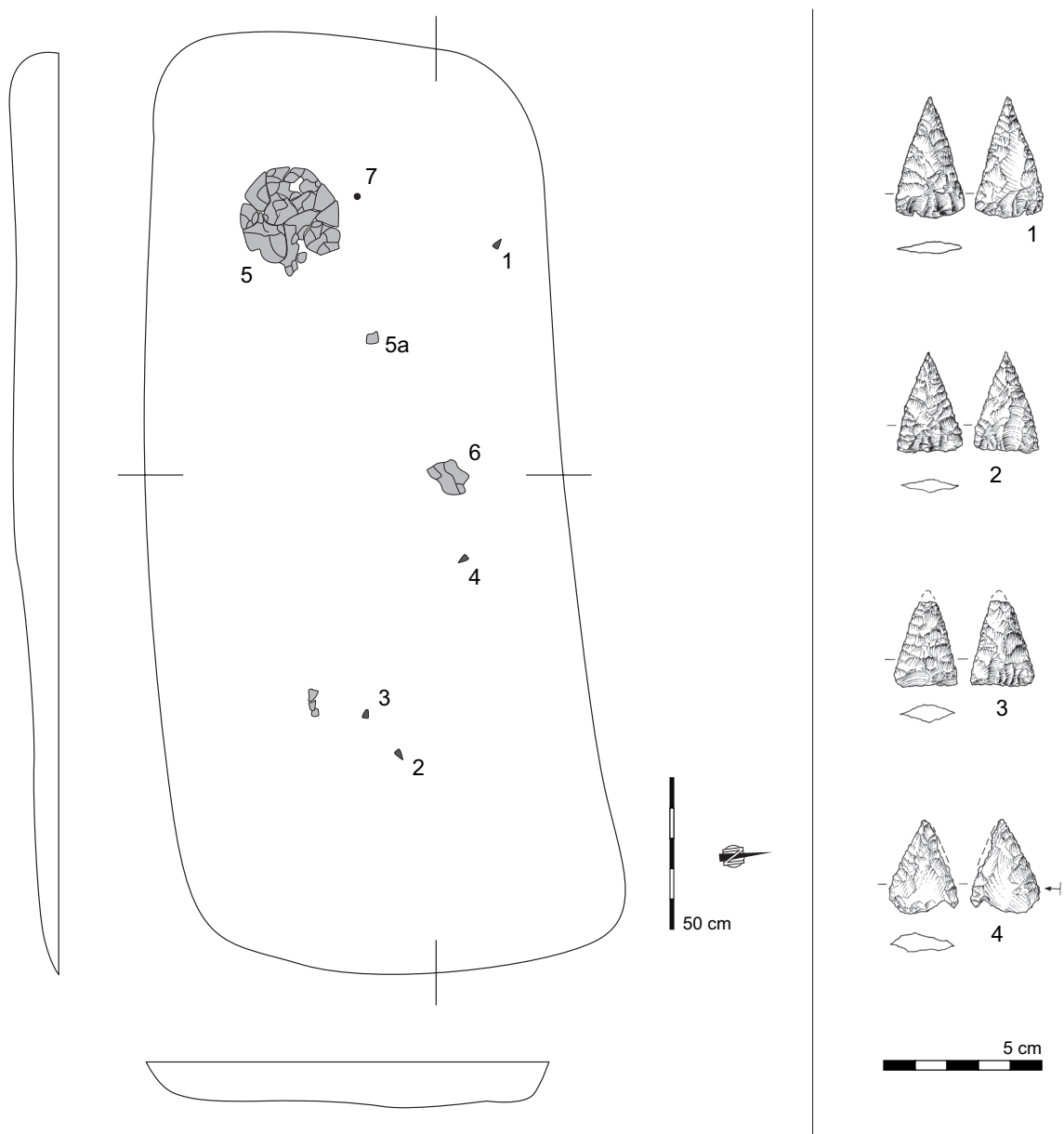


Fig. 6 – Guémar « Rotenberger Weg », tombe 11 (Roessen). 1-4, silex ; 5-6, céramique ; 7, ocre (1-4, dessins M. Mauvilly ; 5, dessin A. Denaire ; DAO, A. Mauduit et A. Denaire)

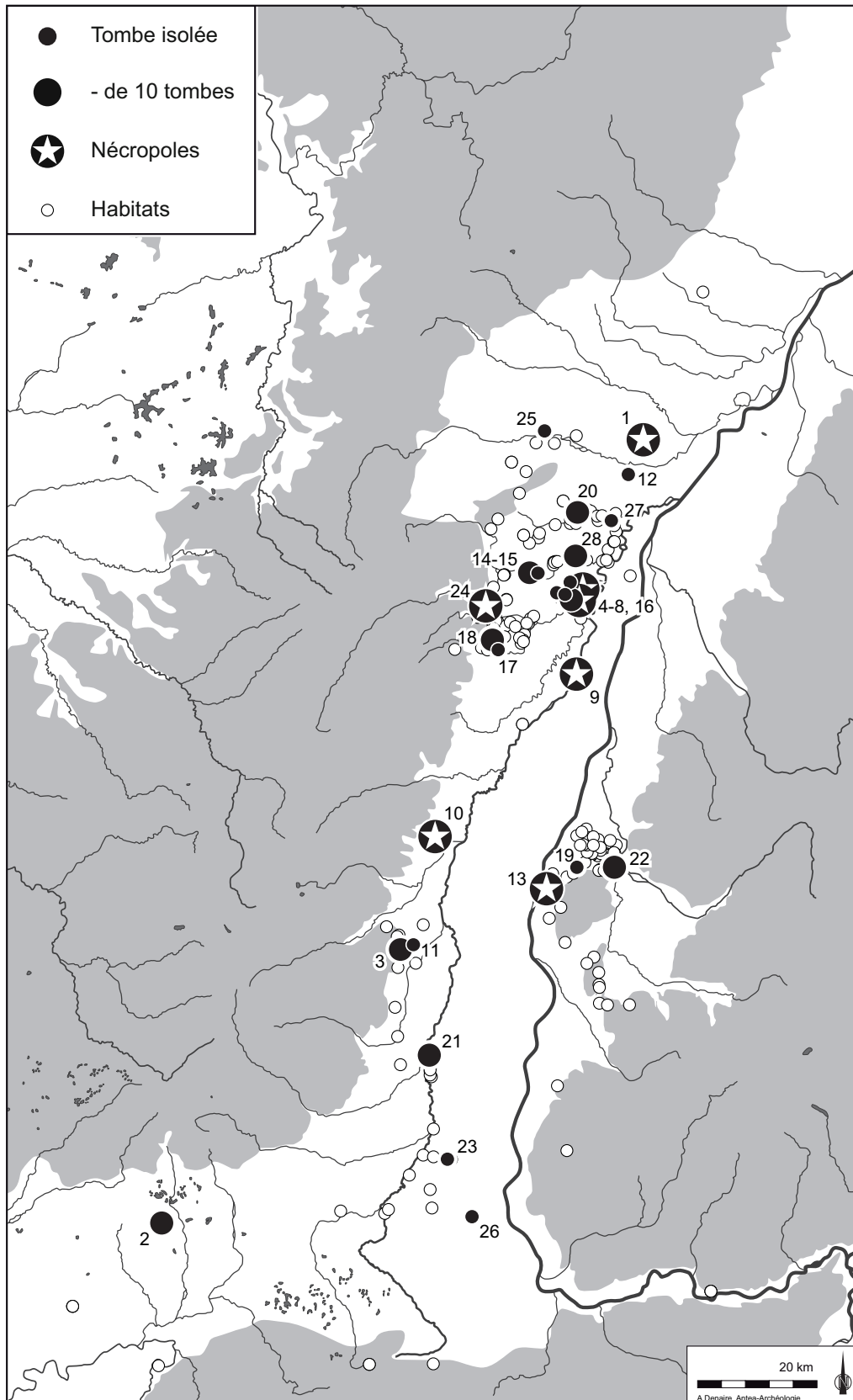


Fig. 7 – Carte de localisation des nécropoles et des tombes Grossgartach et Roessen dans le Sud de la plaine du Rhin supérieur (DAO, A. Denaire). Légende : cf. annexe.

UNE OCCUPATION DU NÉOLITHIQUE MOYEN II À SAUCHY LESTRÉE (PAS-DE-CALAIS)

Sabine NEGRONI, Françoise BOSTYN, Ivan PRAUD, Aurélie SALAVERT
et Julia WATTEZ

PRÉSENTATION DU SITE

La fouille archéologique du site de Sauchy Lestrée, « Le Mont des Trois Pensées », menée par L'INRAP, dans le cadre de la construction du canal Seine-Nord Europe, s'est effectuée de mai à juin 2010 (fig. 1a). Elle fait suite à une opération de diagnostic menée, de février à mars 2009, qui a révélé la présence d'une fosse de rejet, rattachable au Néolithique moyen II (Gaillard, Gustiaux, 2009). Ceci a initié la prescription, par le SRA du Nord-Pas-de-Calais, d'une zone de 15 000 m² qui visait à préciser l'étendue du site et à caractériser son occupation. La fouille a mis au jour des structures se rattachant à la période protohistorique et trois structures se rattachant au Néolithique moyen II (Negrone, 2012). Elles sont distantes de plusieurs dizaine de mètres les unes des autres et se concentrent à la limite ouest de l'emprise de fouille (fig. 1b).

ST 11

Elle a été mise au jour lors de la phase de diagnostic (169.47). C'est une fosse de plan ovale, de 2,56 m de long sur 1,20 m de large et 36 cm de profondeur, à parois évasées, à fond à peu près plat. Le remplissage semble correspondre à un rejet (fig. 4).

ST 29

C'est une fosse oblongue, irrégulière, de 2,50 m de long sur 1,20 m de large, creusée sur 1,30 m de profondeur. Le mobilier est rare et n'est pas présent de manière homogène. La céramique provient uniquement de l'US 2. Elle est localisée dans la partie nord ouest. Il s'agit d'un même individu, témoignant d'un dépôt ponctuel qui ne semble pas en lien avec la fonction initiale de la fosse (réutilisation en fosse détritique ?). Compte tenu de la forme du creusement, il pourrait s'agir d'une « fosse en Y ». Leur fonction est encore mal connue (stockage, tannage, rouissage de végétaux, système de piégeage des animaux pour la chasse (Achard-Corompt *et al.* 2011) (fig. 6).

ST 19

Il s'agit d'un silo d'environ 80 cm de diamètre à l'ouverture et 80 cm de profondeur, avec un creusement en cloche et un fond concave. La concentration de mobilier céramique au sommet du comblement laisse apparaître des tessons plaqués sur les contours du creusement évoquant les restes d'un aménagement (US 2). En outre, la présence d'une céramique recuite accèderait l'idée d'une activité liée à un four de cuisson, mais le profil en cloche du creusement rappelant la forme d'un silo, le mélange des céramiques (recuites ou non) au sein de la couche la plus riche, l'existence de couches intermédiaires entre la concentration de tessons et le niveau rubéfié, les quelques remontages entre les US 2-3 et 4 et l'absence d'une réelle organisation orientent plutôt vers une utilisation terminale de cette fosse comme dépotoir. La quantité de mobilier en terre cuite recueilli indique toutefois l'existence à proximité d'une aire d'activité particulière. L'US 7, a livré plusieurs fragments de meules et molettes en grès, certains fragments portent des traces de chauffe. Au total ce silo a livré 17 fragments de matériel de broyage, probablement réutilisés dans les niveaux de combustion pour leur qualité réfractaire. Les niveaux 7 et 5, riches en charbons de bois et dont les parois argileuses sont rubéfiées, correspondent à des phases de combustion *in situ* (fig. 5). Les températures de cuissons modérées, les parois rubéfiées et le creusement en silo laisseraient supposer une activité de grillage et de stockage de graines, mais aucune n'a été

découverte dans le comblement. La présence de silex non chauffé dans toutes les US, semble exclure l'hypothèse d'une fosse servant à le brûler pour pouvoir l'incorporer après broyage à la pâte des céramiques.

DATATIONS

Les datations AMS sur charbon de bois, effectuées par le laboratoire de Poznan, donnent les résultats suivants : st.19 us1: 4405 -4235 BC (chêne), st.19 us4: 4266-4047 BC (sureau).

L'incohérence des résultats (date la plus ancienne appartenant au comblement terminal et la plus récente au milieu de la séquence de remplissage), doit être discutée et critiquée. En considérant que les conditions de prélèvement étaient bonnes, le vieillissement de la première date obtenue à partir de l'échantillon en chêne (St 19-Us 1 - Poz-47273) pourrait s'expliquer par l'effet « vieux bois ». En revanche, l'étalement de la seconde date (sureau) est à rapprocher de la distorsion de la courbe de calibration, qui, dans cet espace-temps, crée de véritables zones de « plateaux » (entre 4260 et 4080 en années réelles), contribuant à étaler artificiellement dans le temps les dates calibrées. À ce stade, une durée de 4 siècles pour l'existence de cette structure ne semble pas réaliste. Nous avons donc cherché à contraindre la durée en posant le constat que l'échantillon prélevé au sein de l'US 4 est forcément plus ancien que celui issu de l'US 1 et que le sureau a une durée de vie inférieure à celle du chêne. Ainsi, en retenant les intervalles de temps à 2 σ (95 %) où les probabilités sont les plus fortes, la zone de chevauchement des deux échantillons se trouve comprise entre 4330 et 4160 cal. BC et permet dans un premier temps d'écarter l'extrême des intervalles (fig. 2). Néanmoins, cet écart reste important et pourrait encore être réduit (toujours à 2 σ) pour peu que l'on privilégie cette fois les fourchettes chronologiques proposées à 88 et 93 %. On se situerait alors entre 4260 et 4220 BC, ce qui nous semble plus conforme à la réalité.

ETUDE MICROMORPHOLOGIQUE

Deux prélèvements en bloc ont été effectués au fond de la structure de combustion (ST 19, US 8 à 5). La séquence microstratigraphique, corrélée aux unités stratigraphiques délimitées à la fouille, met en évidence plusieurs phases de combustion en place d'intensité modérée (300-400°C en moyenne), de curage et d'abandon dans l'histoire de la structure (fig. 9). Les utilisations sont multiples et matérialisées par la réfection régulière de soles construites. Elles témoignent d'un fonctionnement sur une longue durée, bien qu'il soit difficile de l'estimer précisément. Si les micro-rejets directement liés à l'usage de la structure sont absents, en revanche, les débris de torchis sont bien représentés et pourraient provenir d'un aménagement du dispositif (couverture par exemple).

LA CÉRAMIQUE

La série provient des trois structures néolithiques. Le décompte global du corpus comprend 1847 tessons pour un poids total de 26,915 kg. Les disparités entre fosses sont importantes : la structure 19 rassemble 63 % du poids et 72 % du nombre de reste. Les fosses 11 et 29 livrent, quant à elles, respectivement 24 et 13 % du poids pour 22 et 6 % du nombre de restes. Au sein de cet ensemble, on dénombre 40 individus minimum, décomptés à partir des profils de vase, des fragments de bord et des moyens de préhension. Dans le détail, dix-sept profils de récipient en terre cuite sont significatifs dont huit sont archéologiquement complets et neuf sont partiellement conservés.

Structure 11

La série est fragmentée et regroupe des récipients de taille moyenne (fig. 7-A, n° 1 à 3). Il s'agit principalement de vases à col ouvert et panse sphérique, l'assemblage de cette structure est peu varié.

Structure 29

La totalité du mobilier en terre cuite provient de l'US 2 livrant 121 tessons pour 3,568 kg. Concentrés dans la partie nord-ouest du creusement, les tessons forment, après remontage, un seul et même vase à col à panse sub-ovale. Ses dimensions et sa forme générale nous invitent à le classer dans la catégorie des jarres dont la fonction est probablement liée à du stockage (fig. 7-C, n° 8).

Structure 19

Il s'agit indiscutablement de la fosse la plus riche du site, comportant 23 individus, 1335 tessons pour 16, 853 kg. La céramique se répartit de manière inégale au sein des 8 unités stratigraphiques composant le remplissage. Trois couches sur huit ont livré du mobilier céramique et parmi elles l'US 2 contribue à hauteur de 93 % de l'ensemble. C'est aussi la seule couche à fournir des vases (1/3) ayant subi un recuit thermique intense.

D'un point de vue typologique, on note la présence de 5 vases à col fermé de petites dimensions (fig. 7-B, n° 4 et 5) avec notamment un bol monté à partir d'une boule d'argile et fini au colombin (fig. 7-B, n° 4), des formes à col droit et panse ovale (fig. 7-B, n° 7) et une bouteille (fig. 7-B, n° 6). À cela, il faut ajouter trois moyens de suspension à perforation horizontale.

Comparaisons

Cette série se caractérise par un ensemble de critères technologiques et typologiques qui permettent de l'attribuer culturellement au Néolithique moyen II régional et plus précisément au groupe de Spiere. Au sein de la sphère technique, les arguments les plus solides sont : l'utilisation systématique d'un dégraissant siliceux associé à des restes végétaux comme *Neckera crispa* (mousse), avec en plus l'ajout de chamotte toujours de manière discrète, les techniques de montage (colombinage, motte et probablement façonnage sur moule), une coloration souvent hétérogène des vases due notamment à une phase d'oxydation fréquente et de courte durée, un lissage des surfaces plus ou moins poussé mais qui ne réduit jamais en apparence les grains de silex (Manceau, 2011 ; Vanmontfort, 2005).

Typologiquement, le corpus céramique de Sauchy-Lestrée se distingue par une représentation importante de vases à col oblique, par la présence d'une bouteille et d'une jarre ainsi que d'un bol, de systèmes de suspension en anse à perforation horizontale et par l'absence de décors. Cet assemblage est conforme aux collections régionales issues du même genre d'implantation en aire ouverte et appartenant au groupe de Spiere.

Les vases à col aussi large à l'embouchure que haut ou les jarres ouvertes et profondes ainsi que les vases à profil simple trouvent des éléments de comparaison avec les céramiques des sites comme Corbehem « Rue de Gouy », Liévin (Bostyn *et al.*, 2009 ; Piningre, 1985, fig. 13 n° 1 et avec le site éponyme du groupe de Spiere (Vanmontfort *et al.*, 2004, fig. 24 n° 1 et 2).

Il en va de même pour cette bouteille à col court et panse trapue dont on trouve des parallèles dans les corpus du groupe de Spiere et dans l'aire Michelsberg belge.

L'absence de disques plat en terre cuite est à souligner, rappelons toutefois que seul un tiers des sites régionaux en fournissent. En revanche, dans le cas de Sauchy-Lestrée, les influences culturelles des groupes du Michelsberg et du Chasséen sont plus discrètes que sur les autres assemblages régionaux (Bostyn *et al.*, 2011).

L'INDUSTRIE LITHIQUE

La matière première

L'une des caractéristiques de cette série est son caractère fortement altéré par la chauffe, puisque près de la moitié des artefacts porte les stigmates caractéristiques d'une chauffe intense (éclats thermiques, coloration grise). Au sein des 321 artefacts issus des trois fosses néolithiques, une matière première, le silex d'origine crétacée, est presque exclusivement représentée. Deux autres matières premières ont été isolées dans la série, représentées chacune par un artefact ; le silex tertiaire Bartonien (Bassin parisien, vallées de l'Aisne/Oise et de la Marne) et le silex de

Spiennes (Belgique). Dans les deux cas, il s'agit de fragments de haches polies retouchées, arrivés sous la forme de produits finis.

Les productions en présence

Les rognons de silex crétacé ont été ramenés bruts sur le site ainsi qu'en témoigne la présence d'éclats d'entame, totalement corticaux. Ils représentent, par exemple, 8 % des éclats de la structure 19. Afin d'essayer de comprendre au mieux les objectifs du débitage, nous avons travaillé sur les produits recherchés, à savoir les supports d'outils, donc dans le cas présent, les éclats. En effet, les nucléus à éclats, au nombre de trois, sont fragmentés et livrent peu d'informations sur le déroulement du débitage. Les longueurs et des largeurs ont été mesurées sur 55 éclats entiers issus de la structure 19, auxquelles on a confronté celles des outils. La tendance de la production est de fournir des éclats allongés, dont la longueur toujours supérieure à 3 cm, est 1 à 2 fois plus grande que la largeur. Cependant, on isole facilement des artefacts plus larges que longs (rapport longueur/largeur inférieur à 1), ce qui correspond non pas à des ratés de production, mais bien à une recherche d'éclats particuliers. Les talons sont lisses et les négatifs des enlèvements sur les faces supérieures montrent des débitages majoritairement unipolaires. Les chaînes opératoires sont donc simples, composées de successions de phases de débitage unipolaire.

L'outillage

La série de Sauchy-Lestrée comprend au total 34 outils sur éclat et sur bloc hors haches polies, dont la majorité vient de la structure 19, ce qui suit en cela la répartition du reste du mobilier.

D'un point de vue typologique, l'outil le plus représenté est le grattoir (fig. 8, n° 1 à 3). Façonnés dans trois cas sur des éclats d'entame, le choix du support s'oriente clairement vers des éclats allongés. Le front est positionné en partie distale des supports et complété dans trois cas par des retouches sur l'un des bords. La retouche abrupte et convexe est, dans un cas déjetée à droite et, dans un autre cas interrompue, déterminant ainsi deux fronts distincts.

La seconde catégorie d'outils est constituée par les éclats utilisés (fig. 8, n° 4, 5). Cette classe d'outils est déterminée par l'analyse fonctionnelle (voir infra) car aucune retouche n'est visible à l'œil nu sur quatre des outils. Les éclats retouchés sont très proches des éclats utilisés bruts (même morphologie, mêmes dimensions)

Les tranchets, avec cinq outils, viennent en troisième position. Dans ce cas, le support employé est très clairement un éclat large. Les parties proximales et distales font l'objet d'une retouche directe dans deux cas, alterne dans deux autres cas (fig. 8, n° 6) et bifaciale dans le dernier cas (Fig 8, n° 7). Dans tous les cas, la partie active est positionnée sur le bord gauche de l'éclat utilisé brut.

Parmi les trois perçoirs, un outil n'est représenté que par sa partie active cassée au moment de l'utilisation. Dans les autres cas, la pointe a été dégagée par retouches abruptes directes sur les deux bords, sauf dans un cas où la retouche est alterne. Des retouches inverses sur la pointe sont visibles sur une partie active.

Le pic (fig. 8, n° 8) est façonné directement sur une extrémité corticale de rognon de forme sans doute allongée. Si le façonnage de la pointe est évident, les traces de percussion sur la partie opposée de l'outil indiquent une seconde utilisation de cet outil en tant que percuteur. Il vient donc s'ajouter aux huit autres individus qui sont pour moitié des éclats de percuteur, pour l'un d'entre eux un fragment de percuteur et pour les trois derniers des outils entiers. Dans deux cas, les outils ont une forme allongée de 7 cm de long en moyenne et sont utilisés aux deux extrémités. Le troisième percuteur a une forme sphérique aplatie et est légèrement plus petit (5,4 cm de diamètre).

Spectre d'activité

L'analyse fonctionnelle a mis en évidence que 24 outils portent des traces d'utilisation et 31 zones utilisées ont pu être déterminées. De manière générale, les indices d'utilisation (enlèvements, micropolis, émoussés...) sont peu développés. Ce faible niveau de développement des micropolis induit un biais dans l'analyse, expliquant la proportion importante d'indéterminés

(52 % des matières d'œuvre, 16 % des mouvements) et conduit à une sous-représentation des activités qui ont pu être effectuées sur le site.

Nous observons une dominance des matières végétales (26 %), suivies, dans une moindre proportion, par les matières minérales (16 %) et animales (6 %). En ce qui concerne le travail des matières végétales, la majorité se rapportent à la coupe de végétaux tendres à souple (6 ZU). Il s'agit pour la plupart d'éclats, mais une lame et un couteau à dos ont également été utilisés pour cette activité. Les actions de raclages et de perforation sont plus anecdotiques (2 ZU) et concernent des végétaux plus durs. Le travail des matières minérales est également représenté (5 ZU). Il s'agit principalement de matière minérale dure. Les mouvements longitudinaux sont privilégiés, ils ont été mis en évidence sur deux éclats (fig. 8, n° 5). Il s'agit dans chacun des cas de bord brut, peu robuste, présentant peu de dommage, ce qui laisse envisager des actions peu intensives, précises, pouvant entrer dans des phases de finitions. Le front d'un grattoir porte également les caractéristiques relatives au travail des matières minérales. Une seule occurrence de travail de matière minérale meuble a été observée (fig. 8, n° 7). Il s'agit d'un tranchet qui présente un poli assez développé. Le faible endommagement du fil semble difficilement compatible avec une utilisation en percussion lancée. Le travail des matières animales est très peu représenté (2 ZU). Nous avons observé seulement un cas de raclage de matière dure sur un grattoir (fig. 8, n° 2), un second aurait servi à racler de la matière souple (fig. 8, n° 3) et pourrait témoigner d'une activité de transformation et de traitement des peaux.

S'il ne semble pas y avoir de spécialisation des outils, nous remarquons cependant une nette volonté d'exploiter les parties tranchantes. La majorité des mouvements (35 %) correspond à de la coupe, répartis sur différents types d'outils (éclats, lames, couteau à dos), tous utilisés sur des végétaux tendre ou souples. Les grattoirs ont le spectre fonctionnel le plus large, tant au niveau des actions effectuées qu'au niveau des matières travaillées.

Modalité d'utilisation

Sur l'ensemble des outils observés, 17 présentent une seule partie active, soit près de 70 %, les 8 autres en ont deux. La répartition, en fonction du type d'outil, montre que ce sont majoritairement les éclats qui présentent une partie active unique (91 %). Ce taux est beaucoup plus important que pour les autres outils. Si, sur l'ensemble de la série, la proportion de parties actives retouchées (55 %) est à peine supérieure à celle des parties actives brutes (45 %), la répartition par type d'outil montre un décalage entre la production d'éclat et le reste de l'outillage. En effet, le taux de parties actives utilisées brutes atteint 75 % sur les éclats. La lame semble avoir un autre mode d'utilisation. En effet ses deux bords ont été exploités et l'un des deux a fait l'objet d'une retouche. Bien qu'il soit difficile de généraliser à partir d'un seul exemple, la gestion de cet outil semble différer de celle des éclats, pour une activité identique (coupe de végétaux). Les grattoirs, et dans une moindre mesure, les pointes, suivent un autre schéma. La majorité des grattoirs présente plusieurs zones utilisées, soit distinctes les unes des autres, soit une même zone pouvant servir à deux activités différentes. Si les zones les plus exploitées semblent avoir été les fronts, nous remarquons également une utilisation plus occasionnelle des bords naturels ou légèrement aménagés (fig. 8, n° 3), qui peuvent servir pour des actions différentes. Malgré le faible effectif de la série, nous pouvons percevoir une relation entre le niveau d'investissement apporté à la fabrication d'un outil et son degré d'usure. Il semblerait que les outils les moins investis techniquement soient également les moins utilisés.

Comparaisons

Cet assemblage lithique, bien que numériquement faible, s'inscrit donc parfaitement dans les assemblages lithiques régionaux attribués au Néolithique moyen. Le choix des matières premières, orienté majoritairement vers les silex locaux, constitue une constante des séries lithiques de Corbehem (Bostyn *et al.* 2009), Lauwin-Planque (Bostyn *et al.* 2006) ou encore Carvin (Bostyn en cours). Ces matériaux sont destinés à la production d'éclats longs et larges destinés à la fabrication d'un outillage dominé par le grattoir. Les besoins en lames et en hache polies sont comblés par l'importation d'outils finis depuis les grands centres miniers en plein développement au Néolithique moyen II, celui de Spiennes, en Belgique et celui de Jablines (Bostyn et Collet, 2011). Cela implique une circulation de produits finis sur de longues distances, entre 50 km pour

le premier et plusieurs centaines pour le second. Les schémas opératoires simplifiés mis en œuvre dans la production d'éclat sont également la règle et trouvent des éléments de comparaison non seulement sur les sites régionaux du groupe de Spiere (Bostyn *et al.* 2011) mais aussi dans le Chasséen septentrional (Hamard 1993 ; Garmond 2006 ; Lévi-Guéant 2006 ; Augereau et Bostyn 2008). Les données fonctionnelles sur le faible niveau d'utilisation des outils renforcent les observations technologiques. Il s'agit d'une production domestique, faite à partir de matière première locale, qui demande un faible investissement technique et qui permet d'obtenir, en quantité importante, des produits allongés (éclats longs, lames) qui fournissent un bord régulier. Ce sont principalement ces bords réguliers qui semblent être recherchés pour leur capacité tranchante. Il n'y a pas de volonté d'exploiter de manière intensive ces outils, ils ont une durée de vie courte, sont utilisés très brièvement et sont rapidement abandonnés. Ils dénotent en cela du reste de l'industrie, qui a nécessité un investissement technique un peu plus élevé et qui traduit une volonté d'utilisation plus longue (grattoirs, perçoirs). La composition de l'outillage parmi lequel le grattoir est majoritaire constitue une constante dans les assemblages lithiques du Néolithique moyen II, constante qui dépasse largement le groupe de Spiere et le Chasséen septentrional puisque des observations identiques sont faites dans le Michelsberg belge (Vermeersch et Burnez-Lanotte 1998 ; Vanmontfort *et al.* 2008) mais aussi dans le Michelsberg du Bassin parisien et de l'Est de la France (Hamard 1993).

ETUDE ANTHRACOLOGIQUE

Le principal but est d'appréhender l'environnement autour du site néolithique et sa dynamique au cours de son occupation. Un total de 685 fragments est identifié. Dans la structure 19, les assemblages des US 7, 6, 4 et 3 témoigneraient de l'exploitation des lisières forestières (*Prunetalia spinosae*) et de fourrés pré-forestiers (*Sambuco-Salicion*) c'est-à-dire de végétation pionnière ou post-pionnière, d'une forêt peu fermée en marge d'un groupement forestier plus dense. L'assemblage anthracologique de l'US 2 correspond à la chênaie caducifoliée. Nous proposons les hypothèses suivantes. Soit une reconquête forestière a lieu entre les US inférieures (7, 6, 4, et 3), qui indiquent une végétation pionnière de transition, et l'US supérieure (US 2), qui témoigne d'une ambiance plus forestière. Le passage d'un état à l'autre peut se dérouler rapidement, en quelques dizaines d'années (la durée du Néolithique moyen II, est de plusieurs siècles). Soit l'exploitation d'une zone plus boisée autour du site à la fin de l'utilisation de la structure (fig. 3). Concernant les US de la structure 29, les assemblages anthracologiques sont plus homogènes et moins caractéristiques d'un habitat forestier en particulier. Des éléments de la chênaie caducifoliée sont représentés à tous les niveaux. Les deux US inférieures (US 4 et 3), qui offrent des pourcentages conséquents de saule-peuplier (*Salix-Populus*), pourraient témoigner de l'exploitation plus marquée de zones humides ou de formations pré-forestières (fig. 3).

CONCLUSION

La fouille a mis en évidence trois structures du Néolithique moyen II. La nature de l'occupation comme zone d'activité domestique, artisanale ou autre, est incertaine. Aucun indice d'habitat, de cette période, n'a été révélé aux alentours, malgré les décapages étendus réalisés sur la plateforme de Marquion. Ce type d'occupation s'inscrit pleinement dans les problématiques de recherches actuelles concernant l'implantation et la caractérisation des sites du Néolithique moyen II se rattachant au groupe de Spiere (Bostyn *et al.* 2011). Depuis une dizaine d'années, le maillage des implantations de cette période s'est étoffé. De grands sites d'habitat ceinturés sont apparus (Carvin (Pas-de-Calais) (Monchablon *et al.* 2011), Lauwin-Planque (Nord) (Bostyn *et al.* 2006), Brunémont (Nord) (Deckers *et al.* 2010)). En parallèle de ces sites, d'autres occupations ne présentent que des fosses ou de grandes structures isolées, telles qu'un puits à eau, à Raillencourt-Sainte-Olle (Bostyn, Praud, 2000). Les sites d'Avion, Brebières, Cherisy, Coquelles, Etaples, Liévin, Lumbres ou Monchy-le-Preux (Vallin 2009) sont caractérisés par une ou deux fosses. D'autres sites en ont révélées davantage (9 à Masnières, 12 à Corbehem). Les occupa-

tions présentant des structures éparses sont donc récurrentes. Parmi les sites ayant livré des fosses, le site d'Estrun (Nord), est un des rares à avoir révélé des témoins de combustions (Vallin 2009). Le site de Corbehem a mis au jour un four domestique avec une voute en argile effondrée sur place (Bostyn *et al.*, 2009). Dernièrement, un diagnostic préventif mené à Ruitz, a mis à jour quatre fosses avec une rubéfaction importante et deux autres possédant un remplissage charbonneux avec une rubéfaction moindre. (Leroy *et al.* 2012). Si, des structures de combustions ont donc déjà été référencées, la structure 19 de Sauchy-Lestrée, n'a, pour le moment, pas de point de comparaison.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-COROMPT N., AUXIETTE G., FROMONT N., GHESQUIÈRE E., GIAZZON D., KASPRZYK M., MARCIGNY C., RIQUIER V. (2011) - Les fosses à profil « en v-y-w »/schlitzgruben : retour sur une énigme. *In.* Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen. Habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère. (Dir.) Bostyn F., Martial E., Praud I., Actes du 29^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, 2-3 octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, p. 549-558.
- AUGEREAU A., BOSTYN F. (2008) - Les industries lithiques de la première moitié du IV^e millénaire dans le Bassin parisien : bilan des connaissances. *In.* Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale. (Dir.) Dias-Meirinho M.-H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F., M. Bailly. Actes du colloque international de Toulouse, 7-9 avril 2005, *British Archaeological Reports, International Series*, John and Erica Hedges Ltd, Oxford, n° 1884, p. 93-112.
- BOSTYN F., BOSSUT D., DIESTCH-SELLAMI M.-F., DUFRAISSE A., FAUPIN G., FAVIER D., LANCELOT S., MONCHABLON C., PRAUD I., WATTEZ J. (2009) – *Corbehem "Rue de Gouy" (Pas-de-Calais)*, INRAP, SRA Nord-Pas-de-Calais.
- BOSTYN F., COLLET H. (2011) - Diffusion du silex de Spiennes et du silex bartonien du Bassin parisien dans le nord de la France et en Belgique de la fin du 5^e millénaire au début du 4^e millénaire BC : une première approche. *In.* Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère. (Dir.) Bostyn F., Martial E., Praud I., Actes du 29^e colloque Interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, p. 331-348.
- BOSTYN F., DEMOLON P., FRANGIN E., SEVERIN C. (2006) - Un site d'habitat du Néolithique moyen II à Lauwin-Planque (Nord) : premiers résultats. *In.* Impacts interculturels au Néolithique moyen. Du terroir au territoire : sociétés et espaces. (Dir.) Duhamel P. Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, octobre 2001, *Revue Archéologique de l'Est*, 25^e supplément, p. 319-334
- BOSTYN F., PRAUD I. (2000) - *Le site Néolithique de Raillencourt-Saint-Olle, « Le Grand Camp » (Nord), ZAC Actipole de l'A2*. Rapport d'évaluation complémentaire. AFAN Nord-Picardie, Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, février 2000.
- BOSTYN F., MONCHABLON C., PRAUD I., VANMONTFORT B. (2011) - Le Néolithique moyen II dans le Sud-Ouest du bassin de l'Escaut : nouveaux éléments dans le groupe de Spiere. *In.* Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère, (Dir.) Bostyn F., Martial E., Praud I. Actes du 29^e colloque Interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, p. 55-766.

- DECKERS M., DEVRIENDT W., GUTIERREZ C. (2010) - L'enceinte Néolithique de Brunémont (Nord) : approche préliminaire. *In. InterNéo 8*, Journée d'information du 20 Novembre 2010, Paris, p. 81-88.
- GAILLARD D., GUSTIAUX M. (2009) - *Rapport de diagnostic ZD 8 Oisy-le-Verger et Sauchy-Lestrée*. Canal Seine-Nord Europe, Service Régional du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 118 p.
- GARMOND N. (2006) - *Typologie et technologie du débitage dans le Chasséen septentrional : l'exemple du Locus 1 de Chartres « Parc d'Achevilliers » (Eure-et-Loir)*. Mémoire de Master 1, Université de Paris I, 102 pages.
- HAMARD D. (1993) - *Chasséen et Michelsberg. Gestion de l'outillage en silex dans le Bassin parisien au début du IV^e millénaire av. J.-C.* Doctorat, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1993, 2 volumes.
- LEROY S., VANDAMME N. (2012) - *Ruitz, « zone des Hallots »*, RFO de diagnostic préventif, SRA Nord-Pas-de-Calais, 2012
- LEVI-GUEANT Y. (2006) - *Contribution à l'étude lithique du Chasséen septentrional : Jonquières « le Mont Huette », secteur XIV (Oise)*. Mémoire de Master 1, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 124 pages.
- MANCEAU L. (2011) - La céramique Néolithique moyen II de l'enceinte de Lauwin-Planque « J. Cartier » (Nord) : approche technologique et morphologique. *In. Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère.* (Dir.) Bostyn F., Martial E., Praud I. Actes du 29^e colloque Interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, p. 421-436.
- MONCHABLON C., BAILLIEU M., BOUCHET M., GOUTELARD A., PRAUD I., (2011) - L'enceinte Néolithique moyen II de Carvin « La Gared'Eau » (Pas-de-Calais). Présentation préliminaire. *In. Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère,* (Dir.) Bostyn F., Martial E., Praud I. Actes du 29^e colloque Interrégional sur le Néolithique, Villeneuve d'Ascq, octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 28, p. 407-420.
- NEGRONI S. (2012) – Rapport de fouille, *Sauchy-Lestrée « le mont des trois pensées », les indices d'une occupation du Néolithique moyen et de l'Age du Fer*. INRAP, coordination Canal Seine-Nord Europe, fouille 7, Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Sauchy-Lestrée, 204 p.
- PININGRE J.-F. (1985) - Le site néolithique moyen de Liévin (Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 82, p. 422-448
- VALLIN L. (2009) - *Répertoires des sites néolithiques en Nord-Pas-de-Calais*. Les Cahiers de Préhistoires du Nord, n° 23, septembre 2009. (Dir.) Centre de Préhistoire du Nord-Pas-de-Calais, 111 p.
- VANMONTFORT B. (2005) - Techno-functional aspects of a middle Neolithic pottery assemblage (Spiere "De Hel", Belgium), *In. Pottery Manufacturing Processes: Reconstruction and Interpretation*, (Dir.) Livingstone-Smith A., Bosquet D., Martineau R., *BAR International Series*, 1349, Oxford, p. 115-125.
- VANMONTFORT B., COLLET H., CROMBE Ph. (2008) - Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires dans les bassins de l'Escaut et de la Meuse (Belgique). *In. Les industries lithiques taillées des IV^e et III^e millénaires en Europe occidentale.* (Dir.) Dias-Meirinho M.-

H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F., M. Bailly. Actes du colloque international de Toulouse, 7-9 avril 2005, *British Archaeological Reports, International Series*, John and Erica Hedges Ltd, Oxford, n° 1884, p. 11-39.

VANMONTFORT B, GEERTS A.-I., CASSEYAS C., BAKELS C., BUYDENS C., DAMBLON F., LANGHOR R., NEER W. V., VERMEERSCH P.- M. (2004) - De Hel in de tweede helft van het 5 de millennium v.Chr. Een midden-Neolithische enclosure te Spiere (prov. West-Vlaanderen), *Archeologie in Vlaanderen*, VIII (2001/2002), p. 9-77.

VERMEERSCH P., BURNEZ-LANOTTE L. (1998) - La culture de Michelsberg en Belgique, état de la question. In. Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete. Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens. *Materialhefte zur Archäologie*, Stuttgart, 1998, p. 47-54.

Sabine NEGRONI
INRAP, Coordination Canal Seine-Nord Europe,
UMR du CNRS 7269 - LAMPEA, Aix-en-Provence
sabine.negrone@inrap.fr

Françoise BOSTYN
INRAP, Nord-Picardie,
UMR 8215 Trajectoires
francoise.bostyn@inrap.fr

Ivan PRAUD
INRAP, Nord-Picardie,
UMR 8215 Trajectoires
ivan.praud@inrap.fr

Aurélië SALAVERT
Institut Royal de Sciences Naturelles de Belgique
aurelie.salavert@naturalsciences.be

Julia WATTEZ
INRAP, Centre-Île de France,
EGC-SOL Agro-Paris-Tech
julia.wattez@inrap.fr

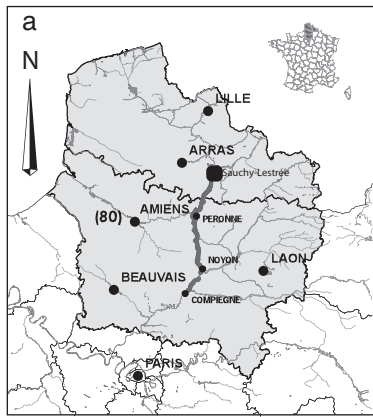


Fig. 1 - Localisation du site de Sauchy Lestrée (62) sur le tracé du canal (a), et des structures néolithiques sur l'emprise de fouille (b) (DAO C. Font).

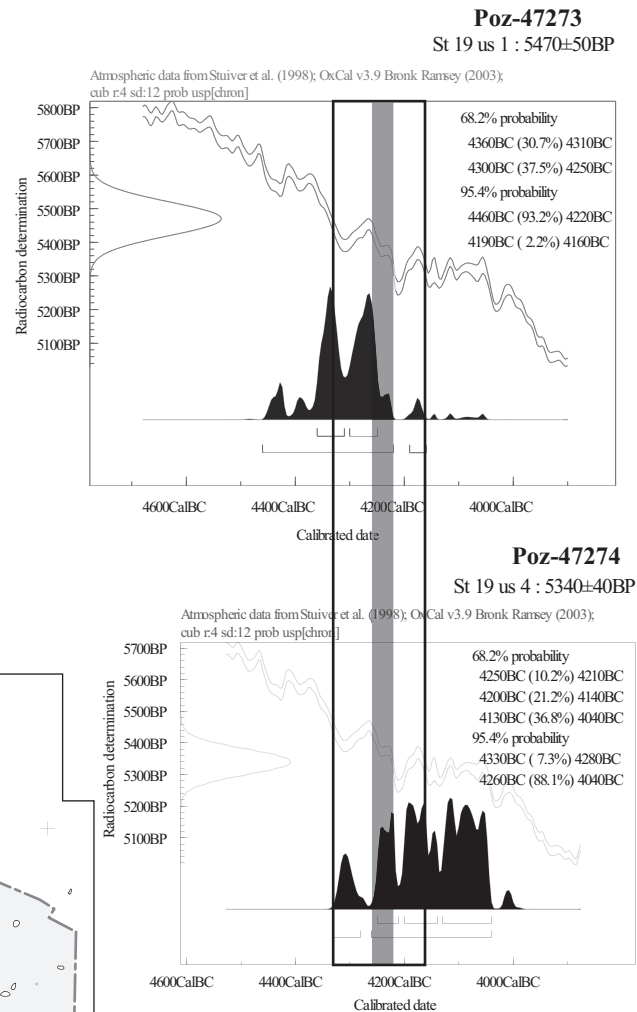
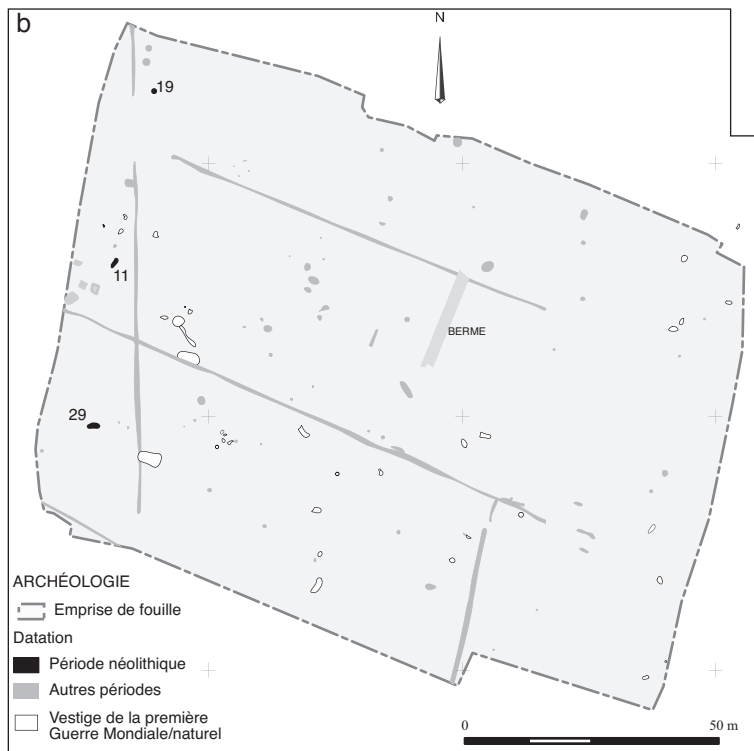


Fig. 2 - Datations radiocarbones de la structure 19.
Cadre noir : chevauchement des dates à 2 sigma ;
en grisé : intervalle de temps retenu pour la datation de cette fosse (I.Praud).

Structure	19 (fosse)					29 (fosse)				
US	7	6	6	4	3	2	4	3	2	1
TAXONS										
<i>Salix/Populus</i> (saule/peuplier)	4	11	14	5	2		28	9		
<i>Corylus</i> (noisetier)	85	21	17	15	4	13	11	45	3	
Cf. <i>Corylus</i>										1
<i>Sambucus</i> (sureau)	2			48	3					
<i>Ulmus</i> (orme)	7	8		22	6	7				
Maloideae (maloïdées)	7	1		4		12	19	1		
cf. Maloideae									3	
<i>Quercus</i> (chêne)		1					72	35	13	70
<i>Betula</i> (bouleau)							7			2
<i>Prunus t. avium/padus</i> (cerisier des oiseaux/à grappes)										1
Indéterminé				2	1	5			1	
TOTAL	96	43	39	96	16	109	102	68	77	35
Indéterminables		5		3	5	4	2		3	

Fig. 3 - Tableau de décompte de l'étude anthracologique (A.Salavert)

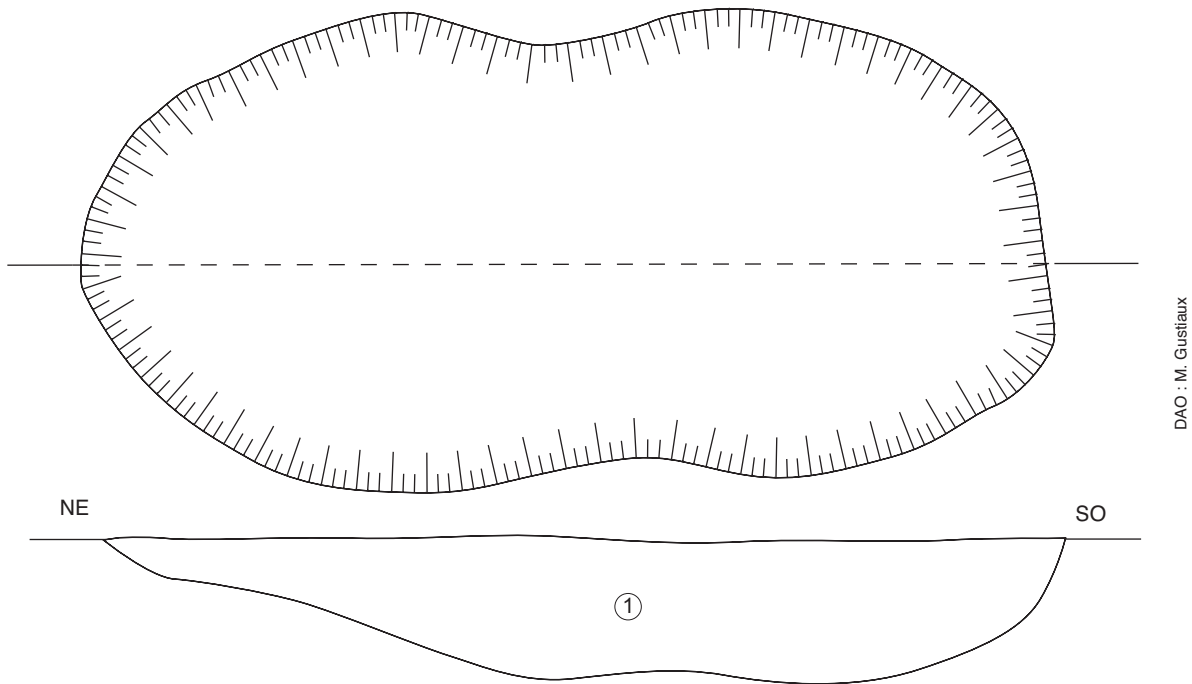


Fig. 4 - Plan et coupe de la structure 11

- ① Limon argileux, brun, cendreux, riche en céramique, charbon de bois et silex

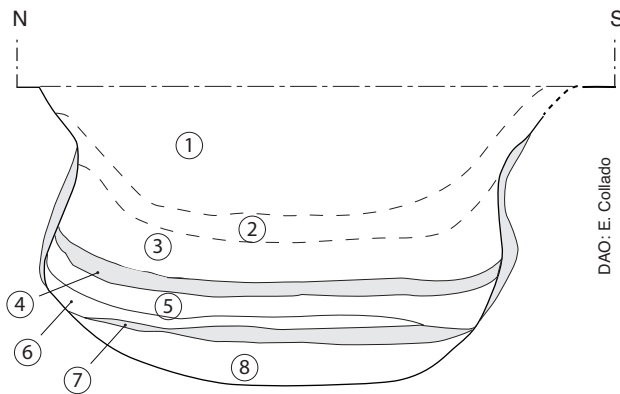


Fig. 5 - Coupe transversale de la structure 19

- ① Limon brun compact, inclusion de charbon, silex et céramique
 - ② Aménagement céramique
 - ③ Limon argileux brun ocre avec des inclusions de terre rubéfiée et de petit charbon
 - ④ Limon argileux gris noir charbonneux et cendreux avec inclusion de charbon et terre cuite, de nombreuses céramiques et silex
 - ⑤ Epaisse couche de limon rubéfié homogène avec des inclusions de charbon
 - ⑥ Limon brun gris homogène compact avec des inclusions de charbon, terre cuite et de terre rubéfiée, silex
 - ⑦ Couche charbonneuse avec des inclusions de terre cuite et rubéfiée, silex brûlés et blocs brûlés
 - ⑧ Limon argileux hétérogène compact brun avec de petites inclusions de charbon
- Rubéfaction

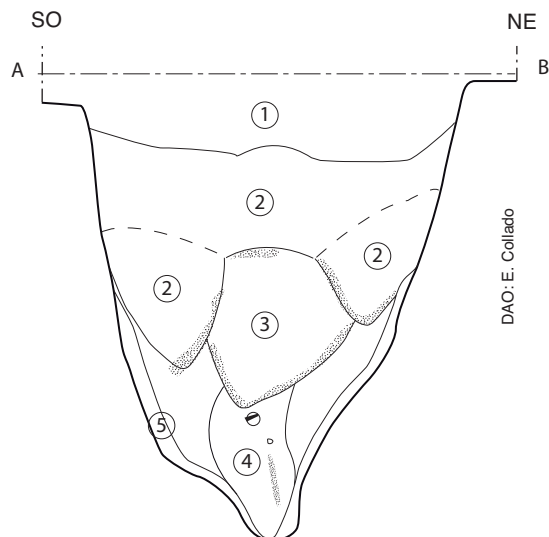
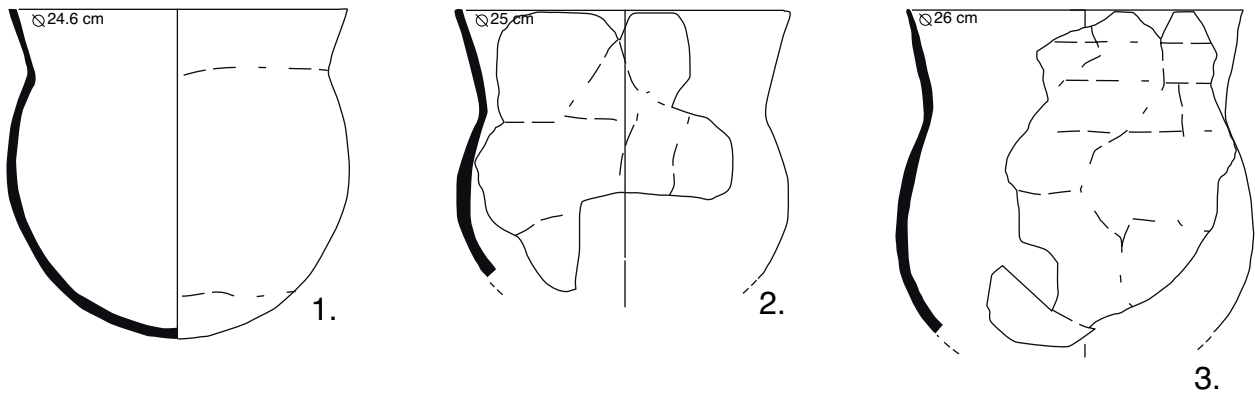


Fig. 6 - Coupe transversale de la structure 29

- ① Limon argileux beige, quelques charbons de bois, facies hydromorphe
 - ② Limon brun-orangé, plus organique, charbon de bois et nodules de terre cuite
 - ③ Limon un peu argileux, très charbonneux, beaucoup de gros nodules de charbon de bois
 - ④ Limon sablo-argileux brun foncé, inclusions de charbon de bois de petite taille
 - ⑤ Limon sableux brun avec des inclusions de charbon de bois
- ▬ Céramique néolithique
 - Nodule de terre cuite
 - Zone plus dense en charbon de bois
 - ▨ Encaissant : limon sableux brun clair à brun



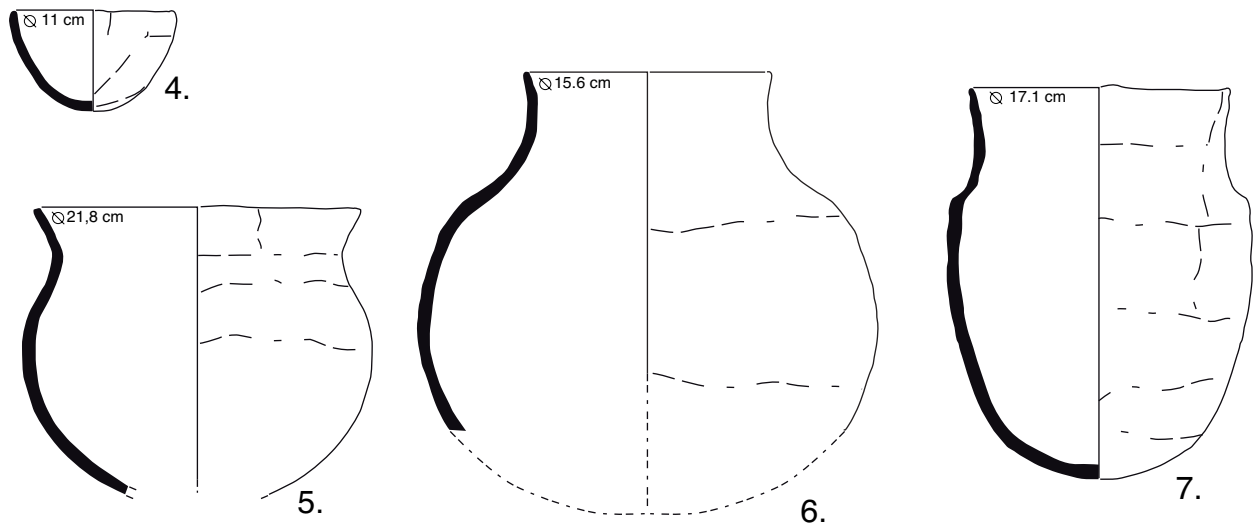
Ech 1:20



A

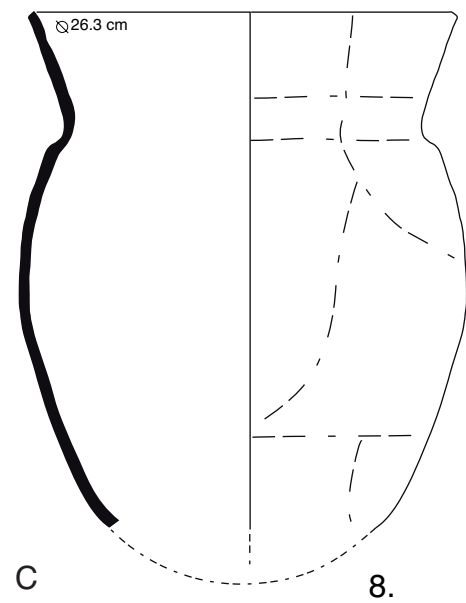
Structure 11

0 5 10 cm



B

Structure 19



C

Structure 29

Fig. 7 - Céramique du site de Sauchy-Lestrée «Le Mont des Trois Pensées» (Pas-de-Calais, dessin I. Praud)

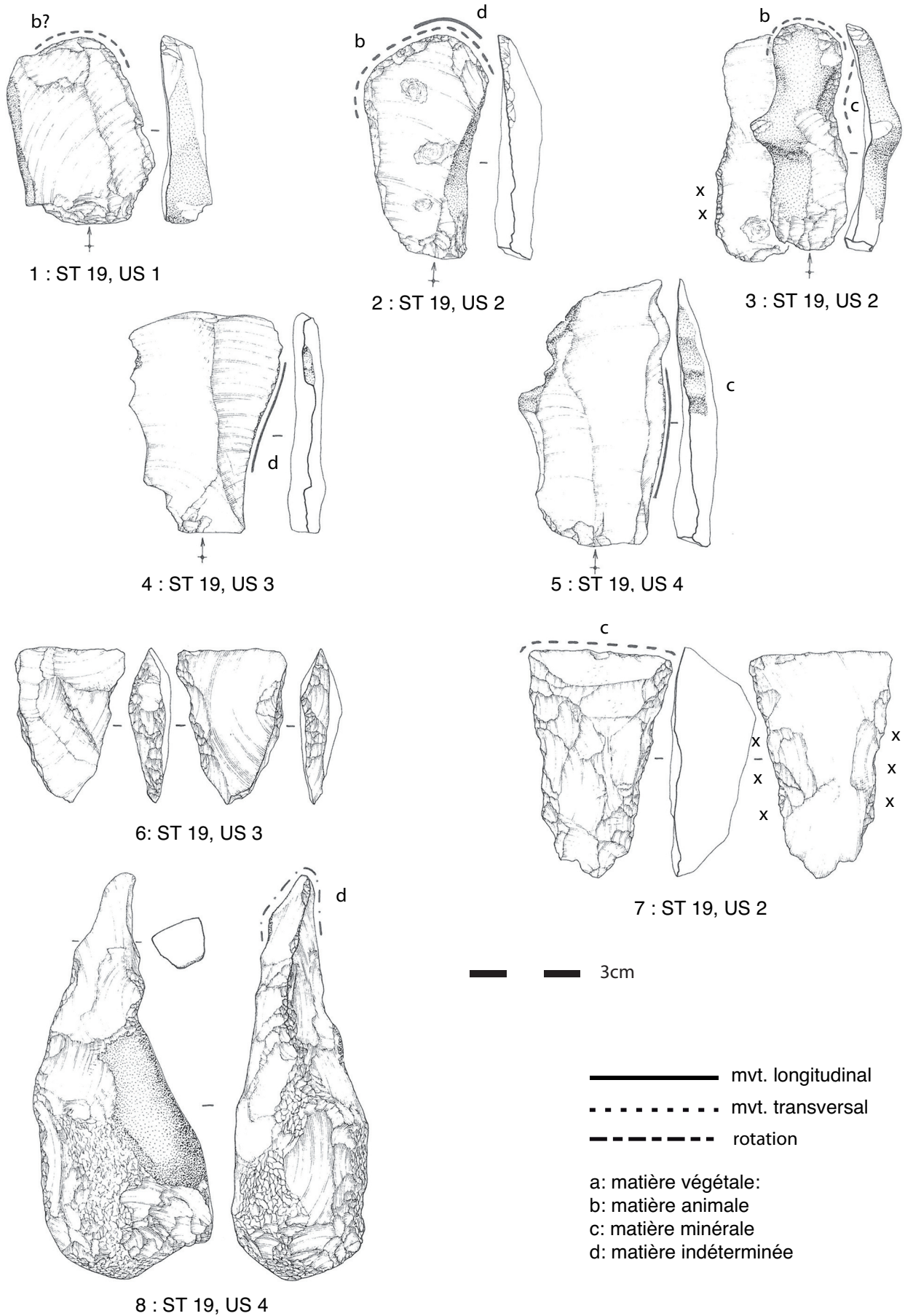


Fig. 8 - Outillage sur éclat et Bloc. 1 à 3-grattoirs ; 4, 5-éclats utilisés ; 6, 7-tranchets ; 8-pic/percuteur (dessins E. Boitard, DAO F. Bostyn, données fonctionnelles S. Negroni)

US	Prof. cm	Ums	Prof. cm	Critères micromorphologiques diagnostiques	Interprétation	Phase
4	0-4	1	0-4	<i>Faciès Agrégé hétérogène</i> Porosité cavitaire localement large, abondantes vésicules en tous sens - Juxtaposition de débris façonnés brûlés (soles, torchis), silex, charbons de bois	Apports rapides et peu compactés <i>Rejets</i>	V
5	4-12,5	2	4-10	<i>Faciès Massif à lité</i> Sommet : porosité fissurale fine développée, zones rubéfiées ou brunifiées, masse argilo-siliceuse localement fondue, désagrégation en surface Inf. : Porosité vésiculaire, quelques grandes cavités, masse grumeleuse, litée, inclusions de plages façonnées prismatiques et de débris de torchis brûlés et roulés	Epandage de matériaux limoneux à inclusions de rejets de combustion à l'état boueux Altération thermique modérée Remaniements mécaniques <i>Sole de combustion aménagée</i>	IV
		3	10-11	<i>Faciès Massif à lité</i> porosité fissurale fine développée Porosité vésiculaire développée Assemblage grumeleux semi-coalescent, intercalés avec de fines lentilles argileuses, inclusions de plages façonnées prismatiques et de débris de torchis brûlés et roulés Incisions au sommet	Epandage de matériaux limoneux à inclusions de rejets de combustion à l'état boueux Altération thermique modérée Remaniements mécaniques <i>Sole de combustion aménagée</i>	
		4	11-12,5	<i>Faciès Agrégé hétérogène</i> Porosité très développée, vésiculaire, cavitaire et polyconcave Juxtaposition de débris de torchis avec nombreux charbons de bois, débris anguleux, prismatiques ou subarrondis, mm à cm	Apports rapides peu compactés <i>Rejets</i>	
6	12,5-18	5	12,5-13,5	<i>Faciès Unité massive</i> Porosité vésiculaire régulière et litée, entassement dense de plages façonnées rubéfiées et brunifiées, mm et inframm Agrégats lamellaires basculés en surface	Faible homogénéisation, apports massifs compactés Altération thermique modérée Remaniements mécaniques <i>Sole de combustion aménagée</i>	III
		6	13,5—16,5	<i>Faciès Unité massive</i> Fines fissures régulières, dominance de plages brun orange et brun gris, fins débris charbonneux redistribués dans la porosité d'entassement	Mélange homogène, apports compactés Altération thermique modérée <i>Sole de combustion aménagée</i>	
		7	16,5-18	<i>Faciès Massif</i> Porosité cavitaire à polyconcave ; Entassement dense d'agrégats limono-argileux gris brun, prismatiques et subarrondis ; Quelques revêtements argileux hérités	Apports compactés <i>Remblai</i>	
7	18-21,1	8	18-20	<i>Faciès Agrégé hétérogène</i> Porosité cavitaire à polyconcave ; Juxtaposition de fragments prismatiques, mm à cm, de matériaux façonnés de type torchis et de soles rubéfiées, quelques fragments de charbons de bois anguleux épars Faible accommodation	Apports rapides peu compactés <i>Aménagement démantelé/rejets</i>	II
		9	20-20,7	<i>Faciès Unité massive</i> , tronquée latéralement Matrice homogénéisée à inclusions de granules argileux Rubéfaction homogène de la masse fine argileuse et des granules argileux	Apports malaxés Altération thermique modérée Remaniements mécaniques <i>Sole de combustion aménagée</i>	
		10	20,7-21,2	<i>Faciès Unité massive</i> , Microstructure lamellaire, discontinue, matrice finement homogénéisée, brunifiée Inclusions de débris de torchis	Apports malaxés Altération thermique modérée Remaniements mécaniques <i>Sole de combustion aménagée</i>	
8	21,1-28	11	21,2-24	<i>Faciès Massif</i> Porosité cavitaire à polyconcave ; Juxtaposition de plages façonnées, avec ou sans inclusions végétales, dans une masse grumeleuse (limons), Lentilles sableuses abondantes Traits biologiques : plages excrémentielles et cavités racinaires au sommet	Apports rapides à l'état boueux Abondants résidus de combustion Reprise de l'activité biologique Déprise temporaire <i>Remblai</i>	I
		12	24-28	<i>Faciès Massif</i> Porosité cavitaire fine et polyconcave, subhorizontale Juxtaposition d'agrégats arrondis ou prismatiques, fins, mm dans une masse grumeleuse à dominance de limons Bonne accommodation - Lentilles sableuses abondantes en intercalations	Apports boueux compactés (luvisol et Bt) <i>Remblai/nivellement</i>	

Fig. 9 – Microstratigraphie de la partie inférieure de la structure 19 Sauchy Lestrée (62) et caractères micromorphologiques diagnostiques (J. Wattez).

LES QUEYRIAUX, UN VASTE ENSEMBLE VILLAGEOIS STRUCTURÉ DU CHASSÉEN ET DU BRONZE MOYEN À COURNON D'Auvergne (PUY-DE-DÔME) : PREMIERS ÉLÉMENTS

Carine MULLER-PELLETIER et Esther GATTO avec la collaboration de Philippe ALIX, Cathy GEORJON, Jean-François PASTY et David PELLETIER

Le gisement archéologique des Queyriaux (Cournon d'Auvergne, Puy-de-Dôme), menacé par la construction d'un lotissement, a fait l'objet d'une fouille préventive par une équipe de l'Inrap, pendant 14 mois entre août 2010 et octobre 2011. Le lieu-dit « Les Queyriaux », localisé sur le plateau de la Ribeyre, constitue un emplacement favorable à l'implantation humaine. Le site domine, d'un côté, la rivière Allier et sa confluence avec l'Auzon et, de l'autre, le bassin de Sarliève. La fouille de ce vaste gisement sur 28 000 m², a permis d'exhumer les vestiges stratifiés d'occupations humaines qui se sont succédé depuis le Néolithique (dès 5200 avant notre ère) jusqu'à la période gallo-romaine (IIe siècle de notre ère). C'est la présence de sols d'occupation remarquablement conservés du Néolithique moyen chasséen et du Bronze moyen qui a justifié le classement du site comme découverte d'importance exceptionnelle. Pour les périodes historiques, le site livre une voie romaine aménagée sur le tracé d'un chemin plus ancien, non daté. La voie est bordée de tombes qui sont majoritairement datées des IIe et IIIe siècles de notre ère. Les études concernant les niveaux d'occupation pré- et protohistoriques viennent de débuter ; nous nous limiterons donc ici, dans le cadre d'une actualité de la recherche, à l'exposé des principales tendances qui ressortent aujourd'hui.

CONTEXTE SÉDIMENTAIRE, STRATIGRAPHIQUE ET TAPHONOMIQUE

Le substrat est constitué, d'une part, par une terrasse alluviale à l'est, et, d'autre part, par des colluvions marno-calcaires qui la recouvrent partout ailleurs. La sédimentation postérieure qui renferme les différentes occupations humaines pré- et protohistoriques est composée de « sols bruns » limono-argileux, définis par des horizons peu différenciés.

L'étude géomorphologique préliminaire (B. Moulin) démontre que la sédimentation s'est formée par accréation, suivant une évolution lente et continue et que le site a échappé aux crises érosives majeures connues localement.

Ainsi, le site correspond à un îlot préservé des différents processus destructeurs et a bénéficié de conditions idéales pour la préservation des sols d'occupation.

UN POTENTIEL SCIENTIFIQUE IMPORTANT

La conservation exceptionnelle sur le site a permis de fouiller des sols d'occupation dans les habitats du Chasséen récent (3900-3700 avant notre ère) et du Bronze moyen (1600-1500 avant notre ère). Ces sols d'occupation sont denses et structurés, riches en vestiges matériels posés à plat (céramique, industries lithique et osseuse, macro outillage, faune, etc.) et en structures. Différents pôles (fig. 1) ont été repérés dans l'emprise (secteurs 2A, 2D, 2F, 2G, 3A, 3B, 3D). Ces sols sont définis en planimétrie par des structures évidentes (foyers, radiers de galets, calages, etc.) et des éléments structurels aux limites plus diffuses telles que des concentrations en témoins (pierres et mobiliers) ou a contrario des zones plus clairsemées. Ils sont connectés à un grand nombre de structures en creux (fosses dépotoirs, fosses de stockage, trous de poteaux dessinant des plans de bâtiments, trous de piquets alignés caractéristiques de palissades, sépultures, fossés) riches en mobiliers - dont des vases presque intacts - ou en témoins fonctionnels.

Les aménagements creusés dans le sol sont fréquemment mis au jour lors des opérations qui concernent la période chasséenne, et dans une moindre mesure, les opérations se rapportant

au Bronze moyen, période plus rarement rencontrée. Cependant, lorsqu'ils sont l'unique ensemble de vestiges en présence, comme c'est souvent le cas, ils donnent une image incomplète des occupations parce qu'ils ne documentent que sur certains types d'activités. Le site des Queyriaux offre une occasion rare de pouvoir connecter ces aménagements enterrés aux sols de circulation des occupants jonchés des vestiges, qui révèlent un plus grand registre de leurs activités. L'association de ces deux sources d'information complémentaires permet d'envisager une reconstitution paléolithographique plus fidèle de la vie quotidienne des habitants.

L'abondance du matériel pré- et protohistorique collecté, sa diversité, son excellente conservation, ainsi que la grande variété des structures renforcent la valeur du site.

Le potentiel cognitif du site, qui a rapidement émergé des vestiges, a impliqué l'élaboration d'une stratégie et d'une méthode de fouille adaptées à son exploitation scientifique. L'occupation du Chasséen récent s'étendait sur la totalité de la surface de l'emprise, celle du Bronze moyen dans toute la partie nord. Le site permet donc de disposer d'une vision planimétrique suffisamment large pour envisager une approche spatiale pertinente. Les orientations stratégiques ont été déterminées par le choix de privilégier la compréhension globale spatiale et fonctionnelle du site, de manière à déterminer la nature des activités pratiquées par les habitants, de localiser les lieux de ces activités (production, consommation) et de mettre en évidence les déplacements engendrés au moment de l'utilisation des objets et de leur abandon (lieux de rejet).

L'analyse spatiale et fonctionnelle représente le point fort du site et offre des perspectives d'avancées scientifiques importantes. D'ores et déjà, l'occupation démontre une forte structuration de l'espace, marquée par des aires d'activités variées, bien distinctes fonctionnellement et bien délimitées. La présence de bâtiments, à la fois pour le Chasséen et le Bronze moyen, accroît l'intérêt du site. En effet, les établissements villageois des communautés néolithiques connus en contexte terrestre sont déjà très rares ; mais pouvoir travailler sur une surface aussi vaste incluant une variabilité spatiale et fonctionnelle aussi marquée offre une vision large de l'habitat néolithique moyen pour laquelle nous ne connaissons pas d'équivalent. Pour l'âge du Bronze, les bâtiments connus sont très peu nombreux. La possibilité de mener l'analyse de l'organisation spatiale en croisant l'étude de nouveaux exemples de bâtiments et l'étude planimétrique des sols de circulation qui leur sont associés confère aux Queyriaux un intérêt majeur.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DU SITE DE L'ÂGE DU BRONZE

Le site de l'âge du Bronze moyen est localisé dans la partie nord de l'emprise (fig. 1) et s'étend bien au-delà des limites de la fouille. Les vestiges sont nombreux et variés.

Dans le secteur 3B, le sol d'occupation dense et structuré a été fouillé sur près de 300 m². Il est défini par un nombre très important de tessons de céramique (de très petits fragments et de plus gros tessons diagnostiques), de restes de faune (de nombreuses petites esquilles associées à de gros fragments osseux), de pièces lithiques taillées, de pièces d'industrie osseuse, et de macro outillage posés à plat.

Des concentrations, dessinant de larges bandes, de fragments de terre à empreintes de clayonnage, constituent un autre élément d'intérêt. Elles ont été traitées en planimétrie dans les fenêtres de fouille. Leur projection sur les nombreux calages et trous de poteaux traités en profondeur permettra de valider leur interprétation de vestiges immobiliers (bâtiments probables). Deux dépôts de vase entier au fond de petites fosses se rattachent également à ce secteur ; ils étaient repérables dans le niveau de sol par la présence de dalles affleurantes taillées dans du marno-calcaire (fig. 2). Elles peuvent avoir servi de bouchon ou de signalisation. Les vases ont été prélevés avec leur contenu : leur étude déterminera s'ils ont une fonction de stockage ou funéraire (sépultures d'enfants possibles). De grandes fosses riches en mobilier céramique, en faune, en macro-outillage et en dépôts de résidus organiques carbonisés s'ouvraient dans le sol. Deux types ressortent, les fosses de type silo dédiées au stockage et des fosses à profil droit au remplissage plutôt détritique.

En dehors de ce pôle de sol d'occupation dense et structuré, de très nombreuses fosses ont également été traitées dans la partie nord du site, connectées à des sols très clairsemés indiquant la faiblesse des activités périphériques. L'orientation économique va dans le sens des activités de stockage et de vidange des déchets. Des foyers à pierres chauffées, non regroupés

pés, ainsi quelques dépôts de vases viennent compléter le corpus des structures évidentes. Les vestiges très bien conservés de fours ont été recensés. Ils sont caractérisés par un amas très volumineux de terre cuite à empreintes de clayonnage localisé dans une fosse, qui correspond certainement à une couverture d'argile effondrée qui formait un dôme et fermait le dispositif. Enfin, quelques artefacts en bronze ont été découverts, caractéristiques des déchets issus des activités de métallurgie.

L'intérêt du site Bronze moyen des Queyriaux est important car, contrairement au Bronze ancien, les sites connus pour cette période sont très peu nombreux. Les séries mises au jour sur le site sont conséquentes et participeront à la définition des diverses composantes de cette phase chronoculturelle mal connue régionalement.

PREMIERS ÉLÉMENTS D'ANALYSE SPATIALE ET FONCTIONNELLE DU SITE CHASSÉEN

La répartition spatiale des vestiges (structures et mobiliers), à l'échelle de l'emprise de la fouille, fait ressortir des pôles de densité très importante qui scandent l'espace et attestent une structuration forte de l'occupation. Elle se caractérise par des secteurs bien délimités, au sein desquels les assemblages de vestiges présentent une forte variabilité, à la fois dans les types de mobiliers et de structures en présence, mais également dans leur représentativité quantitative à l'intérieur de chaque secteur. Ainsi, de nombreuses combinaisons différentes associant mobiliers et structures ressortent. On rencontre, par exemple :

- un secteur (2D) où le sol est très riche en restes de faune, en céramique, en fragments d'outils de mouture et de percussion, en industrie osseuse et en industrie lithique associés à de grands radiers quadrangulaires soigneusement aménagés avec des galets posés à plat, à quelques foyers circulaires à galets chauffés, à un four à couverture en dôme d'argile et à peu de fosses ;
- un secteur (3B) au sol très riche en silex taillé, en céramique et en faune associés à quelques grandes fosses et à deux petits foyers circulaires à pierres chauffées ; dans ce secteur, les vestiges lithiques indiquent clairement (nucleus, micro-lamelles et déchets) la présence d'un atelier de taille exclusivement orienté vers une production spécialisée de micro-lamelles en silex local, inédite pour le Chasséen ;
- un secteur au sol d'occupation riche en restes fauniques, en céramique (dont des grands vases de stockage), en fragments d'éléments de mouture et en silex taillé, associés à de nombreuses grandes fosses de stockage qui ont évolué en fosses de rejet et à quelques grands foyers circulaires à pierres chauffés (fig. 3) ;
- un secteur au sol très riche en céramique, en faune, en industrie lithique, en matériel de mouture et en macro-outillage (bouchardes, percuteurs et galets retouchés), associés à de très nombreux foyers circulaires à pierres chauffées de taille variable, à une palissade, à un très petit nombre de fosses et à des trous de poteaux dessinant des axes qui pourraient correspondre à des plans de bâtiments quadrangulaires. La céramique et la faune y sont extrêmement fragmentées. La palissade est matérialisée par un alignement de trou de piquets, par de petits calages de galets et par un effet de paroi très net dessiné par la répartition du mobilier. Des éléments témoignent des effets du piétinement intense par endroits et renseignent sur les lieux de passage.

Ces quelques exemples, puisés parmi la grande diversité de ceux rencontrés aux Queyriaux, illustrent la variabilité spatiale sur le site.

Ces premières observations nous autorisent à envisager dans un premier temps la caractérisation fonctionnelle de chaque secteur et d'aborder les différents sous-systèmes techniques, certains aspects économiques et écologiques et les pratiques des occupants. En confrontant les différents secteurs, il sera alors possible de discuter de l'organisation de l'habitat, de sa complexité et de la complémentarité des espaces qui le composent et d'appréhender l'organisation socioculturelle et économique de la communauté villageoise en présence.

Au terme des études et de l'analyse spatiale, nous espérons démontrer l'organisation complexe du site, qui d'après les premiers éléments en notre possession pourrait être définie par une zone centrale marquée par la présence de bâtiments (secteurs 2B et 2F), autour de laquelle

gravitent des espaces périphériques bien délimités, spécialisés dans certains types d'activités et complémentaires. Si cela se confirme, cette vision large de l'organisation spatiale d'un ensemble cohérent du point de vue formel et fonctionnel devrait enrichir les connaissances encore très partielles sur les établissements villageois du Néolithique moyen en contexte terrestre.

LES SÉPULTURES

Les inhumations protohistoriques mises au jour sur le site peuvent être regroupées en cinq ensembles, cohérents d'un point de vue spatial, stratigraphique et, dans certains cas, typologique.

Le premier ensemble : un premier ensemble se détache à l'est du site, il concerne six structures qui contiennent chacune un ou deux défunts. Le contour n'a pu être identifié pour une sépulture double de sujets immatures, mais dans les cinq autres cas, les inhumations prennent place dans des fosses circulaires, dont elles constituent seulement un des niveaux de comblement. Leurs insertions stratigraphiques permettent de les rattacher au Néolithique moyen, puisque des éléments de céramique ont été découverts dans différents niveaux de remplissage des fosses. Une seule d'entre elles cependant livre un objet complet indubitablement associée au défunt. Plusieurs types de dépôts sont représentés : le dépôt primaire à sept reprises, le dépôt secondaire une seule fois. Les squelettes retrouvés en place témoignent d'individus, adultes et immatures (fig. 4), placés sur le côté, droit ou gauche, dans des positions plus ou moins fléchies. On relèvera la localisation de ces inhumations situées dans un espace en marge des trous de poteaux potentiellement associés à des bâtiments, au sud et en marge des fosses de rejet qui constituent une zone détritique au nord.

Les autres inhumations – des dépôts primaires principalement – ne bénéficient d'aucun élément de datation précis. Presque toutes prennent place dans ces fosses dont la vocation était *a priori* exclusivement funéraire et aucune d'elles ne livre d'objet associé au défunt. Enfin, l'arasement des structures, dû à la difficulté de lecture dans les sols bruns, fait que le niveau d'ouverture des fosses reste inconnu. Leur attribution chronologique demeure donc indéterminée.

Le deuxième ensemble : une concentration de sept sépultures est apparue lors du dégagement d'un sol d'occupation sur le secteur 3B (fig. 1). Les squelettes affleuraient le sol daté du Chasséen, qui livre des rejets de taille de silex. Le faible enfouissement des inhumations, par rapport au niveau de circulation, associé à leur localisation au sein d'une zone dédiée à la taille du silex nous amène à penser qu'elles pourraient appartenir à une période plus récente. Les fosses visibles apparaissent allongées, relativement ajustées aux corps placés dans des positions fléchies, voire très fléchies, avec les troncs reposant sur le côté ou sur le dos. Adultes et immatures sont représentés. Il est possible que deux autres inhumations, trouvées à proximité d'un four, se rattachent à cet ensemble. Elles s'inscrivent spatialement dans le prolongement de la concentration funéraire.

Le troisième ensemble : deux sépultures trouvées isolément au nord-ouest de l'emprise dénotent, par leur typologie, des autres inhumations mises au jour. L'une d'entre elles apparaît parmi les structures datées du Bronze moyen. Elle se présente sous la forme d'une fosse ovale où le corps apparaît dans une position pour laquelle nous ne connaissons pas d'équivalent. Le sujet a été placé sur le dos, les membres complètement repliés et la tête redressée le long des parois de la fosse. Ces derniers livrent des effets de parois internes ; ils semblent enserrer un objet, et plus probablement un contenant, parallélépipédique qui devait être posé sur le ventre du défunt. Des pierres dégagées au niveau des membres inférieurs témoignent d'ailleurs de l'effondrement de la paroi supérieure de ce contenant, dont le matériau et le contenu devaient exclusivement être de nature organique, puisqu'il n'en subsiste aucune trace. La seconde sépulture est située aux marges des secteurs ayant délivré des structures néolithiques et de celles attribuées à l'âge du Bronze. Elle pourrait prendre place dans un creusement circulaire à fond concave implanté dans le comblement d'une vaste fosse rectangulaire aux angles arrondis.

Le quatrième ensemble : trois sépultures sont localisées à proximité des fossés rectilignes interrompus et parallèles à l'ouest de l'emprise dans le secteur 3C (fig. 1). Deux d'entre elles sont particulièrement proches l'une de l'autre et présentent la même orientation, bien que le défunt adulte soit en position allongée et le sujet immature en position assise. Cette seconde sépulture

recoupe l'un des fossés rectilignes (*infra*).

Le dernier ensemble de sépultures englobe les cinq inhumations (ou fantômes d'inhumations) apparues au sud-ouest de l'emprise. Trois d'entre elles, très mal conservées, apparaissent dans des lambeaux de niveaux de sols ; il est possible qu'elles appartiennent à la même période chronologique. Elles témoignent toutes d'individus en position latérale avec les membres fléchis.

DE TRÈS ANCIENNES STRUCTURES AGRICOLES ?

Un ensemble de structures anthropiques très particulières a été découvert dans le secteur 3C (fig. 1). Il est défini par des fossés, peu larges, segmentés qui forment des lots de 8 à 10 fossés parallèles, tous orientés nord-ouest / sud-est. Ces lots sont distincts les uns des autres, à la fois parce qu'ils sont séparés par une zone vide, mais également parce qu'ils sont décalés de quelques mètres malgré une orientation générale identique.

La fouille systématique en quinconce a été réalisée sur deux lots, sur une surface d'environ 80 m² (fig. 5). Il en ressort qu'aucun trou de piquet n'a été installé dans ces fossés, excluant l'hypothèse de fossés palissadés. Ils sont par ailleurs dénués de tout matériel permettant de discuter de leur fonction.

Leur datation est incertaine, ils peuvent être attribuables au Bronze moyen ou au Néolithique moyen. Si leur niveau d'ouverture n'est pas perceptible dans les sols bruns du site définis par des horizons peu différenciés, dans lesquels se développent les niveaux bronze moyen et néolithique, ils sont cependant recoupés par trois structures qui ne semblent pas plus récentes : deux gros foyers à pierres chauffées et une inhumation (*supra*). Aucun mobilier n'a non plus été découvert dans ces structures. Les trois structures qui les recourent feront l'objet de datations au radiocarbone (sur os pour l'inhumation ou - si elle s'avère infructueuse - sur des gros charbons de bois découverts à la base des pierres des foyers), ce qui permettra d'obtenir dans le pire des cas un *terminus ad quem* fiable.

L'hypothèse privilégiée à ce jour attribuerait leur aménagement à des activités agricoles. Suivant ce postulat, ils correspondraient à des fosses de plantation. Les spécialistes susceptibles de valider ou d'écarter cette proposition ont été contactés et ont précisé les protocoles de prélèvements à mettre en œuvre pour constituer l'archivage du sol et réaliser les différentes analyses (micromorphologie, macrorestes végétaux, phytolithes, géochimie organique). En dehors des informations que la micromorphologie fournira concernant leur mode et leur vitesse de comblement, les autres analyses pourraient à la fois confirmer la fonction agricole des fossés, mais permettraient également d'obtenir des résultats concernant les pratiques agraires (apport de fumiers par exemple).

Si l'hypothèse se confirme, qu'ils soient bronze moyen ou néolithique, ces fossés correspondraient aux traces d'activités agricoles parmi les plus anciennes.

Carine Muller-PELLETIER
INRAP RAA et UMR 5608 « TRACES »
Centre de recherches archéologiques de Clermont-Ferrand
13 bis rue Pierre Boulanger
63017 Clermont-Ferrand Cedex 2
carine.muller-pelletier@inrap.fr

Philippe ALIX
INRAP RAA
Centre de recherches archéologiques de Bron
12 rue Louis Maggiorini
69500 Bron
alix-philippe@club-internet.fr

Cathy GEORJON
INRAP RAA et UMR 5608 « TRACES »
Centre de recherches archéologiques de Clermont-Ferrand
13 bis rue Pierre Boulanger
63017 Clermont-Ferrand Cedex 2
catherine.georjon@inrap.fr

Esther GATTO
INRAP RAA et UMR 5199 « PACEA » La3P
Centre de recherches archéologiques de Clermont-Ferrand
13 bis rue Pierre Boulanger
63017 Clermont-Ferrand Cedex 2
esther.gatto@inrap.fr

Jean-François PASTY
INRAP RAA et UMR 6636 « LAMPEA »
Centre de recherches archéologiques de Clermont-Ferrand
13 bis rue Pierre Boulanger
63017 Clermont-Ferrand Cedex 2
jean-francois.pasty@inrap.fr

David PELLETIER
INRAP RAA
Centre de recherches archéologiques de Clermont-Ferrand
13 bis rue Pierre Boulanger
63017 Clermont-Ferrand Cedex 2
david.pelletier@inrap.fr

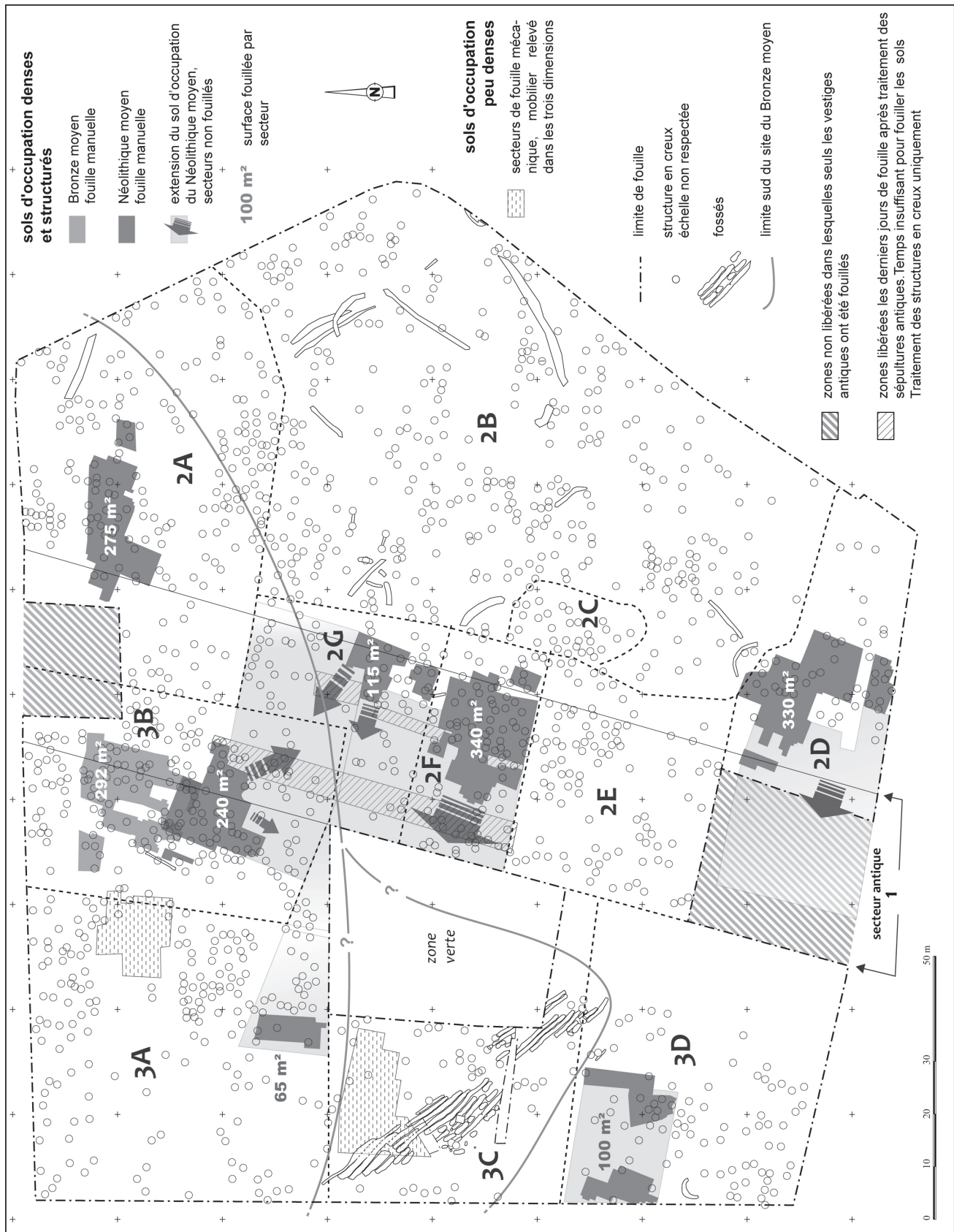


Fig 1 - Les Queyriaux (Cournon d'Auvergne, Puy-de-Dôme), plan des vestiges du Chasséen récent et du Bronze moyen. Localisation des secteurs de fouille manuelle. Topographie P. Combes, infographie C. Muller-Pelletier, Inrap



Fig 2 - Les Queyriaux (Cournon d'Auvergne, Puy-de-Dôme), vase du Bronze moyen installé au fond d'une fosse, son ouverture correspondant au niveau du sol de circulation. Une plaquette de marno-calcaire a été taillée et placée au sommet du vase. Cette roche claire a pu servir de bouchon ou à signaler la présence du vase enterré. Cliché E. Néré, Inrap



Fig 3 - Les Queyriaux (Cournon d'Auvergne, Puy-de-Dôme), sol d'occupation du Néolithique moyen chasséen ; les activités s'organisent autour des foyers à pierres chauffées. Cliché L. Fénéon, Inrap



Fig 4 - Les Queyriaux (Cournon d'Auvergne, Puy-de-Dôme), sépulture double d'individus immatures, Néolithique moyen chasséen. Le contact entre les deux têtes et le fait que les membres inférieurs du sujet de gauche soient placés entre les membres inférieurs du sujet de droite attestent la simultanéité du dépôt. Cliché E. Gatto, Inrap.



Fig 5 - Les Queyriaux (Cournon d'Auvergne, Puy-de-Dôme), ensemble de fossés segmentés parallèles, lot 1. Possibles structures agricoles. Néolithique moyen ou Bronze moyen. Cliché M. Brizard, Inrap.

UNE FOSSE DU NÉOLITHIQUE MOYEN II TARDIF À PRUNAY-LE-GILLON « LES CARREAUX » (EURE-ET-LOIR)

Tony HAMON, Marie-France CREUSILLET et Marylise ONFRAY

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Localisé à 16 km au sud-est de Chartres (fig. 1), le lieu-dit « Les Carreaux » est situé à 2 km au sud du bourg de Prunay, entre les hameaux de Frainville et de Baigneaux, au sud de la route nationale actuelle en plaine de Beauce. La fouille archéologique de Prunay-Le-Gillon au lieu-dit « Les Carreaux » a été prescrite suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2009 par l'INRAP en vue de la déviation de la Route Nationale n°154 reliant Chartres à Orléans, pour le contournement des communes d'Allonnes et de Prunay. Parmi les 19 sites et indices découverts, le site 10 avait livré une fosse attribuée au Néolithique final (Creusillet *dir.* 2009). Quelques tessons plus anciens (Néolithique moyen II) et plus récents (Protohistoire) formaient un bruit de fond mais sans structure associée. Dans l'emprise de la fouille archéologique, les limons présentent une épaisseur variant de 20 à 100 cm, alors que le calcaire affleure parfois très ponctuellement directement sous la terre végétale. La difficulté de lecture du sol prend ici tout son sens pour la recherche de structures livrant peu ou pas de mobilier en surface.

La prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie est basée sur le décapage d'une superficie d'environ 4500 m² centrée autour de la fosse du Néolithique final détectée. L'opération de terrain a débuté le 20 septembre 2010 et s'est achevée le 9 décembre 2010. La fouille a mis en évidence, outre une occupation du Néolithique final, une occupation du Néolithique moyen II et une occupation du Hallstatt D3. Seul le Néolithique moyen II sera abordé ici.

Le Néolithique moyen II est représenté par le locus I (F253) et du mobilier découvert dans un chablis (F8).

Le Fait 253 (fig. 2) correspond à une zone d'environ 25 m² (5,2 X 4,35 m) formant une concentration globalement quadrangulaire de mobilier céramique et lithique. Les tessons céramiques sont apparus suite au premier décapage, juste sous la terre végétale. Aucune distinction de sédiment n'a été perçue hors et dans le locus (us10001). La dispersion du mobilier en plan montre 3 à 4 ensembles. Ces ensembles ne sont pas corroborés par les remontages et l'étude de la céramique, des tessons sont en effet dispersés en dehors.

La dispersion verticale est relativement serrée sur une puissance maximale de 10 cm, sans pendage particulier.

Si la répartition du mobilier permet d'isoler 3, voire 4 ensembles, l'étude céramique ne donne pas la même image. En effet, les tessons 63 et 70 considérés lors de la restitution graphique comme pouvant appartenir à un même vase, sont répartis dans deux concentrations différentes. Les n°48 et 49 sont tous les deux des bords. Sur le terrain, ils étaient côte à côte mais ne recollent pas.

ÉTUDE GÉOARCHÉOLOGIQUE DE LA SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE (M. O.)

Le contexte pédo-sédimentaire général

Sous le niveau de labour se développe un luvisol, sol fréquemment rencontré en contexte de plateau en Beauce. L'horizon Bt se développe sur des dépôts fins colluvionnés ou éoliens.

La transition avec l'horizon E est assez nette. L'horizon E correspond à des limons de plateaux, mis en place par des ruissellements superficiels et repris ensuite par l'activité biologique. Dans sa partie supérieure cet horizon contient des inclusions et semble plus hétérogène. On note par ailleurs, l'absence de mobilier dans ce profil.

Observation de terrain du fait F253 (fig. 3)

L'observation de la stratigraphie au niveau de la coupe Ouest/Est du Locus permet de distinguer trois unités stratigraphiques :

- l'**US 1** est caractérisé par un sédiment argilo-limoneux, à structure massive, hétérogène, compact, de couleur brun clair comportant des tâches de couleur brun foncée. On remarque par ailleurs la présence de deux zones décompactées circulaires d'une dizaine de centimètres de section.
- l'**US 2** correspond à un sédiment argilo-limoneux de couleur brun avec des revêtements argileux de couleur beige clair et comportant des tâches de couleur gris avec et des perturbations biologiques.
- l'**US 3** est un sédiment argilo-limoneux à structure massive et compact de couleur brun clair et comprenant des tâches jaunes et des micro-charbons.

Deux hypothèses avaient été évoquées sur le terrain pour déterminer la nature et les modes de mises en place des niveaux sédimentaires du Locus 1. Deux hypothèses ont ainsi été proposées d'après les observations de terrain et les états des cassures de la céramique ; il peut s'agir soit, d'un niveau de sol d'occupation soit, d'un comblement primaire d'une structure en creux, de type fond de fosse dont les parois n'ont pas été mises en évidence sur le terrain.

Afin de confirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses, six prélèvements en blocs orientés ont été réalisés dans la coupe Ouest/Est du locus en vue d'une analyse micromorphologique réalisée à l'Unité de micromorphologie DMOS-Agro-Paris-Tech. Cette étude s'appuie sur une démarche développée au sein de ce laboratoire (Courty *et al.*, 1989 ; Cammas et Wattez, 2009) .

Conclusion de l'étude micromorphologique

Les résultats de l'étude micromorphologique permettent clairement de rejeter l'hypothèse de matériel déposé sur un sol contemporain de l'occupation.

Concernant l'hypothèse d'un creusement lié à l'aménagement d'un fond de fosse, des limites nettes de creusement entre l'encaissant et le comblement ne se distinguent pas nettement ; cependant, les caractères microstratigraphiques révèlent une mise en place par apports latéraux, compatible avec une dynamique de comblement d'une dépression. L'hétérogénéité des constituants, issus de différents horizons, de sol de surface, puis d'éléments de matériaux de construction divers, attestent de remaniements mécaniques des sols, en profondeur, compatibles avec des opérations de creusement, mais aussi d'une remobilisation de sol d'occupation.

Le développement ensuite, de petits horizons de surface montre une stabilisation temporaire et régulière des dépôts au cours de l'occupation. Les traits liés aux piétinements sont peu exprimés durant ces épisodes attestant d'un espace peu investi, ce qui peut aller dans le sens d'une fosse qui fonctionne avec des sols et des structures aux alentours immédiats et qui alimentent cette fosse ou cet espace (rejets/déblais mais pas de colluvions) (fig. 4).

Ainsi, la couche archéologique identifiée à la fouille par la présence de concentrations de tessons de céramique (US 1) relève d'une dynamique similaire à un comblement de fond de fosse. Les débris de matériaux façonnés sont abondants et associés à des agrégats de luvisols et d'horizons de surface. Ils résultent d'apports réguliers liés au démantèlement progressif des sols voisins, de structures de terre crue mais aussi de rejets de matériaux de construction. La structuration liée au piétinement est peu exprimée : elle est synchrone de la dynamique d'apport mais témoigne d'un espace peu fréquenté.

Cette séquence présente ainsi les caractères des couches d'occupation formées par des apports de types rejets/déblais, compatibles avec le remplissage d'une fosse. La partie supérieure (US 1) est riche en débris façonnés, témoignage d'un espace qui évolue à proximité d'un espace habité.

LE FAIT F8

C'est un chablis localisé en bordure nord-est de l'emprise (fig. 1). La partie sombre, vers le sud du chablis, est composée de limons bruns charbonneux associés à de nombreux fragments de terre cuite (US10204).

Étude du mobilier céramique (Tony Hamon)

Le locus 1 est le seul ensemble bien documenté pour cette période (fig. 1 et 2). Le corpus pourrait appartenir à trois vases différents.

Le premier vase est un récipient de grande dimension, à profil ovoïde et bord rétréci agrémenté d'une languette tenonnée sous le bord, le fond est aplati. La surface externe, de couleur rouge est finement engobée, les inclusions dans la pâte, calibrées et invisibles en surface. Les préhensions sont constituées de mamelons disposés sous le bord. Les décors sont absents.

Le second vase n'est connu que par le bord. Il pourrait être du même type que le premier, un vase ovoïde de grande dimension, à bord rentrant. La surface est érodée. Il a été découvert en dehors du locus.

Le récipient n°3 est une assiette à marli. La surface externe est de couleur claire, l'intérieur noir.

Le seul élément typologique de F8 est un fragment de bord.

L'industrie lithique (M-F. C.)

Le mobilier en silex taillé du Locus I et de F8 est composé de 12 pièces. L'ensemble est frais hormis l'iso83 du locus, légèrement patinée. Il s'agit d'un casson certainement apporté.

Les matières premières utilisées présentent des couleurs beige à gris orangé, de grain fin à moyen suivant les zonations. Ce type de matériau correspond aux affleurements de silex secondaire locaux (minimum 1,5km) dont les fréquentes variations de couleurs peuvent intervenir d'une part sur un même bloc ou bien au sein d'un même affleurement, comme cela a pu être observés sur les sites néolithiques de l'est de Chartres (« La petite Pointe », Djemmali 2009, « Archevilliers 206 » Hamon 2006).

L'assemblage est essentiellement caractérisé par des éclats et trois outils retouchés sur éclats allongés. Il s'agit d'un débitage par percussion directe dure pour les éclats non retouchés, sauf pour l'iso 92 débitée par percussion tendre. Pour l'outillage retouché, les deux pièces entières présentent également les stigmates d'une percussion tendre. De plus, la morphologie de ces pièces tend à indiquer une sélection des supports parmi les plus allongés.

Les trois pièces retouchées correspondent à des microdenticulés (fig. 2). La retouche affecte les bords de manière différente selon les pièces. Pour l'iso 84, la retouche directe est localisée sur le bord gauche par petites zones. La retouche microdenticulée de l'iso 60 est inverse et continue sur 2,7cm bord gauche, alors que la retouche du bord droit est directe et uniquement répartie sur 1,3cm. Dans les deux cas, la retouche affecte des parties concaves du bord naturel. L'iso 59 présente une retouche directe des deux bords, par une microdenticulation irrégulière. ainsi qu'une petite retouche en partie distale visant à régulariser cette partie de la pièce. Leur disposition au sein du locus montre un regroupement dans un rayon de moins de deux mètres de diamètre dans la partie occidentale du locus.

Malgré l'indigence des effectifs, l'industrie lithique du Locus I (F8 ne comportant que des éclats non retouchés) présente les caractéristiques suivantes :

- utilisation exclusive de matériaux locaux ;
- une dichotomie des types de percussion : une percussion directe dure sur les éclats non retouchés, une percussion tendre pour les éclats retouchés ;
- un seul type d'outil retouché représenté : le microdenticulé ;
- une sélection des supports parmi les éclats allongés.

DISCUSSION ET COMPARAISONS (T. H., M-F. C.)

Localement, le locus 1 présente des comparaisons, pour la céramique, avec le site d'Alonnes « La Petite Contrée », iso 4 (Eure et Loir). Dans le Loiret, le site de Boisseaux « le Pavé » (Hamon 2011) fournit un mobilier céramique comparable. Le corpus comprend deux vases à carène et le fond aplati d'un troisième récipient. Le vase à fond aplati offre une surface aux couleurs claires, avec de nombreux coups de feu. Les récipients carénés ont en revanche des teintes foncées.

L'absence de décor et les préhensions représentées par des mamelons seraient des éléments typiques du Néolithique moyen. L'absence de segmentation du col, la présence d'une assiette à marli rapprocherait cet ensemble du Néolithique moyen II. En revanche, le fond aplati, la couleur externe rouge éloignent ce lot de celui de Saumeray « Le Bas des Touches » (Agogue, Hamon 1998) et de Chartres « Archevilliers, site 207 » (Creusillet, rapport en cours) qui présentent des surfaces sombres et qui sont rapportés à la phase moyenne du Chasséen du Bassin parisien.

Les points communs des ensembles Néolithique moyen de Prunay-le -Gillon « les Carreaux », Allonnes « La Petite Contrée », Boisseaux « Le Pavé » seraient les suivants :

- absence de céramique très fine, typique du Chasséen ;
- teintes des surfaces très claires au moins pour la céramique de fort volume ;
- présence de fond aplati ;
- une industrie lithique peu fournie accompagnée de micro denticulés.

L'ensemble pourrait typologiquement s'inscrire dans un Néolithique final local, cependant les pâtes diffèrent de la production du site pour cette période et les rapprochent d'un autre site proche, Alonnes, qui a livré une portion de vase avec bouton sous le bord, élément de tradition Néolithique moyen.

En plus de ces éléments typologiques communs, l'industrie lithique y est pauvre.

Pour l'industrie lithique, la présence exclusive de microdenticulés oriente les comparaisons vers les gisements du Néolithique récent local (Auneau « Télifau » (Musch 2006), Sours « Les Friches de Flotville » (Hamon, Creusillet 2012) attribués au Néolithique récent. Néanmoins, ces microdenticulés ont comme support des éclats allongés irréguliers, contrairement aux lames régulières microdenticulées des sites mentionnés. Ces observations corroborent l'idée selon laquelle nous serions en présence d'une occupation située chronologiquement dans une étape finale du Néolithique moyen II.

À ce stade de l'étude, il est difficile de considérer si la faible documentation est liée à un problème de taphonomie du site ou à un mode d'habitat particulier. Nous ne pouvons également exclure une période où l'industrie lithique serait minoritaire, par rapport à une autre fabriquée sur des matériaux périssables (os, bois) par exemple.

Les restes du comblement mis en évidence par l'étude micro morphologique correspondent à une couche primaire située sous le mobilier découvert. Cette stratigraphie tronquée confirme également que le mobilier n'est pas lié à une quelconque utilisation de l'aménagement mais présente bien un caractère détritique. Cette couche primaire présente des débris de matériaux façonnés. Ils peuvent contribuer à la reconnaissance de l'activité menée dans cette fosse et ainsi émettre l'hypothèse d'une fosse d'extraction du limon pour la fabrication de matériau de construction lié à l'aménagement de bâtiments et où la préparation s'effectue à l'intérieur même de la fosse.

La fosse du locus 1 mesurerait 5 m de longueur, pour un peu plus de 4 m de largeur et suivant la restitution de la pente générale du terrain, près de 0,5 m de profondeur. Les dimensions peuvent se prêter à ce type de travail.

Ainsi, on peut proposer qu'un habitat se situe dans un rayon de 5 à 10 m autour de cette fosse. Dans ce périmètre maximum de 10m, localisé en entier dans l'emprise des travaux (fig. 5), seule la fosse est conservée. Au delà, le mobilier reconnu pour cette période est réparti en bor-

dure nord-est de l'emprise, piégé dans des aménagements postérieurs et suivant un arc de cercle de près de 200 m². Si les différents témoins doivent être contenus dans un cercle, ce dernier ferait à peine 1 hectare, avec l'essentiel hors emprise, surface possible d'un habitat plus ou moins lâche.

Dans ce contexte, nous n'avons pas de prélèvement charbonneux nous permettant de nous recaler chronologiquement. Néanmoins, nous serions dans une phase du Néolithique moyen II, postérieure à celle de Chartres « Archevilliers, site 207 », Saumeray « Le Bas des Touches » (Agogue, Hamon 1998) et de Louviers « La Villette » (27) (Giligny dir. 2005). Tous ces ensembles appartiennent à la phase 2 du Chasséen du Bassin parisien.

Les microdenticulés ne sont pas représentés dans le Chasséen septentrional. À titre d'exemple, les sites de Chartres (Garmond 2010 : 273-288), de Saumeray « Le Bas des Touches » (Agogue, Hamon 1998, 71-90) et Louviers (Giligny 2005) ne présentent aucun élément microdenticulé. Dans un cadre plus large, les microdenticulés sur lame sont cependant attestés dès le Néolithique moyen II dans le Centre-Ouest de la France, notamment à Chauvigny « Gouzon » (Fouéré 1998 : 133, 145 ; Fouéré, Dias-Merinho 2008 : 237) et plus tardivement dans le groupe des Matignons où ils semblent plus fréquents en Charente, notamment à Préguiillac « le Taillis » et à Pont d'Husson « Bougneau » (Fouéré 1998, Dias-Merinho 2008 : 240) avec l'apparition des microdenticulés sur éclat. Plus à l'est, les microdenticulés sur éclat sont attestés de manière significative à Chassey « La Redoute » (Thévenot 2005) dans le niveau 6 attribué au Néolithique Moyen Bourguignon.

Pour la céramique, l'ensemble pourrait appartenir à un Néolithique moyen II tardif, période très peu représentée régionalement.

DES OCCUPATIONS À FAIBLE IMPLANTATION

Le site de Prunay-le-Gillon présente une très faible implantation des aménagements durant le IV^e millénaire. La faible implantation des sites est une constante pour le centre du Bassin parisien, soit la Beauce, dès le Néolithique moyen I de tradition Cerny type C. Ce constat se perpétue pour le Néolithique moyen II largement hérité du substrat Cerny. Paradoxalement, c'est durant le Cerny qu'apparaissent sans doute les premières enceintes fossoyées et éperons barrés notamment en Beauce, à l'exemple de « Montgastéau », à Saint Denis les Ponts près de Châteaudun (28), un éperon barré (Haricot 1980) et de l'enceinte annulaire découverte à proximité du site par photographie aérienne, à l'Ouest de l'emprise. Au Néolithique récent, la tradition de l'enceinte semble se perpétuer. Une enceinte de cette période est en effet représentée à Château-Landon (Augereau *et alii* 1998).

Actuellement pour le secteur étudié, il n'y aurait qu'au Néolithique final que nous aurions de nouveau des données contextuelles susceptibles de mieux comprendre les implantations humaines. Cependant, il s'agit, à l'exemple du site de Prunay-le-Gillon, d'une fosse isolée contenant dans la majorité des cas du mobilier. Cette fosse plus ou moins profonde pourrait également correspondre à une fosse d'extraction de limon liée à la construction d'un ou plusieurs bâtiments. Cependant, cette activité reste à être démontrée, pour ces fosses du Néolithique final, par la mise en place d'analyses paléo-environnementales et géo-archéologiques spécifiques à ce type d'implantation. Celles menées dans la fosse du locus 1 ont confirmé des hypothèses de terrain et amenés des résultats inattendus qu'il faudra renouveler.

Il semble néanmoins que nous ne puissions faire de filiation entre le type d'implantation que nous percevons au Néolithique final et celui constaté sur le site de Prunay le Gillon à la fin du Néolithique moyen II. En effet, à l'exemple du groupe du Montet (Hamon 1999), des enceintes sont construites au Néolithique récent II, soit à une période située entre les deux occupations Néolithiques découvertes à Prunay le Gillon. En revanche, le mode d'implantation dont il semble rester une fosse à remplissage détritique est également présente dans le courant de l'Age

du Bronze dit maritime où les bâtiments associés sont très faiblement implantés. Ces données pourraient traduire la présence d'habitats lâches disséminés sur le territoire dès le Néolithique final, au moins en Beauce. Dans ce domaine, des avancées réalisées sur le gisement de Sours « le Haut de Flotville » en cours d'étude, pourraient apporter de nouveaux éléments susceptibles d'alimenter ces réflexions (Hamon, Creusillet dir. 2012).

Le problème plus général est la reconnaissance et la caractérisation d'un éventuel site qui, basé sur la présence de mobilier et d'aménagement n'est pas toujours évident à mettre en évidence. En l'occurrence, ce type d'aménagement au demeurant isolé a de fortes chances de ne pas être retenu au diagnostic comme étant un élément discriminant dans la définition d'un site, le mobilier, au premier abord paraissant isolé sans contexte.

BIBLIOGRAPHIE

- AGOGUE O., HAMON T. 1998 – Foyers, lieux de passage et habitats chasséens. L'exemple de Saumeray « Le Bas des Touches » Eure-et-Loir (France). In : *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest, Anthropologie et Préhistoire*, t. 109, *Bulletin de la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, Bruxelles., p.71-90.
- AUGEREAU A. avec la collaboration de (F.) CONVERTINI, (J.-M.) PERNAUD, (I.) PRAUD, (O.) RANGER, (L.) WOZNY (1998) – L'enceinte du Néolithique Récent de Château-Landon " le Camp " (Seine-et-Marne). InterNéo 2, Journée d'information du 14 Novembre 1998, Paris, p. 125-137.
- CAMMAS C., WATTEZ J. (2009) – Approche micromorphologique : méthodes et applications aux stratigraphies archéologiques, in A. Ferdière dir., *La géologie, les sciences de la Terre*, (2e éd.), éd. Errance, Paris, p. 181-218.
- COURTY (M.-A.), *et al.* (1989) – Soils and micromorphology in archaeology, Coll. Cambridge manuals in archaeology, éd. Cambridge university press, Cambridge, 344p.
- CREUSILLET M.-F. dir.(2009) – Allonnes/Prunay-le-Gillon, Déviation routière Phase 2, rapport de diagnostic, INRAP 2009, 2 volumes.
- DJEMMALI N. dir . (2009) – Chartres « La Petite Pointe » (Eure-et-Loire)Zone d'aménagement concerté Chartres « Le Jardin d'Entreprises », rapport de fouille archéologique préventive, INRAP 2009.
- FOUÉRÉ P.Y., DIAS MEIRINHO M.-H. 2008 – Les industries lithiques taillées des IVe et IIIe millénaires dans le Centre-Ouest de la France . M.-H. Dias-Meirinho, V. Léa, K. Gernigon, P. Fouéré, F. Briiois et M. Bailly (dir.), *Les industries lithiques taillées des IVe et IIIe millénaires en Europe occidentale*, colloque international, Toulouse, 7-9 Avril 2005., Archaeopress, Oxford, (BAR International Series 1884), p. 231-258.
- FOUÉRÉ P. (1998) – Variabilité des industries en silex entre le Néolithique moyen et le début du Néolithique récent en Centre-Ouest, in : Gutherz X. et Joussaume R. (éd.), *Le Néolithique du Centre Ouest de la France*, Actes du XXIe colloque inter-régional sur le Néolithique, Poitiers, 14-16 octobre 1994, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny., p. 133-145.
- GARMOND N. (2010) – Typologie et technologie du débitage dans le Chasséen septentrional, l'exemple du Locus I du « Parc d'Archevilliers » à Chartres (Eure-et-Loir), in : Billard C. et Legris M. (ed.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest, Cultures, Réseaux, Echanges des Premières sociétés néolithiques à leur expansion*, actes du colloque interrégional sur le Néolithique du Havre, 2007, Rennes, PUR, ,p.273 -288.

- GILIGNY F. (2005) – Un site néolithique moyen en zone humide, Louviers « La Villette » (Eure), Rennes, Documents Archéologiques de l'Ouest, 2005.
- HAMON T. (1999) – Le site du Montet à Déols (Indre). Une enceinte du Néolithique récent., Mémoire de Diplôme sous la direction de M. Jean Guilaine, Directeur d'Études à l'EHESS : 237 p.
- HAMON T. (dir.) (2006) – Archevilliers « site 206 » (Eure-et-Loir – Centre) Un habitat groupé au VSG ? Rapport final de fouille, INRAP 2005.
- HAMON T. (2011) – Une fosse du Néolithique moyen II. In : JOSSET D. dir. 2011 : Des vestiges néolithiques et un habitat de la Tène ancienne, Loiret (45), Boisseaux « Le Pavé », rapport de diagnostic archéologique, INRAP 2001 : 40-44.
- HAMON T., CREUSILLET M-F. dir. (2012) – « Les friches de flotville », Sours, Eure-et-Loir . Rapport d'opération de fouille archéologique, INRAP, Centre-Ile-de-France, Orléans,
- HARICOT A. (1980) – L'éperon barré du Montgasteau, commune de Saint-denis-les-Ponts (Eure-et-Loir). In : Etudes sur le Néolithique de la Région Centre. Actes du Colloque Inter-régional tenu à Saint-Amand-Montrond (Cher). 28 au 30 octobre 1977, Saint-Amand-Montrond., Association des Amis du Musée Saint-Vic, p. 90-99.
- IRRIBARRIA R., HAMON T. (2008) – Un nouveau groupe du troisième millénaire en Loire moyenne à Suèvres « Les Sables » (Loir-et-Cher), InterNéo n°7, p. 131-141.
- MUSCH Y. dir., PAILLER (Y.), GIOVANNCCI (S.), CREUSILLET (M.-F.), FREENE (E.) (2006) – Auneau « Telifau », zones 2 et 3 (Eure-et-Loir, Centre) : Fouille des sites paléolithiques moyen et néolithique des zones 2 et 3, rapport de fouille, INRAP, Centre-Ile-de-France, Orléans.

Tony HAMON

INRAP Centre Ile de France - UMR 8215 Trajectoires. De la sédentarité à l'État.
525 avenue de la pomme de pin
45590 St Cyr en Val

Marie-France CREUSILLET

INRAP Centre Ile de France
525 avenue de la pomme de pin
45590 St Cyr en Val

Marylise ONFRAY

Doctorante Paris I - Panthéon-Sorbonne
UMR 8215 Trajectoires - De la sédentarité à l'État.

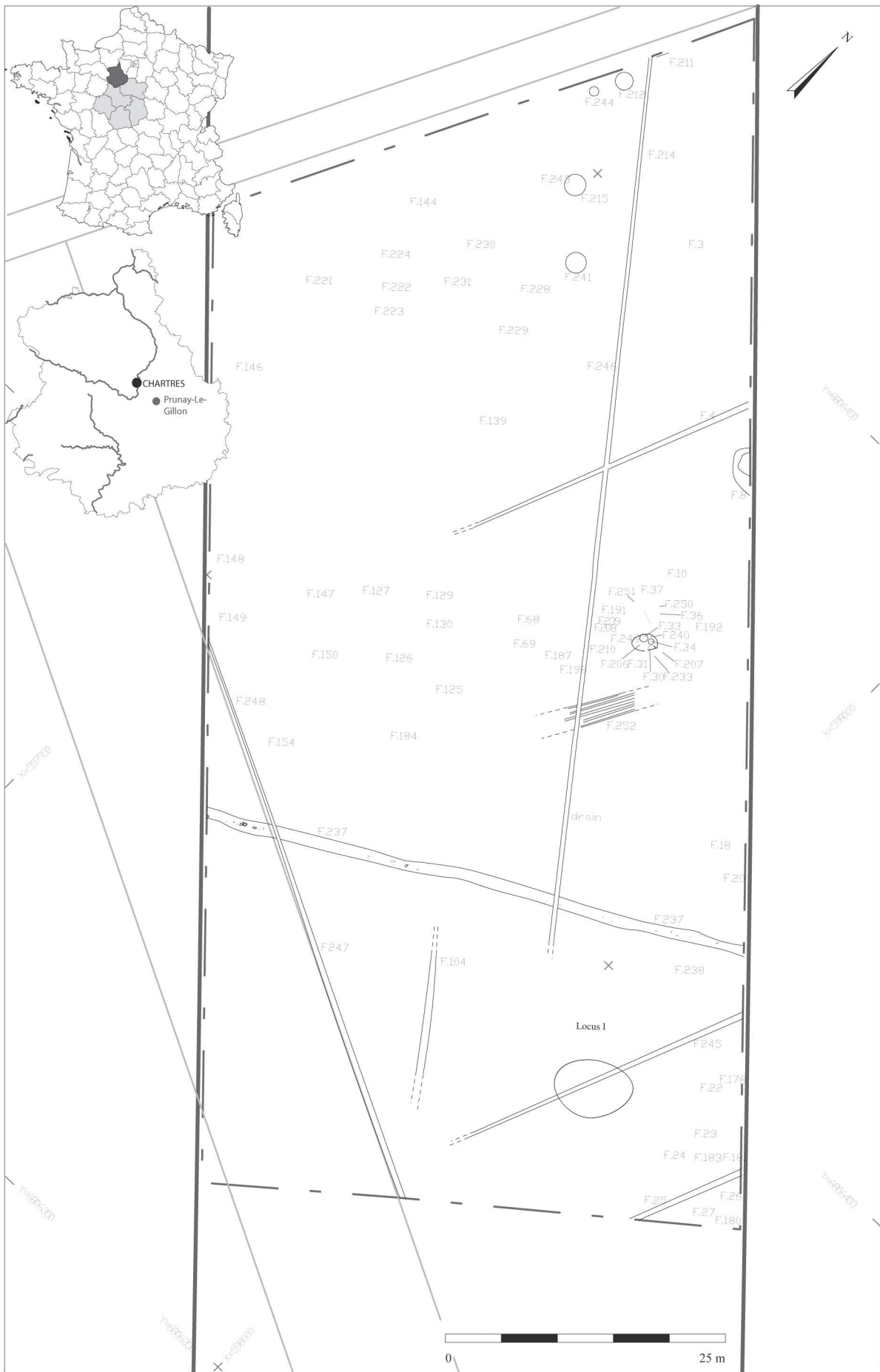


Fig. 1 - Plan de situation du gisement de Prunay le Gillon « Les Carreaux » (28) au niveau national puis départemental et plan du site.

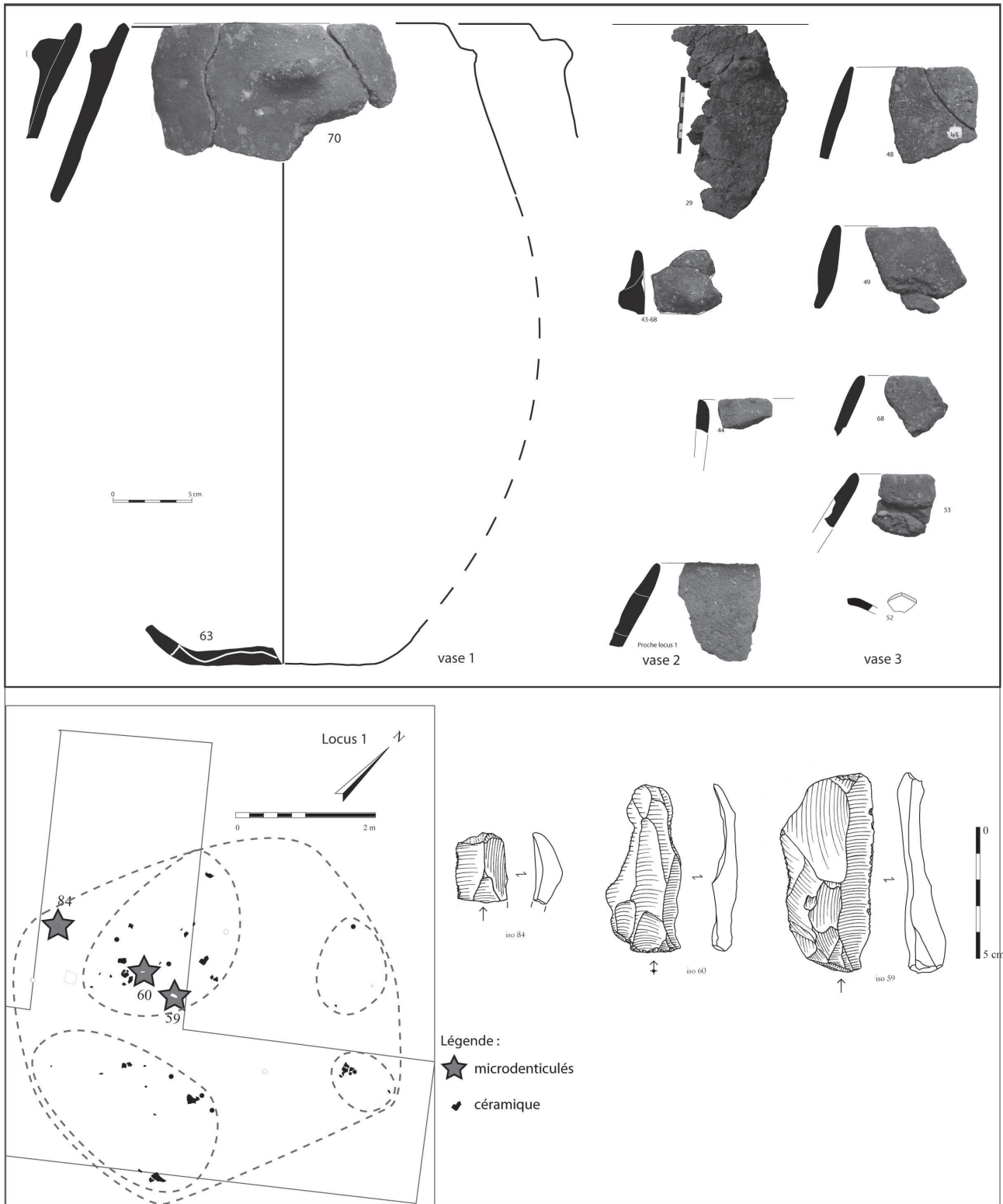
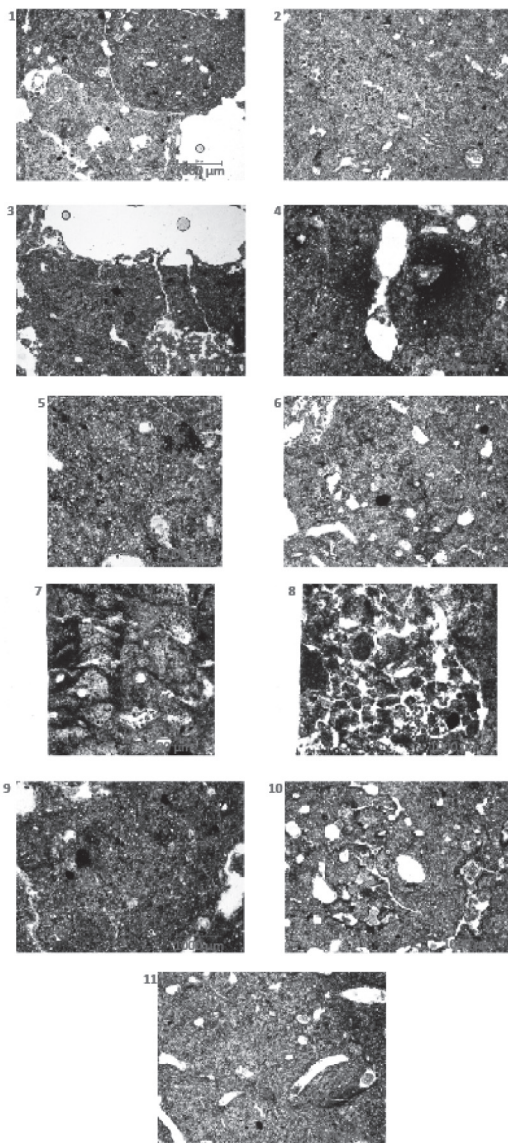
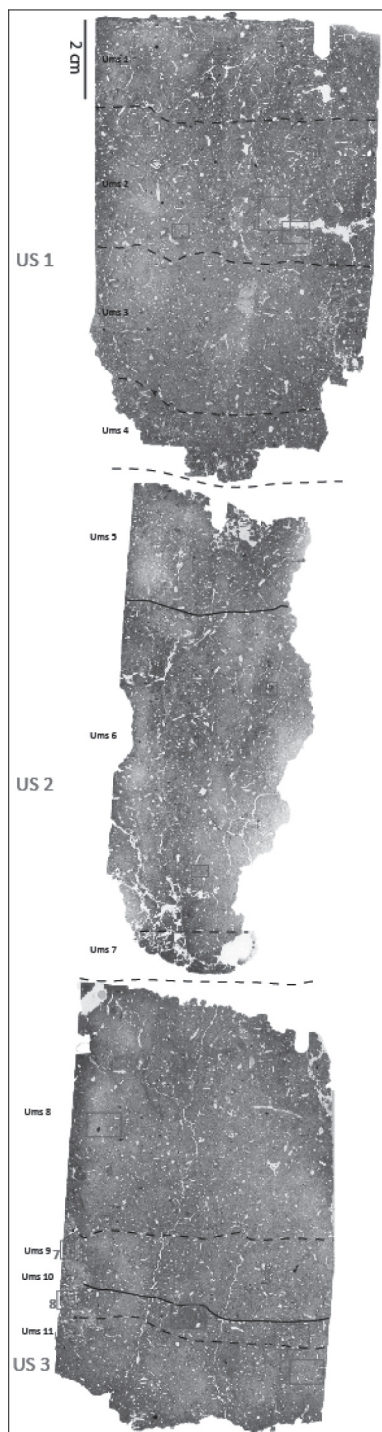


Fig 2 - Plan du locus 1 de Prunay le Gillon « Les Carreaux » (28) et planche du mobilier découvert.



1 - Coalescence de débris de matériaux façonnés, x2 (Ums 2) ; 2 - Matrice massive de débris de matériaux façonnés, x2 (Ums 2) ; 3 - Horizon de surface, x2 (Ums 2) ; 4 - Vides racinaires avec imprégnations ferrugineuses, x2 (Ums 6) ; 5 - Débris de matériaux façonnés avec une matrice limono-argileuse et une répartition en grumeaux des argiles, x2 (Ums 6) ; 6 - Plages limono-sableuses lavées et non lavées avec organisation différentielle des sables, x2 (Ums 8) ; 7 - Plages d'activité de géophages, x2 (Ums 9) ; 8 - Plages d'activité d'enchytréides, x2 (Ums 10) ; 9 - Agrégat circulaire de débris de matériaux façonnés, x2, (Ums 10) ; 10 - Horizon de surface légèrement piétiné, x2 (Ums 10) ; 11 - Plages de luvisol et d'horizon BtG.

Fig. 3 - Lames minces issues des prélèvements dans le fait F253, Prunay le Gillon « Les Carreaux » (28)

US	Ums	Prof. (cm)	Caractères structuraux et texturaux	Interprétation
1	1	0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Plages limoneuses, organisation - Intercalation d'argiles ferrugineuse et de nodules ferrugineux dans certaines plages - Plages de géophages, déstructuration de la matrice par le passage de la faune 	<i>Apports latéraux d'horizon de luvisol et de débris de matériaux façonnés de différentes fabriques fortement repris par l'activité biologique, marquant une déprise de l'occupation</i>
	2	2-5	<ul style="list-style-type: none"> - Agrégats contours subanguleux repris par l'activité biologique, matrice limoneuse (sables très fins), organisation subcirculaire, intercalation de plages argileuses poussiéreuses à l'intérieur - Fragments quadrangulaire de plages limono-sableuses granoclassée - Plages limoneuses de sables lavés à porosité cavitaire avec revêtements dans la porosité d'argiles de couleur jaune orangé. Organisation subcirculaire des sables - Plages limono-sableuses à structure massive avec intégration de micro agrégat d'argiles poussiéreux et de nodules ferrugineux - Organisation subcirculaire des sables - Plages limono-sableuses avec répartition uniforme des argiles et organisation subcirculaire des sables - Vide horizontal avec revêtements argileux poussiéreux et dans partie inférieur matrice limoneuse compacté, organisation sableuse linéaire et fragments de matériaux de construction de terre intégré 	<i>Rejets de structure de terre crue et d'horizon de surface</i>
	3	5-8.2	<ul style="list-style-type: none"> - Plages limono-sableuses à structures massive - Porosité cavitaire - Activité de géophage - Agrégat quadrangulaire intégré dans la matrice sédimentaire (limoneux avec boulette argile) 	<i>Apports latéraux massifs et compacts avec faible reprise de l'activité biologique</i>
2	4	8.2-9.7	<ul style="list-style-type: none"> - Plages limono-sableuses, structures massives repris par l'activité biologique, cavités et chenaux. - Revêtements argileux en position secondaire et nodules ferrugineux intégrés dans la matrice - Très nombreux microfissures - Activité de géophages d'enchytréides 	<i>Apports latéraux massifs et compacts en ambiance humide avec forte reprise de l'activité biologique</i>
	5	9.7-11.7	<ul style="list-style-type: none"> - Plages limoneuses de sables lavés à porosité cavitaire avec revêtements dans la porosité d'argiles de couleur jaune orangé. Organisation subcirculaire des sables - Plages limono-sableuses à structure massive avec intégration de micro agrégats d'argiles poussiéreux et de nodules ferrugineux - Organisation subcirculaire des sables - Plages limono-sableuses avec répartition uniforme des argiles et organisation subcirculaire des sables. - Plages limono-sableuse lavées et non lavées sans organisation particulière des sables - Plages d'activité de géophage 	<i>Apports latéraux massifs et compacts provenant de luvisol et de différentes fabriques de matériaux façonnés.</i>
	6	11.7-19.7	<ul style="list-style-type: none"> - Plages limono-sableuses lavées et non lavées sans organisation particulière des sables - Fissures en zigzag horizontales et verticales - Plages d'activité de géophage - Porosité cavitaire développée localement. - Forte proportion localement de nodules ferrugineux - Vides racinaires avec imprégnation ferrugineuse en position secondaire 	<i>Apports latéraux massifs et compacts provenant de luvisol, repris par l'activité biologique. Ambiance humide</i>
	7	19.7-21.3	<ul style="list-style-type: none"> - Agrégats limono-sableux avec plages argileuses et nodules ferrugineux. - Déstructuration des plages limoneuses par l'activité biologique - Grandes plages de géophages 	<i>Apports latéraux massifs et compacts provenant de luvisol, repris par l'activité biologique</i>
2	8	21.3-26.3	<ul style="list-style-type: none"> - Agrégats limoneux et sables lavées avec présence de plages d'argiles, de nodules ferrugineux et de microparticules organiques - Organisation subcirculaires des sables. - Agrégats limono-sableux avec une organisation linéaire des sables et contours anguleux - Réseau de fissures en zigzag - Quelques plages argileuses intégrées à la matrice sédimentaire - Revêtements argileux ferrugineux intégrés dans la matrice sédimentaire - Vides racinaires avec hyporevêtements argileux - Plages d'activités de géophage 	<i>Apports latéraux massif et compacts provenant de luvisol, de sols de surface et de débris de matériaux de construction repris par l'activité biologique</i>
	9	26.3-27.9	<ul style="list-style-type: none"> - Intercalation de plages limono-sableuses lavées et non lavées de plus petites dimensions - Sables très fins (30-40%) - Aucune organisation des sables particulières. Présence de microparticules organiques - Pas d'agrégation - Fissures subparallèles verticales - Grandes plages d'argiles orangées héritées, intégrées dans la matrice sédimentaire - Revêtements argileux ferrugineux intégrés dans la matrice sédimentaire - Revêtements argileux poussiéreux en place. - Plages d'activités de géophages et d'enchytréides - Croûtes de surfaces basculées (granoclassement des sables) 	<i>Assemblage de matériaux provenant de l'horizon inférieur Bt G et d'apports latéraux de luvisol et de surface affectés par des phénomènes de tassement d'origine anthropique.</i>
	10	27.9-28.3	<ul style="list-style-type: none"> - Porosité cavitaire plus développée, légèrement aplanie avec des revêtements argileux poussiéreux - Présence d'un agrégat limono-sableux circulaire à structure massive. 	<i>Développement d'un horizon de surface avec des phénomènes de compaction Présence d'un débris de matériau de construction en terre</i>
	11	28.3-30.9	<ul style="list-style-type: none"> - Plages limono-sableuses lavées et non lavées. Sables très fins (30-40%) - Aucune organisation sables particulières. Présence microparticules organiques - Pas d'agrégation- Quelques grandes plages argileuses de couleur rouge intégrées dans la matrice sédimentaire - Revêtements argileux ferrugineux intégrés dans la matrice sédimentaire - Revêtements argileux poussiéreux en place. - Vides racinaires ovalaires et oblongs avec imprégnations ferrugineuses. - Vides racinaires avec remobilisation des argiles - Plages d'enchytréides et de géophages 	<i>Apports provenant d'horizon BtG et de luvisol affectés par des remaniements mécaniques d'origine anthropique Activité biologique attestant d'une stabilisation des dépôts</i>

Fig. 4 -Tableau des résultats micromorphologiques

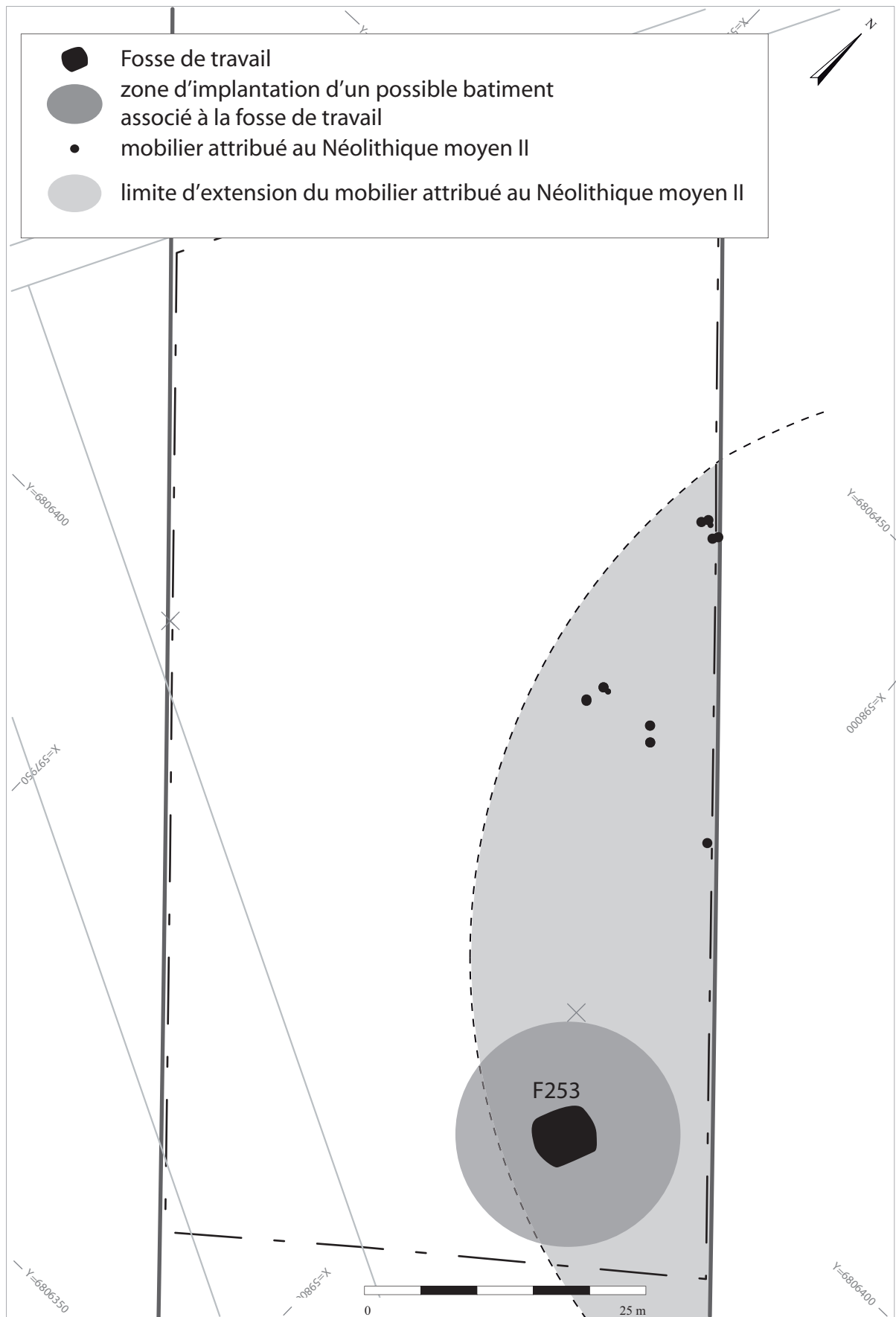


Fig. 5 - Extension possible du gisement au Néolithique moyen II.

L'ENCEINTE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT/FINAL DE BASLY « LA CAMPAGNE » (CALVADOS)

Michel BESNARD, Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT,
Mathieu KRAXNER et Guy SAN JUAN

PRÉSENTATION

Basly est situé au nord-ouest de la Plaine de Caen, à quelque 7,5 km du trait de côte actuel. « La Campagne » s'inscrit dans un contexte de plateau calcaire, assez profondément entaillé par la vallée de la Mue (affluent de la Seulles ; fig. 1). Ce site d'éperon dont la pointe est dirigée vers le sud-ouest domine le méandre d'environ 25 m. Les versants nord et sud sont raides ou abrupts, mais l'extrémité ouest descend en pente régulière vers la rivière.

L'environnement archéologique au nord-ouest de Caen, entre Orne et Seulles, est dense à partir du Néolithique moyen, avec des tombes collectives et individuelles et des éperons barrés à proximité de chaque cours d'eau. Il faut noter également une très forte densité de gisements protohistoriques funéraires et domestiques sur tout le secteur aussi bien que sur le site (fig. 2).

Les limites des connaissances actuelles tiennent à plusieurs faits principaux. La fouille et le diagnostic de l'éperon sont partiels, 60 % environ de l'intérieur de l'enceinte ayant jusqu'à présent été décapés (sa superficie est légèrement supérieure à 2 ha). Des modifications importantes ont aussi affecté les vestiges néolithiques lors des occupations protohistoriques et pendant la phase de fonctionnement d'un cimetière du haut moyen Âge dans le tiers en pointe de l'éperon (fig. 2). Des chemins non datés sont également recensés dans l'axe de l'éperon et sur le bord sud dont certains ont laissé des ornières importantes. L'érosion enfin est attestée sur les deux extrémités du barrage néolithique, les fosses de profondeur limitée disparaissant ainsi que la tranchée à palissade, du côté nord.

UN BÂTI MÉCONNU

Guy San Juan a découvert le site néolithique en 1997. Il a commencé la fouille de cette enceinte en 1998 et présenté, lors des colloques d'Orléans en 1999 (San Juan *et al.*, 2007) et InterNéo 3 (San Juan *et al.*, 2000), les premières données décrivant une tranchée palissadée, attaquée et incendiée, longée sur le bord interne par une ligne de grandes fosses à poteaux, elles-mêmes bordées par une ou deux lignes de fosses moyennes (fig. 3). Trois entrées de types différents sont mises au jour dans la partie centrale du barrage. En 2001-2002 l'exploration s'étend vers le nord (au nord de l'entrée « a ») et des tranchées de diagnostic sont réalisées aux deux extrémités du barrage mettant en évidence deux nouvelles entrées (« e » et « f »).

L'étude du site néolithique reprend en 2010 avec trois objectifs majeurs : reconnaître l'intégralité du barrage, fouiller le bâti associé aux entrées et diagnostiquer l'intérieur de l'enceinte afin d'y détecter d'éventuelles structures contemporaines du barrage. Le présent travail a pour objectif de faire connaître le bâti du Néolithique récent/final associé à l'enceinte. Sa présentation s'inscrit dans une série hexagonale de découvertes de sites relevant de la même phase chronologique et comprenant de très grands bâtiments entre la Dordogne et la Manche (Louboutin *et al.*, 1997 ; Tinévez *et al.*, 2004 ; Krausz et Hamon, 2007 ; Praud *et al.*, 2007), mais fait aussi suite aux découvertes de bâtiments de taille moyenne, particulièrement dans le nord de la France (Joseph *et al.*, 2011).

STRUCTURATION DU BARRAGE

Le barrage a été décapé à 93 % et fouillé à environ 60 % (fig. 3). La tranchée à palissade, conservée sur un peu plus de 210 m de longueur, présente une section en U de dimensions imposantes : 60 à 100 cm de largeur et de profondeur. À l'exception de quelques mètres près de l'entrée « e » au sud, elle contient sur toute sa longueur des vestiges de pieux de calibre modeste (15 à 35 cm) espacés de plusieurs dizaines de centimètres. Ceux-ci sont à la fois carbonisés et en général inclinés vers le bord interne de la tranchée.

Une ligne de grandes fosses rondes ou ovalaires (ouverture comprise entre 1,30 m et 2 m) longe l'intérieur de la palissade (fig. 4). La profondeur moyenne est de 1,30 m avec quelques-unes atypiques (0,70 m pour une et 1,90 m pour une autre). Ces dimensions respectables les ont en partie protégées de l'érosion, sur le côté nord de l'éperon. Elles contiennent plusieurs poteaux dont les traces sont assez ténues (calages et parfois quelques charbons) au sein d'un remplissage à dominante nettement pierreuse, surtout dans la partie inférieure.

Deux rangées parallèles de petites fosses complètent le dispositif à l'intérieur (fig. 4). De calibre moyen (moins d'1 m de diamètre et de profondeur), elles ont disparu au nord et n'existent pas près du bord sud. Elles n'abritent qu'un poteau unique et n'offrent que des traces ponctuelles de combustion au sein d'un comblement surtout calcaire. Sur une bonne partie du barrage, elles s'organisent par groupes de 4 assez bien structurés. Au droit de l'entrée complexe « b-c », elles disparaissent et participent alors au plan des bâtiments encadrant les entrées « a », « e » et sans doute aussi « d ».

Six interruptions jalonnent la tranchée (fig. 3). Deux simples, une au nord et une au sud, deux (et sans doute trois) avec système complexe et bâtiments associés et une au centre marquée par le creusement en décalage vers l'extérieur d'un tronçon de palissade débordant de part et d'autre le tracé de la palissade continue. Il s'agit donc d'une structure à vocation de contrôle des entrées. Le plan d'ensemble donne une impression de grande homogénéité, ce qui n'exclut pas une évolution de son organisation. Dans l'hypothèse où toutes les fosses auraient été fonctionnelles en même temps, on pourrait envisager l'existence d'un chemin de ronde et/ou de bâtiments s'appuyant sur la palissade et fondé sur les lignes de fosses internes.

L'ENTRÉE « E » ET LE BÂTI ASSOCIÉ

L'objectif central des campagnes 2011 et 2012 a été l'étude intégrale de l'entrée complexe méridionale « e ». Juste à l'extérieur de la tranchée, un porche appuyé sur 8 fosses symétriques deux à deux constitue un avant-corps de 16 m² ayant probablement servi de première barrière (fig. 5). La tranchée palissadée se termine de part et d'autre d'un passage très étroit (1,6 m de large) par un ensemble de 4 fosses coalescentes, au nord comme au sud, de grandes dimensions parfaitement intégrées en plan à la ligne de grandes fosses, mais d'un calibre plus important. Au vu des recoupements, des différences de profondeur et des remplissages bien différenciés, il est sûr qu'elles ne sont pas toutes strictement contemporaines. Quelles qu'aient été les modalités de son évolution architecturale, cet accès apparaît comme particulièrement renforcé.

Le bâti associé à l'entrée « e » est constitué de deux ensembles de 8 fosses disposées en 4 rangées de 4 unités d'une profondeur d'1 m au maximum ayant contenu un poteau unique (fig. 5). Leur structuration spatiale dessine deux quadrilatères irréguliers et parallèles formant chacun, entre les poteaux, un espace de 64 m², soit 4 à 4,5 m de largeur pour une longueur de 12 m. Dans l'hypothèse de deux bâtiments contrôlant chacun un côté de l'entrée, les surfaces indiquées ci-dessus ne représentent certainement qu'un minimum, ces poteaux constituant vraisemblablement des supports internes.

La présence d'une fosse à poteau unique située dans l'espace intermédiaire qui forme un corridor permet d'envisager l'hypothèse d'une liaison entre les deux bâtiments. Si l'on envisage les 17 poteaux comme les témoins d'un bâtiment unique, la surface totale, en ajoutant un espace entre les poteaux et les murs extérieurs, représente environ 200 m². Quelle que soit la réalité choisie par les néolithiques, la nécessité de liaisons transversales avec le porche ou les poteaux des fosses bordant l'entrée et/ou la palissade témoigne d'une volonté très affirmée de canaliser les voies de passage au sein du barrage.

COMPARAISON ENTRE LES BÂTIS ASSOCIÉS AUX ENTRÉES « A » ET « E »

Le rapprochement des constructions associées aux deux entrées les plus complexes, « a » au centre et « e » au sud, permet d'évoquer à la fois la régularité générale de l'ouvrage et les spécificités propres à chaque ensemble (fig. 3, 5 et 6). C'est aussi l'occasion de préparer la fouille de l'entrée « d » qui constituera la dernière phase d'étude du barrage sur le terrain.

La superposition des deux plans met en évidence une ressemblance appuyée (fig. 5 et 6) : les bâtiments trapézoïdaux présentent la même disposition, délimitent quasiment la même surface, ont leur grande base du côté de la palissade et jouxtent tous deux une entrée resserrée, coincée entre deux fosses polylobées imposantes. Dans chaque entrée, un poteau du bâtiment est inscrit dans une excroissance polylobée de l'entrée (ils sont tous deux nettement moins profonds que les autres fosses de l'entrée). Dans le détail, on constate qu'à l'extérieur existe une petite goulotte disposée du même côté de l'entrée.

Les différences sont limitées : les fondations du bâti sont un peu plus grandes dans l'entrée « a », deux petites fosses à poteau unique sont localisées au milieu de l'ensemble « a » contre une seule plus puissante pour « e », l'absence de porche en « a ». Mais on peut pondérer ces différences en remarquant que les poteaux centraux pourraient bien avoir la même fonction et qu'il n'est pas assuré qu'il n'y ait pas d'avant-poste en « a », le décapage n'ayant pas été intégral devant cette entrée.

Les ressemblances entre ces deux accès l'emportent donc largement témoignant d'un projet unique avec répétition des plans au sol. La campagne 2013 dont un objectif sera d'achever le décapage et la fouille du barrage entre les deux parties déjà étudiées permettra de savoir si un troisième ensemble bâti existe derrière l'entrée « d » dont les grandes fosses coalescentes sont associées par deux courtes tranchées (fig. 3). En outre, à l'intérieur de l'enceinte, 3 fosses à poteau pourraient relever d'un bâtiment interne, dont l'entrée serait encadrée à l'extérieur par deux fosses à poteaux.

LES DONNÉES MOBILIÈRES

Le mobilier le plus remarquable est constitué par plusieurs dizaines de pointes de flèches perçantes et tranchantes très souvent esquillées à leur extrémité et presque toutes marquées par le feu. Elles se répartissent majoritairement dans la palissade et non loin des entrées. Les vestiges des pièces de bois de la palissade sont carbonisés et le comblement des structures, celui de la tranchée palissadée notamment, fréquemment marqué par le feu. Les traces de combustion sont bien plus limitées dans les fosses correspondant aux deux lignes internes et aux bâtiments. Ces trois faits témoignent d'une attaque du barrage concentrée sur les endroits stratégiques.

Un mobilier varié provient de la tranchée (déchets de taille, quelques outils dont une hache polie en silex, faune terrestre et marine) aussi bien que des grandes fosses (polissoirs portatifs, en quartzite, fragment de poignard en silex, fragments de pics en bois de cerf) ainsi que des fondations des bâtiments (moules parfois en abondance, faune, déchets de taille). La présence régulière de ces modestes vestiges et leur diversité résultent très vraisemblablement du piégeage d'objets provenant du sol d'habitat.

COMPARAISONS ARCHITECTURALES ET FONCTIONNELLES

En ce qui concerne le barrage, les comparaisons les plus proches formellement sont à rechercher à Challignac « Le Camp » structure 5 (Charente ; Burnez et Louboutin, 2002) et à Balzac « Les Coteaux de Coursac », structure 6 (Charente ; Burnez *et al.*, 2002) où des systèmes de barrage associent une tranchée palissadée à des lignes de fosses et des entrées rentrantes. Mais il s'agit de fouilles partielles qui ne permettent pas actuellement une comparaison globale.

À propos des bâtiments, Basly présente, sur le plan spatial, la particularité d'associer directement le système de barrage aux constructions sur poteaux, ce qui constitue une originalité par rapport aux autres bâtiments contemporains publiés. On pourrait cependant envisager un rapprochement avec Pléchéat « La Hersonnais » où au moins 3 et sans doute les 4 bâtiments

gigantesques ont des entrées précédées par un portique et prolongées entre la palissade et le bâtiment dans un corridor délimité par deux lignes de poteaux (Tinévez *et al.*, 2004). Il y a là une convergence exprimant certainement d'abord une volonté de contrôler les circulations à l'intérieur de l'enceinte (à Basly ce contrôle s'étend, sûrement, entre le plateau et la vallée de la Mue) et également un désir de monumentalité (plus modeste à Basly).

Autre élément original : les poteaux des bâtiments sont espacés les uns des autres de 3 à 5 m, ce qui est un cas très peu attesté, les autres bâtiments présentant soit des espacements plus faibles, soit des poteaux centraux, soit une implantation dans ou en bordure d'une tranchée de fondation. Ce manque de liaisons dans le plan au sol, avec des portées importantes, pourrait être compensé par des liaisons en hauteur à la fois entre les poteaux des bâtiments, avec le porche et la palissade. L'étude anthracologique qui débute pourra sans doute apporter des précisions quant au calibre et aux essences employées pour la charpente des différents bâtis.

Si la vocation domestique de l'enceinte est relativement assurée par les vestiges variés provenant des différentes structures, aucune trace de construction ni de fondation n'est pour l'heure connue à l'intérieur. Néanmoins, 40 % de sa surface n'ont pas encore été décapés, mais cette absence pourrait également avoir un lien avec la présence des bâtiments derrière les entrées qui seuls auraient servi le dessein des constructeurs. En ce cas, la fonction de mise en défense et de contrôle du secteur entre plateau et rivière prendrait un relief certain. C'est pourquoi nous envisageons de décapier en 2013 une grande partie de la surface interne entre les barrages néolithique et protohistorique afin de vérifier la présence ou l'absence de structures néolithiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BURNEZ C., LOUBOUTIN C., (2002) – « *Le Camp* » à *Challignac (Charente)*. Rapport de fouille, inédit, 62 p.
- BURNEZ C., LOUBOUTIN C., BRAGUIER S., (2002) - Les Coteaux de Coursac à Balzac (Charente). Un habitat Vienne-Charente en Angoumois. *InterNéo 4 - 2002. Association pour les études interrégionales sur le Néolithique et Société Préhistorique française*. Paris, p. 109-117.
- JOSEPH F., JULIEN M., LEROY-LANGELIN E., LORIN Y., PRAUD I., (2011) - L'architecture domestique des sites du III^e millénaire avant notre ère dans le nord de la France, In BOSTYN F., MARTIAL E., PRAUD Y. (dir.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*, 29^e colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Ascq, 2-3 octobre 2009, *Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 28*, p. 249-272.
- KRAUSZ S. et HAMON T. (2007) – Le site des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) : aspects préliminaires. *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 1999, 27^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*. Tours, p.241-256.
- LOUBOUTIN C., BURNEZ C., CONSTANTIN C. et SIDÉRA I. (1997) – Beaumont-La Tricherie (Vienne) et Challignac (Charente) : deux sites de la fin du Néolithique. *Antiquités Nationales*. 29, p. 49-64.
- PRAUD I., BERNARD V., MARTIAL E. et PALAU R. (2007) – Un grand bâtiment du Néolithique final à Houplin-Ancoisne « Le Marais de Santes » (Nord, France). *Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, 27^e colloque interrégional sur le Néolithiques, Neuchâtel, 2005, BESSE M. (dir.). *Cahiers d'archéologie romande*. 108, p. 445-460.

- SAN JUAN G., FONTUGNE M., LEPAUMIER H., GHESQUIÈRE E., FROMONT N. et GALLOUIN E. (2000) – L'éperon barré Néolithique final et hallstattien de la Campagne à Basly (Calvados). *InterNéo 3 – 2000. Association pour les Études interrégionales sur le Néolithique*. Paris, p. 143-148.
- SAN JUAN G., GHESQUIÈRE E., FONTUGNE M., FROMONT N. et GALLOUIN E. (2007) – Une occupation fortifiée du Néolithique final / Bronze ancien à Basly (Calvados). *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale, 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 1999, 27^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*. Tours, 2007, p. 327-347.
- TINÉVEZ J.-Y., NICOLAS É., BECUWE A., MARGUERIE D., BERNARD V., QUERRÉ G., THIBAudeau C., DIETSCH M.-F. et FONTUGNE M. (2004) – *Le site de La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un ensemble de bâtiments collectifs du Néolithique final*. *Société Préhistorique Française, Travaux*. 5, 172 p.

Michel BESNARD
Inrap Grand Ouest
4 boulevard de l'Europe
15450 Bourguébus
michel.besnard@inrap.fr

Jean-Luc DRON
appt 107
322 Belles Portes
14200 Hérouville-Saint-Clair
jeanluc.dron@hotmail.fr

Nicolas FROMONT
Inrap Grand Ouest
UMR 8215 Trajectoires
4 rue du Tertre
44477 Carquefou Cedex, UMR 8215
nicolas.fromont@inrap.fr

Mathieu KRAXNER
7 rue Camille Flammarion
94500 Champigny-sur-Marne

Guy SAN JUAN
SRA Pays de la Loire
1, rue Stanislas Baudry,
44035 Nantes Cedex 1
UMR 6566
guy.san-juan@culture.gouv.fr

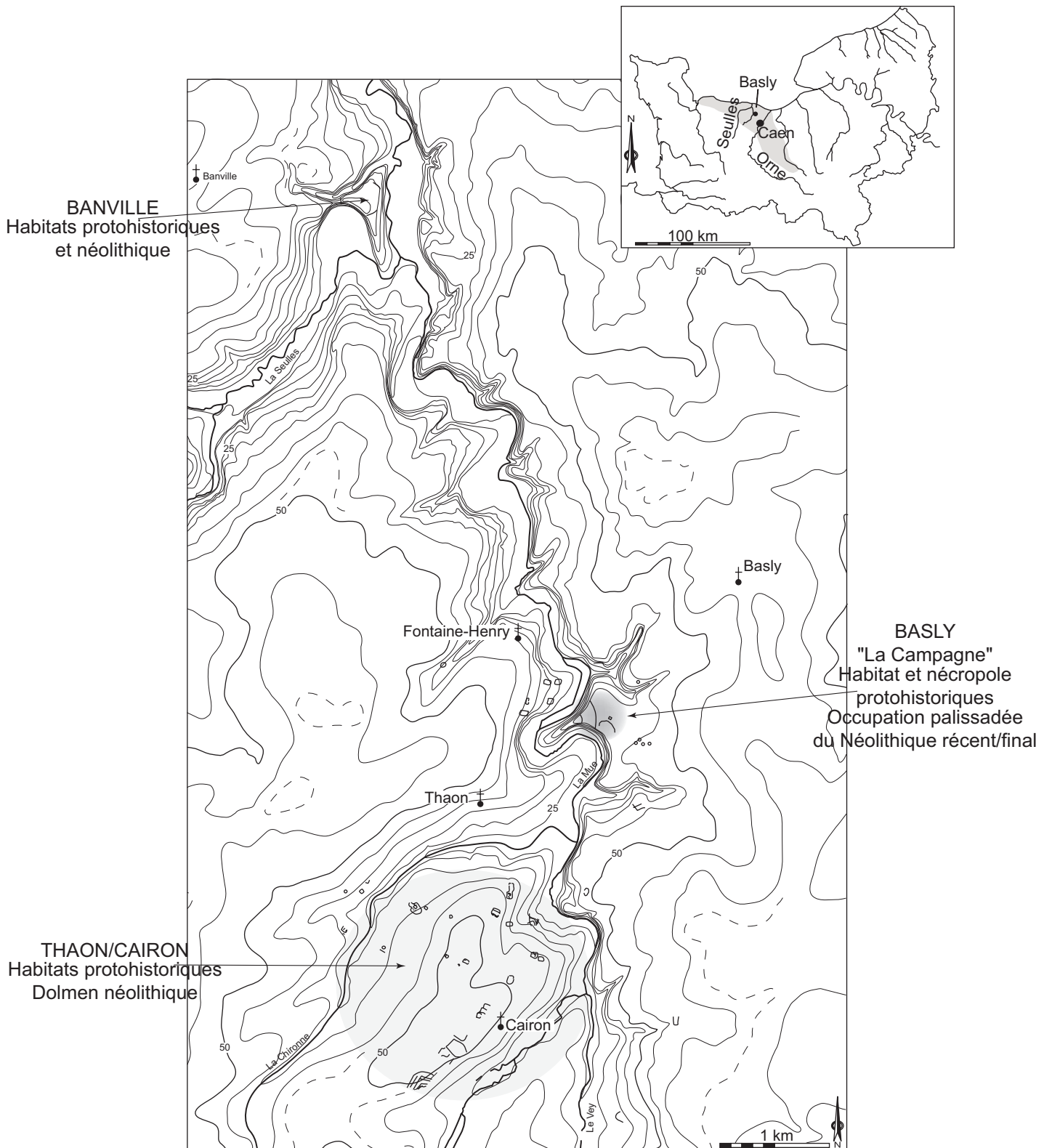


Fig. 1 - Localisation du site de Basly « La Campagne » (14)

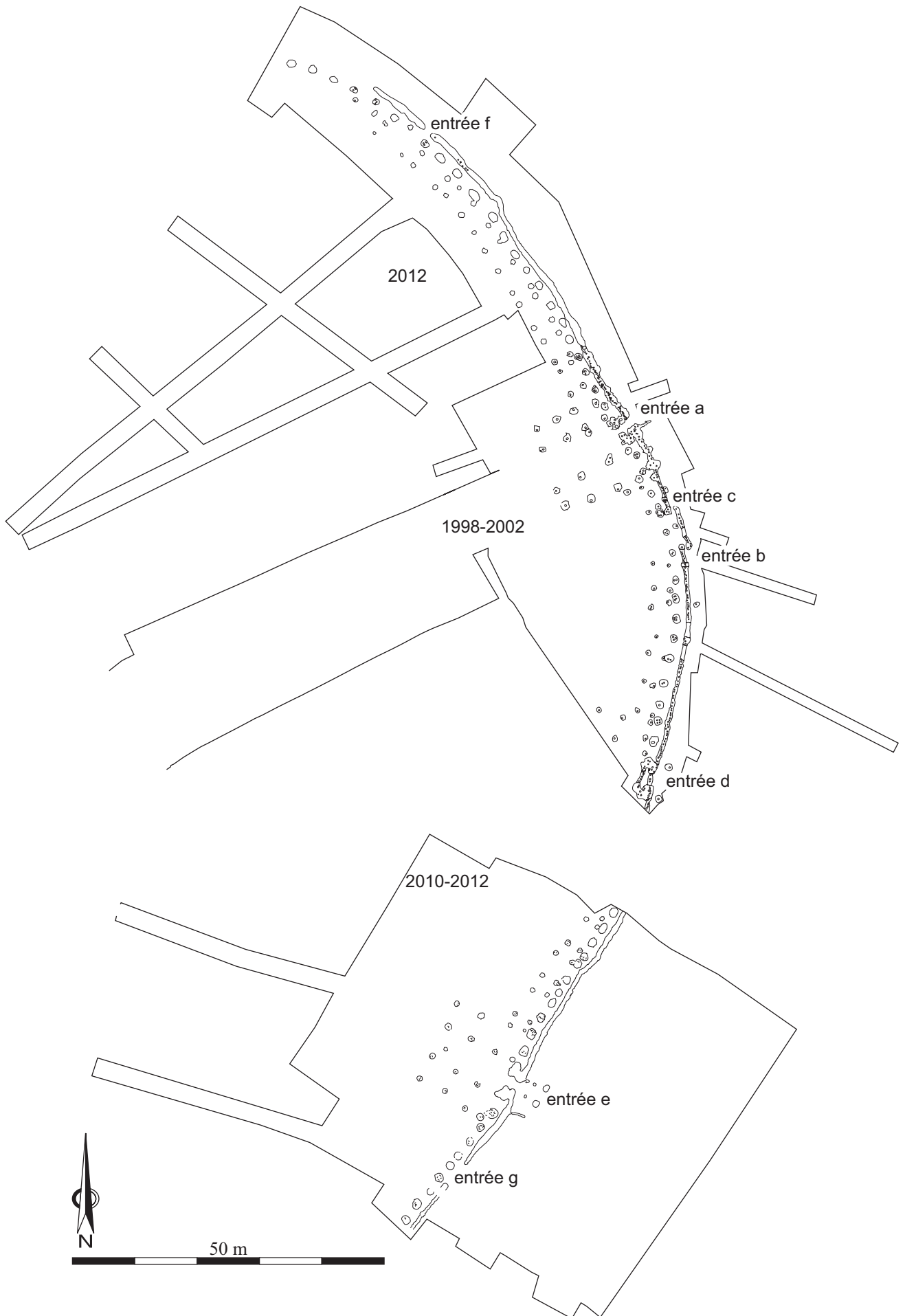


Fig. 2 - Plan simplifié des occupations humaines reconnues sur le plateau de « La Campagne » à Basly

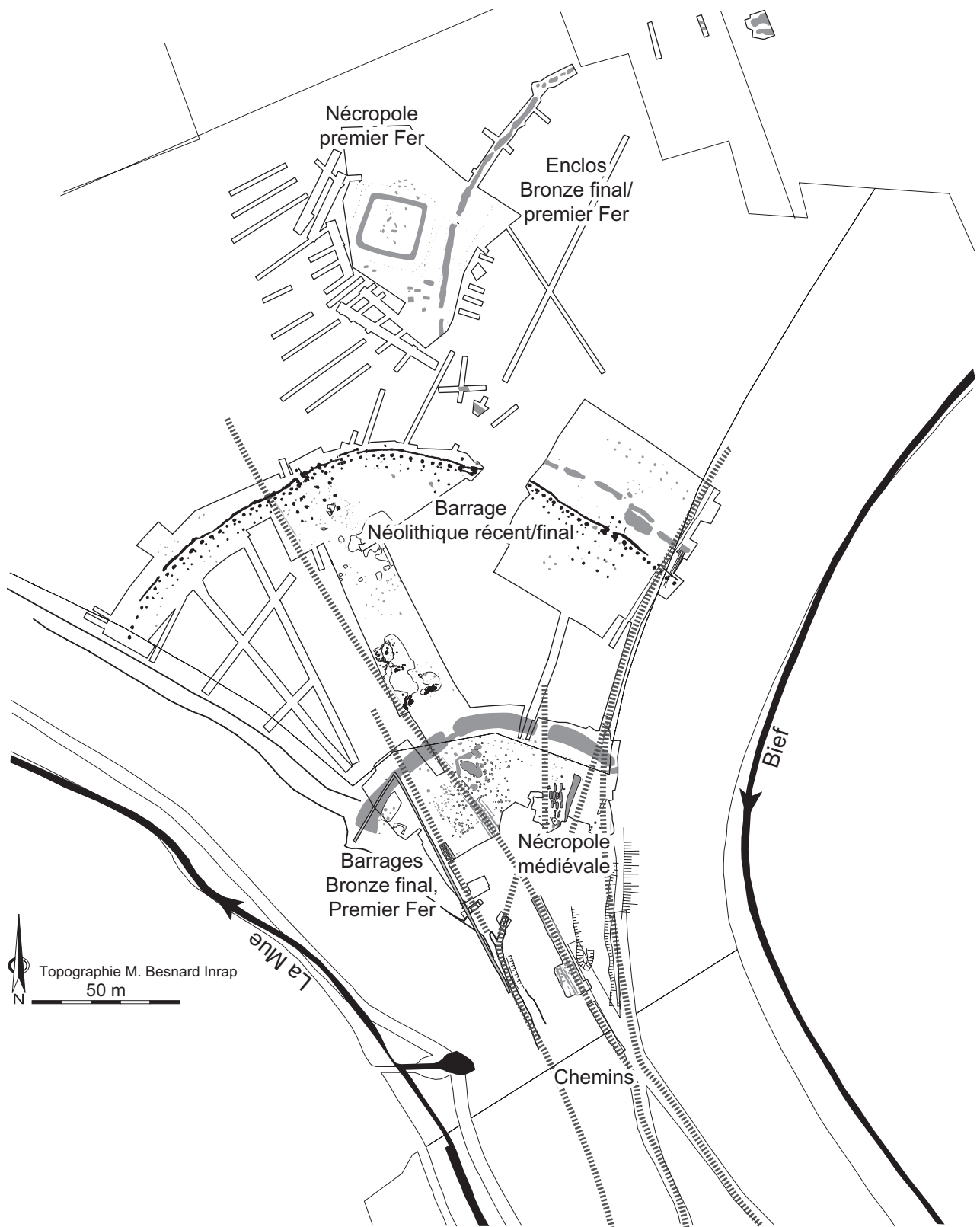


Fig. 3 - Plan des structures du Néolithique récent/final étudiées de 1998 à 2012

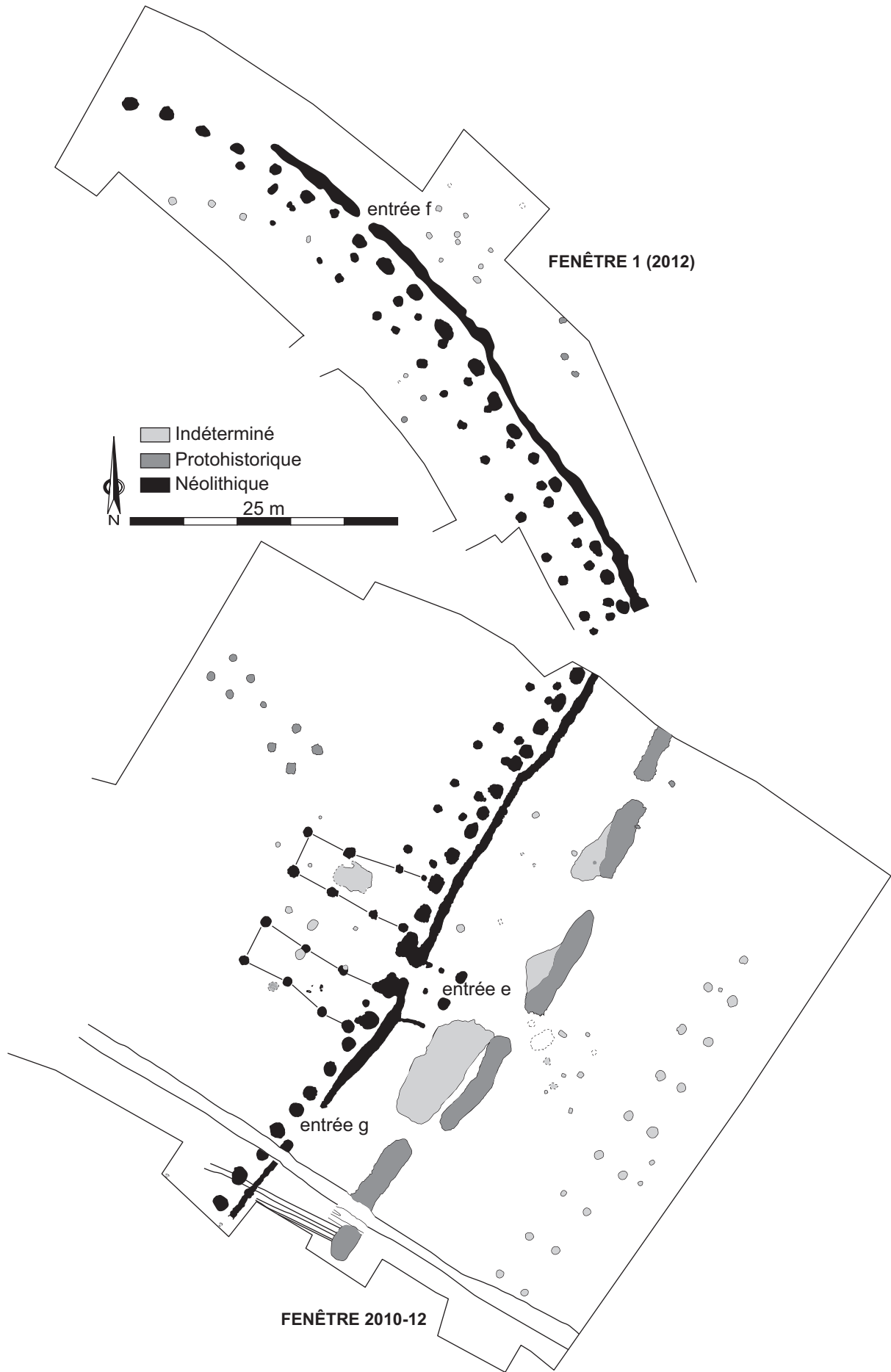


Fig. 4 -Plan des fenêtres ouvertes sur le barrage néolithique de 2010 à 2012

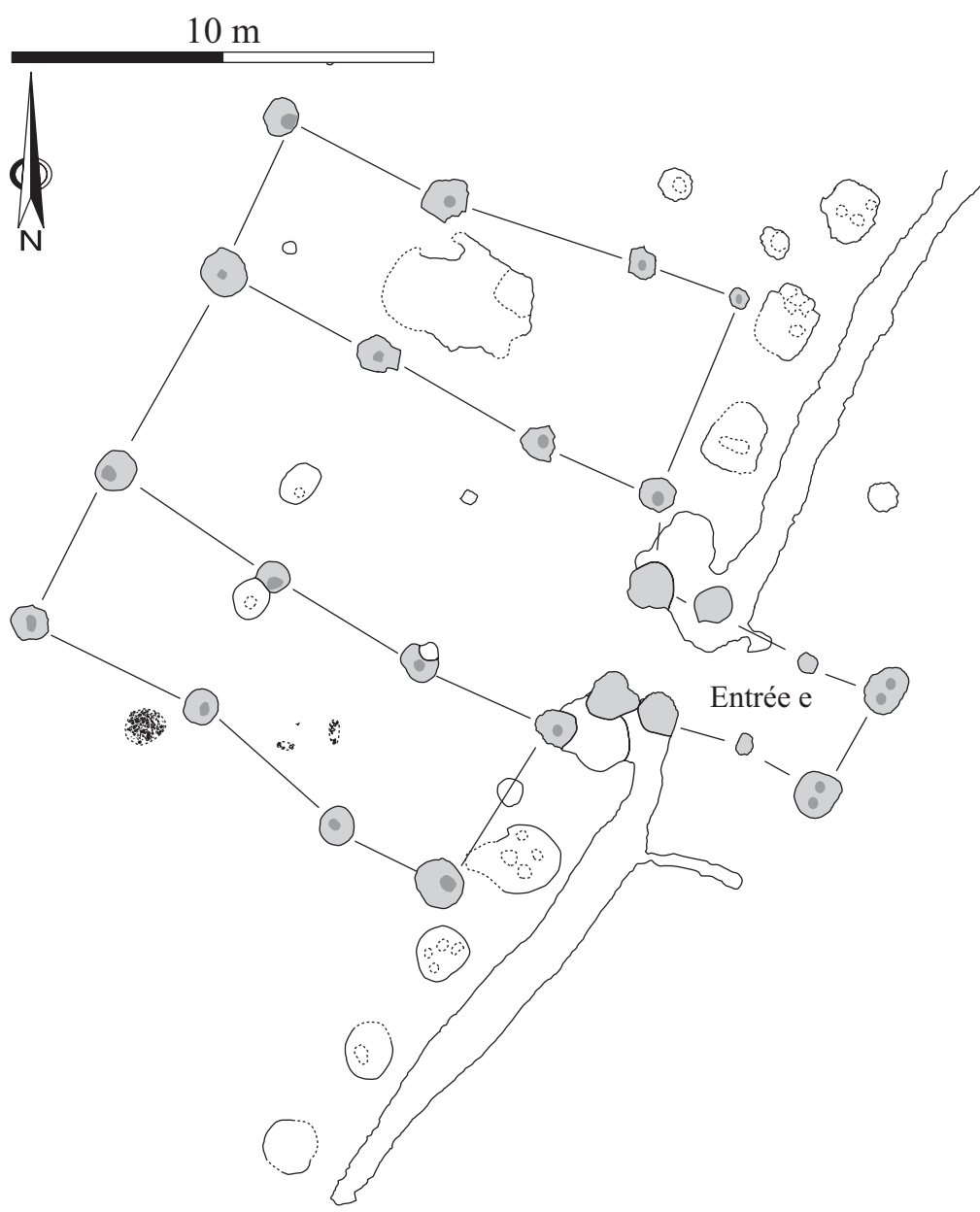


Fig. 5 - Plan de l'entrée « e » et des bâtiments associés sur le site de Basly « La Campagne » (14)

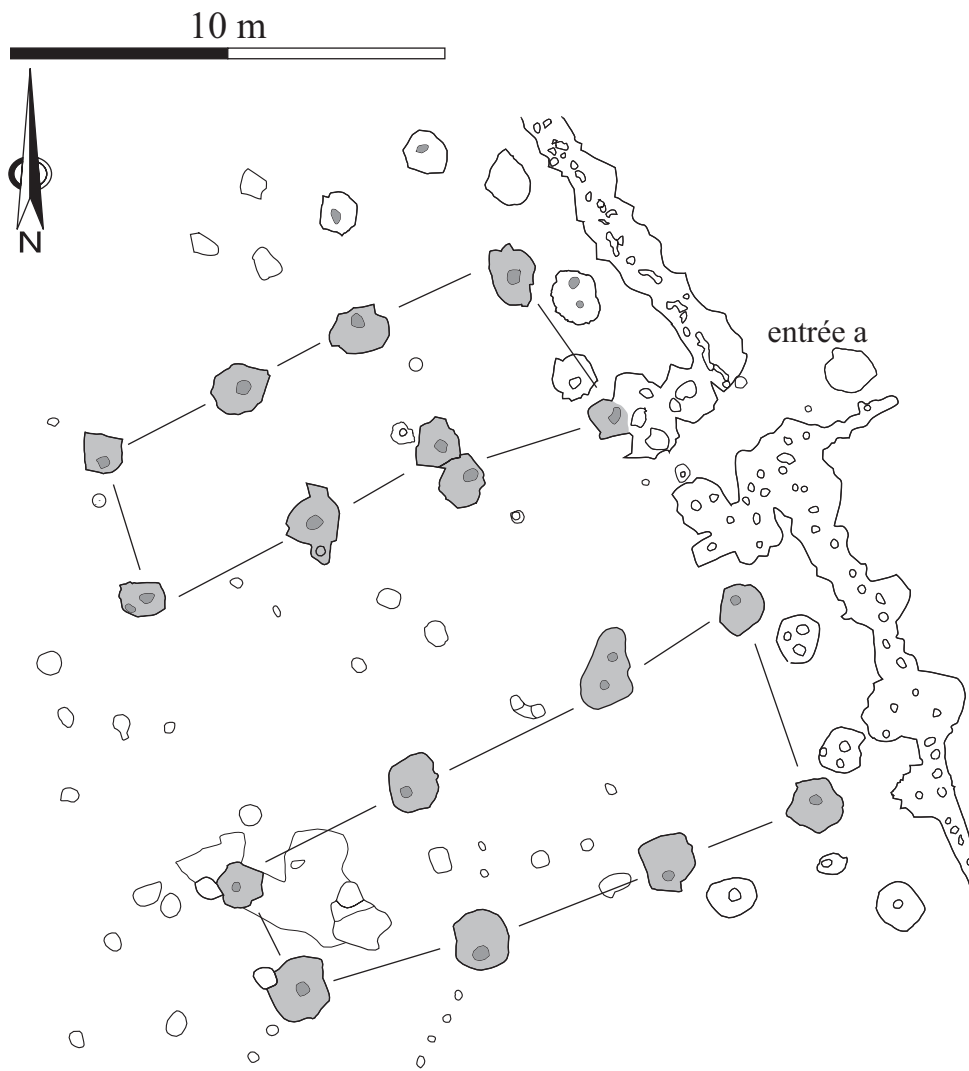


Fig. 6 - Plan de l'entrée « a » et des bâtiments associés sur le site de Basly « La Campagne » (14)

DES CONSTRUCTIONS INÉDITES À LA TRANSITION NÉOLITHIQUE FINAL-BRONZE ANCIEN EN BRETAGNE : PREMIER BILAN

Stéphane BLANCHET, Théophile NICOLAS et Sébastien TORON

INTRODUCTION

Récemment, quatre opérations d'archéologie préventive en Bretagne ont permis la découverte de structures fossoyées inédites pour la transition Néolithique final-Bronze ancien. Les quatre constructions mises au jour successivement sur les sites de Lamballe (Mentele, 2010) et Ploufragan (Aubry, 2010) en Côtes-d'Armor, Carhaix-Plouguer (Le Boulanger, 2011 et Toron, à paraître) dans le Finistère et Bais (Pouille, 2011) en Ille-et-Vilaine (fig. 1), ont en commun un unique édifice sur tranchée de fondation en forme d'amande (fig. 2).

Bien que ces constructions particulières ne forment aujourd'hui qu'un faible corpus, un premier bilan s'impose. Il ouvre de nouvelles perspectives de recherches, trouvant des échos dans l'architecture domestique et funéraire de la fin du III^{ème} millénaire en Europe.

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les vestiges se situent tous en position de versant ou de rebord de plateau dominant des vallons. Sans que cela ne forme une règle quant à leur érection, cette implantation suit systématiquement un axe nord-ouest/sud-est. Quelques structures en creux sont en association directe sans que nous ne disposions toutefois d'une occupation dense sur ces sites. Leur caractéristiques sont communes, seul le bâtiment de Bais à l'extrême est du territoire diffère légèrement dans son plan et ses dimensions (fig. 3).

Les édifices font de 12 à 20 m de longueur et couvrent une surface allant de 48 à 96 m². L'architecture s'organise sur une tranchée de fondation étroite et peu profonde au profil évasé et à fond concave, plus rarement plat. L'originalité du plan tient dans sa forme ovale, symétrique sur son axe est-ouest, mais aux extrémités différentes. La pointe la plus large à l'est, plano-concave ou en abside, atteint 7m30 de largeur en moyenne. Ensuite le tracé s'affine vers l'ouest où l'extrémité, étroite et concave, atteint 4m15 en moyenne. L'exemple de Bais, au plan plus allongé, présente une extrémité ouest plutôt quadrangulaire et plane. La régularité du creusement ainsi que son tracé aux angles arrondis suggèrent une forme « en amande ».

Cette tranchée de fondation a servi à l'installation de poteaux en bois jointifs dont plusieurs négatifs ou surcreusements ont été identifiés lors des fouilles. Le bâtiment de Lamballe, dont la tranchée arasée ne nous est pas parvenue, a cependant livré un grand nombre de ces surcreusements.

Les parois des bâtiments ainsi faites devaient être réalisées en terre à bâtir sur armature de clayonnage, quelques rares traces ont été observées à Carhaix notamment. Ces poteaux supportaient probablement un assemblage de pannes sablières soutenant la toiture. L'aire interne des bâtiments a livré quelques poteaux peut-être destinés à des pannes intermédiaires comme l'aménagement quadrangulaire de Lamballe ou encore destinés à des poteaux faitiers à Carhaix et Ploufragan par exemple. L'état de conservation des différentes structures ne permet pas pour le moment une restitution précise de leur élévation. La question se pose notamment de la portée des poteaux et de la répartition des charges sur la partie étroite et la partie large des constructions. Les observations faites pourraient suggérer une charpente dissymétrique et une couverture à pans coupés. La présence d'une entrée est suggérée dans au moins deux des bâtiments : à Lamballe où deux creusements de poteaux plus importants marquent une entrée de 1 m 20 sur le côté est, et à Carhaix où la tranchée de fondation se réduit sensiblement sur 2 m de longueur

dans la partie centrale du côté sud.

Les comblements des tranchées et des structures de l'aire interne n'ont livré que de rares éléments céramiques datables (cf. infra) et aucun indice qui ne permettent de conclure à leur fonction. Il est de ce fait impossible de définir leur vocation et encore plus d'assurer de la contemporanéité de toutes les structures en creux et de la tranchée. L'exemple de Carhaix a d'ailleurs démontré, de par la datation radiocarbone, qu'une partie des trous de poteau de l'aire interne est en fait associée à une construction plus ancienne qui se juxtapose.

CONTEXTE CHRONOLOGIQUE ET CULTUREL

Le mobilier céramique mis au jour est relativement indigent. Seuls les bâtiments de Bais et de Carhaix ont livré quelques tessons diagnostiques, au sein desquels on distingue deux tessons décorés. Le premier se caractérise par un registre de triangles hachurés en bandeau réalisé à l'aide d'un peigne à dents rectangulaires (Pouille, 2011) et le second par un registre de croisillons incisés également en bandeau (Giovannacci, in Toron à paraître) (fig. 4).

La technique et le thème décoratif usités absents du registre du Néolithique final régional nous permet de proposer une attribution au Campaniforme. S'il est difficile à partir de ce maigre corpus d'établir des comparaisons, il est à noter que ces deux registres décoratifs sont particulièrement bien représentés sur le plateau du Collédic à Saint-Nicolas-du-Pelem (Briard *et al.*, 1997).

Une série de 5 datations isotopiques a pu être réalisée à partir de charbons de bois provenant des structures de fondations des quatre bâtiments (fig. 5). L'ensemble des dates s'inscrivent dans la seconde moitié du III^e millénaire. Elles s'accordent chronologiquement avec le mobilier céramique, et se discriminent par rapport aux datations du Néolithique final régional (3081-2352 calBC) illustré par le corpus de datations réalisées sur le site de Pléchatel « La Hersonnais » (Tinevez, 2004).

QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS

Le mode de construction des quatre édifices présentés ici - combinant tranchée de fondation et poteaux internes porteurs - reste assez fréquent du Néolithique final à l'âge du Fer. Ainsi, pour le III^e millénaire, la maison A de La Hersonnais à Pléchatel (35) ou encore un bâtiment découvert à Fleury-sur-Orne (fig. 6, C) dans le Calvados (Jahier et Billard, 2001) se rattachent à ce type de construction. En revanche, au niveau des typologies jusqu'à présent observées dans le nord-ouest de la France, il n'existe a priori aucun édifice parfaitement comparable à ces quatre structures (Aubry, 2010, Le Boulanger, 2011, Mentele, 2010, Pouille, 2011). Bien qu'elles diffèrent par leur mode de construction, on notera une analogie de forme avec certains bâtiments en pierre sèche comme celui de Beg-ar-Loued (fig. 6, A) récemment fouillé sur l'île de Molène dans le Finistère et daté du Campaniforme/Bronze ancien (Pailler *et al.*, 2010. Outre-Manche, des sites comme celui de Northton (île de Harris, Hébrides) (fig. 6, B) présentent eux aussi des constructions apparentées (Simpson *et al.* 2006). Les dates obtenues sur ce site se rattachent elles aussi à la fin du III^e millénaire et au début du II^e (BM 706, 2140-1740 calBC et BM 707, 1940-1690 calBC).

Pour amorcer quelques pistes de réflexion, il est possible de prolonger ce travail de comparaison en direction des structures funéraires. Depuis quelques années, un parallélisme entre les plans des maisons néolithiques (« maison des vivants ») et les structures mégalithiques et tumulaires (« maison des morts ») est régulièrement proposée. Des travaux récents (Laporte et Tinevez, 2004, Joussaume et Laporte, 2006) font notamment le point sur la question et présentent un certain nombre d'analogies entre des plans de maisons et des plans de mégalithes. Ainsi, le plan de la maison A du site de la Hersonnais à Pléchatel (35) est comparé à l'allée couverte de Goërem à Gâvre (56). Pour le Néolithique ancien, le plan trapézoïdal de certaines maisons danubiennes a aussi été largement rapproché de l'enveloppe externe de certains tertres funéraires (Cassen, 2000). Dans la mesure où les dates obtenues sur les différentes constructions « en

amande » s'échelonnent dans une fourchette comprise entre 2660 à 2059 calBC, soit entre la fin du Néolithique et le Bronze ancien, un premier travail de comparaison avec des monuments mégalithiques de la région a été tenté (fig. 1 et 7). Il a rapidement été orienté vers un type de monuments assez particulier : les sépultures en V qui sont assez tardives (III^e millénaire) et que l'on trouve notamment en Centre Bretagne. Même si la chronologie reste certainement à discuter, on observe que certains monuments mégalithiques comme ceux de Ty-ar-Boudiged à Brennilis (29) et surtout Liscuis I à Laniscat (22) daté de la seconde moitié du III^e millénaire (Gif 4075 2456-1769 BC) (Giot *et al.*, 1979) offrent des plans et des dimensions très proches de ceux des constructions « en amande ». Les analogies, tant dans la morphologie que dans les proportions, sont troublantes et mériteraient certainement des travaux complémentaires.

CONCLUSION

Ce premier bilan sur les constructions « en amande » permet d'envisager – pour la péninsule armoricaine - la présence d'un nouveau type d'architecture dans la seconde moitié du III^e millénaire. Ces structures, très discrètes au sol et dont les premières découvertes ne remontent qu'à l'année 2007, soulèvent de multiples interrogations. Les données disponibles sont, par exemple, insuffisantes pour savoir s'il s'agit d'une adaptation locale d'un modèle plus largement répandu entre le Nord-ouest de la France et les îles britanniques voire sur la façade atlantique. Un travail de comparaison sur une aire géographique plus large est actuellement en cours. La fonction précise de ces structures pose aussi question. Doit-on y voir des structures à vocation domestiques ou bien funéraires ? L'indigence du mobilier associé, leur apparent isolement et la faiblesse des données sur leur proche environnement archéologique ne permettent pas encore de trancher.

NB : les auteurs remercient L. Aubry, F. Le Boulanger, S. Mentele et D. Pouille qui leur ont confié l'étude des différentes constructions présentées dans l'article et S. Giovannacci pour l'étude du mobilier céramique de Carhaix « Kergorvo ».

BIBLIOGRAPHIE

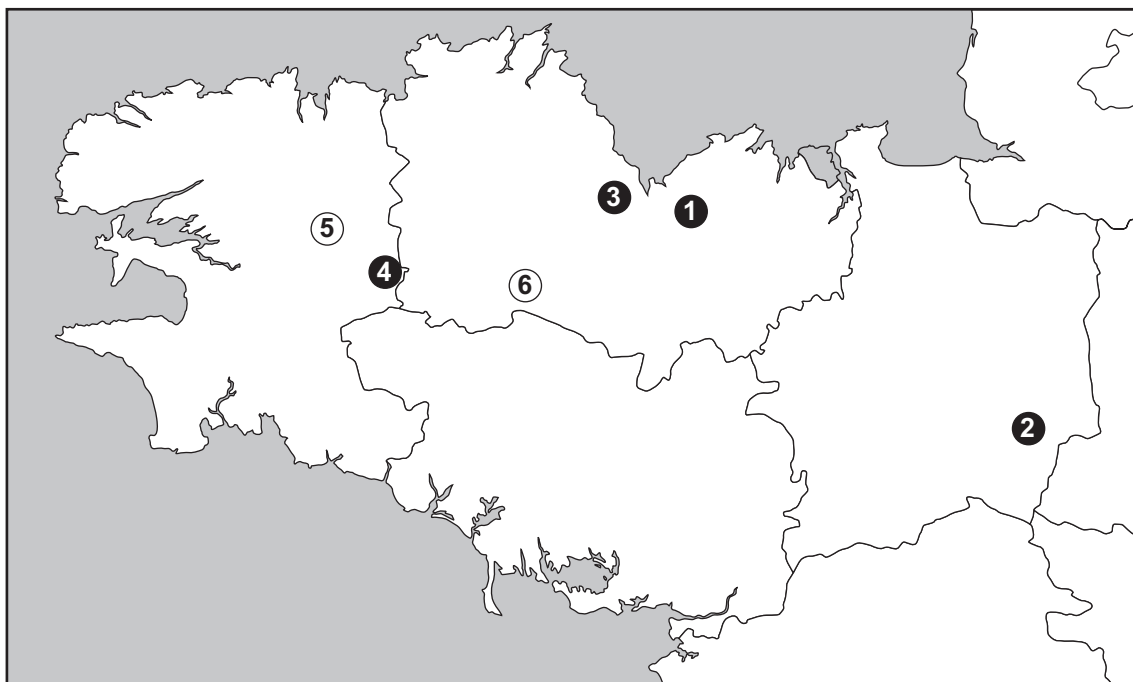
- AUBRY L. (2010) - Ploufragan (Côtes-d'Armor). Rociade Briochine « section Le Merlet – Le Sabot », rapport final d'opération : Diagnostic, Inrap, Rennes, Service régional de l'Archéologie, 42 p.
- BRIARD J., LE PROVOST F., LE PAGE G., ONNEE Y. (1997) – Analyse spatiale et chronologique des sites du Collédic, Saint-Nicolas-du-Pélem, Côtes-d'Armor, In *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du néolithique à l'âge du Fer*, pp. 115-123.
- CASSEN S. *et al.* (2000) – *Eléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannecer Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique. Mémoire XIX*, 814 p.
- GIOT P.-R., L'HELGOUAC'H J., MONNIER J.-L. (1979) – *Préhistoire de la Bretagne*. Editions Ouest-France, Rennes, 444 p.
- JAHIER Y, BILLARD C. (2001) – Fleury-sur-Orne « Parc d'activité 1 », Bilan scientifique – DRAC Basse-Normandie 2000, p. 34-35.

- JOUSSAUME R. & LAPORTE L. (2006) – Monuments funéraires néolithiques dans l'ouest de la France. In : R. Joussaume, L. Laporte, C. Scarre (dir.), et J.-P. Mohen (présid.), Volume 1 : Monuments funéraires. Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe. Actes du Colloque international, Bougon, 26-30 octobre 2002, Conseil Général des Deux-Sèvres, Musée des Tumulus de Bougon, Octobre 2006, p. 319-343, 8 figures.
- LE BOULANGER F. (2011) – Carhaix-Plouguer (Finistère) « Kergorvo », rapport final d'opération : Diagnostic, Inrap, Rennes, Service régional de l'Archéologie, 100 p.
- LEPAUMIER H., MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E. (2005) – L'architecture des habitats protohistoriques de Normandie : quelques exemples de la fin du III^e millénaire au début du second âge du Fer, dans BUCHSENSCHUTZ Olivier et MORDANT Claude (dir.), Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer, actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques 127^e congrès (Nancy, 2002), Paris, CTHS, p. 231-264.
- LAPORTE L., TINEVEZ J.-Y. (2004) – Neolithic houses and chambered tombs of western France. Cambridge Archaeological Journal, p.217-234.
- LE PROVOST F., GIOT P.-R., ONNEE Y., (1972) – Prospections sur les collines de Saint-Nicolas-du-Pelem (Côtes-du-Nord) du Chalcolithique à la protohistoire, Annales de Bretagne, t. 79, n°1, p. 39-48.
- MENTELE S. (2010) – Bretagne, Côtes d'Armor, Lamballe, « ZAC de la Tourelle ». La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., rapport final d'opération : fouille préventive, Inrap, Rennes, Service régional de l'Archéologie, 629 p.
- PAILLER Y., GANDOIS H., IHUEL E., NICOLAS C., SPARFEL Y. (2010) – Le bâtiment en pierres sèches de Beg ar Loued, Île Molène (Finistère). Évolution d'une construction du campaniforme à l'âge du Bronze ancien, dans BILLARD C., LEGRIS M. (dir.), Premiers néolithiques de l'Ouest. Cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion, Actes du 27^e colloque interrégional sur le Néolithique (Le Havre, 2007), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Presse universitaire de Rennes, p. 415-440.
- POUILLE D. (2011) – Bais (Ille-et-Vilaine) – « Bourg Saint-Pair ». Un domaine rural de la campagne des Riedons, rapport final d'opération : fouille préventive, Inrap, Rennes, Service régional de l'Archéologie, 524 p.
- SIMPSON D.D.A *et al.* (2006) – Excavation at Northton, isle of Harris. BAR British Series 408, 294 p.
- TINEVEZ, J.-Y. (dir.) et alii (2004) – Le site de La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un ensemble de bâtiments collectifs du Néolithique final, Paris, Travaux de la Société Préhistorique Française, n°5, 172 p.
- TORON S. (à paraître) – « ZAC de Kergorvo » à Carhaix-Plouguer (29), rapport final d'opération : fouille préventive, Éveha, Rennes, Service régional de l'Archéologie.

Stéphane BLANCHET
Chargé d'opérations et de recherche
INRAP Grand-Ouest - UMR 6566 CReAAH,
37 rue du Bignon
35577 Cesson Sévigné cedex
stephane.blanchet@inrap.fr.

Théophile NICOLAS
Céramologue
INRAP Grand-Ouest - UMR 8215 Trajectoires
37 rue du Bignon
35577 Cesson Sévigné cedex
theophile.nicolas@inrap.fr.

Sébastien TORON
Responsable d'opération
Éveha Ouest-Atlantique
55 boulevard de la Tour d'Auvergne
35000 Rennes
sebastien.toron@eveha.fr



⑥ : monument mégalithique.

② : construction en « amande ».

Fig. 1 - Localisation des constructions en « amande » et des monuments mégalithiques présentés dans le texte : 1 : Lamballe « La Tourelle » ; 2 : Bais « Bourg-Saint-Pair » ; 3 : Ploufragan « Le Merlet » ; 4 : Carhaix « Kergorvo » ; 5 : Brennilis « Ty-ar-Boudiged » ; 6 : Laniscat « Liscuis I ».

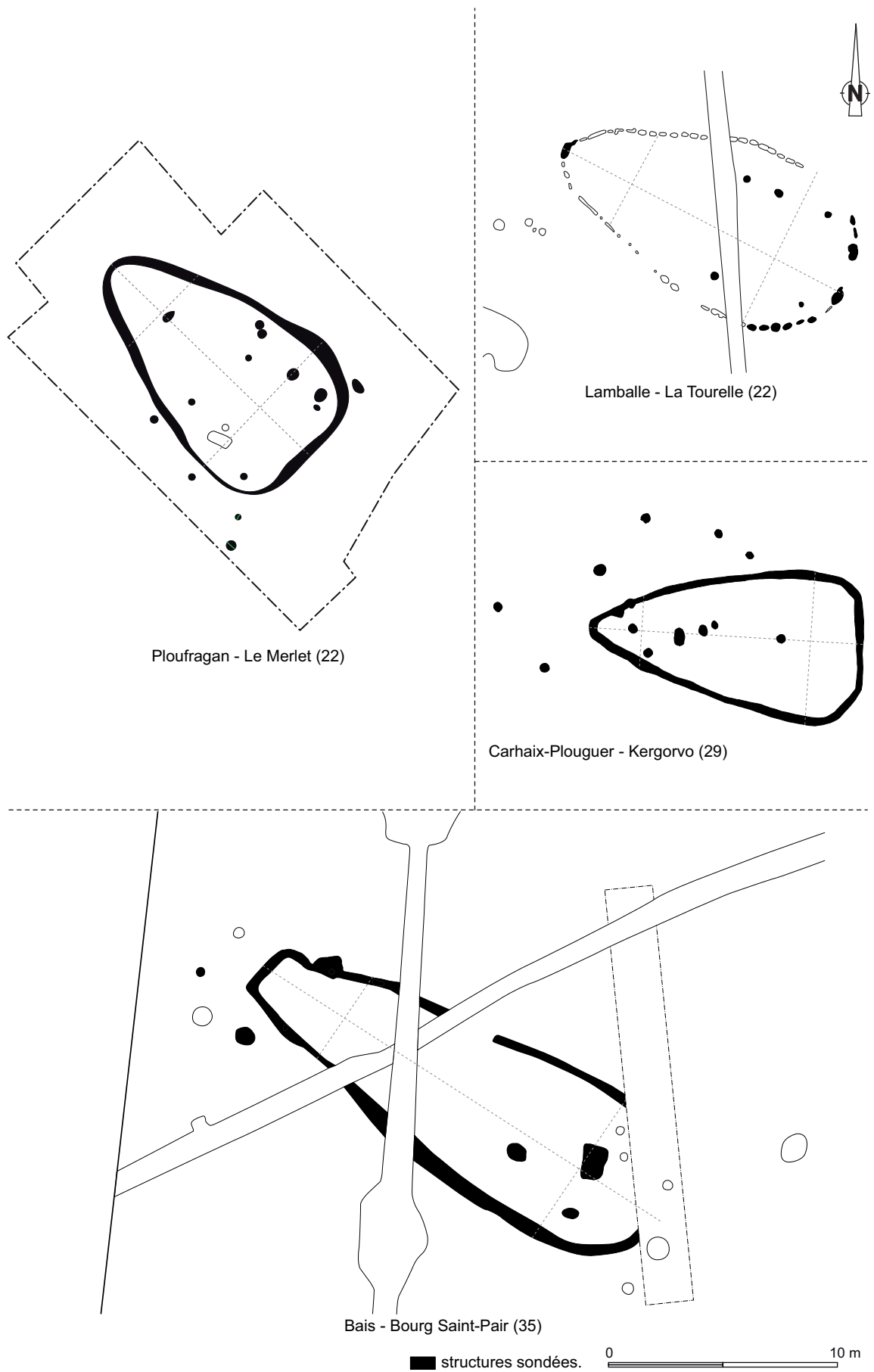


Fig. 2 - Plans des constructions en « amande » et des structures associées (d'après Aubry 2010, Mentele 2010, Pouille 2011, Toron à paraître).

	Bais – Bourg Saint-Pair (35)	Carhaix – Kergorvo (29)	Lamballe – Tourelle (22)	Ploufragan – Le Merlet (22)
	Caractéristiques générales			
Référence	Pouille 2011	Toron (à paraître)	Mentele 2010	Aubry 2010
Forme	Oblongue, extrémité large en abside (incomplète), pointe étroite et plane.	Amygdaloïde, extrémité large plano-concave, pointe étroite et concave.	Amygdaloïde, extrémité large concave, pointe étroite et concave.	Amygdaloïde, extrémité large plano-concave, pointe étroite et concave.
Orientation	Nord-Ouest/Sud-Est	Ouest/Est	Nord-Ouest/Sud-Est	Nord-Ouest/Sud-Est
Topographie	Haut de versant (pente sud-est)	Bas de versant (pente sud-est)	Haut de versant (pente nord-ouest)	Sommet de plateau (pente sud-est)
Altitude NGF	79 m	136 m	95 m	144 m
Longueur	20,7 m	12 m	13,8 m	12 m
Largeur min	4,3 m	3,2 m	4,7 m	4,4 m
Largeur max	7,4 m	6,8 m	7,5 m	7,6 m
Surface	96 m	48,3 m	68,7 m	56,4 m
Organisation interne/externe	Trois structures en creux identifiées dans le bâtiment sont supposées contemporaines. Deux structures en creux au moins en périphérie du bâtiment.	Sept trous de poteau identifiés dans le bâtiment dont trois dans son axe central. Ils appartiennent pour partie à une unité architecturale plus ancienne complétée par six trous de poteau autour du bâtiment.	Cinq trous de poteau de 0,20 à 0,40 m de diamètre pour 0,20 m de profondeur forment un quadrilatère de 4 m de côté dans la partie la plus large du bâtiment.	Onze structures en creux dans le bâtiment et cinq autour sont supposées contemporaines par leur remplissage. Un trou de poteau dans l'extrémité nord-est se situe sur l'axe central, les autres sont légèrement alignés sur les côtés du bâtiment.
	Caractéristiques des tranchées de fondation			
Aménagements	Tranchée incomplète, détruite par des fossés contemporains et par la tranchée de diagnostic au sud-est. Les sondages ont révélé des surcreusements circulaires ou oblongs de 0,30 de profondeur pour 0,10 à 0,30 de diamètre correspondant à des trous de poteau.	Tracé linéaire sans interruption, il remonte légèrement sur le côté sud (entrée ?). Treize surcreusements ou empreintes circulaires de poteaux (0,10 à 0,30 m de diamètre pour 0,10 à 0,25 m de profondeur) ont été identifiés dans la tranchée.	Tranchée arasée dont il ne subsiste que les segments de trous de poteau oblongs ou circulaires jointifs de 0,10 à 0,30 de diamètre pour 0,10 à 0,15 de profondeur. Plusieurs interruptions dont une particulièrement marquée au sud-est par des creusements de poteaux plus importants. Un creusement également plus important à la pointe nord-ouest du bâtiment.	Tracé linéaire sans interruption. Les huit sondages pratiqués sur la tranchée ont révélé l'emplacement d'un négatif de poteau.
Profil	Évasé à fond concave	Évasé à fond concave ou plat	/	Évasé à fond concave
Largeur	0,30 à 0,75 m	0,23 à 0,40 m	/	0,30 à 0,38 m
Profondeur	0,05 à 0,30 m	0,10 à 0,30 m	/	0,12 à 0,38 m
Comblement	Limon argileux brun/beige avec des inclusions de charbons de bois et de fragments de céramique	Limon argileux brun/jaune lessivé avec des inclusions de schistes, quartz, terre cuite, charbons de bois et fragments de céramique	Limon argileux brun/gris lessivé avec des inclusions de charbons de bois et de fragments de céramique	Limon argileux brun/gris lessivé avec des inclusions de nodules d'argile, charbons de bois et de fragments de céramique

Fig. 3 - Tableau récapitulatif des caractéristiques des quatre bâtiments en « amande ».

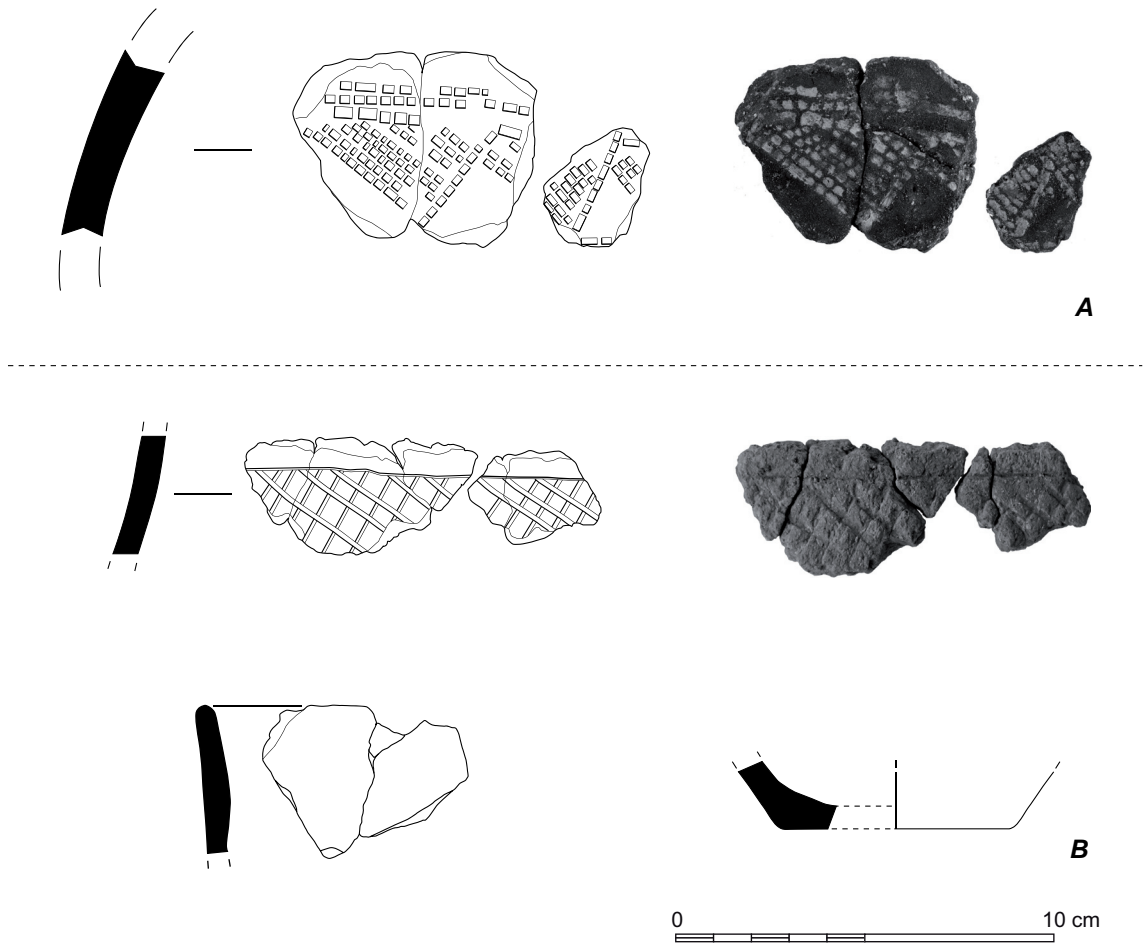


Fig. 4 - Mobilier céramique issus des constructions. A - Bais « Bourg-Saint-Pair » et B- Carhaix « Kergorvo ».

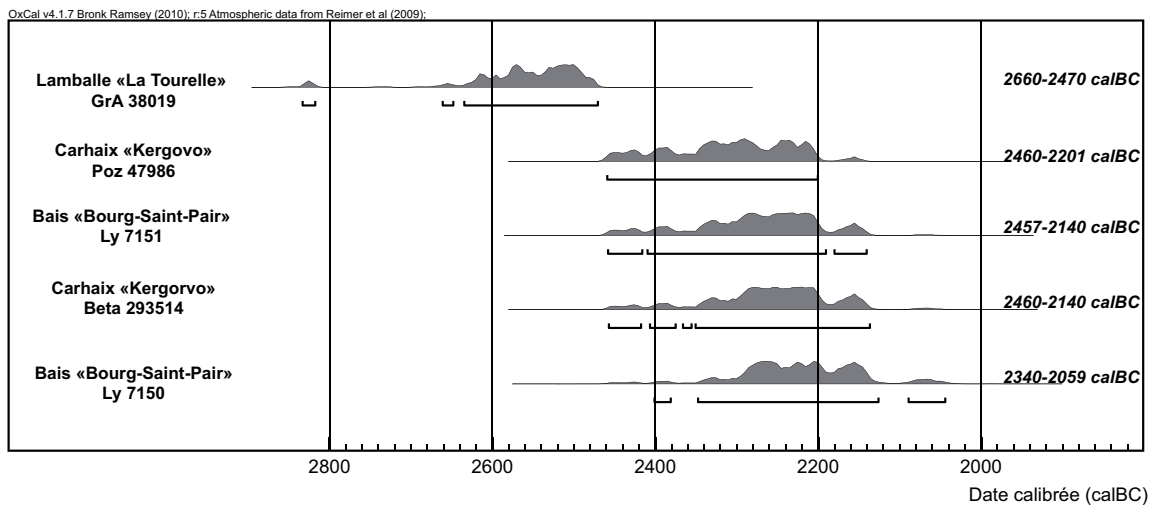


Fig. 5 - Datations isotopiques des constructions.

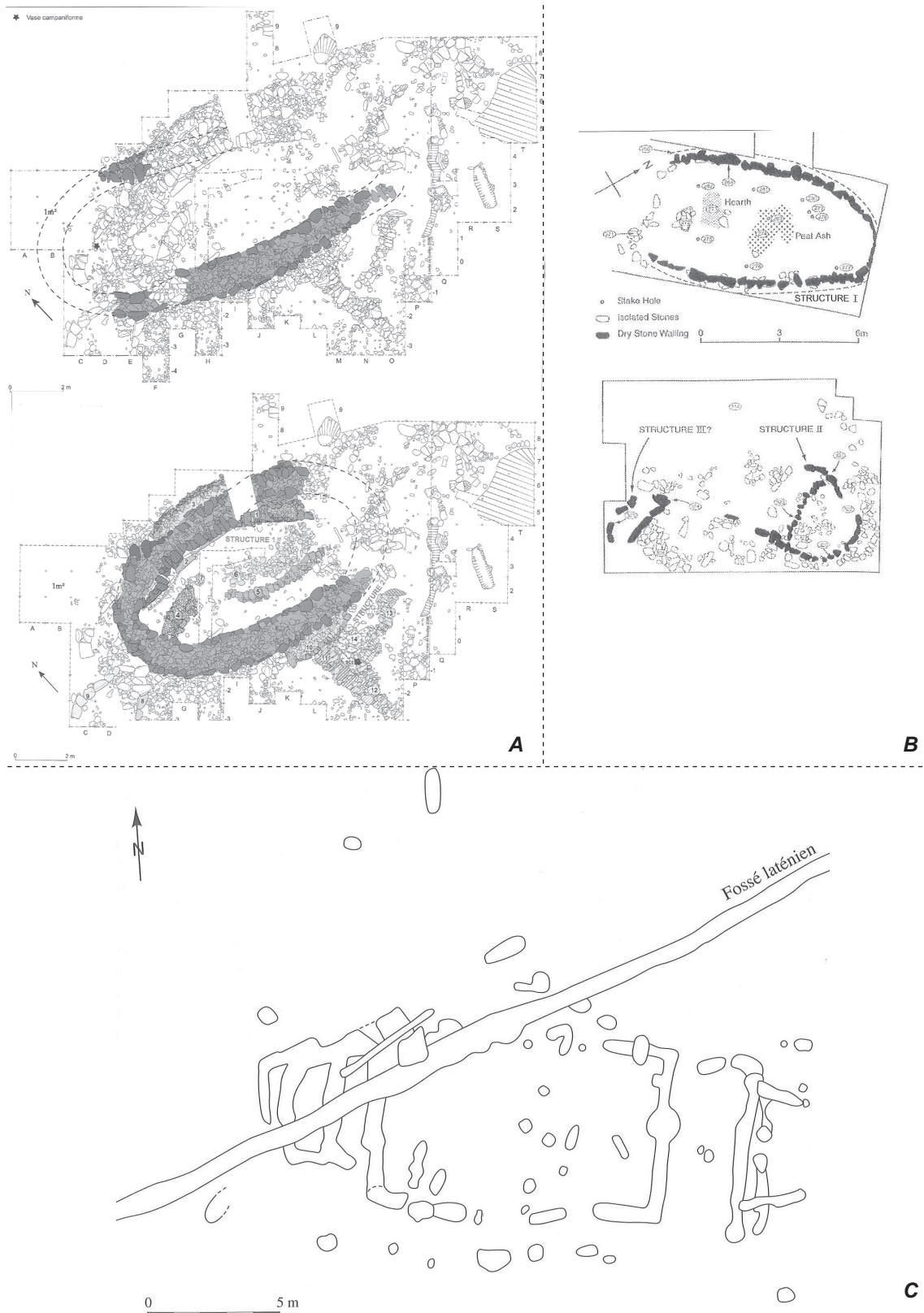


Fig. 6 - Exemples de constructions de la fin du IIIe millénaire et du début du IIe millénaire :
 A – structure 1 et 2 de Beg-ar-Loued (île de Molène, Finistère) ; B – structure 1 à 3 de Northton île de Harris, Hébrides) ; C – structure sur tranchée de fondation de Fleury-sur-Orne (Calvados).

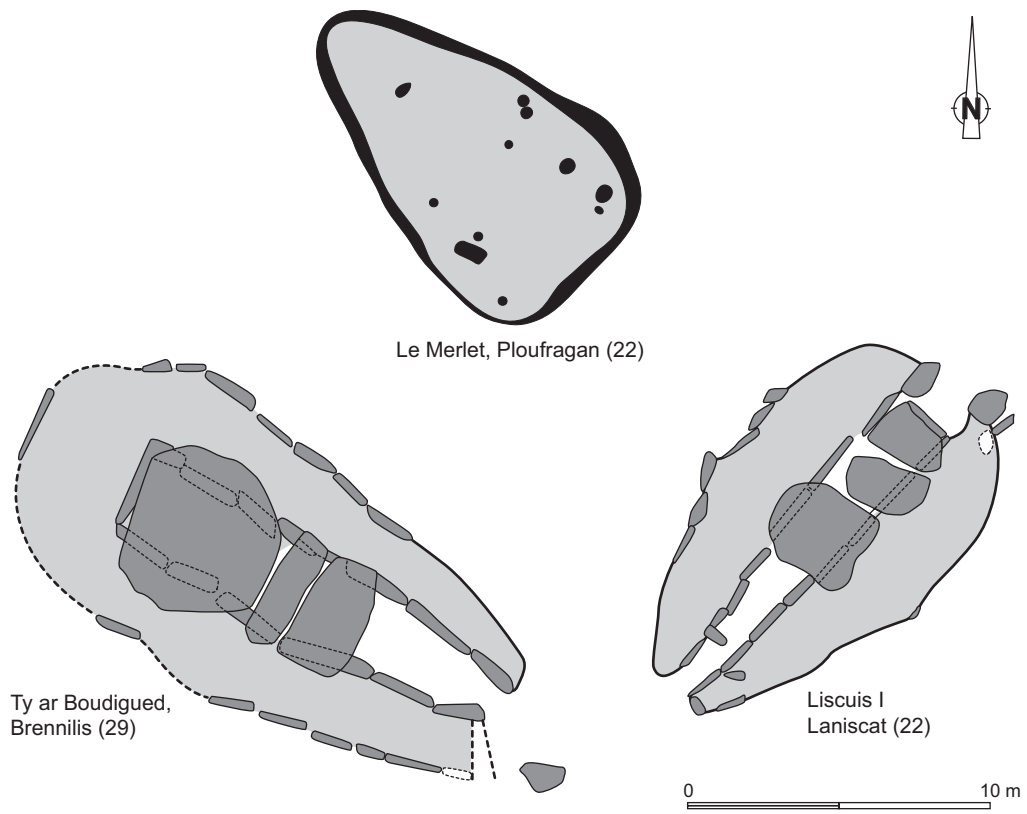


Fig. 7 - Comparaison avec les plans de monuments mégalithiques.

LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES DU SITE D'ALIZAY/IGOVILLE « LE POSTEL, LE PORT AU CHANVRE » (EURE) : PRÉSENTATION LIMINAIRE TRANCHE 1 - 2011

Bruno AUBRY, Emmanuel GHESQUIÈRE, Cyril MARCIGNY, Sylvain MAZET,
Laurent CHANTREUIL, Erik GALLOUIN, Lorraine MANCEAU et Véronique THÉRON

Le site d'Alizay est implanté en vallée de Seine dans l'Eure, en zone de convergence du lit majeur actuel et de la basse terrasse du fleuve (fig. 1). Il se trouve sur la rive droite, au niveau de l'actuelle confluence de la Seine et de l'Eure. Durant la Pré et la Protohistoire, cette zone humide était parcourue de chenaux autour desquels se sont installés les hommes. La fouille préventive, préalable à l'exploitation d'une carrière, a pour objectif de comprendre les modes d'occupation du sol par les divers groupes humains ayant fréquenté cette zone prescrite sur une première tranche de 9 ha (2011). Une seconde de 4,5 ha a été réalisée en 2012. Une troisième devrait suivre sur 14 ha (2013), puis une dernière sur 2 ha.

La position du site, dans un secteur régulièrement inondé, a favorisé la fossilisation et la conservation des témoins de la présence humaine sous une stratigraphie de 3 à 4 m de profondeur (Aubry *et al.*, rapport de diagnostic 2008). Les sols des différentes époques ont ainsi été préservés d'une trop forte érosion et la plupart des vestiges et des structures a été très bien conservée. Il sera ainsi possible, à l'issue de l'opération, d'identifier et de caractériser les différentes occupations, phase par phase (du Paléolithique supérieur à la fin de l'âge du Fer) selon leur nature et leur chronologie.

La compréhension générale du site est donc autant planimétrique que stratigraphique. Elle prend en compte les chronologies internes des différentes cultures représentées. Chaque occupation est replacée dans son contexte environnemental, hydrologique et topographique. La reconstitution de la géométrie des sols sur le temps long forme l'un des axes de recherche privilégié pour assurer une bonne compréhension des différentes occupations humaines et surtout de leurs relations homme/milieus (évolutions, interactions, etc.). Dans un tel cadre d'étude, les approches multiscalaires conduites par une équipe interdisciplinaire constituent la clef de voute de cette étude. Ces travaux prennent appui sur les outils actuellement à notre disposition : intégration des données via un système d'information géographique (SIG), imagerie 3D (jusqu'à la constitution de blocs diagrammes), études paléoenvironnementales couplées à l'analyse intégrée des données archéologiques, etc. La pierre d'achoppement tient cependant à la nature même du site, en milieu humide à certaine période de l'année, qui a vu se multiplier les occupations de faible ampleur et de faible durée.

LE CONTEXTE PALÉO-ENVIRONNEMENTAL

Flux et reflux des zones humides dans la basse vallée (fig. 2 et 3)

La topographie intégrale du site (mobilier et couches) a permis la mise en évidence et la cartographie des zones « sèches » (îles) et des zones « humides » (chenaux et zones de débordements réguliers) sur toute la durée d'occupation du site : -10000 à l'actuel. Certains éléments topographiques ne varient pratiquement pas au cours des siècles. Ainsi, le cours principal de la Seine se situe dans l'angle sud-ouest de la zone décapée à tous les niveaux. Seuls les temps historiques ont vu le cours se stabiliser à sa place actuelle, à 50 m au sud de l'emprise. Durant toute la période préhistorique, un chenal mineur de la Seine occupe entre la moitié et le quart de la surface du décapage de la fouille 2011. L'âge du Bronze et l'âge du Fer voient l'assèchement progressif de ce bras qui devient mort et marécageux, puis s'assèche totalement (à la période antique ?).

D'une manière générale, l'emprise décapée en 2011, rectangulaire, se divise en quatre

parties inégales. Le tiers nord est humide, marécageux ou en eau courante. Dans les deux tiers restants, le centre reste mouillant, en chenal à certaines périodes, et concentre l'essentiel des chablis. De part et d'autre, à l'est et à l'ouest se développent deux zones sèches, îles sub-affleurantes, où se développent les occupations. La zone ouest est la plus densément occupée à pratiquement toutes les périodes. La zone orientale semble regrouper des occupations plus temporaires, de « saison sèche ».

Les roselières

Ces espaces situés en zone humide à proximité des berges, sur les zones basses de débordement de la Seine, sont occupés par la grande végétation humide. Les roseaux à chaume y sont nettement dominants comme le montrent les reprises de végétation naturelle sur le terrain sur des zones creusées mais non exploitées. Dans ce contexte, aucun habitat n'est présent, ni sous forme de foyer isolé, encore moins sous forme d'amas de débitage ou occupation domestique. Seules des pierres de fronde sont présentes et fréquentes dans ces contextes humides à proximité directe de la berge sèche. Sur une bande d'une dizaine de mètres de largeur (variable suivant les niveaux d'occupation) plusieurs centaines de ces pièces de jet ont été découvertes, pour les contextes de l'âge du Bronze moyen sur l'emprise fouillée en 2011, pour le Néolithique récent/final pour l'emprise fouillée en 2012¹. Il s'agit de petits blocs de craie bouchardés au percuteur puis régularisés à l'aide d'un outil tranchant (la craie mouillée se travaille très facilement) en forme de gros suppositoire pour les plus réguliers. Elles ont pu être utilisées sèches ou humides suivant le souhait du chasseur. Leur environnement de découverte suppose une chasse aux échassiers ou aux palmipèdes, soit occasionnellement lors du ramassage des roseaux, soit de manière organisée lors des migrations.

Les chablis

Sur le plan général, les arbres sont répartis sur toute la zone fouillée à l'exclusion du large paléochenal nord. Ils apparaissent sous forme de chablis, dans certains cas très vastes, et qui ont parfois piégé du mobilier néolithique conséquent.

Un des objectifs de la fouille, inscrit dans le cahier des charges de prescription des services de l'État, consistait à étudier ces chablis de manière à déterminer si leur présence pouvait correspondre à des essartages mésolithiques. Lors du diagnostic en effet, il semblait que quelques-uns des chablis mis en évidence ouvraient dans la couche 8b/9 datée de cette période. Cependant, les datations absolues obtenues sur plusieurs d'entre eux et leur niveau d'apparition témoignent davantage d'une attribution au Néolithique et au Bronze ancien. La période mésolithique est représentée par un couvert lâche des arbres, qui ne sont véritablement rassemblés que dans une petite zone à l'ouest et absents dans les zones humides. À partir de l'âge du Bronze moyen, les chablis sont pratiquement absents. Par ailleurs, les études malacologiques ont permis, bien mieux que les pollens mal conservés, de mettre en évidence une faible influence des boisements sur le site, à hauteur de moins de 20% pour le Mésolithique et le Néolithique et absent pour le reste de la chronologie. Le plan des chablis, pour peu qu'il reflète la densité arbustive, offre donc une vision d'un type de végétation dispersé.

LES OCCUPATIONS SUR ZONES SÈCHES

Le Mésolithique final et le Néolithique ancien

Le Mésolithique récent/final est presque absent sur le site. Deux armatures dispersées témoignent d'un passage sur les lieux. Le Néolithique ancien n'est représenté que par plusieurs tessons en berge de Seine (B-VSG). Entre les deux périodes se trouve l'occupation de La Hoguette, installée sur « l'île » occidentale et constituée de quelques petites fosses contenant un mobilier pauvre à l'exception de celle qui a livrée la forme céramique décorée accompagnée d'un petit récipient inorné à fond plat. Le dégraissant osseux de la céramique de La Hoguette a été daté de 5370 à 5222 cal BC (Lyon-6929 (OxA) : 6335+/-35BP).

Le Néolithique moyen I

Le Cerny « Videlles » ou Cerny ancien est représenté par trois occupations en limite de la zone humide au nord de l'emprise. Il s'agit vraisemblablement d'une période sèche qui a favorisé l'installation de bâtiments sur poteaux porteurs, avec les épandages de mobilier associés. De l'autre côté de l'emprise, au nord-ouest, deux concentrations de mobilier témoignent d'occupation ou de phénomènes de rejets massifs (dans le chenal secondaire ?), sans que des structures y soient rattachées. Par ailleurs, la fouille de 2012 dans la zone adjacente à l'ouest a livré une très importante série céramique Cerny, dans les mêmes contextes de bordure de zone humide.

Le Néolithique moyen II

Pour cette période, aucune occupation bâtie n'est attestée sur la fenêtre de fouille de 2011, mais de nombreux foyers (fig. 2). Plusieurs lots importants de mobilier installés comme pour ceux du Cerny en bordure de zone humide au nord-ouest et au sud-ouest témoignent que l'on se trouve probablement en fin de période sèche.

Les foyers néolithiques sont tous identiques. Il s'agit de structures circulaires, non creusées, qui se manifestent sous la forme d'un radier de petits blocs de craie ou de silex (souvent les deux), le tout formant en surface du radier une très légère cuvette (Dron *et al.* 2000). Les éléments de datation sont uniquement les charbons piégés entre les blocs de pierre rubéfiés ou en dessous. L'attribution au Néolithique moyen est très nettement majoritaire pour ce type de structure, dont le nombre est estimé à plus de 80 sur l'emprise de la fouille de 2011. La majorité d'entre eux est dispersée dans la zone dite sèche, mais la présence d'une minorité au nord de l'emprise, très proche du chenal secondaire, témoignent manifestement d'une installation à la saison sèche. Ce type de structure témoigne probablement ici d'un usage lié à la présence du fleuve (fumage des poissons ?...).

Deux sépultures attribuées au Néolithique moyen sont situées à l'écart des zones « domestiques » soupçonnées. La première (Bloc A, n°6180) est un individu adulte de sexe féminin disposé en position fléchie sur le côté, fémur à l'équerre par rapport au tronc. Aucun mobilier ne l'accompagne. Son attribution chronologique repose sur la datation absolue (AA95780 : 5230 ± 60 BP soit 4236 à 3951 av. J.-C.).

La seconde (Bloc E, n°28196) repose dans une fosse carrée en position hypercontractée. Une crache de suidé et un poinçon en os sont disposés au niveau du genou gauche. Il s'agit d'un individu adulte de sexe masculin. En dehors du mobilier, son attribution chronologique repose sur une datation radiocarbone (AA94786 : 5550 ± 60 BP soit 4519 à 4266 av. J.-C.).

Le Néolithique récent/final

Deux bâtiments ont été datés de cette période sur l'emprise de la fouille de 2011 (fig. 3). Ils sont situés à peu de distance l'un de l'autre sur la zone sèche centre-occidentale du décapage. Un niveau de mobilier abondant est lié au bâtiment le plus ancien des deux. Compte tenu de la rareté des structures bâties de cette période actuellement reconnues dans le Grand Ouest (Saint-Vigor-d'Ymonville, Marcigny *et al.* 2002), la reconnaissance de telles structures archéologiques reste un évènement important.

Le premier est daté du Néolithique récent par les datations absolues ainsi que par l'abondant mobilier issu du niveau de sol interne et externe au bâtiment (3300-3050 cal BC). Il mesure environ 15 m de longueur sur 5 de largeur ; le mobilier est quand à lui concentré sur une surface quadrangulaire de 300 m², incluant les structures de fondation. Celles-ci sont au nombre de trois sous la forme de tranchées de la largeur estimée du bâtiment. Elles sont très étroites et profondes de 0,6 m depuis le niveau de sol préservé. Elles présentent des blocs de calage dans leur remplissage, délimitant la présence de plusieurs poteaux plantés. Le redressement des vestiges en x/z permet de déterminer la présence de parois externes de près d'un mètre d'épaisseur. Le mobilier associé est abondant (NMI céramique : 73) et composé en ce qui concerne la céramique de formes hautes droites à fond plat débordant, avec parfois une cannelure large et peu profonde sous la lèvre. Les éléments décorés sont des lignes parallèles incisées.

Le second bâtiment est construit sur (au moins) 13 poteaux porteurs. Il mesure un peu plus

de 5 m de longueur et 2,5 m de largeur. Il ne présente pas de niveau de sol anthropisé reconnaissable et n'a pas livré de mobilier associé. Onze poteaux représentent les soutiens externes et deux des renforts internes de la charpente. Le tout s'organise donc sous la forme d'un bâtiment rectangulaire deux fois plus long que large à deux nefs. La datation (3000-2900 cal BC) est réalisée sur charbons de bois issus du remplissage des poteaux.

En dehors de ces deux bâtiments, de nombreux petits locus occupent la zone orientale du décapage (probablement à la belle saison). Ces occupations de faible ampleur et livrant peu de mobilier (fig. 2) sont probablement liées à l'exploitation de ce milieu particulier (récolte de roseau, pêche et traitement du poisson, chasse à la fronde ?).

Le Campaniforme

Cette période est particulièrement bien représentée dans le secteur sud-ouest du décapage de 2011 (fig. 2). Une cinquantaine de locus ont été identifiés, sur un modèle sinon identique au moins comparable, à l'exception d'un gobelet découvert entier. Ils sont organisés en une zone de dispersion de vestiges sur une surface de quelques mètres de diamètre, parfois autour d'une petite structure de combustion non aménagée. Le mobilier se compose d'un lot de silex, parfois une grande forme céramique fragmentaire (forme haute, décor de coups d'ongles couvrant par exemple) et un à quelques tessons appartenant à des gobelets campaniformes. Ces tessons sont toujours de petit format, de trois à cinq centimètres de côté. Par ailleurs, aucun décor identique n'a été repéré sur deux tessons sur le site. Ces occupations campaniformes semblent de courte durée, témoignant peut-être d'habitats légers destinés à abriter un groupe réduit (familial ?) dans un emploi temporaire, éventuellement lié à une fonction en rapport avec la Seine (fumage du poisson ?), mais pourquoi pas d'un rassemblement ponctuel. La présence d'un unique petit tesson dans chacun des locus, tout en rappelant ce qui est observé dans des contextes comparables, comme à Poses (Billard *et al.* 1994) interroge. Il est presque sur que les tessons ont été emmenés sous leur forme de petit tesson ; le cas est suffisamment récurrent sur le site pour en attester. L'hypothèse suivant laquelle il s'agirait d'une marque de reconnaissance (chaque décor correspondant à un groupe familial ?) au sein peut-être d'un rassemblement lié à une activité collective (pêche ?) est suggérée à titre d'hypothèse.

Les datations de ces occupations campaniformes s'évaluent de 2400 à 2050 cal BC.

UNE AFFAIRE À SUIVRE

La campagne 2012 a porté sur une grande zone triangulaire au nord-ouest de l'emprise de 2011 (fig. 1). Les découvertes concernant le Néolithique y ont été moins denses, car situées dans des environnements plus humides (nombreuses balles de fronde), à l'exception d'un gué empierré sur un bras secondaire de la Seine, de quelques foyers et d'un riche locus Cerny (période sèche). D'après les données du diagnostic, la grande surface à l'est devrait être nettement plus favorable à la présence de locus néolithiques, avec en particulier un grand bâtiment situé en zone humide, avec bois et insectes conservés mais pour l'instant mal daté.

Note

- (1) Toutes périodes confondues, ce sont près de 400 pierres de fronde qui ont été découvertes à Alizay durant les campagnes de fouille de 2011-2012

BIBLIOGRAPHIE

BILLARD C., AUBRY B., BLANCQUAERT G., BOURHIS R., HABASQUE G., MARINVAL P., PINEL C., ROPARS A. et coll. 1994 - Poses-le-Vivier-Le-Clos-Saint-Quentin (Eure), L'occupation de la plaine inondable au Néolithique et au début de l'âge du Bronze. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 11, p. 53-113.

- MARCIGNY C., GHESQUIERE E., CLEMENT-SAULEAU S., GIAZZON D., GALLOUIN E. et HUGOT C., 2002 - Les occupations du Néolithique moyen de Saint-Vigor-d'Ymonville (76), *INTERNEO* 4, p. 37-50.
- DRON J.-L., GHESQUIERE E. et MARCIGNY C., 2000 - Les structures de combustion du Néolithique moyen en Basse-Normandie (France) : proposition de classement typologique et fonctionnel. in Frère-Sautot (dir.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux âges des métaux*. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse - Beaune, octobre 2000, Ed. M. Mergoil, Montagnac, 2003, p.375-386.

Bruno AUBRY, Emmanuel GHESQUIÈRE,
Cyril MARCIGNY, Sylvain MAZET, Laurent CHANTREUIL,
Erik GALLOUIN, Lorraine MANCEAU et Véronique THÉRON
Inrap - chantier d'Alizay/Igoville
ZI rue du Fort
27460 Igoville

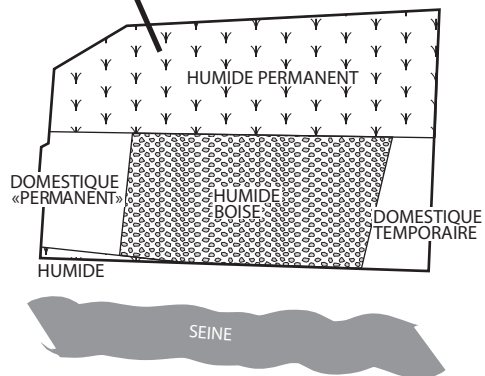
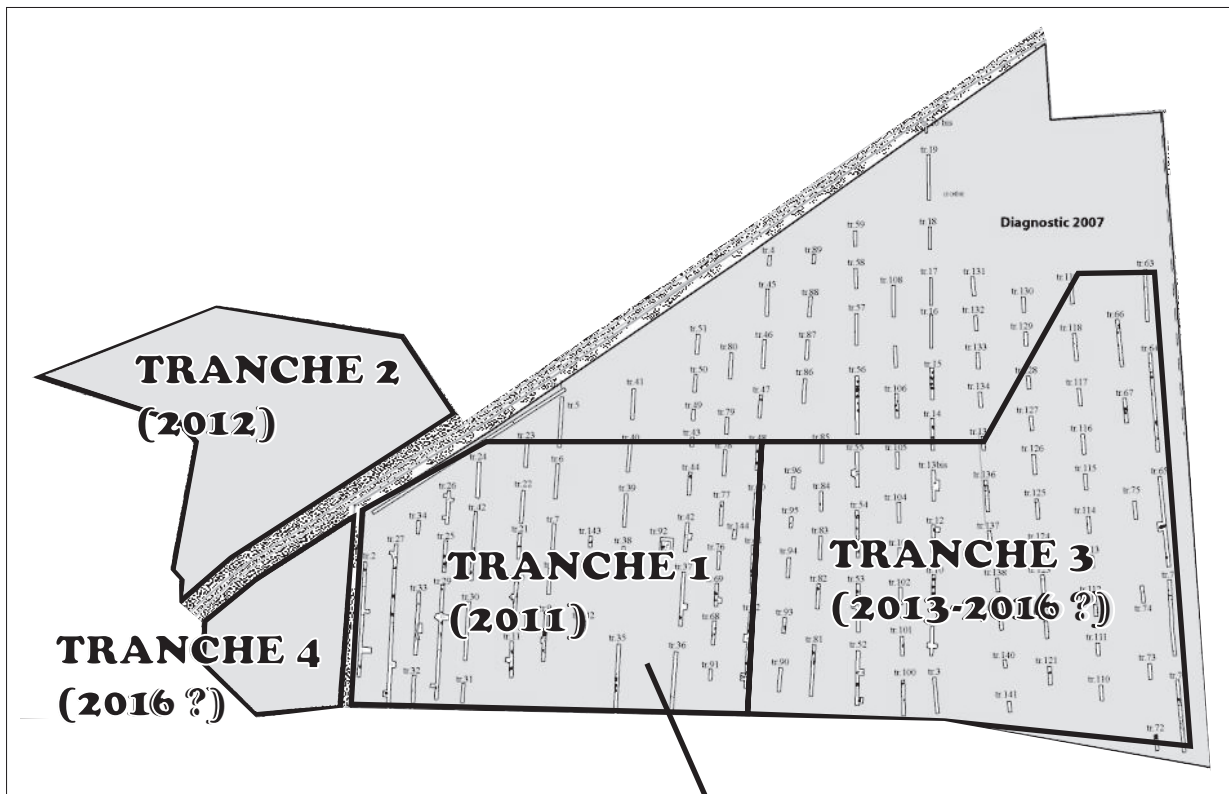
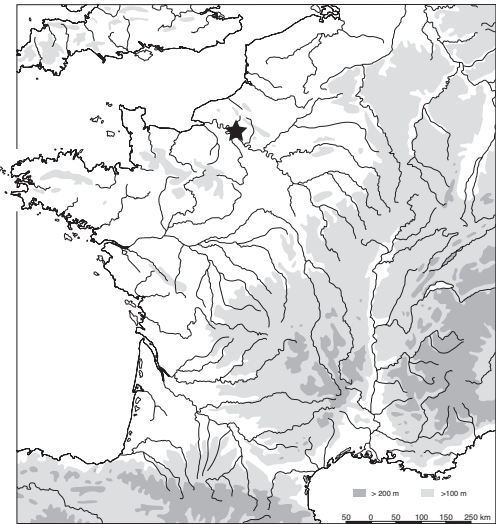
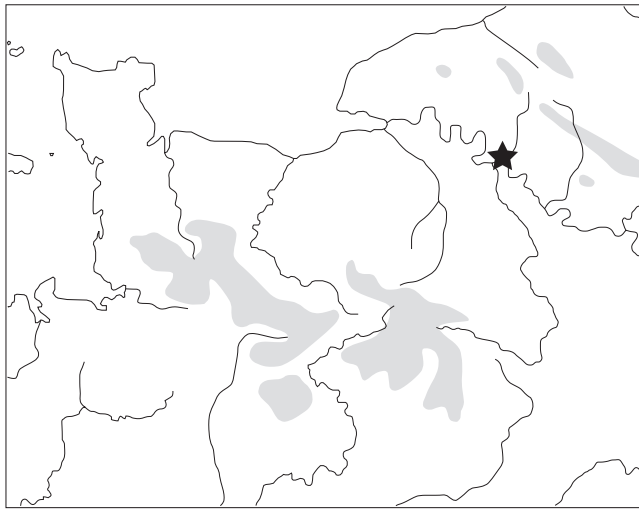


Fig. 1 - ALIZAY « Le Postel, Le Port au Chanvre » - Localisation du site et des emprises de fouille (dessin E. Ghesquière, Inrap).

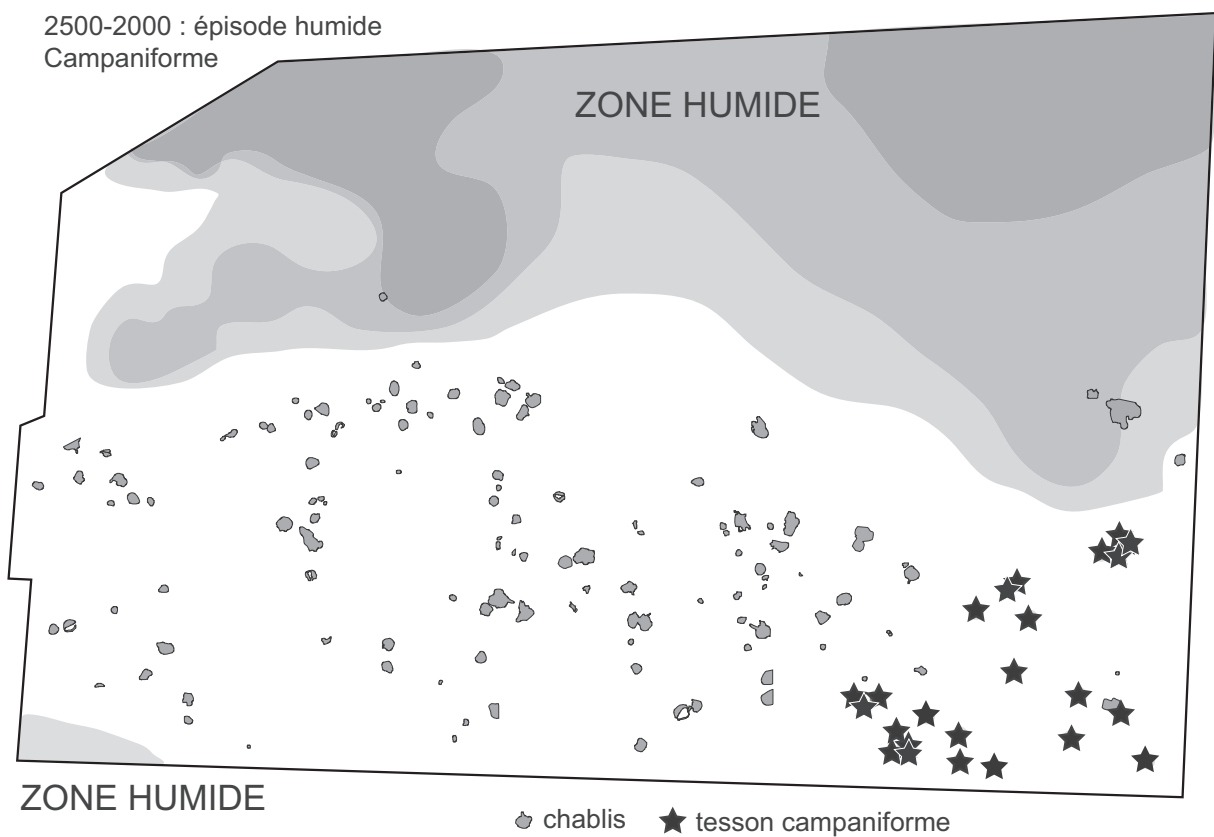
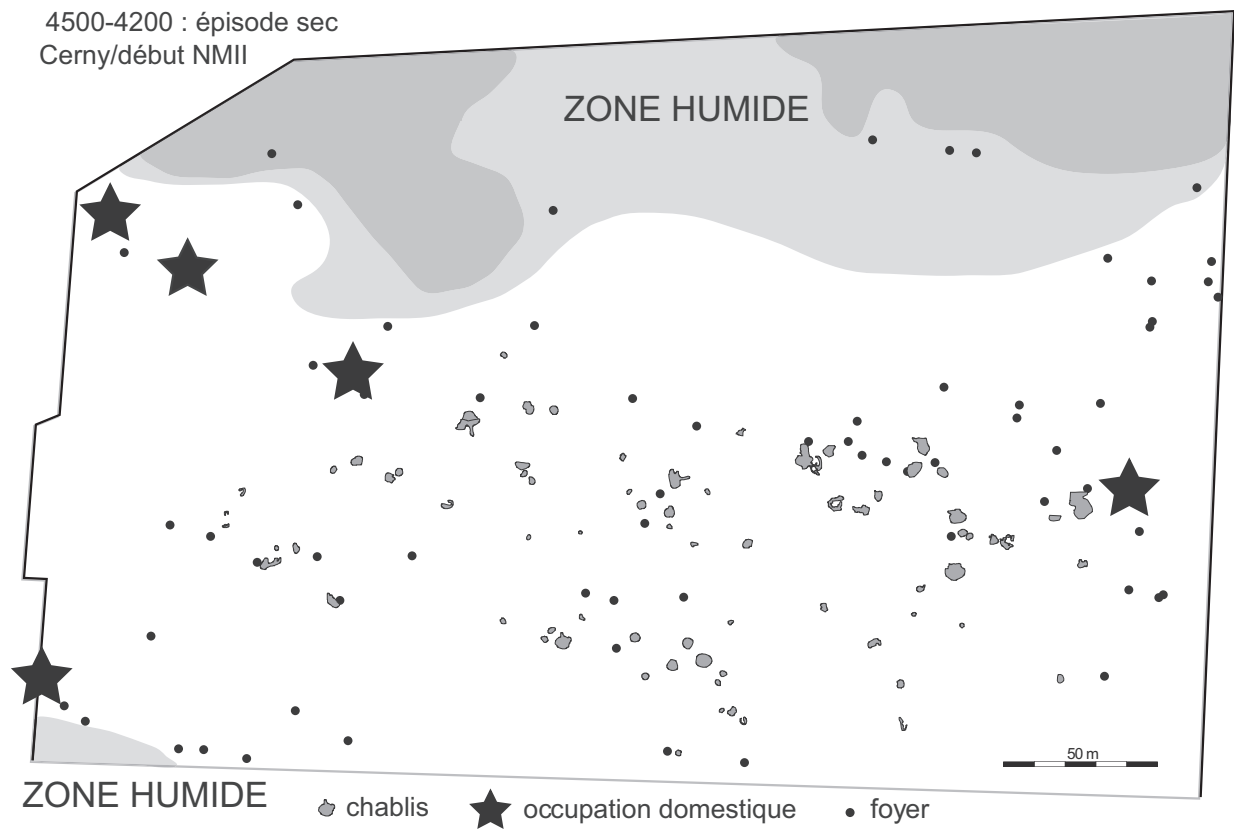


Fig. 2 - ALIZAY « Le Postel, Le Port au Chanvre » - Répartition des chablis et des occupations au Néolithique moyen I et II et au Campaniforme (dessin E. Ghesquière d'après S. Mazet, Inrap).

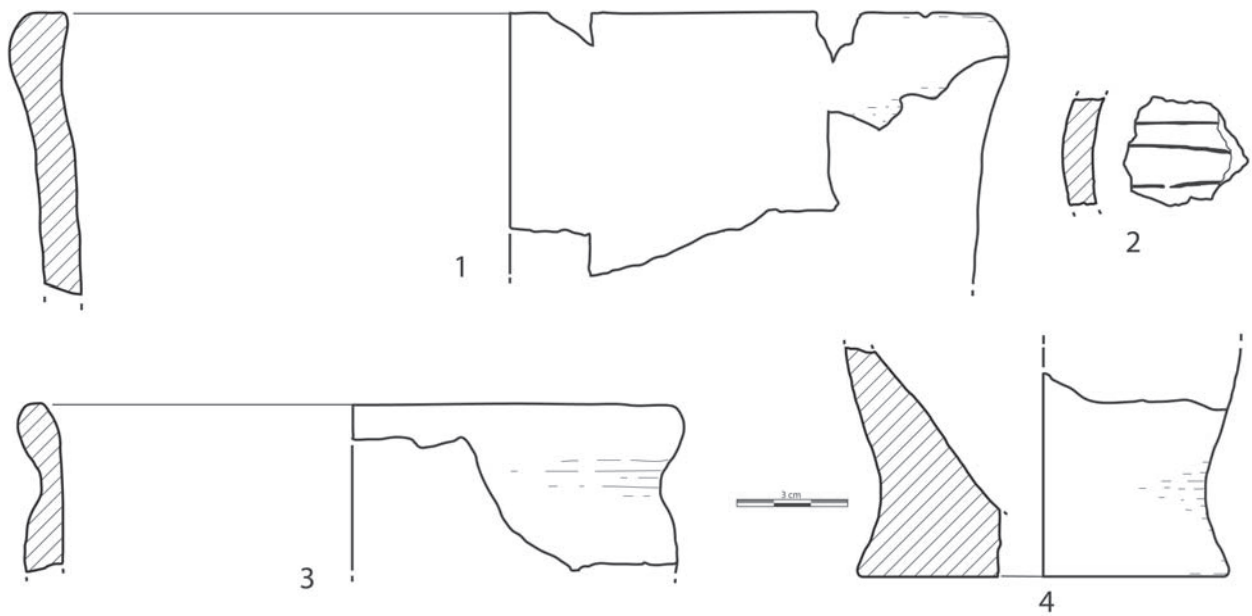
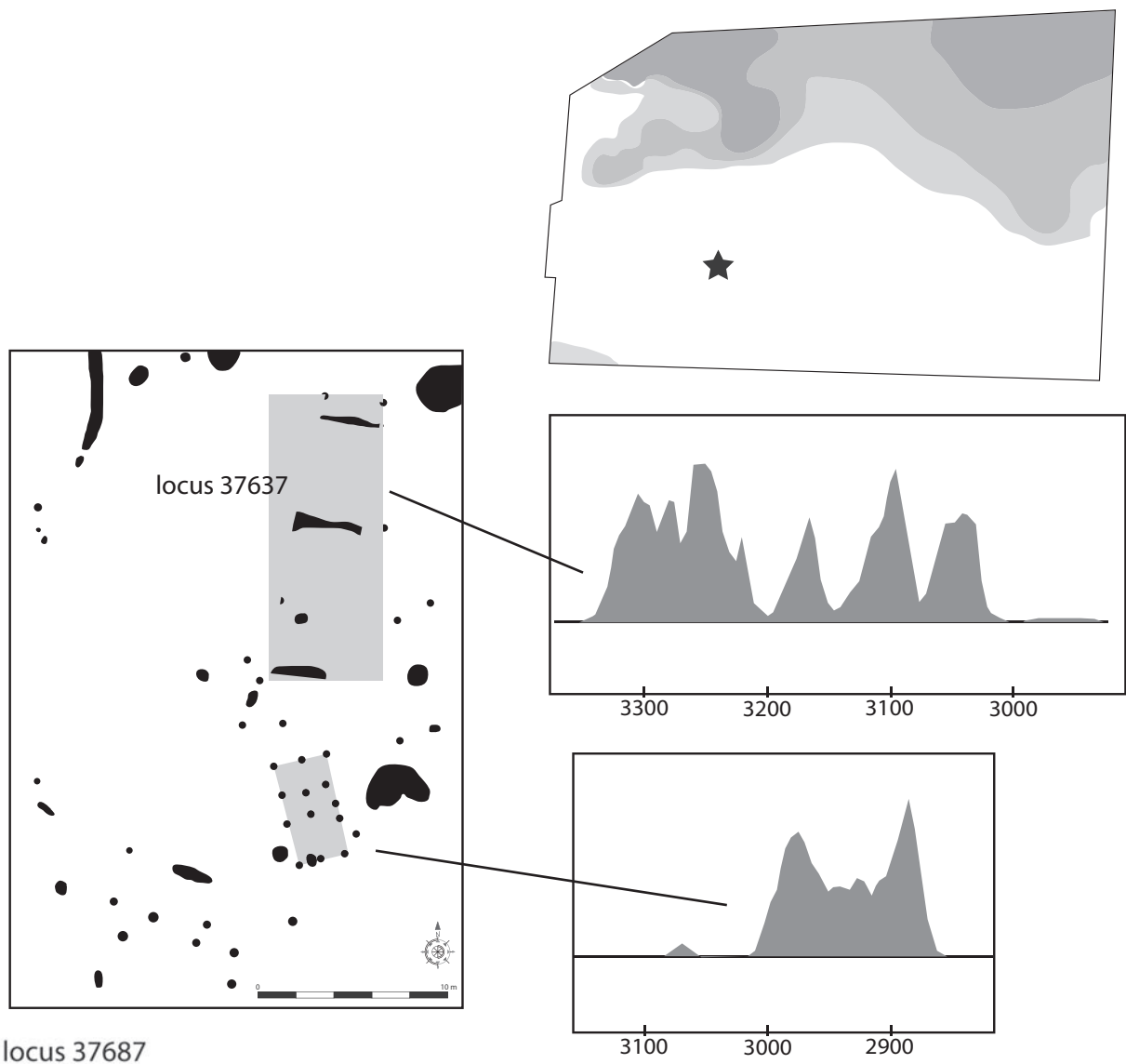


Fig. 3 - ALIZAY « Le Postel, Le Port au Chanvre » - Plan des deux bâtiments attribués au Néolithique récent et au Néolithique final et céramique attribuée au bâtiment sur tranchée (dessin E. Ghesquière d'après S. Mazet, P. Gillette, Inrap et laboratoire de datation de Laval au Québec).

DÉCOUVERTE D'UNE SÉPULTURE CAMPANIFORME SUR LE SITE DE LA ZAC BARROIS « LE BOIS DE LA CHAUSSÉE » À PECQUENCOURT (NORD)

Marianne DECKERS, Sylvie RORIVE et Marie-Hélène ROUSSEAU

CADRE GÉNÉRAL DE LA DÉCOUVERTE

Une fouille est menée sur près de 3,5 hectares depuis février 2012 par la CADDAP (Communauté d'Agglomération du Douaisis, Direction de l'Archéologie Préventive) au lieu-dit « Le Bois de la Chaussée » sur la future ZAC Barrois à Pecquencourt. Les quatre secteurs prescrits à l'issue du diagnostic (Rorive *et al.* 2010) se situent dans la plaine alluviale de la Scarpe à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Douai (Nord). Cette zone est peu renseignée par l'archéologie préventive pour des raisons liées à l'aménagement du territoire (zones inondables, secteurs naturels protégés, etc.).

Jusqu'à cette intervention, la documentation archéologique constituée sur cette zone était issue presque exclusivement des résultats de prospections ou de quelques trouvailles anciennes. Cette opération offre donc l'occasion rare d'étudier, sur une grande surface, les modalités de l'implantation humaine dans un contexte environnemental particulier caractérisé par la nature sableuse du substrat et un milieu très humide à 19 m d'altitude.

Le second âge du Fer et le Haut-Empire sont les périodes les mieux représentées sur le site. Toutefois, les nombreuses pièces lithiques recueillies en position secondaire témoignent de la fréquentation des lieux depuis le Néolithique. Notons par ailleurs que le diagnostic a livré une quarantaine de tessons issus d'une céramique atypique de l'âge du Bronze ancien (forme tronconique légèrement évasée combinée à un décor composé d'un cordon horizontal et d'un motif couvrant incisé en arêtes de poisson).

La fosse ayant livré le matériel campaniforme a été mise en évidence en mars 2012 dans le secteur 2 au sein d'une multitude de structures liées à l'aménagement d'une ferme indigène gallo-romaine.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE FUNÉRAIRE ET MOBILIER ASSOCIÉ

La structure excavée, de plan sub-rectangulaire (2,60 m sur 2,40 m), orientée selon un axe N-O/S-E, est conservée sur 0,30 m de profondeur (fig. 1 et 2). Les parois sont obliques et le fond est plat. Elle comporte quatre trous de poteau d'angle d'un diamètre moyen de 0,20 m pour une profondeur moyenne conservée entre 0,30 et 0,50 m. L'axe médian de la structure est marqué par deux aménagements latéraux périphériques de type « encoche ». Ces trous de poteau se démarquent des poteaux corniers par leur forme quadrangulaire et leurs dimensions (en moyenne 0,60 m de long sur 0,50 m de large pour une profondeur de 0,25 m).

Le matériel découvert en position primaire se compose de 6 céramiques et de 1 armature de flèche en silex à pédoncule et ailerons, de 1 grattoir sommaire et de 4 déchets de taille. Signalons que la nature sableuse du sédiment a interdit par ailleurs toute conservation du matériel osseux.

Le dépôt céramique s'organise en deux ensembles distincts.

Le premier ensemble, situé dans le quart SE de la fosse, est constitué de deux vases renversés (vases 2 et 3). Ces deux éléments ont été découverts à une dizaine de centimètres l'un de l'autre. Relativement bien conservés et ayant gardé en partie leur forme initiale, ils ont été dégagés individuellement.

Le second, localisé dans le quart NO, comporte un minimum de quatre individus (vases 1, 4, 5 et 6) amassés et parfois effondrés sur eux-mêmes. En raison de leur forte altération, ces vases prélevés en motte feront l'objet d'un dégagement adapté en conditions de laboratoire.

La répartition du matériel lithique s'organise comme suit : la pointe de flèche est isolée au centre de la structure, trois éléments dont le grattoir ont été déposés sous un des vases du second ensemble, les deux derniers éclats sont situés en position éparsée dans le quart S-E de la fosse, à proximité des parois.

Bien qu'aucun élément de squelette ne nous soit parvenu, la structure de Pecquencourt présente certains des critères propres aux sépultures individuelles attribuées à la culture campaniforme rencontrées notamment en Europe de l'Est : structure excavée au pourtour marqué par un aménagement de poteaux qui devait probablement supporter une couverture, mobilier habituellement découvert en contexte funéraire notamment la céramique fine (comm. pers. Jan Turek, université de Hradec Králové, République Tchèque et Laure Salanova, CNRS, UMR 7055 Préhistoire et Technologie).

PREMIÈRES OBSERVATIONS DU MOBILIER CÉRAMIQUE (M.D.)

Le corpus en cours d'étude comprend six vases. En raison de conditions défavorables d'enfouissement et afin de préserver un maximum d'informations, la durée de séchage, le contrôle et le nettoyage des surfaces sont très lents. Seul le vase 3 et des éléments du vase 2 feront donc l'objet de cette présentation préliminaire. Aucun dessin n'a été effectué à ce jour car le remontage est inenvisageable sans consolidation que précède l'analyse technologique.

Pour ces deux gobelets, nous avons pris en compte les matières premières, la préparation de la pâte, les techniques de façonnage, de finition, décoratives et de cuisson.

L'analyse technologique débute par des observations macroscopiques, suivies d'un examen radiographique.

Le gobelet 3 (fig. 3, n°1) correspond à une forme haute, d'une hauteur de 126 mm pour un diamètre d'ouverture de 104 mm (indice de 1,2), au profil complet segmenté (groupe GC¹), à lèvre aplatie (4 mm) et à fond plat épais (10 mm).

La pâte utilisée témoigne d'une argile à grains fins de quartz et de muscovites en moindre quantité à laquelle est ajouté un dégraissant chamotté, de fréquence clairsemée (selon l'abaque de FitzPatrick, 1984). Quelques tiges de graminées fragmentées ont également été observées dont l'apport peut être accidentel.

Les stigmates de montage sont difficiles à percevoir compte tenu d'une perte partielle de la surface d'origine. La technique au colombin est révélée par des fractures polygonales et par de faibles dépressions longitudinales. Les parois témoignent d'une variation d'épaisseur (panse : 25 mm ; col : 35 mm et lèvre : 4 mm). L'épaississement de la paroi s'enregistre donc à la jonction col-panse, non au diamètre maximum.

Suite à ces observations macroscopiques, nous avons réalisé des radiographies². La structuration interne du récipient, en vue tangentielle, est caractérisée par une configuration horizontale des fissures qui semblent très rarement s'associer à des fissures verticales peu apparentes (fig. 3, n°3), pouvant résulter d'un léger étirement des colombins dans la partie supérieure du récipient. Aucune empreinte digitale n'a cependant été clairement identifiée.

De fines fissures horizontales s'observent par la radiographie aux points de fragilité du vase : entre le fond et la panse, au niveau de la segmentation (diamètre maximum) et à la jonction col-panse. Ils correspondent aux changements d'orientation. En vue radiale, des configurations en diagonale sont observables, faisant état d'une structuration oblique des plans de joints. Un réseau de micro-fissures à la base du récipient a également été enregistré. Les résultats de l'étude expérimentale concernant ce réseau feront l'objet d'un autre article.

La surface externe est altérée et, seuls les dégraissants bien rentrés dans la pâte et sa texture fine nous autorisent à penser à un traitement de surface abouti, sans pour autant pouvoir l'identifier.

Le décor est localisé sur la surface externe (fig. 3, n°2), associant un thème primaire de hachures obliques reproduit par translation et délimité par des lignes horizontales. Ces bandes sont répétées avec symétrie sur tout le vase, par translation ou comme sous la lèvre, par réflexion miroir de deux bandes juxtaposées. Cette inversion de l'orientation des hachures est également enregistrée pour la seule bande perçue au niveau de la base du récipient. La technique décorative renvoie à la réalisation d'impressions à l'aide, selon toute vraisemblance, d'un peigne fin

à dents rectangulaires et d'une fine cordelette torsadée. Les bandes sont régulières, larges de 8 mm. La cuisson est exécutée en atmosphère réductrice avec une phase terminale oxydante de teinte orangée.

Le vase 2 semble répondre a priori à des techniques d'ébauchage et décorative identiques. Cependant, contrairement au vase 3, le dégraissant de chamotte n'est pas le seul à avoir été utilisé. De fines vacuoles résultant de la dissolution d'éléments non végétaux (comm.pers.. E. Bonnaire, carpologue CADDAP) ont été repérées dans la pâte. En outre, son décor est répété par réflexion alterne.

La céramique ornée de Pecquencourt semble, pour ces deux individus, pouvoir être attribuée à une phase ancienne du Campaniforme, rare dans le nord de la France où ce mobilier est faiblement représenté dans le Pas-de-Calais, dans l'Aisne, dans la Somme et dans l'Oise (Salanova *et al.*, 2011).

Notes

- (1) Typologie générale en six groupes des formes hautes campaniformes (Salanova 2000, p. 137).
- (2) Les radiographies ont été effectuées au Laboratoire d'analyses physiques et de caractérisation des matériaux (LAPCM), rue Jean Perrin 227, ZI Dorignies, 59500 Douai. Il est muni d'un appareil de radiographie *Faxitron 43855D* couplé à un scanner.

BIBLIOGRAPHIE

- FITZPATRICK E.A. (1984) — *Micromorphology of soils*, London, Chapman and Hall, 433 p.
- HAMMERSMITH H. (2011) — Experiments in Beaker Construction Techniques, in Dana C.E. Millson (ed.), *Experimentation and Interpretation : the Use of Experimental Archaeology in the Study of Past*, Oxford, Oxbow Books, p. 109-127.
- MANEM S. (2008) — *Les fondements de la culture Duffaits (âge du Bronze moyen)*, Thèse de doctorat, Université Paris X, Nanterre, 437 p.
- RORIVE S. dir., BRON G., CURE L., LOUIS E., PETITE Y. (2010) — *Pecquencourt (Nord)*, Z.A.C. Barrois, « Le Bois de la Chaussée », *Tranche I et Tranche II*, rapport final d'opération. Communauté d'agglomération du douaisis/Direction de l'archéologie du douaisis – INRAP Nord-Picardie, Douai – Amiens, Service régional de l'Archéologie, 193 p.
- SALANOVA L. (1992) - « Le décor à la coquille dans le campaniforme du Sud-Finistère », *Revue archéologique de l'Ouest*, 9, p. 79-81.
- SALANOVA L. (1997) - Le Campaniforme en France et dans les îles Anglo-Normandes : caractérisation des productions céramiques, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 94, 2, p. 259-264.
- SALANOVA L. (2000) — *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : Productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*, Paris, Éd. Du Comité des travaux historiques et scientifiques - Société préhistorique française (Documents préhistoriques 13), 392 p.
- SALANOVA L., BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MARTINEAU R., POLLONI A., RENARD C. et SOHN M. (2011) – Du Néolithique récent à l'âge du Bronze dans le Centre Nord de la France : les étapes de l'évolution chrono-culturelle, in F. Bostyn, E. Martial, I. Praud (dir.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère*, actes du 29e Colloque international sur le Néolithique (Villeneuve d'Ascq, 2-3 octobre 2009), Amiens,

des antiquités préhistoriques et historiques de Picardie (Revue Archéologique de Picardie 28), p. 77-101.

VAN DER LEEUW S.E. (1984) — Manufacture, Trade and Use of Pottery on Negros, Phillipines, in J. Picton (éd.), *Earthenware in Asia and Africa.*, actes de colloque (Londres, 21-23 juin 1982), Londres, Percival David Foundation, p. 326-364.

VAN DER LINDEN M. (2006) — *Le phénomène campaniforme dans l'Europe du 3e millénaire avant notre ère : synthèses et nouvelles perspectives*, Oxford, Archéopress (BAR International Series 1470), 228 p.

Marianne DECKERS
Sylvie RORIVE
Marie-Hélène ROUSSEaux
Communauté d'Agglomération du Douaisis
Direction de l'Archéologie Préventive
227 rue Jean Perrin
59500 Douai Dorignies
03 27 08 88 50 (secrétariat)
mdeckers@douaisis-agglo.com
srorive@douaisis-agglo.com
mhrousseaux@douaisis-agglo.com

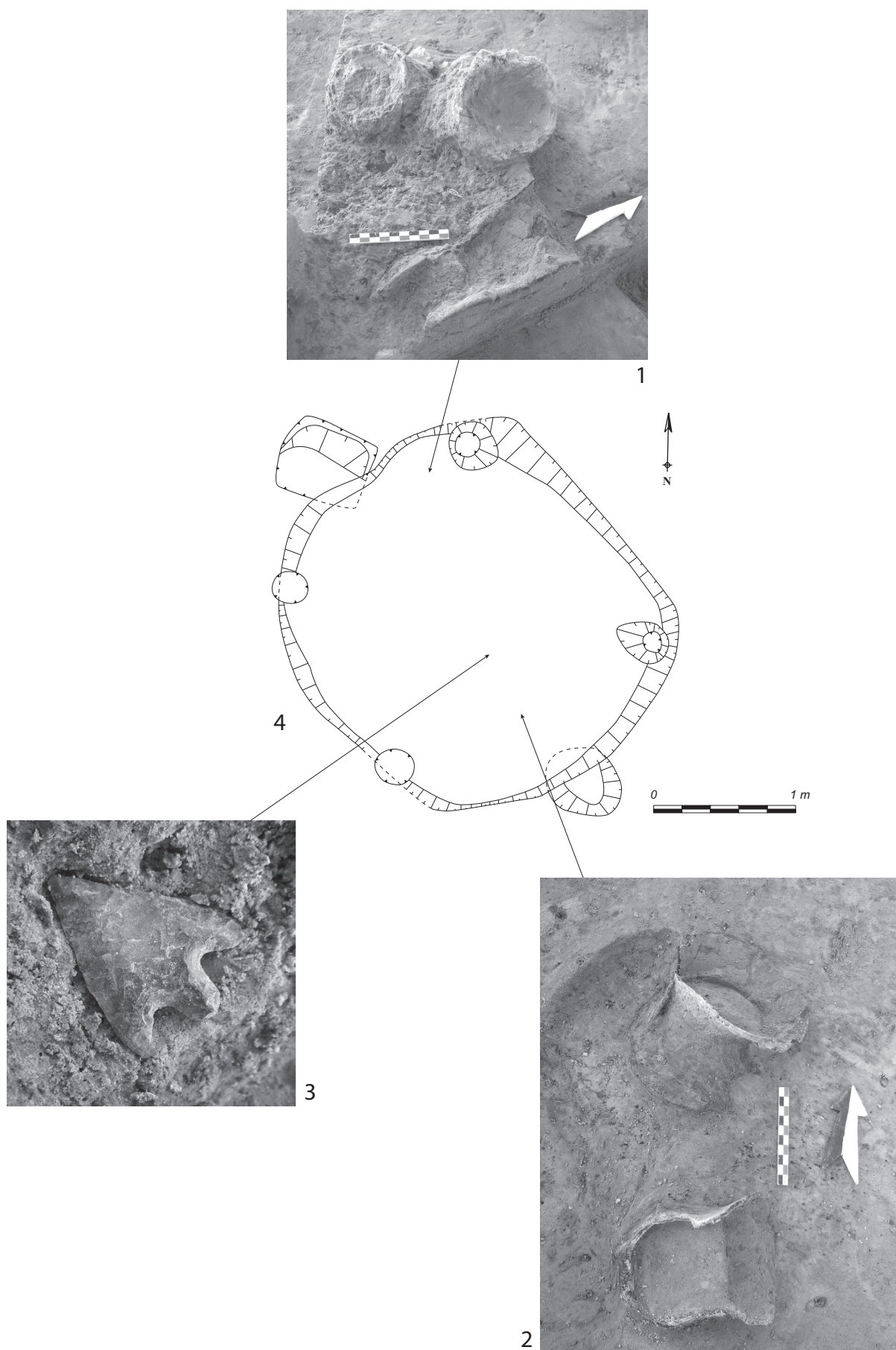


Fig. 1 – La structure campaniforme et le mobilier associé, Pecquencourt ZAC Barrois « Le Bois de la Chaussée ». (clichés CADDAP - DAO Ch. Delannoy CADDAP)

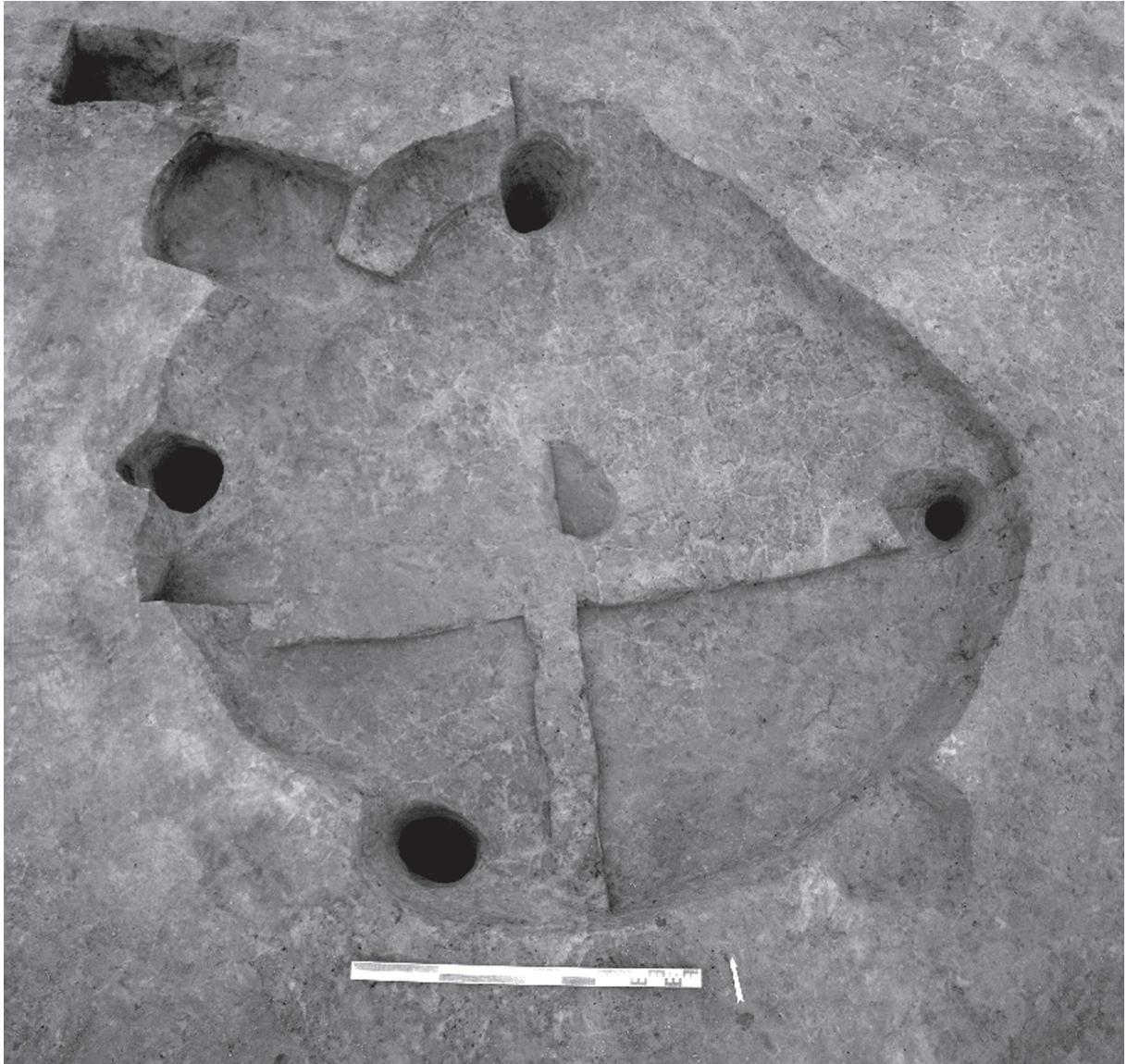


Fig. 2 – Vue générale de la structure campaniforme, Pecquencourt ZAC Barrois « Le Bois de la Chaussée ». (cliché J.-M. Lefebvre, ARKEOS)

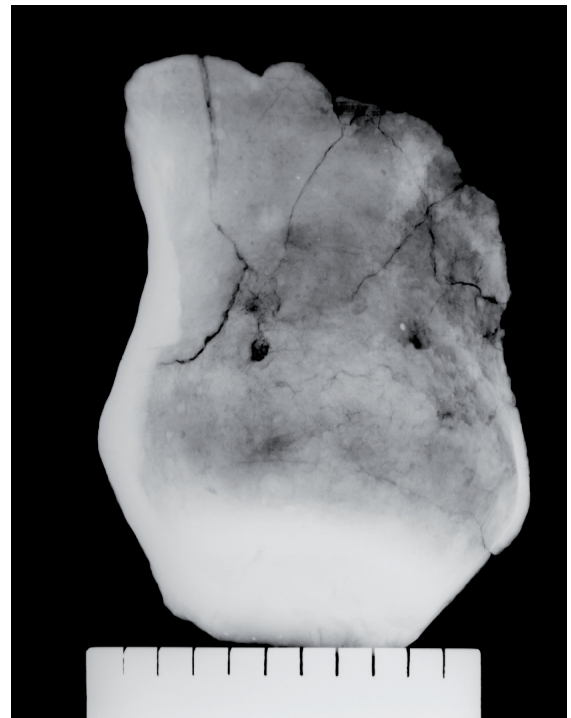


Fig. 3 – Le vase 3 (radiographie M. Deckers et M.-L. Bonte, clichés M.-L. Bonte CADDAP)
1. Photographie du vase 3
2. Décor du vase 3
3. Radiographie du vase 3

LISTE DES COLLOQUES ET JOURNÉES InterNéo

- 1er colloque interrégional sur le Néolithique (1972, Sens), non publié.
- 2e colloque interrégional sur le Néolithique (1973, Mâcon), non publié.
- 3e colloque interrégional sur le Néolithique (1974, Strasbourg), non publié.
- 4e colloque interrégional sur le Néolithique (1976, Montbéliard), non publié.
- 5e colloque interrégional sur le Néolithique (1977, Saint-Amand-Montrond) : Études sur le Néolithique de la région Centre (1981), Association des Amis du Musée Saint-Vic, 18200 Saint-Amand-Montrond.
- 6e colloque interrégional sur le Néolithique (1979, Châlons-sur-Marne) : Actes du 6e colloque interrégional sur le Néolithique (1980), Association d'Études préhistoriques et protohistoriques de Champagne-Ardenne, Route de Montmort, Fromentières, 51120 Montmirail.
- 7e colloque interrégional sur le Néolithique (1980, Sens) : Le Néolithique de l'Est de la France (1982), Société archéologique de Sens, 5 rue Rigault, 89100 Sens.
- 8e colloque interrégional sur le Néolithique (1981, Le Puy-en-Velay) : Influences méridionales dans l'Est et le Centre-Est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central (1984), Centre de Recherches et d'Études préhistoriques de l'Auvergne, Cahier 1.
- 9e colloque interrégional sur le Néolithique (1982, Compiègne) : Le Néolithique dans le Nord et le Bassin Parisien (1984), Revue Archéologique de Picardie.
- 10e colloque interrégional sur le Néolithique (1983, Caen) : Actes du 10e colloque interrégional sur le Néolithique (1986), Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 1.
- 11e colloque interrégional sur le Néolithique (1984, Mulhouse) : Actes du 11e colloque interrégional sur le Néolithique (1992), Association InterNéo, Musée des Antiquités Nationales.
- 12e colloque interrégional sur le Néolithique (1985, Lons-le-Saunier) : Du Néolithique moyen II au Néolithique final au nord-ouest des Alpes (1988), Cercle Girardot, 25 rue Richebourg, 39000 Lons-le-Saunier.
- 13e colloque interrégional sur le Néolithique (1986, Metz) : Le Néolithique du nord-est de la France et ses relations avec les régions rhénanes et mosanes (1993), DAF n° 41, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- 14e colloque interrégional sur le Néolithique (1987, Blois) : La région Centre, carrefour d'influences ? (1991) Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, Supplément, Centre Régional de Recherches archéologiques, place du Marché-au-Blé, rue de la Vieille Prison, 36200 Argenton-sur-Creuse.
- 15e colloque interrégional sur le Néolithique (1988, Châlons-sur-Marne) : Actes du 15e colloque interrégional sur le Néolithique (1991), Association régionale pour la Protection et l'Étude du Patrimoine préhistorique (ARPEPP), 51130 Voivreux.
- 16e colloque interrégional sur le Néolithique (1989, Paris) : Le Néolithique au quotidien (1993), DAF n° 39, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- 17e colloque interrégional sur le Néolithique (1990, Vannes) : Le Roux C.-T., dir. (1992) Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme, Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 5.
- 18e colloque interrégional sur le Néolithique (1991, Dijon) : Duhamel P., dir. (1996) La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Revue Archéologique de l'Est, supplément n° 14. Université de Bourgogne, 6 bd Gabriel, 21000 Dijon.
- 19e colloque interrégional sur le Néolithique (1992, Amiens) : Actes du 19e colloque interrégional sur le Néolithique (1995), Revue archéologique de Picardie, numéro spécial.
- 20e colloque interrégional sur le Néolithique (1993, Vannes) : Billard C., dir. (1995). Actes du 20e colloque interrégional sur le Néolithique, Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 7.
- 21e colloque interrégional sur le Néolithique (1994, Poitiers) : Gutherz X. et Joussaume R., dir. (1998). Le Néolithique du Centre-Ouest de la France, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny.
- 22e colloque interrégional sur le Néolithique (1995, Strasbourg) : Jeunesse Ch., dir. (1997). Le Néolithique danubien et ses marges, entre Rhin et Seine. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, supplément, 1997, 1 place de la Mairie, 68 440 Zimmersheim.
- 23e colloque interrégional sur le Néolithique (1997, Bruxelles) : Cauwe N. et Van Berg P.-L., dir. (1998). Organisation néolithique de l'espace en Europe du nord-ouest, anthropologie et préhistoire, tome 109, Bulletin de la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, Bruxelles.
- 24e colloque interrégional sur le Néolithique (1999, Orléans) : Agogué O., Leroy D. et Verjux Ch.,

- dir. (2007). Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale, Revue Archéologique du Centre de la France, 27ème supplément, Tours, 2007.
- 25e colloque interrégional sur le Néolithique (2001, Dijon) : Duhamel P. dir. (2006). Impacts interculturels au Néolithique moyen : du terroir au territoire : sociétés et espaces. Revue archéologie de l'Est, supplément 25.
 - 26e colloque interrégional sur le Néolithique (2003, Luxembourg) : Le Brun-Ricalens F., dir. (2009) Actes du 26ème colloque interrégional sur le Néolithique, Luxembourg, 8 et 9 novembre 2003. Archaeologia Mosellana, n° 7/2007.
 - 27e colloque interrégional sur le Néolithique (2005, Neuchâtel) : Besse M., dir. (2007). Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande 108.
 - 28e colloque interrégional sur le Néolithique (2007, Le Havre) : Billard C., Legris M., dir. (2010). Premiers Néolithiques de l'Ouest. Cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion. Presses Universitaires de Rennes, 2010.
 - 29e colloque interrégional sur le Néolithique (2009, Villeneuve d'Ascq) : Bostyn F., Martial E., Praud I., dir. (2011). Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen. Habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère. Revue Archéologique de Picardie, Numéro spécial 28, 2011.
 - 30e colloque interrégional sur le Néolithique (2011, Tours) : Louboutin C., Verjux C., Billard C., Irribarria R. dir. (à paraître). Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus.
-
- 1er colloque nord-sud (Rencontres Méridionales de Préhistoire récente - InterNéo), Marseille 2012 : Méthodologie des recherches de terrain sur la Préhistoire récente en France : nouveaux acquis, nouveaux outils (1987-2012)
-
- Journée InterNéo 1 (1996, Paris) : InterNéo 1 (1996), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 2 (1998, Paris) : InterNéo 2 (1998), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 3 (2000, Paris) : InterNéo 3 (2000), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 4 (2002, Paris) : InterNéo 4 (2002), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 5 (2004, Paris) : InterNéo 5 (2004), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 6 (2006, Paris) : InterNéo 6 (2006), Association InterNéo, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 7 (2008, Paris) : InterNéo 7 (2008), Association InterNéo, Université de Paris 1, 3 rue Michelet 75006 Paris (diffusion : Société Préhistorique Française)
 - Journée InterNéo 8 (2010, Paris) : InterNéo 8 (2010), Association InterNéo, Institut d'art et d'archéologie, Paris Université de Paris I, 3 rue Michelet 75006 Paris (diffusion : Société Préhistorique Française).
 - Journée InterNéo 9 (2012, Paris) : InterNéo 9 (2012), Association InterNéo, Institut d'art et d'archéologie, Paris Université de Paris I, 3 rue Michelet 75006 Paris (diffusion : Société Préhistorique Française).